Google

This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

Google

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse http://books.google.com

20
.J46

20
.J16

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXXVII.

AVRIL.

A PARIS;

Au Bureau du Journal de Paris, rue Plâtriere N°. II, vis-à-vis l'Hôtel des Postes.

M. DCC. LXXXVII.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

AVIS.

On s'abonne pour le JOURNAL DES SÇAVANS *au Bureau du Journal de Paris, rue Plâtrière, No. 11; & c'eſt à l'adreſſe du Directeur de ce Journal qu'il faut envoyer les objets relatifs à celui des Sçavans. Le prix de la Souſcription de l'année eſt de 16 liv. pour Paris, & de 20 liv. 4 ſ. pour la Province, ſoit* in-12 *ou* in-4°. *Le* JOURNAL DES SÇAVANS *eſt compoſé de quatorze Cahiers; il en paroît un chaque mois, & deux en Juin & en Décembre.*

LE

JOURNAL DES SÇAVANS.

AVRIL M. DCC. LXXXVII.

HISTOIRE de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles Lettres, avec les Mémoires de Littérature tirés des Regiſtres de cette Académie, depuis l'année 1776, juſques & compris l'année 1779. A Paris, Imprimerie Royale, 1786. Tomes 42 & 43 *in*-4°., le premier de 536 pages, ſans la

partie Hiſtorique qui en a 218 ; le ſecond de 752.

AVANT de donner une idée un peu étendue de quelques-unes des pieces compriſes dans ces deux volumes, nous commencerons, ſuivant notre uſage, à préſenter une ſimple notice de toutes celles qui s'y trouvent renfermées.

La partie hiſtorique, où ne ſe trouvent que des abrégés, préſente d'abord des *Obſervations ſur le parallele d'Homere & de Platon.* M. l'Abbé Garnier après avoir diſcuté les principaux points de conformité entre l'Iliade & la *République*, examine pourquoi & comment Platon a imité Homere.

Mémoire ſur les Prieres des Payens. M. de Burigny, perſuadé qu'un pareil Recueil jetteroit des lumieres ſur l'hiſtoire religieuſe des Payens, s'étoit attaché à raſſem-

bler quelques-unes de ces Prieres; mais ce Recueil n'étant pas complet, on ne donne ici que les plus remarquables & les moins connues.

Observations sur l'ancienne histoire de l'Egypte. M. de Burigny examine ce qu'il faut penser de l'opinion de quelques Critiques, qui ont cru qu'anciennement l'Egypte étoit divisée en plusieurs Royaumes, & conclut qu'il est impossible de dissiper les ténebres qui couvrent l'ancienne histoire de cette contrée, & qu'il vaut mieux se contenter du peu que nous en ont appris des Historiens accrédités, que de se perdre dans de vaines conjectures.

Observations sur les Loix de Numa. Deux de ces Loix fixent les regards de M. Bouchaud, l'une regarde les concubines, l'autre les personnes frappées de la foudre.

Mémoire sur la paye du Soldat

Romain. Cet abrégé a été fait d'après un extrait rédigé par l'Auteur, M. de Maizeroy, pour la séance publique d'après la Saint-Martin 1779.

Observations sur l'Ere de Bithynie. M. l'Abbé Belley entreprend de montrer que cette Ere, n'ayant pu commencer ni avant, ni après l'an de Rome 472, elle doit être invariablement fixée à cette année. Le P. Hardouin la fixoit à l'an 442, de même que celle des Séleucides.

Observations sur la Province de Bithynie. M. l'Abbé B. a recueilli tout ce qui concerne l'histoire de cette Province Romaine, depuis la mort de Nicomede IV, l'an de Rome 680 jusqu'à l'invasion des Selgiucides.

Observations sur les lettres numérales grecques gravées sur les Médailles

de plusieurs Villes de Pamphylie & de Pisidie.

M. l'Abbé Belley ayant observé que ces lettres ne se trouvent que sur les monnoies de Pamphylie & de Pisidie, frappées sous le regne de Valérien le pere, & de sa famille, & sous celui de Claude II, surnommé *le Gothique*, que d'ailleurs ces Provinces, pour marquer leur attachement à la famille de Valérien, ont fait célébrer des jeux publics en leur honneur, conjecture que, par ces lettres est désigné le nombre des solemnités & des sacrifices que chaque Ville avoit fait célébrer pour le même objet.

Mémoire sur l'ordre chronologique des Impératrices femmes d'Elagabale.

Dion & Hérodien ne s'accordent pas entr'eux sur l'ordre des mariages contractés par ce Prince. M. l'Abbé Belley le fixe par le

secours des médailles. 1°. Julia Cornelia Paula. 2°. Aquilia Severa. 3°. Annia Faustina. 4°. Aquilia Severa, d'abord répudiée, ensuite reprise.

Mémoire dans lequel on examine, d'après la Loi 76 au Digeste de judiciis, si le Jurisconsulte Alphenus-Varus étoit Stoïcien, ou s'il étoit Epicurien.

M Bouchaud le croit attaché à la doctrine des Stoïciens, & pense, avec Scaliger, que c'est le *Varus* célébré par Virgile. Il rejette le témoignage du Scholiaste Acron copié par Porphyrien, qui a fait croire que ce Jurisconsulte, né à Cremone, y avoit originairement exercé le métier de cordonnier; il lui paroit plus probable que Sextus-Alphenus, Chevalier Romain, étoit son pere.

Note sur trois places de l'ancien

le faire imprimer dans ce volume, afin que le public pût en jouir plus promptement.

La partie historique de ce volume est terminée par les Eloges historiques des Académiciens morts depuis l'année 1775, jusques & compris 1779, par M. Dupuy. Ces Eloges, au nombre de cinq, sont ceux de M. le Duc de Saint-Aignan, de M. le Duc de la Vrillière, de M. le Président de Brosses, de M. le Beau, & de M. l'Abbé Foucher.

Quinze Mémoires occupent le reste de ce volume 42e.

Trois Mémoires de M. l'Abbé Mignot sur les Phéniciens, où l'Auteur traite, tant de la navigation & du commerce, que de différens usages de ce peuple.

Mémoire dans lequel on examine quelle fut l'étendue de l'Empire de la Chine, depuis sa fondation jusqu'à

l'an 249 avant J. C. &c. Par M. de Guignes.

Recherches hiſtoriques ſur les Edits des Magiſtrats Romains. Cinquieme Mémoire *des Ediles*, par M. Bouchaud.

Vingt ſixiéme Mémoire ſur la Légion Romaine. Des aélits & des peines militaires ; par M le Beau.

Premier & ſecond *Mémoires ſur la légiſlation de la Grande-Grece ;* par M. le Baron de Sainte-Croix.

Supplément au Mémoire ſur l dynaſties des Peſchdadiens & Kéaniens. Eclipſe de Soleil ſous der, Roi de l'Iran (la Perſe) 778 avant l'Ere Chrétienne ; Anquetil du Perron.

Obſervations géograp chronologiques ſur le

Gaule, dont aucun Géographe n'a fait mention.

Ces places, comme le remarque M. de Burigni, ſont nommées *Cobiomachus*, *Crodunum*, & *Vulchalo* dans la harangue de Cicéron pour Fonteius, n. V.

Note ſur le troiſieme problême d'Anthémius (*pag.* 411 *de ce volume.*)

M. Dupuy y montre quelques inexactitudes échappees aux Auteurs de la *Bibliotheca critica*, Amſtel. 1781, vol. 2, *part.* 2. dans le compte que rendirent ces Savans des *Fragmens d'Anthemius* publiés au Louvre en 1777, qui reparoiſſent dans ce 42e. volume, avec de nouvelles variantes, & de plus amples obſervations.

Eclairciſſement ſur le ſecond Mémoire concernant la légiſlation de la Grande-Grece, *imprimé dans ce volume.*

M. le Baron de Sainte-Croix, en corrigeant une erreur de chronologie qui lui étoit échappée, saisit l'occasion d'entrer dans quelques details sur la ville de Cumes en Italie, dont il n'avoit rien dit.

Chronologie des Eclipses de Soleil & de Lune qui ont été visibles sur terre, depuis le pole boréal, jusque vers l'équateur, durant les dix siecles qui ont précédé l'Ere Chretienne. Par M. Pingré, Chanoine régulier de la Congrégation de France, de l'Académie des Sciences, &c.

L'Académie des Sciences ayant toujours été étroitement unie à l'Académie des Belles-Lettres, celle-ci, quoique dans l'usage d'n'insérer dans son Recueil que les Memoires de ses membres, a jugé que ce morceau important pour la chronologie des tems anciens méritoit une exception; & quoiqu'il n'ait été lu que dans son assemblée du 10 Mai 1785, elle a cru

Sceptiques, c'eſt à dire, ſi être Académique, ou être Sceptique eſt une même choſe ; par le même.

Sur les Satyriques latins, premier Mémoire ; par M. Dufaulx.

Mémoire ſur les vaſes Thériciéens ; par M. Larcher, qui ayant indiqué l'origine de ce mot, & le tems où a vecu Thériclès, traite de la forme, de la matiere, & des principales Manufactures de ces vaſes.

Mémoire ſur les vaſes Murrhins, par M. l'Abbé le Blond, qui prétend que leur matiere étoit cette ſorte d'agathe qu'on appelle *ſardonyx*.

Mémoire ſur les vaſes Murrhins, par M. Larcher, qui rejette la *ſardonyx*, & montre qu'il faut encore faire des recherches ſur cet objet.

Reflexions ſur quelques paſſages

...par les Missionnaires, con-
...chronologie Chinoise; avec
...fidele de l'étude de l'an-
...oire de la Chine, & des
... dans lesquelles les Historiens
modernes ont puisé; ou Supplément au Mémoire (tom XXXVI), *sur l'incertitude des douze premiers siecles des Annales & de la chronologie Chinoise*; par M. de Guignes.

Mémoire sur les exemplaires originaux du decret d'union de l'Eglise Grecque avec l'Eglise Latine; par M. de Brequigny.

Troisieme & quatrieme Mémoires historiques & critiques sur les Lombards; par M. Gaillard.

Des causes de la haine personnelle qu'on a cru remarquer entre Louis le Gros, Roi de France, & Henri I, Roi d'Angleterre; par le même.

Observations sur un Traité de Paix

Scylax ; par M. le Baron de Sainte-Croix.

Observations sur le prétendu Dieu Lunus ; par M. l'Abbé le Blond.

Fragment d'un ouvrage grec d'Anthémius sur des paradoxes de Mécanique, revu & corrigé sur quatre manuscrits, avec une traduction françoise, des notes critiques & des observations, & les variantes tirées d'un manuscrit du Vatican, par M. Dupuy.

Observations sur l'Hippolite d'Euripide & la Phedre de Racine ; par M. l'Abbé Batteux.

—— *sur l'Œdipe de Sophocle*, par le même.

Mémoire dans lequel on examine s'il est prouvé que les Anciens aient connu le télescope, ou *les lunettes d'approche, comme quelques Modernes*

et ; par M. Ameilhon, 43e. contient quarante-res.

Considérations sur l'utilité des Orateurs dans la République d'Athenes ; par M. de Rochefort.

Considérations sur les qualités de Démosthene, considéré comme Orateur & comme Politique, ou premier Mémoire sur Démosthene ; par le même.

Deuxieme Mémoire sur l'éloquence & la politique de Demosthene ; par le même.

Deuxieme & troisieme Mémoires de M. Gaultier de Sibert, où il examine *la philosophie de Cicéron.*

Mémoire dans lequel on examine s'il y a véritablement de la différence entre la doctrine des Philosophes Académiques, & celle des Philosophes

conclu en 1160 entre Louis VII, les de France, & Henri II, Roi d'Angleterre, Duc de Normandie ; par M. de Brequigny.

Examen de la conduite des Templiers au sujet des places du Vexin-Normand en 1160 ; par M. Gaillard.

Observations sur le Testament de Guillaume X, Duc d'Aquitaine & Comte de Poitou, mort en 1137 ; par M. de Brequigny.

Mémoire touchant la réclamation que Marguerite, Reine de France, & Eléonor, Reine d'Angleterre, firent de leurs droits sur la Provence, qui avoit été donnée à Béatrix leur sœur, par Raymond-Berenger, Comte de Provence, leur pere commun ; par le même.

Mémoire sur la Vie de Marie, Reine de France, sœur de Henri VIII, Roi d'Angleterre ; par le même.

ur la Vie & les Chro-
ierrand de Monſtrelet;

*.

Queſtion hiſtorique. A qui doit-on attribuer la gloire de la révolution qui ſauva Paris pendant la priſon du Roi Jean? par le même.

Obſervations critiques ſur la légitimation de Jean, Comte de Dunois, bâtard d'Orleans, & ſur les titre & rang de Prince du Sang, *accordés à lui & à ſes deſcendans*; par M. Dupuy.

Mémoire ſur la Ligue entre la France & le Pape Paul IV, de la Maiſon Caraffe; par M. l'Abbe Garnier.

Obſervations critiques ſur les M moires de la vie de F ançois de paux, Marechal de Vieilleville, Vincent Carloix, ſon Secrétair le même.

Notice d'un Regiſtre du Tr Chartes; par M. Gaillard.

Notice du Regiſtre 219 du Tréſor des Chartes ; par M. Gaultier de Sibert.

Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire de Calais ; par M. Bréquigny. [*Extrait de M. Dupuy.*]

EXTRAIT des Regiſtres de l'Académie Royale des Sciences, du 22 Novembre 1786 ; Rapport des Commiſſaires chargés par l'Acacadémie, de l'examen du Projet d'un nouvel Hôtel-Dieu, imprimé par ordre du Roi; à Paris, de l'Imprimerie Royale, 1786. *In*-4°. de 118 pag.

S'IL y eut jamais une queſtion importante à examiner, c'eſt celle qui fait l'objet du Rapport dont nous rendons compte. Elle intéreſſe le pauvre & le pauvre dans l'état de ſouffrance & d'infirmité, puiſqu'elle a pour but les meilleurs moyens de le ſoulager :

remiers mois de 1740, , les malades ont tou- i-dessus de 3 ,00 ; le .ier 1741, leur nom- .re à 3826. Depuis le premier Décembre 1751, jusqu'au premier Juin 1752, c'est à dire, pendant six mois, il s'est maintenu entre 3609 & 3906. Ce qui a eu lieu alors peut se répéter quelquefois ; il en faut conclure la nécessité de pouvoir placer dans l'Hôtel-Dieu 4000 malades, & même 4800, puisqu'on assure qu'il y en a eu une fois ce nombre. L'établissement de plusieurs autres Hôpitaux viendra sans doute au soulagement de l'Hôtel-Dieu; mais si les malades avoient l'espérance d'être bien traités à l'Hôtel-Dieu on y verroit une plus grand affluence, & ceux qui souffr chez eux de leurs maux & de misere, ne craindroient plus de s'y rendre. Ce nombre excede qu'on ne peut calculer, com

ſeroit peut-être au-delà celui des malades que reçoivent les Hoſpices particuliers.

La néceſſité de donner des ſecours à 4800 malades etant prouvée, les Commiſſaires examinent les reſſources de l'Hôtel-Dieu pour les recevoir & les coucher Ils calculent l'étendue des ſalles actuelles en longueur, largeur & & hauteur, & le nombre des lits qu'elles contiennent ; ils comprennent dans leur calcul les augmentations projetées dans le même local, & jugeant de l'Hôtel-Dieu futur par l'Hôtel-Dieu actuel, ils démontrent que cet Hôpital ne devant jamais contenir au-delà de 2000 lits, « non-ſeulement il ne » peut pas recevoir les 4800 ma» lades, que ſemblent demander » dans certains tems les beſoins » de Paris, mais qu'il ne paroît » pas qu'il puiſſe jamais ſatisfaire » aux intentions du Roi, offrir, » comme l'annoncent les Lettres-

» Patentes du 22 avril 1781, 3
» malades couchés ſeuls dans
» lit, une réſerve pour 1000
» lades dans les cas de néceſſ
» ainſi que les promenoirs &
» ſalles particulieres pour les c
» valeſcens, ordonnés par les
» mes Lettres-Patentes. »

En 1752, on a reçu à l'Hô
Dieu de Paris 4000 malades,
les a traites dans une eſpace
n'en peut recevoir aujourd'hui
1986; ils ont été couchés 4
dans un même lit; on en a cou
ſur les ciels de ces mêmes l
ſuivant le témoignage d'un
decin eſtimable, qui a exerc
Médecine à l'Hôtel-Dieu pen
un grand nombre d'années. «
» doute, ajoutent les Commi
» res de l'Académie, la néce
» ne connoît point de loi; c
» peut refuſer les malades
» laiſſer périr à la porte d
» pital; mais les calam
» connues, il faut que le

» ces ſoient préparées. Quand » l'Hôpital d'une grande ville, d'u- » ne ville infiniment peuplée, n'a » que des ſecours ſi foibles, ſi » bornés, non-ſeulement dans les » tems malheureux, mais même » dans les tems ordinaires, la juſ- » tice permet de prononcer, & » l'humanité oblige de dire que » cet Hôpital eſt inſuffiſant. »

Les Auteurs du Rapport examinent à la fois la commodité & la ſalubrité de l'Hôtel-Dieu, parce que ces deux objets ne peuvent ſe ſéparer. C'eſt dans cet examen qu'ils préſentent le tableau le plus touchant de l'état de l'Hôtel-Dieu. On ne peut le lire ſans en être attendri & ſans éprouver un ſentiment de douleur en réfléchiſſant ſur les malheurs de la pauvreté, qui ſe voit forcée à recevoir des ſecours plus dangereux que les maladies mêmes. Nous qui avons fréquenté long-tems cet Hôpital, nous ſommes bien éloignés de trou-

ver le tableau chargé : nous y ajouterions, si ce que disent les Commissaires de l'Académie n'étoit pas suffisant pour intéresser la sensibilité publique. Nous ne pouvons nous refuser cette remarque, que c'est faire un bien noble & bien estimable emploi des talens & de l'art d'ecrire, que de les employer à développer des faits importans & à plaider la cause des pauvres malades, quand il est prouvé qu'ils ne sont pas traités comme l'humanité exigeroit qu'ils le fussent.

Comment les malades pourroient-ils être à l'Hôtel-Dieu commodément & d'une maniere salubre ? Il y en a très-peu qui couchent seuls dans un lit ; la plupart couchent au moins deux, souvent trois & quatre, quelquefois davantage dans le même lit. Ici on explique en détail ce que c'est qu'un lit de malades ; il n'a pas les qualités qu'il doit avoir, s'il ne

permet pas de s'étendre, de fléchir les membres & de se retourner pour porter la compression sur des parties reposées. Cette explication, que les connoissances anatomiques donnent, est aisée à concevoir. Il en résulte qu'un homme malade n'est commodément que quand il est seul dans un lit de 36 pouces de largeur. Qu'on juge comme il est mal à laise, s'il se trouve avec un second dans un lit de 4 pieds 4 pouces, & à plus forte raison s'il y est avec trois ou 4 ou 5, dont les uns aient leurs pieds où les autres ont leurs têtes. Aucun des inconvéniens de ces positions n'est oublié par les Commissaires, qui en concluent que l'usage des lits à quatre ou à six & même des lits à deux malades doivent être proscrits. La bonté du Roi s'étoit déjà expliquée sur cet article.

Les Commissaires de l'Académie passent ensuite en revue les inconvéniens relatifs à la salubrité. Ce

sont dans l'Hôtel-Dieu l'accouplement des salles qui empêche qu'elles ne soient exposées aux vents & aux courans d'airs nécessaires, la multiplication des étages, d'où naissent, 1°. la corruption de l'air des étages supérieurs, parce que celui qui est vicié dans les étages inférieurs, monte par les escaliers; 2°. La difficulté du service, plus gêné sur un escalier que de plein pied; 3°. l'impossibilité de sauver de la mort les malades des étages supérieurs, en cas d'incendie; 4°. la confusion, la mauvaise disposition des départemens, & l'infection de l'air.

Il n'y a point à l'Hôtel Dieu de salles de convalescens. En rendant compte dans le Journal d'avril 1786, d'un Ouvrage de M. d'Azyle sur les maladies des climats chauds, nous avons jeté quelques idées sur les Hôpitaux. Nous avons saisi cette occasion de dire que dans un des plus beaux établissemens de

Louis XIV, on avoit ſi peu conſulté les objets de ſalubrité, que dans les infirmeries les perſonnes convaleſcentes vivoient & mangeoient aa milieu des malades. Nous le répétons encore ici, & nous engageons, autant qu'il eſt en notre pouvoir, les Architectes chargés de conſtruire des Hôpitaux & des Infirmeries, à compter aſſez ſur la bienveillance des Médecins & des Phyſiciens, pour ne pas douter qu'ils ne leur communiquent avec plaiſir toutes les lumieres que l'expérience leur a acquiſe ſur ce point. C'eſt donc avec raiſon que les Commiſſaires de l'Academie reprochent à l'Hôtel Dieu de n'avoir pas de ſalles de convaleſcens.

Les fous ſont placés trop près des autres malades qu'ils incommodent ſans ceſſe par leurs cris; les maladies contagieuſes ſont mêlées avec les maladies ordinaires, tandis que dans tous les tems on a penſé qu'il falloit les en ſéparer,

on les plaçoit même hors des villes. Tous ceux qui, comme nous, ont voulu étudier la Médecine à l'Hôtel Dieu auprès du lit des malades, ont remarqué qu'il regnoit dans presque tous les départemens de cet Hôpital, une maladie particuliere du genre des fievres putrides malignes, qu'on ne retrouvoit pas dans la ville avec les mêmes symptômes qu'elle avoit à l'Hôtel Dieu. Nous l'avons presque toujours vue mortelle. Une circonstance qui n'étonnera pas, c'est que dans beaucoup de malades attaqués de fievres d'un caractere incertain, cette fievre, qu'on peut appeller *fievre d'hôpital*, se manifestoit peu de tems après leur arrivée à l'Hôtel-Dieu; dans d'autres, elle se compliquoit avec les maladies qu'ils apportoient; d'autres enfin pendant leur convalescence, ou n'étant pas malades quand ils entroient à l'Hôtel-Dieu, la contractoient & en pétissoient. Il n'est pas dou-

teux qu'elle ne ſoit occaſionnée par les émanations funeſtes de tout genre que fourniſſent les déjections des malades, les linges, les plaies, enfin la corruption de l'air, portée à un point conſidérable.

Les hommes variolés ſont pluſieurs dans un lit ; les femmes variolées ſont mêlées avec les fébricitantes ; « c'eſt une ſuite bien déplorable du défaut d'emplacement, que d'expoſer ainſi à la contagion de la petite vérole des femmes malades, qui viennent demander des ſecours & chercher la ſanté à l'Hôtel-Dieu. Si le défaut d'emplacement excuſe cette inconſéquence inhumaine, la conſervation de cet emplacement n'a point d'excuſe. Le premier degré d'inſalubrité d'un Hôpital eſt de retarder la guériſon des malades ; le dernier eſt d'ajouter à leurs maladies des maux qu'ils n'avoient pas. »

Il faut lire dans le Rapport mê-

me des Commissaires de l'Académie, ce qu'ils disent des salles des blessés, mal disposées, mal placées, incommodées du mouvement & du bruit, & où il est impossible que regne la propreté, si nécessaire pour la guérison des plaies: nous voudrions pouvoir le transcrire en entier ainsi que l'article de la salle des opérations, où l'on rassemble ceux qui doivent être opérés, ceux qu'on opere & ceux qu'on vient d'opérer. Les salles des femmes en couche ne sont pas mieux disposées. Nous ne résisterons pas au plaisir de rapporter le tableau qu'en font les Commissaires, parce que cette classe de malades est d'autant plus intéressante qu'il en meurt à l'Hôtel-Dieu un grand nombre « Qu'on » se représente ces femmes réunies » quatre ou plus dans un lit, à di» verses époques de leurs couches, » avec des évacuations naturelles » qui les inondent & les infectent,

» le ſein tendu, la tête & le ventre
» douloureux, au milieu de la fie-
» vre de lait; quelle ſanté tien-
» droit à cette ſituation, ſans ſe
» déranger ? quelle maladie n'en
» ſeroit point accrue ? & que l'on
» entrouvre ces lits, il en ſort
» des vapeurs chaudes & infectes,
» des vapeurs qui ſont ſenſibles à
» l'œil, & que l'on peut diviſer
» & écarter avec la main. Ces va-
» peurs ſe mêlent à l'air de la
» ſalle; elles paſſent dans la ſalle
» des femmes enceintes, qui n'eſt
» ſéparée de celle des accouchées
» que par une cloiſon dont les
» portes ſont à jour. Nous avons
» dit que ces ſalles n'ont de jour
» & d'air que d'un côté; & avec
» tant de moyens d'infecter l'air,
» il y a peu de facilité pour le re-
» nouveller. L'air de ces ſalles eſt
» d'ailleurs altéré par les émana-
» tions des ſalles inférieures, ſur-
» tout de celles des bleſſés & des
» opérations, qui ſont immédiate-

» ment au dessous, & par toutes
» les sources de corruptions dont
» ces salles de blessés sont entou-
» rees. Ainsi les femmes grosses,
» les accouchées, sont environnées
» d'infection ; elles sont nuit &
» jour dans un air corrompu. Il
» n'est pas seulement corrompu,
» il est continuellement humide.
» L'étage supérieur est occupé par
» des séchoirs, où par conséquent
» on entasse du linge mouillé, qui
» communique son humidité au
» plancher ; devant les fenêtres
» de ce département sont d'autres
» linges suspendus pour sécher.
» Ces salles sont donc entretenues
» dans une humidité perpétuelle,
» toujours plus développée par la
» chaleur, toujours augmentée
» par les vapeurs de la transpira-
» tion. Or on sait que l'humidité
» est mortelle aux femmes en cou-
» che. C'est un fait d'observation
» qu'il en périt davantage dans les
» tems chauds & humides, que

» dads les tems chauds & secs, & » de même en hiver dans les tems » froids & humides, que dans les » tems secs & froids »

Les Commissaires de l'Académie examinent ensuite la nature de l'air que les malades respirent à l'Hôtel-Dieu, la quantité d'air pur ou d'air vital que chacun a à consommer, d'après une base établie dans un Memoire de la Société Royale de Médecine, & tous les usages de cet Hôpital qui contribuent à infecter un élément aussi nécessaire à la respiration & à la vie des hommes. Les conséquences qu'ils en tirent, c'est que l'Hôtel-Dieu doit être le plus insalubre des Hôpitaux. Pour le prouver, ils n'emploient qu'un moyen, c'est le degré de mortalité. « L'Hôpital le plus in» salubre, disent-ils, est celui qui » perd le plus de malades en pro» port on de ceux qu'il a reçus. » Les Commissaires supposent sans doute que les soins, les talens des

hommes de santé, la vigilance des infirmiers, &c. sont les mêmes.

	mort	sur
» Hôpital d'Edimbourg,	1	25 $\frac{1}{2}$
»—du S. Esprit à Rome,	1	11
»—de Lyon,	1	11 $\frac{1}{2}$
	1	13 $\frac{1}{2}$
»—de Saint-Denis,	1	15
»—de Versailles,	1	8
» Hospice de S. Sulpice,	1	6
» Hôp. de la Char. à Paris,	1	7
» Hôtel-Dieu de Paris,	1	4 $\frac{1}{2}$

Les Commissaires de l'Académie, après ce simple énoncé, se bornent à comparer l'Hôtel-Dieu avec l'Hôpital de la Charité, où on ne reçoit que des hommes, & avec l'Hospice de S. Sulpice, où on reçoit des hommes & des femmes, parce que ces individus sont établis dans la même ville; ils respirent les mêmes influences & ils vivent de la même maniere. Les Commissaires de l'Académie ont fait, sur les Registres de la Charité, le

relevé d'un grand nombre d'années & sur celui de l'Hospice de S. Sulpice, le relevé des sept ou huit années depuis son établissement. Ce relevé est au désavantage de l'Hôtel-Dieu, puisqu'il pert 1 malade sur 4 $\frac{1}{2}$, tandis que la Charité en pert 1 sur 7 $\frac{1}{2}$, & l'Hospice de S. Sulpice 1 sur 6 $\frac{1}{2}$.

On ne manquera pas de faire quelques objections contre cette comparaison; les Commissaires de l'Académie ont soin d'en prévenir une partie & d'y répondre d'avance. Il y en a trois sur lesquelles nous aurions desiré qu'ils eussent pu fixer leur attention: voici la premiere On se plaint qu'on ne garde pas assez long tems les malades à la Charité, qu'ils retombent presque aussi-tôt qu'ils en sont sortis, & que n'osant plus y retourner, parce qu'ils ne veulent pas recourir à leurs protections, ils se font porter à l'Hôtel-Dieu, où tout le monde est reçu, & où ils

meurent souvent d'une rechute, plus fâcheuse que la maladie même. Voici la seconde : les hommes qui entrent à la Charité sont communément d'une profession qui les met en état de vivre d'une maniere aisée ; ce sont ou des artistes ou des domestiques, qui viennent occuper des lits fondés. Doués d'une bonne constitution, qui dépend de leur genre de vie, ils sont plus en état de résister aux maladies putrides, presque toujours funestes chez les gens misérables, tels que ceux qui entrent à l'Hôtel-Dieu, & dont une partie vient de Bicêtre & de la Salpétriere. On traite à la Charité beaucoup de coliques de peintre, qu'on est parvenu à guérir facilement. Ces sortes de malades & ceux qui ont des luxations & des fractures, forment une grande partie des malades de la Charité. N'eut-il pas fallu, pour plus d'exactitude, comparer entr'eux les genres de

maladies, les professions des malades, &, s'il étoit possible, les constitutions des individus? Voici la troisieme : Les Commissaires de l'Académie ayant éprouvés des difficultés pour remplir leur mission, comme nous l'avons dit, ils n'ont pu tout voir, tout examiner, tout scruter selon leur desir Au reste, leur Rapport est rempli de tant d'observations exactes, il y a une si grande surabondance de preuves, qu'il est toujours vrai de dire que l'Hôtel-Dieu n'est point aussi salubre que les Hôpitaux avec lesquels il est comparé.

La nécessité de transférer l'Hôtel-Dieu étant démontrée indispensable, les Commissaires examinent le projet de M. Poyet, qui propose de le placer dans l'isle des Cygnes: ce projet a été publié. Les Commissaires de l'Académie, en louant l'Auteur d'avoir attiré les regards du Roi & du Ministere sur un objet si utile, ne croyent pas de-

voir l'admettre, parce que M. Poyet met son Hôpital dans un endroit moins salubre que les lieux élevés, parce qu'il exigeroit pour le rendre praticable, une dépense étrangere à la construction de la maçon, comme des quais, des pilotis, des exhaussemens de sol, &c., parce qu'il seroit trop loin de plusieurs quartiers de Paris, & qu'il seroit difficile d'y transporter une partie des malades; enfin, parce que ne faisant qu'un Hôpital, il le rend trop grand, & qu'il auroit l'inconvénient de rassembler un trop grand nombre d'individus.

Les Auteurs du Rapport, après avoir réfléchi sur les moyens de secourir les pauvres malades, établissent les raisons qui nécessitent dans Paris un Hôpital où toute personne, sans distinction, puisse être reçue. Ils proposent de le partager en quatre de 1200 malades chacun & de les placer aux quatre extrémités de la ville; ils supposent

que les bâtimens de ces Hôpitaux seront composés d'un rez-de-chaussée & de deux étages, avec caves voûtées & greniers. Les Officiers occuperoient le second étages, les malades le premier, & le rez-de-chaussée, suffisamment élevé au-dessus du sol, seroit particuliérement réservé pour les convalescens. Les corps de bâtimens seroient isolés & paralleles, dirigés de l'est à l'oueſt; chaque malade seroit couché seul, chaque lit auroit trois pieds de large avec une ruelle de même largeur; on feroit les couchettes en fer, & on garniroit les lits de matelats de laine, &c. &c. On sent bien que les Commissaires, dans leur Rapport, n'ont pu donner qu'un plan général de construction d'Hôpital, & que s'ils en reçoivent les ordres du Roi, ils en donneront un plus détaillé, ou examineront avec soin ceux qu'on leur présentera.

Il restoit à examiner quelles sont

les ressources sur lesquelles on peut compter pour l'entretien & pour la construction des quatre Hôpitaux proposés. L'Hôtel-Dieu paroît avoir de revenu net 1022520 livres, ce qui fait environ 2801 livres à dépenser par jour ; en supposant que chaque malade coûte 20 sols, cet Hôpital peut en défrayer 2800, c'est-à-dire, beaucoup plus que le nombre moyen, qui est de 2500.

A l'égard des frais de construction, si, comme le conseillent les Commissaires de l'Académie, on a la sagesse de n'y mettre aucun luxe, si on ne forme pour les quatre Hôpitaux qu'une Boulangerie, qu'une Boucherie, qu'une Buanderie communes, si on met les fournitures de pain & de viande à l'entreprise, & même le blanchissage du linge, après l'avoir *échangé*, si on supprime tous les abus ; on trouvera une grande économie, un dédommagement

qui diminuera la dépense & l'empêchera d'être aussi considérable qu'on l'imagine. Il seroit plus économique encore de profiter des maisons déjà construites, ou au moins du terrain qui leur appartient ; tels sont l'Hôpital de Saint-Louis, entre les Fauxbourgs du Temple & Saint-Laurent, au nord de la ville, l'Hôpital de Santé ou de Sainte-Anne, près l'Observatoire, au sud, & le Couvent des Célestins. Il faudroit placer le quatrieme Hôpital vers l'Ecole Militaire. On réserveroit une partie de l'Hôtel-Dieu actuel, pour offrir un asyle au centre de Paris, à des blessés, à des malades qui ont besoin de secours prompts.

L'éloge le plus flatteur que nous puissions faire de cet intéressant Rapport, c'est de dire qu'il a tellement frappé l'esprit & touché le cœur du Roi, que par les ordres de Sa Majesté il a été publié un Prospectus de souscription

ſyntaxe de la Lan ue Celtique exiſtante. 3°. Une methode pour décompoſer les mots des autres langues & les réduire à des élémens primitifs, c'eſt-à-dire, à des monoſyllabes radicaux du Celtique. 4°. Un Vocabulaire & un Dictionnaire complet des radicaux monoſyllabiques & des mots compoſés de cette Langue, ſous chacun deſquels on a raſſemblé les altérations, les modifications, les extenſions de leur ſens propre ou figuré chez les différens Peuples.

D'après cet expoſé la Langue Celtique ou le Bas-Breton doit être regardée comme l'origine & le principe de toutes les autres Langues de l'Univers. Mais avons-nous dans cette Langue quelque Ouvrage écrit il y a trois à quatre mille ans, avant Moyſe par exemple, qui puiſſe nous ſervir de baſe? Un pareil Ouvrage nous conſtateroit ſon ancienne exiſtence, ſa nature, & ſerviroit à prou-

ve

ver que cette Langue Celtique n'a point été altérée jusqu'à présent. D'où viennent les Celtes ? C'est ce que nous ignorons encore, & nous n'avons que des conjectures à proposer sur ce sujet.

Dans les différentes révolutions auxquelles les Celtes ont été exposés, révolutions que nous ne connoissons point, puisque ce n'est que depuis les Romains que leur nom nous est parvenu ; dans ces révolutions, dis-je, est-il constant que ce Peuple, plus heureux que tous les autres, ait toujours conservé sa Langue dans sa pureté primitive, sans adopter des mots étrangers, soit de ses voisins, soit de ses vainqueurs ? On ne peut présenter une chaîne historique de l'état de ce Peuple.

Quoi qu'il en soit, M. le Brigant, à l'exemple de plusieurs autres Savans, se propose de rechercher dans cet Ouvrage quelle est la premiere Langue du monde, Lan-

gue qui a été l'origine de toutes les autres. Toutes ses observations tendent à soutenir que les mots propres à l'Hébreu, l'Arabe, le Syriaque, le Chaldéen, le Grec, le Latin, &c., sont formés de monosyllabes Celtiques, dont le son n'a pas toujours été altéré ou ne l'a été que foiblement, & qu'il ne s'agit que d'en saisir le rapprochement. Il applique le même procédé aux Langues Chinoise & Hanscrite, & à différentes Langues de l'Amérique.

Cette Langue primitive, la Langue Celtique selon l'Auteur, existe encore à l'extrémité de l'ancienne Armorique, & elle y est venue de proche en proche du fonds de l'Asie. Insensiblement elle s'est confinée dans quatre Diocèses de cette Province, & s'est entiérement perdue dans le reste, & encore dans ces quatre Diocèses, elle a reçu quelques altérations plus ou moins considérables, suivant les

relations ou les rapports que ces Peuples ont eues avec leurs voisins. Enfin elle existe plus pure que par-tout ailleurs à Pontrieux, petite ville située sur le bord de la mer. Elle est plus ou moins altérée dans les Dioceses de Treguier, de Léon, de Quimper & dans le pays de Galles. Ce sont ces altérations, ajoute l'Auteur, qui ont empêché les Savans de distinguer les mots primitifs d'avec les mots composés, ou ceux qui s'y sont introduits. M. le Brigant s'est donc attaché à décomposer toute la Langue Celtique, à n'en tirer que les racines des mots composés, sans emprunter le secours d'aucune autre Langue. Ensuite il a appliqué le son & la signification de ces racines Celtiques aux mots de toutes les autres Langues, & a trouvé le rapport de ces Langues avec le Celtique, ce qui ne pouvoit arriver autrement, sans cependant que dans l'origine ce

rapport soit fondé. En décomposant ainsi les mots, & en réduisant les sons à un petit nombre, il faudra multiplier les significations de ces sons, & alors il est impossible que le hasard n'en fasse trouver d'à peu près semblables dans les Langues actuelles, & on les trouve encore plus facilement en supprimant, retranchant à volonté des lettres. Ainsi en Chinois *thou* la *terre*, se retrouve en Celtique *thou ar*, ou *douar* que nous aimerions mieux regarder comme toutes ces Langues pour le comparer à une pareille phrase Celtique. Il a tellement rapproché les sons de l'Hébreu & du Celtique, qu'il n'y a personne qui ne conviennent d'abord que ces deux Langues n'en forment qu'une; mais il faudroit connoître & voir les retranchemens qu'il fait au Celtique pour produire cette conformité. Ce qu'il donne ici pour Celtique n'est point une phrase

qu'un Celte auroit entendue. mais des monosyllabes formés d'après des mots Celtiques dont on retranche à volonté toute lettre que l'on croit superflue.

Ve-hi or a ve-hi or, en Celtique.
Jeu or va ve-hi or, en Hébreu.
Flat lux & fuit lux.

En Arabe au lieu de *jehi* Hébreu, c'est *icou*, (naisse) que M. le Brigant fait répondre à une altération du mot *terra* Latin, que d'aller le chercher dans une antiquité que nous ne connoissons point. Le mot *niu* qui en Chinois signifie *femme femelle*, répond, suivant l'Auteur, au son Celtique *ni-aou*, qui mot à mot signifie *nous elle est*, c'est-à-dire, *elle est nous*. Il en est de ces sons comme d'une corde d'instrument qui plus ou moins tendue & touchée diversement, donne des sons différens.

C'est d'après de semblables procédés que M. le Brigant fait descendre du Celtique des idiomes in-

nombrables. On verra, dit-il, qu'ils sont tous composés de monosyllabes élémentaires fournis par cette Langue primordiale, que ces monosyllabes sont tous significatifs, qu'ils ont tous conservé leur son & leur signification, malgré les tortures que leur a fait subir l'action du tems & des climats. Mais il faut avouer que dans le dessein de les ramener à leur ancienne origine, il leur en fait souffrir encore de bien plus considérables.

Après quelques courtes observations sur les changemens d'une lettre en une autre, ce que l'on doit observer pour tirer les étymologies, principes justes, mais dont on abuse toujours, M. le Brigant examine les Langues Orientales, l'Hébreu, l'Arabe le Syriaque, le Chaldéen, le Persan, &c., & prend le verset de la Genese *Dieu dit que la lumiere se fasse, & la lumiere se fit*, qu'il présente dans

deux ſyllabes Celtiques *hi gan* (elle naiſſe); en Perſan *baſchal* (ſoit); en Celtique *beret* (ſoit.) Ici au lieu du mot lumiere, on emploie un mot qui ſignifie rougeur. Pour le Grec *phos*, lumiere, on prend le Celtique *feor* l'ouverture. Nous croyons pouvoir demander ſi un Celte ou un Breton entendroit les phraſes ou les mots que l'on ſuppoſe ici être Celtiques. Il y a apparence que non, parce que l'Auteur ne prend pas des mots, mais il les dépouille de pluſieurs lettres eſſentielles pour en faire des monoſyllabes. Il termine cet article par la véritable phraſe *ké al luhmeïrai ber t feaget a al luhmeïerai foé feã.* Sans aller chercher ce Celtique dans la plus haute antiquité, nous ne voyons ici que notre François corrompu, & nous croyons que ſur notre François même en ſuivant le procédé qu'on propoſe, nous pourrions parvenir à en faire une Langue primitive

qui auroit donné naissance à toutes les autres.

Nous ne nous arrêterons point sur les observations de l'Auteur concernant les traductions, ni sur les différences entre les synonimes apparens, après lesquelles il passe à la Langue Chinoise : un Savant avoit déjà entrepris de la ramener toute entiere à l'Hébreu, ici c'est au Celtique : comme cette Langue a très-peu de sons, il ne seroit pas difficile de la ramener au Grec, au Latin & au François, parce qu'on trouvera toujours que ces sons en petit nombre se rapprochent de quelques mots de ces Langues, moyennant quelques suppressions.

M. le Brigant trouve les mêmes rapports entre le Celtique & la Langue Hanscrite ou Samscretane ; & il le faut avouer, s'ils étoient tels qu'il les présente, il nous seroit inutile d'étudier les Langues, la connoissance du seul Celtique

nous suffiroit pour les entendre toutes. Il y a pour ainsi dire entre ces deux Langues moins de différence qu'entre notre François de deux de nos provinces.

L'Auteur étend ses recherches jusques sur les Langues de l'Amérique, & il en donne une suite de mots qu'il compare au Celtique. Par exemple, dans le Caraïbe il trouve celui de *nitibouri*, c'est à-dire, *mon poil, mes cheveux*, qu'il rapproche ainsi de plusieurs monosyllabes Celtiques dont il forme un mot qui est absolument le même; mais plus il ressemble, plus nous doutons du rapport: ce mot entier est ni-ti-bour-i, que l'Auteur traduit mot à mot, *eux la boure* (les cheveux), *couverture de nous.* Il fait la même opération sur un grand nombre de mots qui, ainsi présentés, paroissent être absolument les mêmes dans les deux Langues. Il en fait autant pour la Langue de

qui ont paru, tels sont surtout ceux de Jean Davies, du Pere Grégoire de Rostrenen, de D. Pelletier & de Bullet, qu'il trouve tous defectueux. Cette Langue devenant la source commune où toutes les autres ont puisé, suivant le sentiment de M. le Brigant, il devient nécessaire d'en donner un nouveau plus exact, où l'on trouve tous les radicaux Celtiques, avec leur signification propre & les sens figurés qu'ils ont reçus, afin qu'on puisse les appliquer aux mots d'une Langue étrangere. L'Auteur se flatte que d'après toutes ses recherches, le Public jouira enfin d'un Vocabulaire radical & d'un Dictionnaire exact & complet d'une Langue trop peu connue, & dont on n'avoit pas même entrevu l'utilité pour l'intelligence des Langues savantes, des Langues parlées, des Dialectes & même des Jargons.

L'Ouvrage entier sera composé

de deux volumes *in*-4°., chacun de 600 pages au moins, qui coûteront en feuilles, en papier & en caractere pareils à ceux du Prospectus, 24 liv.; en papier vélin, 48 liv. On paiera en souscrivant la moitié du prix, & l'autre moitié en recevant le premier volume. On commencera l'impression aussitôt qu'on aura reçu de quoi faire les frais de la moitié d'un volume. Il faut s'adresser, pour la souscription chez Barois l'aîné, quai des Augustins, qui délivrera une promesse signée de lui ou de rendre l'argent ou de fournir un exemplaire de l'Ouvrage. Ceux qui n'auront pas souscrit paieront chaque exemplaire 30 liv.; & en papier vélin 60 liv.

[*Extrait de M. de Guignes.*]

qui la pratiquent & quelques Ouvrages que l'on croit être de lui. Quant à Confucius, les Chinois modernes, & apres eux les Miſſionnaires, ont beaucoup écrit, mais l'abondance ici peut être embarraſſante quand on ne ſe propoſe que la recherche de la vérité. Les détails que les Chinois nous préſentent, & que les Miſſionnaires ont tranſcrits, n'ont pas tous l'authenticité convenable. On a débité à ſon ſujet beaucoup de fables d'autant plus difficiles à connoître qu'elles n'ont qu'un air de vraiſemblance, & nous n'avons encore que des idées très-imparfaites ſur l'état de la Chine du tems de ce Philoſophe Il ne reſte de lui que quelques petits Ouvrages tres-courts raſſemblés par ſes Diſciples & ſes Partiſans ; Ouvrages qui d'ailleurs ont été expoſés à des réviſions qui peuvent nuire à leur authenticité & à leur pureté.

Pour Mahomet nous avons tous

les secours nécessaires, l'Alcoran qui contient la Religion qu'il a enseignée, & une foule d'Ouvrages qui nous présentent l'Histoire du pays. Mais le débrouillement de ce chaos dans un livre qui, comme l'Alcoran, n'a ni suite ni ordre, où l'absurdité & le bon sens sont confondus & marchent l'un à côté de l'autre, a exigé un très-grand travail de la part de l'Auteur. M. Savaret a fait pour ces différentes parties des recherches immenses, il n'est point d'Ouvrage relatif à cet objet qu'il n'ait lu; son érudition est toujours accompagnée d'une sage critique, & son exactitude à citer ses autorités, met tout lecteur en état de les vérifier.

Il commence par Zoroastre & se demande si ce personnage a existé, s'il y en a eu plusieurs: il fait voir combien son Histoire est absurde, il présente tous les doutes en peu de mots pour venir à

ce qui concerne sa Religion. Il divise l'examen qu'il en fait en cinq parties ; 1°. ses Dogmes ; 2°. ses Loix Religieuses ; 3°. ses Loix Civiles ; 4°. ses Loix Morales ; 5°. ses Loix Criminelles.

On convient généralement que Zoroastre établit l'existence d'un Être Suprême sous la dépendance duquel il y avoit deux principes secondaires, l'un bon, l'autre mauvais, Ormusd & Ahrman ; ensuite une foule de Génies qui président à toutes les parties du monde. Si nous étions plus instruits de la haute antiquité, nous ne doutons point que M. Pastoret ne nous eut tracé l'état de la Religion qui existoit avant celle du nouveau Législateur, afin de nous faire connoître ce que ce dernier en a rejetté, ce qu'il y a ajouté, & ce qu'il a pu en adopter. Mais il ne nous reste point de monumens à cet égard. Tout ce que nous y voyons actuellement vient-il même

de Zoroaſtre ? Nous ſavons qu'il y a eu des réforme après lui, & peut-être confondons-nous la réforme avec les premiers dogmes.

Il ſeroit trop long d'entrer ici dans de plus grands détails, il faut avoir recours à l'Ouvrage où on les lira avec autant de plaiſir que d'utilité. Il nous ſuffit de dire que M. Paſtoret n'a négligé de rapporter aucune des Loix de Perſes, ſoit Religieuſes, ſoit Civiles, ſoit Morales.

Sur l'exiſtence & l'époque de Confucius, l'Hiſtoire ne préſente pas de difficultés comme ſur Zoroaſtre. Ce Philoſophe, ſuivant le ſentiment des Chinois, eſt né ou l'an 551 ou l'an 550 avant J. C., dans le Royaume *Lou*, qui faiſoit alors partie de la province de Chan-tong. Mais on éprouve plus d'embarras ſur les détails de ſa vie. De ſon tems il y avoit des Philoſophes dans la Chine : on leur reproche de s'être renfermés dans

leurs ſolitudes au lieu d'enſeigner la vertu au peuple ; nous pourrions ajouter ici que l'ayant trouvé ſi pervers, ils avoient jugé qu'ils ne pouvoient jamais le ramener au bien. Le mérite de Confucius eſt de n'avoir pas déſeſpéré, & il ne ceſſa pendant toute ſa vie d'enſeigner, malgré les perſecutions qu'il eut à eſſuyer. Mais il ne prêcha pas une nouvelle doctrine, les mœurs de ſon tems étoient mauvaises, & les Loix mal obſervées : il s'efforça donc de ramener aux mœurs & aux Loix anciennes. Quand on examine l'hiſtoire de tout ce qui ſe paſſa alors, on voit que ſes enſeignemens n'eurent pas tout le ſuccès qu'il eſpéroit ; long-tems après ſa mort on n'avoit pas encore adopté ſes maximes qui forment ce que nous appellons à préſent la Doctrine ou la Religion des Lettrés. Ainſi Confucius ne prêcha point une Religion pour le Peuple ; il

ne paroît pas même qu'il ait enſeigné une Religion particuliere. On ſuivoit toujours l'ancienne, & on doute que ces Lettrés admettent un Être Suprême. Il en eſt de même de l'immortalité de l'ame. Confucius n'enſeigna que la morale & les anciens uſages religieux qui s'étoient altérés inſenſiblement. Dans la Secte de *Laokiun* qui ſubſiſtoit avant lui, il s'étoit introduit des abus, outre le grand nombre de Divinités qu'on y admettoit, on ſe flattoit de pouvoir parvenir à l'immortalité par le moyen d'un certain breuvage; Confucius & ſes Diſciples ne furent pas à l'abri des erreurs de l'aſtrologie & des ſorts. Ses Commentaires ſur l'Yking, relativement à cet objet, ne lui feroient pas beaucoup d'honneur ici. M. Paſtoret avoue qu'il a de la peine à trouver dans ſes écrits des dogmes religieux; & quelques Savans y en apperçoivent

d'autres les conteſtent. Confucius n'a pas fait non plus de Lois, mais il eſt le reſtaurateur des anciennes, ſur leſquelles M. Paſtoret s'étend beaucoup, ainſi que ſur ſa morale.

Il n'en eſt pas de même de Mahomet, ce Légiſlateur des Arabes laiſſa un plan de Religion qui n'eſt qu'un mélange corrompu de l'ancienne Religion de l'Arabie, du Judaiſme & du Chriſtianiſme altérés par l'ignorance. Il donna des Loix à ſa Nation, ou plutôt il en promulgua & ce furent ſes ſucceſſeurs qui formerent ce corps de Légiſlation & un grand Empire. Le Livre qui renferme ſes dogmes & en même tems une foule d'abſurdités, eſt intitulé : *Al-coran*. M. Paſtoret donne un précis exact des Dogmes Religieux, des Loix Civiles & Morales renfermés dans cet Ouvrage. Quoique nous ayons pluſieurs Traités ſur ce ſujet, on verra avec plaiſir le tableau qu'il en trace.

C'eſt après toutes ces recherches qu'il vient à l'article eſſentiel, la comparaiſon de ces trois perſonnages. Il commence par examiner quel étoit l'état de la Perſe avant & dans le tems de Zoroaſtre ; il fait le même examen pour la Chine & l'Arabie à l'egard de Confucius & de Mahomet. Il finit par conclure que ſi Mahomet connut mieux que ſes prédéceſſeurs l'art d'enchaîner le peuple par des opinions religieuſes, d'approprier ſes dogmes au climat & aux beſoins naturels de l'homme, on ne peut ſe diſſimuler que Confucius n'ait développé avec beaucoup plus de ſageſſe & de profondeur les principes de la morale, & que Zoroaſtre ne mérite de leur être préféré comme Légiſlateur. Nous ſerions tentés de demander ſi l'on peut mettre en paralelle la morale de Confucius & celle de Mahomet, ſi dans l'établiſſement du Mahométiſme il y a

un ſi grand art de la part du Légiſlateur, & ſi Mahomet, qui étoit fort ignorant, n'a pas ſuivi les impulſions de ſon ame, ſans trop prévoir à quoi elles aboutiroient ? Il n'eſt certainement pas un Philoſophe, mais le ſens de ce terme eſt devenu ſi étendu, qu'on peut à préſent le lui donner.

M. Paſtoret compare entre eux ces trois perſonnages, 1°., comme fondateur de Religion c'eſt à Mahomet qu'il donne la ſupériorité. Il dit qu'il ne croit pas ſe tromper en lui attribuant la grande penſée de ſoumettre les hommes à une Religion univerſelle. 2°. Comme Légiſlateur c'eſt Zoroaſtre qui eſt ſupérieur. Confucius, en rapportant tout à l'autorité paternelle & à la piété filiale, oublie trop, dit-il, qu'il faut encore reſpecter les droits & la liberté des citoyens. Nous remarquons en effet que dans l'Orient cette autorité

rité paternelle cache le deſpotiſme le plus outré. Les Loix de Mahomet lui paroiſſent moins liées & moins méditées que celles de Zoroaſtre, elles n'étoient ſouvent que l'ouvrage des circonſtances ou de ſes paſſions.

3°. Enfin, comme Moraliſte c'eſt à Confucius que M. Paſtoret donne avec raiſon la ſupériorité ſur les deux autres, & Mahomet eſt inférieur à tous les deux. Il faut voir le développement de ce paralelle dans l'Ouvrage même, écrit avec ſageſſe, & plein d'une érudition tellement ménagée que tout lecteur peut le lire ſans peine, & s'inſtruire ſur un ſujet ſi difficile à traiter.

[*Extrait de M. de Guignes.*]

Zélie dans le Désert ; par Madame D. . . . A Londres, & se trouve à Paris, chez Belin, rue Saint-Jacques ; Desenne, au Palais Royal, & Royez, quai des Augustins, 1787. Deux volumes *in*-8°., l'un de 456 pages, l'autre de 331.

UN Roman ordinaire n'est qu'un Roman, mais un Roman moral qui, dirigé vers des objets utiles, a pour but de montrer de grandes ressources dans d'extrêmes besoins, de laisser de grandes espérances à l'infortune, de promettre de dignes récompenses à la bonté ; un Roman où ce que la vie solitaire a d'innocence & de pureté, ce que la société civile peut offrir de soins, de secours, de sentimens délicats & aimables, concourt à perfectionner la nature, à embellir l'humanité, un tel Roman ne peut être

indifférent à la Littérature, & le dédaigner ſeroit négliger un des moyens de devenir meilleur. Ici la ſenſibilité tourne au profit de la vertu, & ſi des foibleſſes ſe joignent aux qualités les plus précieuſes dans des perſonnages intéreſſans, ces foibleſſes, excuſées par les circonſtances, n'empêchent ces perſonnages ni d'être aimables, ni d'être eſtimables. Donnons une idée des événemens rapportés dans ce Roman, des reſſemblances qu'il peut avoir avec d'autres Romans connus, & des différences qui font que l'Auteur, en imitant ou en paroiſſant imiter, ne ceſſe point d'être original.

Mademoiſelle de Marsfeld, (c'eſt Zélie) fille d'un Anglois & d'une Françoiſe, eſt élevée à Paris chez Madame de Théadon, ſon aïeule maternelle; celle-ci veut veut marier Zélie avec M. de Théadore, ſon neveu, Zélie, par l'ordre de ſon pere, quitte Ma-

dame de Théadon pour se soustraire à ses persécutions & se rendre à Brest où son pere lui a donné rendez-vous, & où elle doit épouser M. d'Ermancour qu'elle aime & que son pere lui destine. Madame de Théadon arrive sur ses traces avec son neveu à Brest. Aussitôt après la célébration du mariage, M. de Marsfeld, sa fille & son gendre devoient s'embarquer pour Batavia, où des arrangemens de fortune les appelloient, Madame de Théadon & son neveu empêchent le mariage, & M. de Marsfeld averti qu'on sollicite un ordre du Roi pour retenir sa fille en France, sous prétexte qu'un pere protestant veut l'emmener dans des pays où sa foi sera en danger, prend le parti de précipiter son départ, & le mariage est remis à leur arrivée à Batavia. D'Ermancour part sans ce titre de mari qu'il avoit espéré d'obtenir avant le départ, mais il aime & il est aimé.

Zélie emmene avec elle une amie, une compagne plus malheureuse, car elle étoit orpheline & l'amour l'avoit rendue coupable. C'étoit Mademoiselle de Lizadie, autrement Nina, sur la foi d'un mariage secret, elle s'étoit rendue aux vœux du Lord Konisberg, son amant, que ses parens vouloient forcer à un autre mariage. Elle étoit grosse, elle va dans les Indes cacher sa honte. Les voyageurs font naufrage, la tempête les sépare, Zélie est jettée seule sur une côte inconnue & déserte; cette côte faisoit cependant partie d'une isle habitée & connue, l'isle de Sumatra; mais elle étoit séparée de la partie habitée de l'isle par un énorme rocher qui coupoit l'isle dans toute sa largeur, & qui étant absolument à pic ne pouvoit être franchi; ce rocher avoit été anciennement un volcan qui étoit alors éteint, & que les habitans placés de l'autre

côté du rocher, appelloient encore *la Montagne rouge*, & redoutoient comme un lieu funeſte, par un ſouvenir confus des flammes qu'il vomiſſoit autrefois, des tremblemens de terre & des bouleverſemens qu'il avoit occaſionnés. C'eſt dans ce déſert que Zélie eſt jettée, ſeule d'abord, ſans reſſource, ſans eſpérance, pleurant ſon pere, ſon amant, ſon amie, & renonçant preſqu'à la vie. Bientôt elle retrouve ſa chere Nina de Lizarie, & conçoit de plus grandes eſpérances. Cependant les voilà ſeules, ſéparées du monde entier, obligées de ſe ſuffire l'une à l'autre; c'eſt le fond de la ſituation connue de Robinſon, du moins depuis le moment où celui-ci a pour compagnon *Vendredi*; mais l'Auteur a ſenti avec goût deux choſes, l'une qu'en ſe rapprochant de Robinſon par la ſituation, il falloit s'en éloigner par les détails, & que la maniere dont Robinſon,

& après lui le Chevalier des Gaſtines dans le Roman intitulé : *l'Iſle inconnue*, retrouvent ſucceſſivement, à force de méditation & d'exercice, ſur-tout à force de beſoins, tous les arts néceſſaires dont ils avoient eu les premieres notions en Europe, étant un morceau de diſtinction dans ces deux Romans, c'étoit préciſément ce tableau, qu'il falloit éviter; l'autre que l'intérêt même de la vraiſemblance engageoit à l'éviter; en effet l'induſtrie déjà un peu merveilleuſe de Robinſon & du Chevalier des Gaſtines, eût été entiérement invraiſemblable chez deux jeunes filles élevées dans la molleſſe, dans l'ignorance des arts mécaniques, & accoutumées à toutes les délicateſſes des peuples civiliſés; il falloit abſolument les pourvoir des choſes néceſſaires, c'eſt ce qu'a fait Madame D..... Un François s'étoit enſeveli dans cette même retraite pour y pleurer

une femme qu'il avoit aimée & qu'il y avoit vu mourir. Ce François, lorsqu'il avoit été jetté sur cette côte, avoit conservé son navire à la faveur duquel il avoit fait venir de Batavia tous les ouvriers dont il avoit besoin, & s'étoit procuré toutes les commodités de la vie, après quoi, soit sensibilité, soit bizarrerie, résolu de rompre tout commerce avec les hommes il s'étoit défait de son vaisseau & avoit juré de ne sortir jamais de cet asyle : mais on voit toujours avec plaisir deux jeunes femmes jolies ; charmé de rencontrer celles-ci il les établit dans sa demeure & les met en possession de tout ce qui avoit été à l'usage de la femme qu'il avoit perdue. Nina de Lizadie mit au monde une fille qu'on appella Ninette, & qu'elle recommanda en mourant à Zélie. Le solitaire Mercourt (c'étoit son nom), resta seul pour la consoler de la perte

de son amie ; déjà malgré la fidélité qu'il avoit jurée aux mânes de celle qu'il avoit aimée, malgré son âge qui l'avoit fait regarder comme un second pere par Zelie & Nina, il devient amoureux de Zélie, ton secret commençoit à lui échapper & à devenir un nouvel embarras pour Zélie, lorsqu'il mourut, en comblant de bénéfictions Zelie & sa pupille. Voilà donc Zelie redevenue seule, & ne tenant plus à la vie que par cette enfant, qu'elle avoit juré à sa mere de ne point abandonner : au bout de quelques années elle retrouve M. d'Ermincour son amant, qui avoit été le témoin des derniers momens de M. de Marsfeld, pere de Zélie, & qui, conformément à ses dernieres volontés, avoit envoyé son corps à Batavia pour y être enterré. Voilà un changement considérable dans la situation de Zélie, & cette situation devient absolument la même que celle du Che-

valier des Gaſtines & d'Eléonore dans *l'Iſle inconnue*, lorſqu'ils ont trouvé le corps de M. d'Aliban, pere d'Eléonore, jetté ſur le rivage. Les événemens qui ſuivent ſont encore les mêmes : la longue réſiſtance que Zelie oppoſe aux vœux de ſon amant, la ſolemnité de leur mariage, tout cela eſt parfaitement ſemblable dans *Zélie* & dans *l'Iſle inconnue* ; mais ſi les faits ſont les mêmes, les pinceaux ſont différens, & ſans prétendre rien dire au déſavantage de M. Grivel, Auteur de *l'Iſle inconnue*, ouvrage intéreſſant que nous avons annoncé avec les éloges qui lui ſont dus, dans notre Journal de Mai 1784, page 283 de l'édition *in*-4°. Nous nous contenterons d'obſerver ici que Madame D.... a une maniere qui lui eſt propre, & qui par l'agrément des détails & la beauté des développemens, ajoute beaucoup à l'intérêt du fond. Elle fait même quelquefois à *l'Iſle*

inconnue, qu'elle paroît avoir imitée, des changemens qu'on peut regarder comme des corrections heureuses, avantage naturel de ceux qui écrivent après les autres. Par exemple, dans *l'Isle inconnue*, M. d'Aliban avoit toujours été contraire à l'union du Chevalier des Gastines avec Eléonore, & c'étoit à l'insçu & contre le gré de M. d'Aliban que le Chevalier se trouvoit sur le même vaisseau, de sorte que ce mariage solemnel, mais irrégulier, où les contractans furent en même tems les ministres, auroit été dans d'autres circonstances une espece de manque d'égards pour la mémoire du pere d'Eléonore ; ce qui est corrigé dans Zélie, puisque les amans, en s'épousant, ne font que remplir les vues de M. de Marsfeld. Cependant Ninette élevée sous les yeux de M. & Madame d'Ermancour, répondoit aux soins qu'ils prenoient pour son éducation. Parvenue à

l'âge des passions & des erreurs, & n'ayant que M. d'Ermancour à aimer, elle l'aimoit, à ce qu'elle croyoit d'une tendresse aussi pure qu'elle aimoit Zelie. Jérôme, un vieux domestique plein d'expérience & d'honnêteté, leur fit appercevoir à tous deux le danger de cette inclination. Depuis ce moment Ninette rêveuse, inquiéte, s'égaroit souvent dans la forêt, cherchant quelque issuë à travers le rocher, toujours occupée de ce qu'elle avoit entendu dire à M. & Madame d'Ermancour & au vieux domestique, d'un monde habité où elle pourroit trouver comme Madame d'Ermancour, quelqu'un qu'elle pût aimer sans inconvénient; elle se reprochoit l'innocente inclination qu'elle avoit eue pour M. d'Ermancour; elle prit enfin le parti de s'y soustraire entiérement, de quitter la seule maison qu'elle connût dans le monde & de s'exposer à tous les dangers

pour éviter le seul danger qui l'effrayoit. Elle écrit à Zelie une lettre tendre, contenant les adieux & les motifs de sa fuite. Son ame pure & vertueuse s'exagere la faute qu'elle n'a point commise, mais qu'elle craindroit de commettre. « Oui, dit-elle, je l'aime, ce » mortel charmant qui ne doit être » qu'a vous. Je ne crains plus de » l'avouer maintenant. Je n'en rou- » girai point en votre présence. Je » serai loin de vous quand vous » lirez cet écrit, . . . J'en aurois » fait un parjure, un traitre, s'il » avoit répondu aux sentimens » d'un cœur passionné, qui, dans » l'ignorance où j'étois, auroit pu » nous perdre tous deux. . . . Que » vous devez l'aimer vous, son » heureuse compagne ! ah ! aimez- » le bien, aimez le toujours ; il le » mérite. Pourquoi ne puis je plus » être témoin de cette union si » respectable ! Plaignez-moi, plai- » gnez-moi tous deux & aimez- » moi toujours.

Zulia elle eſt aimée du fils de la maiſon ; mais ces foibles rapports ſont détruits par une foule de circonſtances ; ils ont ſeulement le mérite de rappeller des ſouvenirs agréables, & de fournir des objets de comparaiſon.

On juge bien que c'eſt à Madame d'Ermancour que Ninette adreſſe ſes lettres, & comme elle n'eſt arrivée que par mille détours & pour ainſi dire miraculeuſement à la maiſon qu'elle habite, elle regarde comme impoſſible de retrouver la route du déſert, elle vit long-tems dans cette erreur, & il manque long-tems à ſon bonheur d'en pouvoir inſtruire ſes amis ; elle aime le jeune homme dont elle eſt aimée (M. Sping), & toute la famille déſire cette union, mais divers événemens la retardent. Sir George Harture, fils du Lord Harture qui ſe trouvoit alors avec ſon pere à Achem, devient amoureux d'elle, il ſe bat contre

M. Sping, ils se blessent l'un l'autre ; Milord Harture apprend que son fils s'est battu contre le jeune homme le plus honnête & le plus vertueux de la contrée, il étoit lui-même plein d'honneur & de vertu, il apprend que son fils a tort, il le condamne & vient faire des excuses & des réparations à cette intéressante famille où ce combat a répandu la douleur & l'effroi ; il voit Ninette, il croit l'avoir toujours vue, il est porté à traiter de fable tout ce qu'elle raconte de sa naissance & de son éducation au désert, il lui trouve en effet une ressemblance bien frappante pour lui, c'est celle de Nina de Lizadie, mere de Ninette. Ce Lord Harture n'est autre chose que le Lord Konisberg, l'amant de Nina, & qui se regardoit toujours comme son mari, malgré un autre mariage où ses parens l'avoient forcé & dont Sir Georges Harture est le fruit. Voilà donc

Ninette reconnue fille du Lord Harture & sœur de Sir Georges, & c'est elle qui à son tour, d'après nos institutions, fait grace à la famille Spring en s'unissant avec elle. Ce n'est pas tout. Ninette retrouve le pere de Madame d'Ermancour, M de Marsfeld, qu'on avoit cru mort & qui avoit repris ses sens dans le vaisseau qui le transportoit selon ses intentions à Batavia, & c'est encore une correction faite au Roman de *l'Isle inconnue*, où M. d'Aliban est réellement mort. Ninette retrouve encore tous les parens & amis de M. & de Madame d'Ermaucour, & sa bonne fortune dissipe tous les chagrins que son départ leur avoit causé; elle emploie tous ses soins à retrouver la route du desert; sur ses indications on parvient enfin jusqu'à la fente du rocher par où Ninette, malgré la délicatesse de sa taille, n'avoit pu passer qu'avec peine; on brise une partie

du rocher, on élargit le paſſage, on applanit la route, la communication s'établit avec le deſert, & dès que tous les perſonnages intéreſſans ſont retrouvés & réunis, tout s'achemine au dénouement & au bonheur.

Voilà les faits généraux, mais les faits tout nuds & dépouillés de l'intérêt que le développement & l'enchaînement de ces faits, & des ſentimens divers qu'ils font naître répandent ſur l'Ouvrage.

Les lecteurs qui ne liſent que pour critiquer, ne manqueront pas d'accuſer la plupart de ces faits d'invraiſemblance ; c'eſt une objection qu'on fait toujours, & qu'on peut toujours faire, car il n'exiſte peut-être pas un ſeul Ouvrage d'imagination où la parfaite vraiſemblance ſoit obſervée dans tous les points, & la plupart des lecteurs confondent les faits extraordinaires avec les faits invraiſemblables. Le grand problême de

goût à résoudre dans l'examen de tout Ouvrage est la proportion de l'invraisemblance, avec les beautés qui en résultent ; mais cette proportion n'a aucune mesure fixe & technique, on n'en est averti que par un tact sûr & un sentiment fin ; la plus petite invraisemblance possible produisant la plus grande beauté possible, seroit la perfection suprême ; mais c'est une perfection purement idéale ; quand les invraisemblances n'ont rien de choquant & qu'elles produisent un véritable interêt, on doit être content ; en général l'art de jouir des Ouvrages d'imagination est de se rendre très peu difficile sur la vraisemblance, & d'être très-sensible à l'intérêt, aux beautés, aux situations ; mais la plupart des lecteurs ne veulent & ne peuvent pas jouir, ils ne veulent que critiquer pour paroître habiles ; grande erreur ! c'est bien moins en remarquant ou en supposant des

défauts qu'on montre du goût, qu'en tentant les beautés dans toute leur étendue. Le fameux *qu'il mourût* de Corneille eſt acheté par deux invraiſemblances aſſez fortes que tout le monde peut appercevoir, l'une, qu'un Romain auſſi zélé que le vieil Horace, & bien moins pere que citoyen, puiſſe ne pas être témoin d'un combat auquel le ſort de Rome eſt attaché; l'autre que Julie, quand elle voit le jeune Horace fuir devant les trois Curiaces, n'attende pas l'événement final (ne fût-ce que pour voir ſi, comme le demande le vieil Horace, les Romains, dont cette fuite trahit les intérêts, lui donnent une retraite dans leurs rangs), & que cette femme s'empreſſe étourdiment de venir apporter une fauſſe nouvelle; cependant le *qu'il mourût* doit-il être moins admiré, parce qu'il eſt amené par ces deux fautes, & n'a-t-on pas raiſon de chercher plutôt l'excuſe du pere dans les

ſentimens de la nature, & celle de Julie dans une impatience aſſez ordinaire pour qu'on puiſſe la ſuppoſer ? Concluons donc que le défaut de vraiſemblance, & ſur-tout dans les faits d'un Roman, eſt une des moindres objections qu'on puiſſe faire contre l'Ouvrage, ſi d'ailleurs il a de l'intérêt. Mais on pourroit même ne pas convenir de l'invraiſemblance reprochée aux événemens de *Zélie dans le déſert*, & en liſant l'Ouvrage avec attention, on voit que l'Auteur a preſque toujours habilement préparé ſa juſtification ou ſon excuſe ; par exemple, quelques perſonnes ont trouvé que Ninette, élevée dans un déſert, eſt trop prompte à ſaiſir toutes les convenances & toutes les délicateſſes de la ſociété. L'objection paroît d'abord fondée, mais il faut ſe ſouvenir que Ninette n'a point été élevée par des ſauvages, que M. & Madame d'Ermancour ont dû lui parler d'autant plus de

la société, de ses institutions & de ses usages, que l'objet de leurs desirs & de leur espérance est que Ninette soit un jour tirée de son désert. Ninette n'en est même sortie qu'à dessein de chercher & de trouver ce monde, dont elle a l'imagination toute remplie, & qu'elle connoît beaucoup sans l'avoir vu; elle y porte d'ailleurs beaucoup d'esprit & de pénétration, elle n'a point, comme la Péruvienne, de préjugés nationaux ou religieux à opposer à ceux du pays où elle est jettée, & par toutes ces raisons la ressemblance entr'elle & la Péruvienne n'a pas dû être poussée plus loin, Ninette ne doit pas être dans la même ignorance des loix & des usages, elle doit seulement vérifier pour ainsi dire tout ce qu'elle a entendu dans le désert, sur ce qu'elle voit dans la société.

On peut objecter encore que Ninette ne rencontre dans le

monde que des êtres aimables & bienfaisans, & que nous ne sommes pas assez heureux pour que ce soit là la peinture fidele de la société. Il est vrai que Madame D... paroît se plaire sur-tout à peindre de belles ames; sans doute par des raisons de convenance & d'affinité; si elle annonce quelque caractere moins vertueux, ou elle le fait promptement disparoître, ou elle ne le montre que corrigé; mais il fut toujours permis de peindre une nature choisie & un peu embellie, telle qu'on la conçoit & qu'on la sent dans son cœur, telle qu'on la voit même, car si le vice est dans la société, la vertu y est aussi, & on peut supposer qu'un hasard rassemble ces êtres diperſés, ces ames qui ont besoin les unes des autres, & qui semblent faites pour s'attirer & se chercher; c'est du moins une fiction agréable; c'est consulter ou la nature, ou le goût de ce siecle que de lui présenter ainſi

ainſi excluſivement des caracteres honnêtes ; ſoit raiſon, ſoit délicateſſe outrée, on ſiffle aujourd'hui au Théâtre les Narciſſes & les Mathans ; on ſiffla Coucy dans *Adelaide du Gueſclin*, au moment où il paroît ſe charger d'un crime. Jean-Jacques Rouſſeau a dit quelque part qu'il ne concevoit pas le plaiſir que des Auteurs, d'ailleurs honnêtes, trouvoient à peindre de certains caracteres monſtrueux & odieux, auſſi, au lieu de cet abominable Levelace, nous a-t-il peint un jeune homme plein d'amour, d'honneur & de vertu, tel vraiſemblablement qu'il ſe voyoit lui-même ou qu'il vouloit qu'on le vît. Madame D.... paroît avoir adopté le même principe, & le lecteur s'en trouve bien ; on aime à ſe voir en ſi bonne compagnie, on s'y ſent à ſon aiſe, on y reſpire, on s'y nourrit de ſentimens tendres, on y verſe de douces larmes, on aime l'Auteur & l'Ouvrage.

Le ſtyle en général eſt naturel, élégant ſ, intéreſſant. Si Madame D.... écrivoit moins bien, nous nous bornerions à cet éloge, mais parce qu'elle eſt faite pour écrire mieux encore, il faut prendre la liberté de l'avertir de certaines fautes que les femmes, à talent égal, ou même ſupérieur, ne ſavent pas auſſi facilement éviter que les hommes, parce que les regles de la Grammaire & de la Syntaxe leur ſont moins familieres. Madame D.... écrit toujours : *« avant qu'il ne me répondit ; avant que nous n'ayons pû réuſſir ; avant que vous ne m'euſſiez appris ; avant qu'il ne fût enterré à Batavia ; avant qu'elle ne voie ſon pere, &c.* » Dans toutes ces phraſes la negation eſt de trop.

Avant qu'un jour plus grand vienne éclairer ces lieux.

Avant qu'un fils naiſſant eût raſſuré l'Etat.

Avant que tous les Grecs vous parlent par ma voix.

Avant que l'hymenée
Joigne à jamais nos cœurs & notre desti-
née, &c.

& non pas *ne vienne*, *n'eût rassuré*, *ne vous parlent*, *ne joigne*.

L'Auteur dit encore : *ce fut bien pire. C'étoit bien pire ;* il faut : *c'étoit bien pis*, *ce fut bien pis. Pire* ne s'employe qu'avec un substantif auquel il se rapporte; *un mal, un fléau, un inconvenient pire que le premier.*

« *Je préfererois ce misérable état, plutôt.* » *Préférer plutôt*, il y a du pléonasme dans l'emploi de ces deux mots.

L'Auteur se sert quelquefois de mots simples & naturels dont une délicatesse peut-être condamnable a proscrit l'usage, comme *mon cher papa.* Il est certain qu'il suffit aujourd'hui d'un de ces mots pour troubler l'effet d'un mouvement pathétique, d'une situation touchante, par conséquent on a intérêt de les éviter.

[*Extraits de M. Gaillard.*]

MÉMOIRE sur l'origine, l'imprescribilité, les caracteres distinctifs des différentes especes de Dîmes, & sur la présomption légale de l'origine Ecclésiastique de toutes les Dîmes tenues en fief. Par M. Lanjuinais, fils, Avocat au Parlement de Bretagne, & Docteur Régent en Droit Canon des Facultés de Rennes.

Il faut éclairer l'Histoire par les Loix, & les Loix par l'Histoire.
Esprit des Loix, Liv. 31, Chap. 32.

A Rennes, chez Mlles Vatar, Libraires; à Paris, chez Belin, Libraire, rue Saint-Jacques, 1786. Un volume *in*-8°. de 268 pag. Prix, 3 liv.

L'OUVRAGE que nous annonçons aujourd'hui, & dont nous allons donner une idée, est dans l'origine un Mémoire imprimé composé pour défendre les

droits de dîme que l'Abbaye de Bon repos réclame contre plus de vingt particuliers qui les lui disputent ; il paroît que cette affaire est pendante à la seconde Chambre des Enquêtes du Parlement de Bretagne. Nous nous garderons bien d'entrer dans la discussion de cette contestation, & quoi que le défenseur des Prieur & Religieux de l'Abbaye de Bon-repos nous paroisse avoir défendu ses cliens avec beaucoup de zele, d'autorités & de raison, nous croyons qu'il ne nous appartient pas de prévenir la décision d'un Tribunal respectable & de juger de la défense d'une partie, sur-tout sans sçavoir positivement les moyens bons ou mauvais que l'autre lui oppose.

Nous croyons qu'on pourra être étonné de voir publier sous la forme d'un Livre, un Memoire destiné à soutenir dans un proces les interêts d'une partie que l'on

défend comme Avocat devant un Tribunal, mais l'étonnement diminuera lorſqu'en mettant à part l'intérêt reſpectif des parties & la diſcuſſion de leurs objections reciproques, on verra pour ainſi dire dans le reſte un Traité très-util & tres-ſçavant des Dîmes en général, & en particulier des Dîmes Eccléſiaſtiques, de leur origine & de leurs prérogatives.

C'eſt ſous ce dernier point de vue que nous allons donner, non pas un extrait, mais une idée ſommaire de cet Ouvrage qui fait honneur à ſon Auteur, & que beaucoup d'Avocats & de Juges pourront conſulter avec fruit.

L'Auteur avance & établit fort ſolidement les quatre propoſitions ſuivantes :

1°. Que quelle que ſoit l'origine des Dîmes tenues en fief, la plus ancienne poſſeſſion de liberté n'eſt pas un moyen d'exemption pour les champs enclavés dans les Dîmeries.

2°. Les faits & les monumens de l'Hiſtoire ſuffiſent pour qu'on doive préſumer Eccléſiaſtiques dans leur principe toutes les Dîmes dont la nature profane ou laicale n'eſt pas clairement établie.

3°. Les Loix Eccléſiaſtiques & Civiles & la Juriſprudence des Arrêts préſument que toutes les Dîmes ſont Eccléſiaſtiques d'origine.

4°. Le gouvernement perpétuel des Dîmes de bon repos, juſtifié par titres depuis plus de quatre ſiecles, caractériſe des Dîmes originairement Eccléſiaſtiques.

Au commencement de la premiere propoſition, l'Auteur qui croit néceſſaire de définir les termes, dit qu'on appelle Dîmes *Eccléſiaſtiques* celles qui furent établies dans le principe afin de ſubvenir aux dépenſes du culte divin & au ſoulagement des pauvres, & qui ont encore cette diſtinction, en même tems qu'elles ſont poſſé-

dées sans charge de fief, & que toute espece de Dîme qui ne dérive pas des principes religieux, qui tire son origine de quelque institution civile s'appelle proprement Dîme *laïcale*, ou Dîme *profane*.

La partie de son Ouvrage où il établit la seconde proposition est très-étendue & pleine d'un nombre étonnant de citations d'Auteurs très-anciens, ce qui prouve que l'Auteur a fait, tant sur l'Histoire que sur les Loix & la Jurisprudence, les recherches les plus multipliées & les plus exactes, & qu'il y a beaucoup d'apparence que nous avons peu d'Auteurs qui ayent une connoissance plus exacte & plus approfondie de l'origine & de la nature des Dîmes, ainsi que des Loix Ecclésiastiques ou Civiles qui les concernent; ce qui feroit desirer que cet Auteur, après avoir défendu par cet Ouvrage les intérêts de ses clients, voulût bien

faire un Traité particulier des Dîmes & le donner au public qui lui ſçauroit gré d'avoir traité à fond une matiere auſſi importante, ſans la mêler avec la diſcuſſion d'intérêts particuliers qui ne peuvent que diſtraire de l'objet principal.

L'établiſſement de la troiſieme propoſition eſt encore fort étendue, & l'on y trouve beaucoup de principes, de citations & de recherches ſur les Dîmes; on peut la lire avec fruit.

A l'égard de la quatrieme elle ne contient autre choſe que la diſcuſſion du procès, les réponſes aux objections des parties adverſes & l'application des principes que l'Auteur a mis en avant dans les trois premieres parties, ainſi elle ne peut intéreſſer que ceux qui voudroient connoître la nature de la conteſtation entre les Religieux de Bon-repos & leurs adverſaires.

[*Extrait de M. Coqueley de Chauſſepierre.*]

Élémens d'Hiſtoire Naturelle & de Chymie ; ſeconde edition des Leçons élémentaires ſur ces deux Sciences publiées en 1782, par M. de Fourcroy, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, de l'Académie Royale des Sciences, de la Société Royale de Médecine, de la Société Royale d'Agriculture, Profeſſeur de Chymie au Jardin du Roi & à l'École Royale Vétérinaire, Censeur Royal, &c. A Paris, chez Cuchet, rue & Hôtel Serpente, 1786. Quatre volumes *in*-8°. d'environ 500 p. chacun. Prix, 24 liv. brochés, 28 liv. reliés.

NOUS annonçâmes en 1782 la premiere édition de cet Ouvrage avec les éloges qu'il méritoit ; mais les travaux de l'Auteur & les progres de la ſcience depuis cette époque en ont fait un Ouvrage nouveau. Ce n'eſt pas

ſeulement, dit M. de Fourcroy, « par le nombre des volumes, & par une répartition plus égale des matieres, que cette ſeconde édition differe de la premiere; le changement total d'un grand nombre d'articles, des additions multipliées à ceux dont on a laiſſé ſubſiſter le fond, & des détails beaucoup plus étendus ſur pluſieurs objets qui n'avoient été traités que très-ſuccinctement dans les Leçons Elémentaires publiées à la fin de 1781, en font un Ouvrage abſolument différent de ce qu'il étoit à cette époque. On a tâché ſur-tout de donner un état très-complet des connoiſſances actuelles, de faire reſſortir les faits principaux de tous ceux qui ne ſont pour ainſi dire qu'acceſſoires, de les lier tous par une méthode ſimple, & dont il eſt peut-être permis de ſe flatter qu'il n'exiſtoit point encore d'exemple; enfin, de préſenter un enſemble de la

Science Chimique, dans lequel on pût trouver également, & ce qui eſt fait, & ce qui reſte à faire. »

Cet avertiſſement finit ainſi : « quand à la nomenclature, j'ai cru devoir me borner à donner les noms adoptés par différens Chimiſtes. On trouvera dans le Chapitre XII de la ſection où je traite des ſels, tome II, page 317, une ſynonimie aſſez complette, & l'expoſé de la nomenclature de M. de Morveau, qui me paroît mériter la préférence. »

Le léger changement du titre de la nouvelle édition de l'Ouvrage de M. de Fourcroy, vient de ce qu'il y a ſubſtitué des chapitres aux leçons qui formoient les diviſions de ſa premiere édition. Parmi les changemens & les additions conſidérables qui diſtinguent celle-ci, on trouve à la fin une table alphabétique & en partie analytique.

M. de F. ayant ſuivi, dans cette ſeconde édition, pour l'ordre & la diſpoſition des matieres, la même méthode qu'il avoit adoptée dans la premiere ; nous n'entrerons dans aucun détail ſur la marche de l'Ouvrage, feu M. Macquer, notre illuſtre coopérateur, ayant traité cet objet avec le plus grand ſoin, dans des extraits fort étendus, (2e. vol. de Juin, & 1er. & 2e. vol. de Déc. 1782) nous nous bornerons donc à parler des principaux changemens de cette nouvelle édition. Les progrès immenſes que fait chaque jour la Chymie, ont fourni à M. de F. une multitude de faits nouveaux, qu'il a recueillis & décrits avec la ſagacité & la clarté dont il a donné tant de preuves, ſoit dans la premiere édition de l'Ouvrage dont nous nous occupons, ſoit dans ſes autres Ouvrages. Ces faits nouveaux, ont été trouvés & obſervé avec une pré-

cision & une exactitude que l'on ne connoissoit pas autrefois dans les expériences de Chymie, exactitude qui est en même tems un des moyens & une des preuves des progrès de cette science ; M. de Fourcroy en a déduit, soit des théories nouvelles & lumineuses, soit la confirmation de celles qu'il avoit déjà présentées, mais toujours avec une réserve & une bonne-foi qui accompagnent constamment chez lui la sagacité & la pénétration.

Les articles sur lesquels portent les principaux changemens qui caractérisent cette nouvelle édition sont le feu, & tout ce qui y a rapport, comme lumiere, chaleur, combustion, &c. ; l'air & les différens fluides élastiques ; les alkalis particuliérement l'alkali volatil ; les acides crayeux, nitreux, muriatique, acré, & plusieurs acides nouveaux dans les trois regnes ; la décomposition de l'eau ; la

diſſolution & calcination des métaux ; la formation des principes immédiats des végétaux, leurs altérations, & l'action du ſoleil ſur leurs feuilles ; enfin l'enſemble du regne animal, la formation, & l'altération ou putréfaction des matieres animales.

Indépendamment des changemens conſidérables que comportent ces articles, & quelques autres, à la place qu'ils occupent dans le corps de l'Ouvrage que nous annonçons ; l'Auteur ayant voulu faire jouir le public de la connoiſſance de ce que la Chymie avoit encore acquis pendant la durée de l'impreſſion de ſon livre, a fait imprimer au commencement du premier volume un diſcours préliminaire qui ſert en même tems d'introduction & de ſupplément à cet Ouvrage. Par une ſuite de l'eſprit méthodique & ingénieux de M. de F. ; il a ſu faire de ce ſupplément un traité extrême-

ment intéreſſant ſur la nature & les propriétés des fluides élaſtiques, qu'il a claſſés dans un ordre clair & précis, d'après des caracteres tranchans & faciles à ſaiſir, ainſi qu'à retenir.

La premiere diviſion préſente deux grands caracteres, formant deux claſſes principales, 1°. *les fluides élaſtiques ſervant à la reſpiration & à la combuſtion*; 2°. *les fluides élaſtiques qui ne peuvent ſervir ni à la reſpiration, ni a la combuſtion, ou les gaz proprement dits.* L'air pur, ou air vital; & l'air atmoſphérique, appartiennent ſeuls à la premiere claſſe. La ſeconde ſe ſous diviſe en trois genres: 1°. *les gaz qui n'ont point de caracteres ſalins*, ils renferment trois eſpeces différentes; la moſete, le gaz nitreux, & le gaz muriatique aéré, ou gaz marin déphlogiſtiqué; 2°. *les gas qui ſont de nature ſaline*, on en compte cinq eſpeces; le gaz acide crayeux, ou charbonneux,

ou *air fixe*; le gaz acide sulfureux; le gaz acide fluorique, ou gaz spathique; le gaz muriatique, & le gaz alkalin. 3°. *Les gaz inflammables*, ce dernier genre comprend six especes; le gas inflammable aqueux, ou gaz inflammable pur; le gaz hépatique; le gaz phosphoribue; le gaz inflammable mofétisé; le gaz inflammable crayeux, & le gaz inflammable charbonneux; ce qui forme 16 especes de flu des élastiques, dont 14 ne peuvent servir ni à la respiration, ni à la combustion. L'histoire de ces fluides est trop étendue, & liée à trop d'autres objets, tant dans ce discours que dans le reste de l'ouvrage, pour que nous puissions entreprendre d'en offrir même les principaux traits.

L'objet le plus important du discours préliminaire est de faire connoître l'influence des nouvelles découvertes sur tous les phénomenes de la Chymie, que M. de

F. réduit à 16 principaux, & sur chacun desquels il jette un coup-d'œil rapide, en indiquant ce qu'il y a de fait ou à faire relativement à ces phénomenes qu'il considere comme devant servir de base à toute la science Chymique. On trouve à peu près leur énumération dans celle que nous avons faite des articles les plus remarquables de la nouvelle edition que nous annonçons. Les nouveaux travaux sur les acides végétaux dus à M. Schéele, & si bien décrits dans l'Encyclopédie de M. de Morveau, sont expliqués & discutés de la maniere la plus satisfaisante dans le discours ou supplement dont nous nous occupons.

Après avoir indiqué les principaux points par lesquels cette seconde édition differe de la premiere, nous croyons devoir donner une idée de l'état actuel de la doctrine chymique, & des décou-

vertes brillantes de cette ſcience, en citant ici en abregé ce qui nous a paru de plus remarquable dans la théorie des 16 phénomenes auxquels M. de F. rapporte tous les faits de Chymie.

« I. *De la lumiere & de la chaleur, de la formation, du dégagement & de la fixation des fluides élaſtiques.* Les loix ſimples & uniformes par leſquelles la nature paroît opérer tous les phénomenes qu'elle nous préſente, ſemblent indiquer qu'il n'y a qu'un ſeul corps qu'on puiſſe regarder comme le feu. Auſſi beaucoup de Phyſiciens modernes regardent-ils la lumiere & la chaleur comme un ſeu fluide, comme le feu pur, mais dans deux états différens; il eſt lumiere lorſque les molécules raſſemblées & jouiſſant de toute leur attraction poſſible ſont lancées avec beaucoup de force; il eſt chaleur lorſque ces mêmes molécules diſperſées & diviſées,

ſe meuvent lentement & tendent à l'équilibre. Cependant on ne peut ſe diſſimuler que la lumiere ne produiſe ſouvent des effets fort différens de ceux de la chaleur, comme cela a lieu dans l'acide nitreux, l'acide muriatique aéré, les chaux métalliques & les feuilles des végétaux, qui donnent tous de l'air vital lorſqu'on les expoſe au ſoleil, tandis que la chaleur ſeule n'en dégage point. C'eſt ainſi que la lumiere des charbons qui traverſe les vaiſſeaux, change la nature des produits, comme je l'ai annoncé le premier dans mes leçons. Les Chymiſtes modernes admettent la chaleur comme un principe, & ils remarquent que tous les corps naturels en contiennent des quantités diverſes. Un des effets principaux de cette chaleur combinée dont tous les corps paroiſſent être ſuſceptible, de contenir des quantités différentes dans leurs différens

états, c'eſt de changer & de modifier cet état d'une maniere diverſe. Pour bien concevoir ce phénomene, il faut encore obſerver qu'il y a deux eſpeces de chaleur, ou plutôt que la chaleur elle même eſt en deux états différens dans toutes les ſubſtances naturelles, l'une qui eſt intimement combinée & qu'on appelle *chaleur latente*, parce qu'elle n'y eſt pas ſenſible, l'autre qui y eſt ſimplement diſſéminée. Celle-ci peut en être chaſſée par la ſeule preſſion ou par des moyens mécaniques; c'eſt ainſi que lorſqu'on frappe une barre de fer & qu'on rapproche ſes molécules par le choc, la chaleur s'en échappe, comme l'eau fort d'une éponge humide que l'on preſſe. La chaleur vraiment combinée ne ſort des corps que par de nouvelles combinaiſons chymiques. Toutes les matieres ſolides qui contiennent ces deux eſpeces de chaleur, peuvent pren-

dre une plus grande quantité de l'une & de l'autre ; celle qu'on y ajoute en écarte de plus en plus les molécules ; ſon premier effet eſt le ramolliſſement du corps ſolide ; ſon ſecond, à meſure qu'elle s'accumule, eſt la fuſion ou la liquéfaction ; ſon troiſieme, toujours lorſque ſa quantité augmente, eſt la fluidité élaſtique. »

« D'après ces détails il faut obſerver, 1°. que tout fluide élaſtique eſt un compoſé d'une bâſe plus ou moins ſolide, & de la matiere de la chaleur ; 2°. que chacune de ces bâſes exige plus ou moins de chaleur pour être fondue en état de vapeur ou de fluide élaſtique, & que c'eſt ſans doute en raiſon de ces propriétés que tous les fluides élaſtiques préſentent des differences dans leur peſanteur, leur reſſort, &c. »

« La matiere de la chaleur qui contribue à la formation des fluides élaſtiques permanens y eſt intime-

ment combinée ou *latente*, & elle ne devient ſenſible que lorſque ces corps perdent cette fluidité en ſe combinant avec d'autres ſubſtances. Ce phénomene tient à la loi générale que nous avons établie, que tous les corps qui prennent plus de denſité laiſſent exaler de la chaleur; ainſi, toutes les fois qu'un fluide aériforme ou qu'un gaz ſe combine de maniere à devenir liquide ou ſolide, il perd une grande partie de ſa matiere de la chaleur; & pour le faire paſſer à cet état de denſité, il faut lui préſenter un corps qui ait plus d'affinité avec ſa bâſe que celle-ci n'en a avec la chaleur; telle eſt en général la cauſe de la fixation des fluides élaſtiques; il faut obſerver encore que chaque corps contenant des quantités de chaleur différentes, ou ayant diverſes capacités de chaleur, la preſſion ou la combinaiſon en fait ſortir des dóſes fort différentes. Ainſi ce

phénomene doit être apprécié avec beaucoup d'exactitude dans les expériences de recherches. Il en eſt de même de la deſtruction apparente ou de *l'abſortion de la chaleur*, qu'on obſerve auſſi très-fréquemment dans les procédés chimiques. Elle tient toujours à l'augmentation du volume des corps, & à ce qu'ils prennent alors une plus grande capacité pour recevoir la matiere de la chaleur. »

« II. *La combuſtion.* On doit diſtinguer deux claſſes de combuſtions, celles qui ſe font à l'air, & celles qui ont lieu en apparence ſans le contact de l'air, mais dans des ſubſtances qui en contiennent. Les combuſtions opérées par le contact de l'air ſont, comme nous l'avons dit, des combinaiſons du corps *combuſtible avec la baſe* de l'air vital ou l'oxigine (1), à me-

(1) C'eſt la ſubſtance acidifiante inconnue, qui combinée avec la matiere du feu produit l'air vital.

ſure

ſure que ces combinaiſons ont l'eu, la matiere du feu ſe ſépare de l'oxigine, & paroît dans l'état de chaleur & de lumiere. Il y a des corps combuſtibles qui dégageant lentement le feu de l'air ne donnent que de la chaleur en brûlant; d'autres au contraire dégageant rapidement le feu produiſent de la lumiere. »

« La ſeconde claſſe de combuſtions s'opere ſouvent dans des vaiſſeaux fermés; elle conſiſte en général dans le paſſage de l'oxigine d'un corps déjà brûlé dans un corps qui ne l'eſt point; elle eſt fondée ſur les diverſes attractions électives de l'oxigine pour les différentes bâſes combuſtibles. Telle eſt la calcination des métaux par les acides, la réduction des chaux métalliques par le charbon, la combuſtion du ſoufre, du phoſphore, du charbon, &c., par l'acide nitreux, &c. &c. Dans tous ces cas l'oxigine paſſe d'un

corps dans un autre ; & comme il n'étoit point fondu en fluide élaſtique par le feu, ces combuſtions ſe font ſouvent ſans flamme. Ajoutons encore que dans les combuſtions tacites, pour ainſi dire, la propriété combuſtible n'eſt pas perdue, & renaît dans le corps qui perd ſon oxigine, tandis qu'elle ceſſe d'exiſter dans celui qui l'abſorbe. »

« III. *Les effets de la lumiere ſur les corps.* On ſavoit qu'elle coloroit les végétaux ; M. Schéele a vu que les rayons du ſoleil coloroient l'acide nitreux, la lune cornée, les précipités mercuriels, &c. Il eſt reconnu aujourd'hui que tous ces effets ſont accompagnés du dégagement d'une quantité plus ou moins conſidérable d'air vital ; la lumiere agit donc comme chaleur ſur ces corps, elle en ſépare l'oxigine qu'elle fond & qu'elle fait paſſer à l'état de fluide élaſtique. C'eſt ainſi qu'elle contribue à la

décompoſition de l'acide crayeux par les feuilles des végétaux ; cette décompoſition eſt opérée par une double affinité ; 1°. celle de la lumiere comme chaleur avec l'oxigine qui ſe dégage en air vital, &c. 2°. Celle des matieres végétales avec le principe charbonneux. C'eſt par le même méchaniſme que la lumiere favoriſe la décompoſition de l'eau par les mêmes organes des végétaux, & qu'elle contribue à la formation du principe huileux. »

« IV. *La formation de l'eau & ſa décompoſition* tiennent abſolument aux affinités de l'oxigine qui eſt un de ſes principes. Déjà l'on connoît le zinc, le fer, les huiles, le charbon, qui ont la propriété de ſéparer les principes de l'eau en abſorbant ſon oxigine, & en dégageant le gaz inflammable. L'extrême légereté de ce gaz explique pourquoi il faut une ſi haute température pour opérer tout à

moderne. On ſait qu'ils ſont tous formés d'une bâſe plus ou moins combuſtible unie à la bâſe de l'air; que cette derniere étant la même dans tous, elle eſt la cauſe de leur nature acide, & que leurs différences ne dépendent que de la ſubſtance combinée avec l'oxigine, & qui varie dans chacun. On connoît les bâſes des acides vitriolique, nitreux, crayeux, arſénical, phoſphorique, & on ſait qu'elles ſont formées par le ſoufre, la moſete, le charbon, l'arſenic, le phoſphore; mais il reſte à trouver celles des acides muriatiques, fluorique & boracin dans le regne minéral, & de la plupart des acides végétaux. Leur décompoſition a lieu toutes les fois qu'un corps combuſtible a plus d'affinité avec la bâſe de l'air que celle-ci n'en a avec l'autre principe de l'acide. »

« VIII. *La combinaiſon des acides avec les terres & les alkalis*, conſtitue l'hiſtoire des ſels neutres &

thèſes ingénieuſes qui n'ont point encore été démontrées par les faits. »

« VI. *La formation des alkalis fixes.* On doit ſoupçoner la moſete comme un principe de ces ſels ; peut être même pourroit-il être permis de regarder la bâſe de ce fluide élaſtique démontrée dans l'alkali volatil par M. Bertholet, comme le principe général des alkalis fixes & des terres alkalines, en un mot comme *l'alkaligine ;* les alkalis fixes ſont manifeſtement changés en alkali volatil dans la diſtillation des ſavons anciens & des ſels neutres tartareux & acéteux. Cette converſion paroît démontrer que les alkalis fixes contiennent de la moſete, qui ſe reportant ſur le gaz inflammable de l'huile forme l'alkali volatil. »

« VII. *La formation des acides & leur décompoſition*, eſt un des points les mieux connus & un des réſultats les plus utiles de la Chymie

ne fait point encore à quel composé donne naissance celle du diamant. Quant à celle des trois autres substances, elle se rapporte à l'histoire de l'eau & des acides vitriolique & crayeux. C'est à la plombagine existante dans le fer, le zinc & peut-être dans plusieurs autres métaux qu'il faut attribuer le gaz inflammable charbonneux que donnent ces métaux pendant leur dissolution par les acides vitriolique, muriatique & acéteux, & l'acide crayeux qu'on retire des mêmes métaux par leur détonation avec le nitre. »

« X. *La calcination & la réduction des métaux*, tient encore à l'histoire de l'air & de l'oxigine. On sait que la calcination des métaux est une combustion, qu'elle consiste dans l'union & la fixation de la bâse de l'air ; que les chaux métalliques sont des composés des métaux & d'oxigine ; qu'on ne réduit la plupart d'entr'elles qu'en

leur enlevant ce dernier par un corps qui a plus d'affinité avec lui, que n'en ont les ſubſtances métalliques ; que le charbon en abſorbant ainſi l'oxigine des chaux métalliques forme avec lui de l'acide crayeux ou charbonneux qui ſe dégage en grande quantité pendant leur réduction ; que l'oxigine tient avec des degrés de force très-différens aux diverſes matieres métalliques ; mais deux points très-importans qui ont été déterminés par les expériences des modernes, ſont 1°. que chaque métal abſorbe une quantité différente d'oxigine pour ſa ſaturation (ou calcination complette) ; 2°. que chacun d'eux peut être dans différens états de calcination, ou combiné avec des doſes diverſes d'oxigine depuis le commencement de la calcination juſqu'à ſa perfection. »

Entr'autres exemples que l'Auteur donne de ce dernier phénomene, on trouve que « le cuivre

qui commence à se calciner, ou qui est uni à la plus petite quantité possible d'oxigine est brun rougeâtre, tandis que sa chaux parfaite ou saturée d'oxigine est verte foncée. »

« XI. *La dissolution des métaux* dans les différens acides ; toute dissolution d'un metal dans un acide ne peut avoir lieu que ce métal ne soit d'abord calciné. »

« Les métaux sont calcinés par l'acide vitriolique, soit par l'acide lui-même, soit par l'eau qui l'étend. Dans le premier cas l'acide est décomposé, & il se dégage du gaz sulfureux ; dans le second, l'eau est décomposée, & il se dégage du gaz inflammable ; tel metal ne décompose que l'acide vitriolique sans toucher à l'eau, comme le mercure, le plomb, &c. ; ces métaux ne se brulent dans ce cas que lorsque l'acide vitriolique est très-concentré ; dans le second cas, ce métal a plus de force pour dé-

compoſer l'eau que pour décompoſer l'acide vitriolique, comme le zinc & le fer, & ces métaux ne ſe calcinent alors promptement que par l'acide étendu, parce que c'eſt en effet l'eau qui le calcine. La preuve de ce dernier fait, eſt que l'acide vitriolique reſte en entier, & qu'il n'y en a point du tout de decompoſé. L'obſervation exacte a appris que les chaux métalliques doivent être dans un degré marqué ou conſtant de combinaiſona vec l'oxigine, ou de calcination, pour ſe diſſoudre dans les acides. Les deux principes de l'acide nitreux adhérent très-foiblement l'un à l'autre; telle eſt la raiſon pour laquelle il a toujours été regardé comme le plus grand diſſolvant; telle eſt auſſi celle qui explique pourquoi l'eau n'eſt jamais décompoſée pendant l'action réciproque des métaux & de l'acide nitreux, & pourquoi cette action eſt rendue nulle par une

grande quantité d'eau ; ainſi les diſſolutions métalliques par l'acide nitreux, ne donnent jamais qu'une ſeule eſpece de fluide élaſtique, le gaz nitreux, mêlé quelquefois d'un peu de mofete, ſur-tout lorſque les métaux qu'on emploie ont une très-forte affinité pour s'unir à l'oxigine, & en abſorbent beaucoup. »

« L'acide muriatique ou marin n'agit ſur aucun métal qu'à l'aide de l'eau ; & comme il n'y a que peu de métaux qui agiſſent ſur l'eau, il n'y en a de même que peu d'immediatement ſolubles par l'acide muriatique ; auſſi pendant la diſſolution par cet acide ne ſe dégage-t-il jamais que du gaz inflammable. L'acide muriatique diſſout très-bien les chaux métalliques une fois formées, il les enleve même à pluſieurs autres acides, il les diſſout même ſaturé d'oxigine, ce que les autres acides ne peuvent faire. Les métaux ne doi-

vent point décompoſer l'acide craieux, puiſque le charbon qui eſt un des principes de cet acide a plus d'affinité avec l'oxigine, que celui-ci n'en a avec les métaux, comme le prouve la décompoſition des chaux métalliques par le principe charbonneux. »

« XII. On ne fait que commencer a concevoir *la formation des principes immédiats des végétaux*. Depuis les découvertes ſur les gaz, on a obſervé qu'ils croiſſent très-vîte dans l'air altéré & mêlé d'acide craieux, ainſi que dans le gaz inflammable. Nous avons déjà annoncé que les feuilles décompoſent l'eau & l'acide craieux ; elles abſorbent le gaz inflammable de la premiere, & le principe charbonneux du ſecond, en dégageant l'air pur de l'un & de l'autre ; elles paroiſſent auſſi abſorber la moſete. Ces phénomenes bien connus nous éclairent ſur la formation du charbon & ſur celle de l'huile, car on

ne peut douter que ce dernier principe ne ſoit formé de gaz inflammable fixé pour ainſi dire, puiſqu'il donne beaucoup d'eau pendant ſa combuſtion. »

« *La production, les différences & la décompoſition des acides végétaux.* « M. de Morveau diſtingue ces acides en deux claſſes ; ſavoir, ceux qui ſont tout formés dans les végétaux, & ceux dont ils ne contiennent que la bâſe, & qu'on produit en combinant cette bâſe avec l'oxigine pris dans différens corps etrangers, ou dans le végétal lui-meme par l'altération qu'on fait ſubir à ſes différens principes. Les acides végétaux tout formés, ſoit ceux qui ſont purs, ſoit ceux qui ſont maſques & en partie neutralités, ſont les produits d'une compoſition opérée par la végétation même d'une bâſe huileuſe avec l'oxigine. Ceux dont il n'exiſte que les baſes dans les végétaux, & que l'acide nitreux for-

me, ceux que la fermentation & la distillation développent doivent leur origine à la fixation de l'oxigine de l'eau, de l'acide nitreux, ou de l'atmosphere dans les bâses huileuses. »

« Depuis la découverte de tous ces acides végétaux due à M. Schéele, ce célebre Chymiste & M. Crell ont trouvé de l'analogie entre plusieurs d'entr'eux. M. Schéele qui avoit d'abord cru l'acide oxalin & l'acide saccharin très-différens l'un de l'autre, est parvenu à prouver que ce n'est qu'un seul & même acide. Le sel d'oseille, ou l'acide appellé oxalin, ne differe de l'acide saccharin que par la portion de potasse qu'il contient. Si l'on ajoute à ce fait très-important de l'analyse végétale, les belles expériences de M. Crell qui a retiré de l'acide tartareux de l'esprit-de vin, & qui a changé l'acide tartareux en vinaigre & en acide saccharin, & ce der-

nier en acide acéteux, on reconnoîtra que les acides ſaccharin ou oxalin, tartareux & acéteux ſont très-analogues les uns aux autres, qu'ils ſont formés d'une ſeule & même bâſe, & qu'ils ne different, lorſqu'ils ſont bien purs, que par la doſe d'oxigine que chacun d'eux contient. »

« XIV. *La fermentation ſpiritueuſe, la combuſtion & les combinaiſons de l'eſprit ardent.* La fermentation ſpiritueuſe, la formation ſimultanée de l'acide craieux & de l'eſprit ardent, la neceſſité de l'eau, & d'un principe ſucré pour l'établiſſement de cette fermentation, nous autoriſent à penſer que ce mouvement eſt produit par la décompoſition de l'eau. L'oxigine de ce liquide ſe porte ſur le charbon avec lequel il forme de l'acide craieux qui ſe dégage, & le gaz inflammable fixé dans la bâſe huileuſe qui, avec des quantités diverſes d'oxigine, forme les

acides tartareux, ſaccharin & acéteux, contitue l'eſprit ardent. Cette theorie explique pourquoi l'eſprit ardent donne tant d'eau dans ſa combuſtion, pourquoi on le change par les acides minéraux, en acide ſaccharin, acéteux, &c. »

« XV. *La formation des matieres animales.* La digeſtion paroît être une ſimple extraction ou diſſolution par le ſuc gaſtrique ; la fixation de la mofete eſt une des principales fonctions de l'organiſme ; elle paroît conſtituer, d'après les recherches de M Schéele, & ſurtout de M. Bertholet, la principale différence qui exiſte entre les matieres animales, & les ſubſtances végétales ; elle contribue à la formation de l'alkali volatil que ces ſubſtances donnent ſi abondamment dans la diſtillation, &c. De toutes les matieres animales, la partie fibreuſe eſt celle qui fournit le plus de mofete. »

L'étendue de cet article, & celle

de cet extrait nous force d'arrêter nos citations, quoiqu'aucun ſujet ne pût nous y engager d'avantage, par la quantité de choſes neuves & intéreſſantes qu'il préſente; nous indiquerons entr'autres, tout ce qui concerne l'acide phoſphorique & les phoſphates ou les combinaiſons avec les bâſes alkalines, déſignés autrefois ſous le nom général de ſels fibles, & dont la nature étoit inconnue au moins pour la plupart. En général l'article du regne animal offre un enſemble bien plus complet & plus étendu, dans cette nouvelle édition que dans la premiere; il eſt encore enrichi de quatre nouveaux tableaux d'hiſtoire-naturelle, ſur la claſſification générale des animaux & la diviſion des ſerpens, des poiſſons & des vers.

Le XVIe. & dernier phénomene eſt *la putréfaction*. C'eſt auſſi celui qui termine l'Ouvrage de M. de F.; après avoir rendu compte des

travaux qui ont été faits, & de l'état des connoissances jusqu'à nos jours sur cet objet, il expose les conditions & les phénomenes qui manifestent la putrefaction, & les différens degrés par où elle passe avant d'arriver à son dernier période ; & il conclud ainsi : « la cause de cette décomposition & la maniere dont elle s'opere n'ont point encore été trouvées ; mais les découvertes modernes répandent quelque jour sur ce point important. On entrevoit que l'eau qui favorise & fait naitre la putréfaction, est décomposée dans le mouvement intestin qui la constitue ; que son oxigine se porte sur la mofete & contribue à la formation de l'acide nitreux, qu'on trouve si fréquemment dans les matieres animales, & que son gaz inflammable uni à une portion de la même mofete, très-abondante dans ces matieres, produit l'alkali volatil qui se dégage. Le principe

huileux eſt celui qui ſe ſépare & qui ſe conſerve le plus long-tems ; le phoſphate calcaire, & le phoſphate de ſoude, uni à une portion du principe charbonneux & peut-être à un peu de matiere graiſſeuſe paroît conſtituer le réſidu en apparence terreux des matieres animales putréfiées. »

« Au reſte ces données générales ſuffiſent pour faire voir que la putréfaction ſépare & volatiliſe les principes des matieres animales, que la nature les réduit par la decompoſition lente des animaux morts à des ſubſtances plus ſimples deſtinées à entrer dans de nouvelles combinaiſons, & que c'eſt ainſi qu'elle parvient à ſon but, en changeant ſans ceſſe la forme & la nature des corps, qui ne font que paſſer continuellement d'un regne à l'autre. Ce que Becher a ſi bien rendu dans cet emblême philoſophique : *circulus æterni motus*, par

lequel il a exprimé la puiſſance toujours active de la nature. »

Nous finirons en avertiſſant de quelques fautes qui ſe ſont gliſſées dans l'impreſſion, & dont l'Auteur a déjà averti dans ſes Cours publics. Dans le Diſcours préliminaire, page *xl*, il eſt dit que la moſete eſt plus peſante que l'air, il faut lire *plus légere.*

Page *lxx*, lig. 18 & 19, qui ſe dégage de l'air vital, *liſez* qui ſe dégage en air vital.

Tome II, p. 181, il eſt dit que le vitriol calcaire décompoſe les nitres & les *muriates* à baſes alkalis fixes, &c.; c'eſt une mépriſe qui eſt d'ailleurs réparée dans le même volume page 189, où l'on annonce que le nitre calcaire décompoſe les vitriols alkalins, ce qui eſt vrai, & ce qui ne le ſeroit pas ſi la premiere aſſertion avoit lieu. Voyez d'ailleurs les doubles décompoſitions des ſels, ſecond vol. pag. 366, 367.

On voit par cet Extrait que le Livre de M. de Fourcroy contient toute la Chymie dans son dernier état de perfection, auquel il a contribué lui-même comme un des plus grands Chymistes que nous ayons.

[*Extrait de M. de la Lande.*]

SUITE de l'Eſſai d'une Nouvelle Méchanique des Mouvemens progreſſifs de l'Homme & des animaux. Par M. *de Barthez*, Chancelier de l'Univerſité de Médecine de Montpellier, Médecin Conſultant du Roi, Membre de l'Académie Royale des Sciences de Paris, de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres; des Académies de Berlin, de Stockholm, de Lauſanne, &c. (*Voyez le Journal des Savans du mois de Novembre 1783.*)

CINQUIEME MÉMOIRE,

DU NAGER.

JE diviſerai ce Mémoire en trois Sections. Je traiterai dans la premiere du Nager des Poiſſons: dans la ſeconde du Nager des Quadrupes: dans la troiſieme du Nager de l'Homme.

PREMIERE SECTION.

Du Nager des Poiſſons.

§ I. On a cru pendant long-tems, & quelques Naturaliſtes penſent encore (1) que les nageoires ſont les principaux inſtruments du mouvement progreſſif ou du Nager des poiſſons. Cette opinion n'eſt pas vraiſemblable. On pourroit ſeulement être porté à croire avec MM. Duhamel & Bonnet que les poiſſons ſe ſervent de leurs nageoires pour exécuter de petits mouvemens progreſſifs (2).

Mais Borelli a fort bien prouvé par le raiſonnement & l'expérience, que les nageoires ou ailerons du poiſſon n'operent point par

(1) Comme M. Blumenbach (*Handbuch der Natur-geſchichte, zweyte auſgabe*; *p.* 229.)

(2) M. Duhamel croit que le poiſſon déploye ſes nageoires, lorſqu'il les raleur

leur impulsion ſes mouvemens eſſentiels pour le Nager (3). Il a démontré (4) que l'inſtrument principal du Nager des poiſſons eſt leur queue.

II. Borelli compare le mouvement de la queue qui fait avancer le poiſſon, au mouvement d'un aviron placé à la pouppe d'une nacelle, & qui la fait avancer (5).

On ſait qu'une nacelle peut être mue aſſez vîte ſur l'eau en ligne directe, par le moyen d'un ſeul aviron placé à la pouppe, & agité alternativement de côté & d'autre. Le mouvement de la nacelle *en*

mene du côté de la queue, après les avoir porté vers la tête. (*Traité général des Pêches, ſeconde Partie, page* 12.) M. Bonnet eſt d'une opinion contraire. (*Contemplation de la Nature, Tome* 3, *pag.* 279.)

(3) *De Motu Animalium, Part.* I, *Prop.* 212.

(4) *Ibidem, Prop.* 213.

(5) *Prop.* 214.

avant eſt d'abord de côté ; mais ſa déclinaiſon eſt corrigée tout-à-coup, ſoit par un mouvement contraire de l'aviron, ſoit parce qu'il eſt retenu (après ſa premiere impulſion) dans la (même) ſituation oblique, & fait l'office de gouvernail.

Borelli dit qu'il en eſt de même dans le Nager du poiſſon, où la queue eſt d'abord fléchie latéralement & fortement recourbée vers la tête ; enſuite étendue ſoudainement, de maniere à fouetter avec beaucoup de vîteſſe l'eau qu'elle repouſſe *en arriere*, & ſur laquelle elle s'appuye : ce qui, dit-il, rend *néceſſaire* le mouvement du poiſſon *en avant*. Il ajoute que ce double mouvement de la queue eſt enſuite répété en ſens contraire ; ce qui doit faire avancer le poiſſon en ligne droite.

Mais cette comparaiſon de l'aviron de la nacelle & de la queue du poiſſon, ſouffre une difficulté

que Borelli n'a point apperçue, & à raiſon de laquelle on peut dire que le problême du Nager des poiſſons n'a point été réſout juſqu'ici.

III. L'aviron ne meut la nacelle *en avant*, que parce que le rameur imprime à l'extrémité de la partie intérieure de l'aviron (à laquelle il eſt appliqué), un mouvement qui pouſſe la nacelle *en avant*, en même tems que l'aviron pouſſe l'eau, & à proportion de ce que l'aviron trouve plus de réſiſtance dans ce fluide.

Mais ſi l'aviron étoit articulé par un bout avec le corps de la nacelle, & ſe mouvoit librement dans cette articulation, quoique y étant retenu par des cordages; quelle que fut la réſiſtance de l'eau, une puiſſance quelconque agiſſant directement ſur cet aviron, ne pourroit que lui imprimer un mouvement angulaire par rapport au corps de la nacelle. Si cette

puiſſance agiſſoit en contractant les cordages, elle donneroit à la nacelle & à l'aviron un mouvement angulaire & réciproque. Mais dans l'un & l'autre cas, une puiſſance quelconque n'opéreroit jamais un mouvement de la nacelle *en avant.*

La queue du poiſſon étant jointe par articulation avec le tronc de ſon corps, ne peut être comparée qu'à un aviron articulé avec le corps de la nacelle. Ainſi les muſcles moteurs de la queue, s'ils en operent ſimplement ou la flexion ou l'extenſion totale ; ne peuvent, quelle que ſoit la réſiſtance de l'eau, que faire mouvoir angulairement la queue autour de la partie inférieure du tronc ; ou bien qu'opérer réciproquement une petite rotation du tronc ſur la queue, ſans que ces muſcles puiſſent alors mouvoir le tronc en avant.

Ce n'eſt que faute d'avoir eu

des notions distinctes sur la méchanique des rames (1), que tous

(1) La véritable théorie du mouvement des rames me paroît n'avoir jamais été connue avant M. Lorgna, qui vient de publier sur ce sujet un très-bon Mémoire (*Memorie di Matematica e Fisica della Societa Italiana, Tomo II, Parte II, pag.* 457 *& suiv.*)

M. Lorgna est parti le premier de ce principe si simple : que la rame est un instrument interposé entre deux obstacles qui doivent être mûs en même tems dans des directions opposées, la force motrice étant appliquée à l'un des bouts de cet instrument.

Il suppose que ce bout est hors de la partie de l'instrument interposée entre les deux obstacles : & en effet il est clair que hors de cette supposition, quelque direction qu'on donnât à la force motrice, elle n'agiroit que dans cette direction sur l'un & l'autre des obstacles susdits.

M. Lorgna a trouvé qu'il y a un point fixe dans la partie de la rame extérieure au navire, qui est un centre spontané de mouvement ou de rotation pour tout le système ; centre autour duquel se ba-

ceux qui ont traité jusqu'à présent du Nager des poissons, & du Vol des oiseaux; ont cru avoir expliqué ces mouvemens progressifs, en disant simplement que dans ces mouvemens la queue du poisson & l'aîle de l'oiseau agissent comme des rames.

La queue ou extrémité du poisson qui nage, & l'aîle de l'oiseau qui vole, peuvent se comparer à une rame brisée en plusieurs parties, articulées en sens alternatif, lesquelles ayant été d'abord rapprochées, s'éloignent par des mouvemens angulaires; en même tems que le jeu total ou le mouvement composé de cette rame brisée (& de deux semblables rames placées de côté & d'autre du corps dans l'oiseau) fait avancer l'animal à

lancent l'action de la puissance, & les résistances du navire & de l'eau; & que ce point fixe est le centre commun de gravité de masses équivalentes aux résistances de l'eau & du navire.

l'aide de la réſtance de l'eau ou de l'air.

IV. Le Nager ou le mouvement progreſſif des poiſſons dépend ſans doute eſſentiellement de l'action de leur queue, qui eſt auſſi la partie la plus charnue de leur corps. Mais il ne peut être produit qu'autant que cette action de la queue s'exécute d'une maniere particuliere, que Borelli a décrite (1), & dont cependant il n'a pas connu l'effet pour l'impulſion progreſſive.

Dans le poiſſon qui ſe diſpoſe à nager, la queue eſt fléchie latéralement ſur la partie du tronc avec laquelle elle eſt articulée; & en même-tems elle forme une autre ſinuoſité qui ſe recourbe fortement en ſens contraire : par exemple, la queue ſe plie à droite, tandis que ſon extrémité ſe replie vers

(1) *Prop.* 214.

çoit ſon mouvement progreſſif de l'action de ſa queue, peut être plié diverſement dans ſa longueur, & avoir ſon tronc redreſſé ou abaiſſé en entier par les muſcles des articulations de l'épine : le jeu de ces muſcles s'appuyant ſur le centre de rotation par rapport auquel s'executent alors les mouvemens d'extenſion de la queue.

Ce jeu des articulations de l'épine qui ſe flechiſſent & ſe réfléchiſſent en haut & en bas, s'ob-

poiſſons peuvent faire varier leur peſanteur ſpecifique, & ſe ſoutenir à volonté dans des couches d'eau inégalement peſantes. Je ne dirai rien ſur le mechaniſme de cette veſſie, parce qu'on n'a point encore ſuffiſamment éclairci les faits qui y ſont relatifs. On ne peut propoſer ſur ce ſujet que des conjectures : par exemple que cette veſſie ſe dilate par le jeu de muſcles dont la maniere d'agir eſt analogue à celle des muſcles que Borelli a trouvé dans la tortue ſuppléer au diaphragme : que la veſſie natatoire qui dans pluſieurs eſpeces de poiſſons com-

ſerve (2) particulierement dans les poiſſons de forme plate, tels que la raye, la ſole, &c. (3).

Suivant que la queue agiſſant avec plus de force, donne un appui plus puiſſant aux muſcles extenſeurs & fléchiſſeurs de l'épine du tronc ; on voit que les mouvemens latéraux de la queue doivent ſe combiner plus ſenſiblement avec les mouvements qui lui ſont communiqués en haut & en bas.

Ainſi dans les poiſſons anguilliformes, les replis de la queue dont l'extenſion doit imprimer le mouvement progreſſif, affectent une ſituation plus ou moins contournée en ſpirale.

munique avec l'œſophage & l'eſtomac, en reçoit l'air qui s'eſt dégagé de l'eau battue dans les cornes de ces poiſſons, &c.

(2, Comme l'a vu Fabrice d'Aquapendente (*de Natatu*, *p. m.* 19.)

(3, Dont on peut lire avec Pline (*Lib. IX, Sect.* 37) que *ipſâ latitudine natant.*

Pendant que le jeu de la queue produit le Nager de l'anguille, comme des autres poiſſons ; pluſieurs parties du corps de l'anguille ſe fléchiſſent en ſens alternatif par des courbures qui ſe transforment ſoudainement en d'autres courbures oppoſées : & c'eſt ainſi que ſe multiplient les cauſes d'impulſion du corps de l'anguille, qui eſt d'ailleurs trop prolongé relativement à la foibleſſe de ſa queue. Le même méchanisme a lieu dans tous les poiſſons anguilliformes, & dans les ſerpents d'eau (1).

(1) Pline a dit (*Lib. X, Sect.* 37), d'après Ariſtote : *anguillæ & muræne flexuoſo corporum impulſu ita mari utuntur, ut ſerpentes terrâ.*

Les vrais ſerpents peuvent nager en ligne droite ſur la ſurface de l'eau. Le ſerpent à ſonnettes ſe meut ainſi ſur l'eau d'une vîteſſe extrême, & peut s'en élancer comme un trait. On voit par ce qui précede, comment le ſerpent avance

VII. Les nageoires sont en général des instrumens très propres à soutenir & à affermir le poisson sur la ligne d'eau dans laquelle doit se faire sa progression.

Les nageoires ventrales abdominales servent à assurer la position du poisson sur le ventre; qui ne lui seroit pas d'ailleurs la plus naturelle, parce que le centre de

alors, en battant l'eau par le jeu de sa queue doublement recourbée; pendant qu'il tient le reste de son corps (soutenu d'ailleurs à la surface de l'eau par sa legereté spécifique) dans une situation plus ou moins redressée, mais fixée par les muscles des articulations de l'épine. Le serpent sillonne ainsi la surface de l'eau, & d'autant plus profondément que son impulsion horizontale s'affoiblit: mais en refoulant l'eau devant lui, il se forme au bout de ce sillon un obstacle, qui lui aide à se relever sur la surface de l'eau par un nouveau jeu de sa queue; & à s'élancer en l'air, si la queue frappe l'eau assez fortement dans une direction plus ou moins inclinée à l'horizon.

gravité des poiſſons eſt placé dans le dos & au-deſſus de leur centre de grandeur. Borelli a fait cette remarque, & l'a confirmée par l'expérience (2). J'ajoute que les nageoires ventrales ſont plus fortes & plus multipliées, dans les poiſſons dont le corps eſt plus prolongé ; comme dans l'eſpadon, & dans le renard marin.

Les nageoires dorſales ou arêtes ſaillantes ſur le dos du poiſſon ſervent à lui faire tendre l'eau de maniere qu'il trouve moins de réſiſtance (3). On a obſervé en effet que le poiſſon redreſſe ces nageoires, quand il nage contre le courant.

(2) *Propos.* 213.

(3) Sous ce point de vue, ces nageoires ont une utilité analogue à celle des petites plumes ou ailerons, dont on s'eſt ſervi dans tous les tems pour empenner les flèches (qu'Homere appelle ailées, *pteroentes oiſtoi* : *Iliad. L. IV. v. 117. & alibi paſſim.*)

Les nageoires latérales par rapport au corps du poiſſon ſervent, dans leur expanſion, à modérer le mouvement qui a déjà été imprimé; de même qu'on retarde le mouvement qui a été imprimé au navire en appuyant les pales des rames ſur la ſurface de l'eau (1).

Les efforts que le poiſſon fait pour étendre & appuyer les nageoires latérales correſpondantes de l'un & de l'autre côté de ſon corps, ſont égaux quand il ſe meut dans une eau tranquille : mais quand il a un courant à vaincre, il fait un plus grand effort dans les nageoires du côté oppoſé à celui d'où vient le courant. Ces mouvemens ſymmétriques ſe combinent ſans doute le plus ſouvent, de manière à ſoutenir le corps du poiſſon dans la direction qui lui eſt primitivement imprimée. Ils font alors que les deux moitiés du

(1) Borelli l. c. *Prop.* 212.

l'effort néceſſaire pour le ſaut ou le galop. Il peut par le ſeul effort des jambes de derriere, faire tourner ſon corps autour de ſes appuis, ou le culbuter. Mais il ne peut avoir de mouvement progreſſif, ou qui le déplace, quand il ſe meut ſur un plan fixe; qu'autant qu'il éleve ſucceſſivement les jambes de derriere, & celles de devant.

Dans l'eau au contraire, la ſeule action des jambes poſtérieures ſuffit pour déplacer en entier le corps du quadrupede, dans le même tems que l'eau échappe à l'impulſion de ces jambes, dont l'extenſion a été prolongée autant que poſſible: & il peut ſuffire que le quadrupede releve & etende les jambes de derriere alternativement, auſſi ſouvent qu'il eſt néceſſaire pour commencer de nouveaux efforts qui continuent le Nager.

L'extenſion variée des articulations du col & de l'épine du dos

pourroit soutenir sans doute dans le Nager, le corps lancé en haut & en avant par les efforts des jambes postérieures du quadrupede ; surtout si ces efforts étoient fréquemment répétés. Mais ce mouvement en haut & en avant, qu'imprime au tronc du quadrupede le jeu des jambes de derriere, est beaucoup plus avantageusement continué & secondé par l'impulsion analogue que fait sur le tronc le mouvement alternatif des jambes de devant. Telle est la raison de ce qu'on observe ; que dans le Nager du quadrupede, les mouvemens alternatifs de ses quatre jambes se succedent (1) de maniere que l'élévation d'une des jambes postérieures est simultanée avec l'abaissement de la jambe antérieure opposée en diagonale.

IX. Dans le Nager, les muscles

(1) De même que dans son pas ordinaire : *V. III. Mc... Art. I.*

& à le rapprocher de cette jambe. Ces muscles agissant d'un seul côté, n'imprimeroient au tronc qu'un mouvement angulaire ; mais lorsque ces muscles agissent des deux côtés, les mouvemens angulaires se combinent dans une direction moyenne suivant laquelle le tronc est poussé en avant.

On voit quelle est la véritable méchanique des mouvemens du quadrupede en haut & en avant, qui ont lieu dans le Nager ; & qui ne peuvent être produits (comme on l'a pensé jusqu'à présent) parce que l'eau *réagit* & *refoule*. Cette *réaction* n'a pas même cette légère vraisemblance qui fait qu'on attribue à la réaction du ressort de l'air, le mouvement progressif des oiseaux dans le Vol ; puisque l'eau étant sous forme liquide n'a point d'élasticité.

X. Les quadrupedes amphibies (comme les grenouilles, les crocodiles, &c.) ont évidemment

pour nager beaucoup plus d'avantages que n'ont les autres quadrupedes. Outre que les doigts de leurs jambes de derriere (1) sont unis par des membranes qui augmentent utilement la réſiſtance de l'eau, leurs extrémités inférieures ont beaucoup plus de jeu, de force & d'étendue. Mais d'ailleurs, par une ſuite de la poſition de leurs articulations avec les os du baſſin, ces extrémités ſont habituellement ſituées dans un plan très peu incliné ſur celui du tronc. C'eſt pourquoi l'impulſion donnée au tronc par l'extenſion de ces extrémités, s'affoiblit beaucoup moins en ſe décompoſant, que dans les autres quadrupedes; & elle eſt preſque entierement dirigée ſuivant la ligne de progreſſion que le tronc doit ſuivre.

(1) De même que les doigts des pieds des oiſeaux aquatiques, qui ont été dits *palmipedes*.

TROISIEME SECTION.

Du Nager de l'Homme.

XI. Le Nager de l'homme eſt produit par une ſuite de mouvemens de ſes bras & de ſes jambes, qui pouſſent & relevent ſon corps avec une force ſupérieure à celle qu'a l'excès de ſa peſanteur ſpécifique, qui tend à le déprimer dans l'eau.

Dans le Nager le plus ordinaire de l'homme, chaque jambe qui avoit plongé vers le fond de l'eau, eſt d'abord retirée vers le tronc : elle eſt enſuite étendue ſur la ſurface de l'eau, & portée en arriere par la contraction ſimultanée des extenſeurs du femur & du genou, & des releveurs du talon. Ces muſcles exercent dans les articulations alternatives qu'ils étendent,

une

une action réciproque qui pouſſe l'eau en arrière & le tronc en avant. Cette même action doit auſſi pouſſer le tronc en haut, à proportion que la jambe dans ſon extenſion ſe trouve être inclinée ſous la ſurface de l'eau.

En même tems que ce mouvement des jambes lance le corps en avant, il ſe fait une extenſion de la colomne vertebrale qui étoit d'abord un peu arquée; & cette extenſion ajoute à la force de l'élancement.

Ainſi le corps de l'homme, qui n'a qu'un leger excès de peſanteur ſpécifique ſur un volume d'eau égal au ſien, paſſe ſur la ſurface de l'eau avec un mouvement rapide plus ou moins oblique; & doit y former un ſillon, dont la réſiſtance toujours croiſſante ſert encore à le relever au-deſſus de l'eau par l'effet de l'impulſion déjà reçue.

Dans le Nager le plus ordinaire

de l'homme, les bras ſont d'abord portés en avant du corps, principalement par l'action de leurs muſcles deltoïdes. Ils ſont enſuite portés en arrière & en bas, ſurtout par l'action des muſcles grands dorſaux & grands pectoraux, en même tems qu'ils ſont plus ou moins étendus, ſurtout par le jeu des extenſeurs des coudes. Les mains ſont auſſi alors communément tournées vers le fond de l'eau, par l'action de leurs muſcles pronateurs.

Lorſque le nageur porte ſes bras en avant, il les tient ordinairement un peu pliés; ce qui lui donne pluſieurs avantages. En effet, ſi alors le levier du bras n'étoit pas ainſi coudé, mais étoit prolongé en ligne droite; les muſcles abducteurs & rétracteurs de l'humerus auroient trop d'effort à faire pour le ramener en bas & en arriere: ce qui empêcheroit que le Nager ne pût être longtems

continué. D'ailleurs, ces muſcles ne ſeroient pas aidés par le concours d'action des muſcles extenſeurs du coude, qui aident à l'impulſion du corps en avant, &c.

Il eſt facile de voir que par leur action réciproque, qui eſt d'autant plus grande que l'eau fait plus de réſiſtance à la main & au bras qui la pouſſent ; les muſcles grand dorſal & grand pectoral font mouvoir le thorax ou le tronc du corps du côté & autour de la partie ſupérieure du bras, qu'ils retirent en bas & en arrière. Ce mouvement ne ſeroit qu'angulaire, étant produit d'un ſeul côté : mais ces mouvemens produits par les muſcles des deux bras, ſe combinent en un mouvement moyen par lequel le corps eſt pouſſé en haut & en avant. Les muſcles extenſeurs des coudes qui agiſſent dans le même tems, concourent par une combinaiſon ſemblable des mouvemens qu'ils impriment, à

porter le tronc en haut & en avant (1).

XII. C'eſt par le jeu divers du muſcle extenſeur du coude, dont l'action ſe combine avec celle du muſcle grand pectoral, ou avec celle du deltoide ; que le nageur peut attirer, ou repouſſer ſon

(1) On voit que dans le Nager de l'homme, les muſcles grands pectoraux repetent ſans ceſſe leurs efforts, & doivent être principalement affectés. Telle eſt la cauſe d'une laſſitude particuliere qui ſe fait reſſentir dans ces muſcles, (outre la fatigue générale) après qu'on a nagé long-tems & péniblement.

Il y a lieu de ſoupçonner auſſi que l'habitude du Nager peut, par la meme raiſon, occaſionner un développement plus parfait de cette partie de la poitrine. C'eſt peut-être d'après une ſemblable obſervation, qu'Homere attribue à Neptune entre les Dieux, la forme la plus avantageuſe du devant de la poitrine (*Iliad. Lib. II, v.* 479 ; ou il dit qu'Agamemnon reſſembloit par là à Neptune ; comme à Mars par la ceinture (ce qu'on a mal traduit *balteo*)).

corps, vers l'un ou l'autre côté.

On peut expliquer par ces combinaisons, comment le corps est attiré du côté droit, lorsque le bras droit s'étend en s'approchant du plan vertical qui passe par la longueur du corps : & comment il est repoussé vers le côté gauche, lorsque le bras droit s'étend en s'éloignant du même plan vertical. De plus le nageur qui veut tourner, par exemple sur la droite, attire de ce côté-là vers son corps, l'eau qu'il ramasse de la main droite; & en augmentant par ce moyen la résistance relative de l'eau, il ajoute à l'action réciproque des muscles qui doit lui donner l'impulsion qu'il desire (1).

Dans la maniere de nager qu'on a comparée au ramper; on attire

(1) Il est facile d'expliquer les procédés analogues qui ont lieu dans toutes les différentes manieres que les Nageurs emploient pour se tourner dans l'eau, soit avec les mains, soit avec les piés.

vers la poitrine les eaux qui précedent, avec les bras qu'on a étendus le plus poſſible; & avec les mains, dont les doigts ſont joints, & dont les paumes recourbées ſont tournées vers le fond de l'eau (1). On voit que le corps eſt tiré alors en avant par un plus grand effort des muſcles pectoraux & dorſaux; dont l'action réciproque eſt rendue plus puiſſante, à raiſon d'une plus grande réſiſtance que l'eau qu'on ramaſſe, oppoſe aux bras fort allongés, & aux mains voutées vers le fonds L'eſpace dont le corps avance par ce mouvement, ſe joint à celui qu'il parcourt enſuite par une nouvelle impulſion que lui donnent les pieds jettés en arriere (2).

(1) Voyez Thevenot, *Art de Nager*, *page* 32.

(2) Cela peut être éclairci auſſi bien que ce qui a été dit dans la Section précedente, par l'utilité des mouvemens différens qu'ont les jambes de devant &

On peut obſerver comme un fait analogue : que lorſqu'on nage en tenant une jambe élevée, les mains embraſſent & ramaſſent des deux côtés du corps, les eaux ſur leſquelles elles s'appuyent. Les maſſes d'eau qu'elles tranſportent alors, ſe rencontrent & ſe ſoutiennent mutuellement : ce qui doit augmenter relativement la réſiſtance de l'eau, & par conſéquent la force des bras qui agiſſent ſeuls pour produire le mouvement progreſſif.

XIII. En général, on recommande beaucoup dans l'Art de nager, de

celles de derriere dans un quadrupede qui nage ; par le paſſage ſuivant de *l'Art de Nager* de Thevenot (*page* 24). On y enſeigne que pour nager comme les chiens, il faut élever & abaiſſer un peu chaque main l'une après l'autre, & en faire de même des pieds, avec cette différence qu'il faut (en rapprochant les bras de la poitrine) attirer des mains l'eau vers ſoi, & au contraire la repouſſer des pieds.

ne pas en exécuter les mouvemens avec trop de précipitation. Ce conſeil eſt fondé ſur l'expérience, qui tient à pluſieurs cauſes ſenſibles.

Ainſi par exemple, ſi on étend les bras, & les porte en avant d'un mouvement trop bruſque ; l'eau qu'ils écartent très rapidement, ne ſe réunit point aſſez vîte pour ne pas ſouffrir audevant du nageur une dépreſſion momentanée ; où le corps, preſſé d'ailleurs de tous côtés, eſt déterminé à ſe jetter avec un mouvement qui accélere la chute produite par ſa peſanteur relative.

Si en nageant, on ramene trop vîte les bras vers la poitrine ; le corps eſt d'autant plus diſpoſé à tomber au fonds, parce qu'il ſe trouve plus ramaſſé, ou ſoutenu par une moindre ſurface d'eau.

Mais un principe général par lequel il me ſemble qu'on doit expliquer le danger des mouve-

mens *très rapides* des mains & des pieds dans le Nager ; eſt que ces extrémités ne peuvent alors raſſembler ou pouſſer à chaque inſtant une maſſe d'eau auſſi réſiſtante, & auſſi conſidérable que dans un mouvement *moins vîte :* & par conſéquent, que l'eau leur réſiſte moins qu'il ne ſeroit néceſſaire pour la ſuſtentation de l'homme & pour ſon mouvemént progreſſif (1).

XVI. Dans plusieurs manieres de nager, l'homme tient ſa poitrine dilatée avec effort, pour diminuer la peſanteur ſpécifique de ſon corps. Il tient alors la glotte ferlaée, en même tems qu'il fait ou

(1) Il me paroît que dans la théorie de la réſiſtance des fluides, il faut néceſſairement faire entrer cet élément qu'on n'a point indiqué juſqu'ici ; de la maſſe du fluide que tranſporte en avant ſans la diviſer, tout corps qui ſe meut dans ce fluide ; maſſe qui doit être différente, ſuivant la vîteſſe & la ſurface données de ce corps.

laiſſe agir plus ou moins fortement les puiſſances qui doivent produire l'expiration (1).

On tient ainſi la poitrine enflée & élevée ſur l'eau ; lorſqu'étant couché ſur le dos, on nage à reculons, en retirant les jambes, & les étendant enſuite pour repouſſer l'eau alternativement des deux côtés : comme auſſi lorſqu'étant dans la même poſture, on nage en avant. Dans ce dernier cas, on éleve les jambes l'une après l'autre, & on les retire fortement vers les jarrets, pour les faire retomber comme ſuſpendues dans l'eau. Ainſi la cuiſſe & le tronc

(1) Lorſque la poitrine eſt enflée, la partie du dos qui eſt entre les épaules en devient concave & enfoncée en dedans. C'eſt l'effet de l'extenſion des vertebres dorſales portée au dernier degré ; comme elle doit l'être afin que les côtes dans leurs articulations avec ces vertebres, ayent la fixité & la poſition convenables ut la plus grande dilatation poſſible la poitrine en tout ſens.

étant soutenus sur l'eau, les fléchisseurs du genou les attirent en avant ; par la réciprocité de leur action, que détermine la résistance de l'eau à cet abaissement des jambes.

Il faut bien élever la poitrine, & la tenir enflée le plus qu'il est possible, lorsqu'on veut nager sur le dos en tenant les mains élevées toutes droites : car si la poitrine reste alors resserrée, le corps va au fonds de l'eau. Les bras étant ainsi redressés, prolongent le levier que forme le corps du nageur ; & qui doit être soulevé par les muscles extenseurs des genoux & autres : & l'effort de ces muscles devient insuffisant, si le poids relatif du corps n'est extrêmement diminué par la forte dilatation de la poitrine.

Il paroît inutile de s'étendre sur les autres procédés qu'embrasse l'Art de Nager, & qui peuvent s'expliquer facilement par les mêmes principes. *Plurima superfunt*

quæ possim loqui, sed parco sciens. (Phædr.)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE.

DE LA MARTINIQUE.

Recherches sur la constitution des Naturels de Saint-Domingue, sur leurs Arts, leur Industrie, & leurs moyens de subsistance; par M. Arthaud, Docteur en Médecine, Président du Cercle des Philadelphes au Cap François, &c. De l'Imprimerie Royale du Cap, 1786. 13 pag. in-4°.

L'Auteur, dans ce Mémoire, examine l'état où étoient les Indiens lors de la Découverte de l'Amérique. Il fait voir qu'ils ne devoient & ne pouvoient avoir l'activité industrieuse des hommes qui

habitent des pays où la pénurie d s moyens de ſubſiſtance, la néceſſité de ſe prémunir contre les rigueur du climat, de combattre de grands animaux, donnent à toutes nos facultés une énergie & un développement qui produiſent les reſſources néceſſaires pour ſubvenir à tous les beſoins.

Ce Mémoire aura une ſuite dans laquelle M. Arthaud traitera 1°. de la conſtitution des Créoles, des rapports de cette conſtitution avec celle des naturels du pays, ainſi que de leurs uſages & de leur maniere de vivre; 2°. de la conſtitution des Européens dans ſes rapports avec le climat, de leur maniere de vivre, des précautions & du régime qu'ils doivent ſuivre pour ſe naturaliſer & éviter les maladies.

Ce Mémoire eſt un des fruit des

l'établiſſement Académique formé à Saint-Domingue ſous le nom de *Cercle des Philadelphes*, & dont nous avions déjà parlé.

M. Arthaud a auſſi publié un Précis hiſtorique ſur M. le Chevalier le Fébure des Hayes, Phyſicien diſtingué dont nous avons annoncé pluſieurs fois les travaux, & qui eſt mort en 1786. Nous donnerons un abrégé de ſa Vie.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

M. Herſchel qui avoit découvert en 1781 la nouvelle Planete qui porte ſon nom, y a découvert le 11 Janvier 1787 deux Satellites qui tournent en huit jours trois quarts & treize jours & demi. Mais ils ſont ſi petits qu'il a été long-tems à les appercevoir; c'eſt en perfectionnant ſa viſion, ainſi

qu'il avoit perfectionné ſes Téleſcopes, qu'il eſt parvenu à cette nouvelle découverte. C'eſt ſon Téleſcope de 20 pieds dont le miroir a 19 pouces de diametre, & dont il a ſupprimé le petit miroir, groſſiſſant 460 fois qui lui a procuré cette curieuſe obſervation. Il en a fait part à la Société Royale le 15 Fevrier.

Les orbites de ces Satellites font un grand angle avec l'écliptique. Il n'a pas encore pu déterminer leurs diſtances, qui bien ôt nous feront connoître la maſſe de la nouvelle Planete.

Idées ſur la Météorologie ; par J. A. de Luc, Lecteur de la Reine, des Sociétés Royales de Londres & de Dublin, de l'Académie des Sciences de Sienne, & Correſpondant des Académies des Sciences de Paris, de Montpellier & de Rotterdam. Tome premier. A Lon-

dres, de l'Imprimerie de T. Spilsbury Snow-Hill, se vend chez P. Etmsly, Libraire, au Strand, à Londres; & chez la veuve Ducheſne, Libraire, rue S. Jacques, à Paris, 1786. 516 pag. in-8°.

Ce Livre étant l'ouvrage d'un des plus grands Phyſiciens que nous ayons, eſt auſſi un des meilleurs Livres de Phyſique qui aient paru. Perſonne n'a pouſſé ſi loin les recherches ſur la nature de l'électricité & ſur les effets de la chaleur & des vapeurs de différentes eſpeces. M. de Luc avoit déjà fait d'excellentes choſes ſur les hygrometres; il étend ici bien davantage ſes recherches ſur cette partie, il redreſſe M. de Sauſſure même dont on connoît la réputation & le mérite, & il commence à répondre au Mémoire que M. Trembley a donné contre ſa méthode pour meſurer les hauteurs par le moyen du Barometre.

FRANCE.

DE PARIS.

L'influence de Boileau sur la Littérature Françoise, avec un coup-d'œil rapide, & un jugement impartial sur tous les Ouvrages de ce Poëte; par M. M. D. C. C. R.

Au joug de la raison asservissant la rime,
Et, même en imitant, toujours original,
J'ai su dans mes écrits, docte, enjoué, sublime,
Rassembler en moi Perse, Horace & Juvenal.

A Londres, & se trouve à Paris, chez Fournier, Libraire, rue du Hurepoix, près du quai des Augustins. 1786, in-8°. 73 pag. Prix 1 liv. 4 s.

Théâtre de M. Ronsin, imprimé

au profit de ſa Belle-Mère :

Je calme ſa douleur par de foibles préſens.

Poëme des Saiſons, par M. DE S. LAMBERT, *Liv. 4.*

A Paris, de l'Imprimerie de Cailleau, rue Galande, N°. 64. 1786, avec Approbation & Privilége du Roi : pet in-8°. 231 pages. Prix 3 liv.

Eſſai ſur l'établiſſement des Hôpitaux dans les grandes Villes, par l'Auteur du Mémoire ſur la néceſſité de transferer & reconſtruire l'Hôtel-Dieu de Paris.

Salus populi ſuprema lex eſto.

A Paris, de l'Imprimerie de Ph. D. Pierres, Imprimeur ordinaire du Roi, &c. Et ſe trouve chez Deſenne, Libraire, au Pala s-

Royal; & les Libraires qui vendent les nouveautés, 152 pages in-8°, 1787.

Le projet de M. Poyet pour un nouvel Hôtel-Dieu ayant été renvoyé à l'Académie des Sciences par le Gouvernement, il en a résulté un très-beau rapport, que nous avons annoncé. Mais avant qu'il parût, l'Auteur du premier Mémoire a publié celui que nous annonçons, dans lequel il fait voir que les secours dus aux pauvres malades sont un objet de police, peut-être plus encore que de bienfaisance. Le Gouvernement doit donc s'en occuper; mais de quelle maniere, sous quelle forme & dans quelle étendue? C'est ce que l'Auteur examine; il entreprend de prouver que les secours de Paroisses & les Hospices multipliés ne satisfont pas à l'objet qu'on doit remplir, & qu'il faut un Hôpital general & unique; résultat con-

traire à celui de l'Académie, mais dont les motifs méritent d'être pesés. Il propose d'appliquer aux Hôpitaux le régime militaire, & il entre dans le detail de l'administration, pour tâcher d'en diminuer les abus.

ERRATA.

Dans le compte que nous avons rendu au mois de Mars dernier de l'Ouvrage de M. de Juvigny, intitulé : *De la Décadence des Lettres & des Mœurs, &c.*, nous nous sommes apperçus qu'il s'étoit glissé à l'impression quelques fautes qui dénaturoient un passage que nous avons cité. Pour y remedier, nous allons rétablir une partie du passage entier. L'Auteur parle du vaste empire de l'Histoire-Naturelle, page 202. « Non contente de nous

» peindre cette variété infinie » d'objets terreſtres, l'Hiſtoire-» Nature le nous offre encore le » ſpectacle admirable du Ciel. Sur » la voûte azurée des airs elle nous » montre cette multitude innom-» brable d'aſtres brillans qui nous » conſolent de l'abſence du jour; » elle nous fait entendre les ac-» cords de leur céleſte harmonie; » & nous apprend à révérer le » grand Auteur de toute créatioe » en nous proſternant à la vue de » ſes œuvres; à élever vers lui » nos cœurs reconnoiſſans, à l'a-» dorer, à le bénir en publiant ſes » grandeurs & ſes merveilles.

» Il n'y a donc que le génie, & » le génie inſpiré qui puiſſe écrire » l'Hiſtoire de la Nature. Tout y » doit être ſimple & ſublime com-» me elle-même. Quelle diverſité » de pinceaux, quelle variété de » couleurs ne faut-il pas à ſon » hiſtorien pour la rendre ſous

» toutes les formes qu'elle pré-
» sente ! Son ſtyle plein de feu,
» de graces & de force, doit égaler
» la majeſté, la grandeur & la
» beauté de ſes objets, &c. »

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS

dans le Journal du mois d'Avril 1787.

HISTOIRE de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, &c. 579

Extrait des Regiſtres de l'Académie Royale des Sciences, du 22 Novembre 1786, *&c.* 595

Obſervations fondamentales ſur les Langues anciennes & modernes, &c. 623

Zoroaſtre, Confucius & Mahomet, &c. 638

Zélie dans le Déſert, 650

Mémoire sur l'origine, l'impreſcribilité, les caracteres diſtinctifs des différentes eſpeces de Dîmes, &c. 676

Elémens d'Hiſtoire-Naturelle & de Chymie, 682

Suite de l'Eſſai d'une Nouvelle Méchanique des Mouvemens progreſſifs de l'Homme & des Animaux, 719

Nouvelles Littéraires, 756

Fin de la Table.

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXXVII.

MAI.

A PARIS,

Au Bureau du Journal de Paris, rue Plâtriere N°. 11, vis-à-vis l'Hôtel des Postes.

M. DCC. LXXXVII.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

AVIS.

On s'abonne pour le JOURNAL DES SÇAVANS *au Bureau du Journal de Paris, rue Plâtrière, No. 11 ; & c'eſt à l'adreſſe du Directeur de ce Journal qu'il faut envoyer les objets relatifs à celui des Sçavans. Le prix de la Souſcription de l'année eſt de 16 liv. pour Paris, & de 20 liv. 4 ſ. pour la Province, ſoit* in-12 *ou* in-4°. *Le* JOURNAL DES SÇAVANS *eſt compoſé de quatorze Cahiers ; il en paroît un chaque mois, & deux en Juin & en Décembre.*

LE

JOURNAL DES SÇAVANS.

MAI M. DCC. LXXXVII.

RÉFUTATION de la Nécessité & du Fatalisme, ou Dissertation Philosophique sur la nature de la liberté, & sur son accord dans l'homme, avec l'empire & l'action de la cause premiere sur les causes secondes. Par M. Fontaine, Chanoine de l'Eglise Royale & Collégiale de N. D. d'Annecy, & Professeur émérite de Philosophie. A An-

nici, chez C. M. Durand, Imprimeur du Roi. Deux tomes in-8. (le premier de 312 pag. le second de 286) 1783. Avec Permission.

L'EXISTENCE de la liberté humaine eſt une vérité qui nous eſt démontrée par le ſens intime, avec une ſi pleine certitude, qu'il eſt difficile de croire que ceux qui affectent de la nier, ou de l'attaquer, ne démentent pas le témoignage de leur propre conſcience. Cependant, comme pour établir une fatalité inſurmontable qui s'étende, ſans exception, ſur tout ce qui exiſte dans la nature, l'eſprit ſe tourmentant en tous les ſens, s'eſt entoncé dans une multitude prodigieuſe de vaines ſubtilités; cette matiere, toute ſimple qu'elle eſt, paroît tenir à une métaphiſique tres-delicée mais néceſſaire pour montrer le vice d'une infinité de paralogiſmes ca-

pables de faire au moins une illusion momentanée. Aussi l'Auteur a-t-il dû s'attendre que bien des gens trouveroient la théorie très-abstraite. Elle l'est effectivement à l'égard de ceux pour qui les opérations de l'esprit pur n'ont point de prise, & qui ne sont pas habitués à analyser leurs idées dans le silence des sens & de l'imagination. Elle paroîtra aussi simple que féconde à ceux qui savent penser, méditer & réfléchir. Nous allons essayer d'en tracer un abrégé, qui en présentera les principaux traits, bien persuadés que nous en dirons assez pour les uns, & que nous n'en dirions jamais assez pour les autres, quand nous transcririons l'Ouvrage entier.

Il est composé de plusieurs entretiens, dont les interlocuteurs sont Chrysandre défenseur de la liberté humaine, & Arisson partisan de la fatalité. Qu'est ce que la liberté ? L'Auteur la définit en

disant, que c'eſt *la puiſſance même de vouloir & nouloir*, (*volendi & nolendi*). Pour bien fixer les idées, il diſtingue *vouloir*, *non vouloir*, ou *ne pas vouloir* & *nouloir*, ou *ne vouloir*. Il ſe permet ces termes, pour prévenir toute équivoque. *Vouloir* eſt un acte poſitif : *non vouloir* exprime la ſimple négation de vouloir ; ainſi ces deux mots ſont oppoſés contradictoirement, comme *être* & *non être*. *Nouloir* déſigne l'acte poſitif, par lequel la volonté refuſe, rejette un objet. Par le *vouloir*, elle le choiſit & l'adopte, par le *nouloir*, elle le repouſſe & le répudie. On eſt purement *non voulant* à l'égard d'une choſe qu'on ne connoît point, ou à laquelle on ne penſe pas, parce que la volonté ne peut ſe porter que vers des objets qu'elle connoiſſe, ou qui l'affectent. Mais pour être *voulant* ou *nolant*, il faut que la volonté ait la connoiſſance ou la ſenſation de l'objet ſur

lequel elle doit se décider, ou pour l'agréer, ou pour le rejetter.

Comme la plupart des difficultés, que font les partisans de la *nécessité*, supposent que la liberté n'est qu'un mode, l'Auteur commence par rappeller à ce sujet des axiomes admis par tous les Philosophes Tout ce qui est possible est *substance* ou *mode* : le mode, ou la maniere d'être, est passager ; la substance survit aux modes qu'elle se donne, ou qu'elle reçoit. Cette puissance de recevoir ou de se donner des modes est ce qu'on nomme *propriété*, *faculté* ; & toute propriété est *substance*, puisque les propriétés forment l'essence même de la substance. Toute faculté déterminée rend l'être capable de tels modes, & non d'autres. La matiere n'est pas susceptible de *figure* par la propriété qui la rend *capable de repos* ; ni l'esprit susceptible de sensation, par la même faculté qui le rend *capable de vou-*

mode. Donc elle ne peut exister nulle part que comme faculté, puisque telle est sa nature, son essence, & que les essences sont immuables.

Dans l'intelligence suprême, l'esprit est essentiellement *appercevant*, & son essence est d'être *perception*. Cette même essence se trouve nécessairement dans tout être spirituel, parce que les essences sont invariables, & que le *même genre d'être* ne peut être constitué par deux essences différentes. Par la même raison, si la liberté est *faculté* dans l'être suprême, elle le sera nécessairement dans tout être libre. La différence consiste en ce que l'esprit infini apperçoit d'un seul regard de son intelligence tout ce qui est & tout ce qui peut être, & que la volonté suprême a préféré, par un seul choix, par un seul acte, tout ce qu'elle avoit à préférer; au lieu que l'esprit fini ne peut apperce-

voir les objets qui ſont hors de lui, ni exercer la faculté qu'il a de choiſir, que ſucceſſivement & à diverſes repriſes.

2°. Si la liberté eſt *mode*, elle modifie ce qui dans nous peut être libre, & que l'on prétend être néceſſité s'il n'eſt pas libre; c'eſt-à-dire nos *volitions*, les actes de notre volonté. Mais nos volitions ſont elles-mêmes des modes; & un mode réel ne peut exiſter que dans la ſubſtance d'un être, non dans un de ſes modes. Car il ne peut exiſter que dans l'être dont il ne peut être ſéparé, ſans être détruit. Or un mode peut être ſéparé d'un autre mode, & périr ſans que cet autre périſſe. Une boule perd ſon mouvement, ſans perdre ſa rondeur. Donc la liberté, fût-elle un mode, elle ne pourroit exiſter que dans la ſubſtance de l'ame, non dans ſes volitions. Donc, ou nulle de ſes volitions ne peut être libre, ou ſi elles peu-

ven: l'être, ce n'eſt que parce que la liberté eſt une faculté que nos volitions modifient, loin d'en être modifiées. Or nos volitions, qui ſont des actes, ne peuvent modifier une faculté, que parce qu'elles ſont les actes de cette faculté. Donc ce n'eſt pas par une modification accidentelle, mais par la force de leur eſſence, que ſont libres nos volitions. D'ailleurs que remarquons-nous dans notre ame? Deux choſes, appercevoir & vouloir. Or la liberté n'eſt pas *perception*, puiſqu'elle n'eſt ni la ſenſation ni l'idée d'aucun objet. Donc ſi elle étoit mode, elle ſeroit la volition même: mais la volition, qui eſt un acte paſſager, ne peut être la liberté qui eſt un *état*. Par conſequent ce qui eſt liberté dans nous, eſt non la volition, mais la puiſſance de vouloir.

La liberté etant donc la faculté de vouloir, non un mode, reſte à ſavoir ſi elle peut être *neceſſitée*,

Pour arriver à cette conclusion que la puissance de vouloir est *inné-ssitable*, M. Fontaine établit trois propositions. 1°. Cette puissance est une puissance proprement dite ou *active*. 2°. Une puissance active ne peut être necessitée. 3°. La faculté ou puissance, qui ne peut être nécessitée, est la liberté même. Il observe d'abord que la puissance active est la force de donner l'existence à quelque être, substance, ou mode; au lieu que la puissance passive n'est que la capacité de recevoir l'existence, ou quelque maniere d'exister. Que d'ailleurs la puissance infinie, qui seule a la force de produire des substances, a aussi celle de produire des modes, d'où il conclut que la puissance finie active a aussi la force de produire des modes. Car n'y ayant de possible que la *substance* & le *mode*, la puissance finie peut *des modes*, ou elle ne peut rien; mais alors elle ne seroit pas puissance.

Il remarque encore que, dans l'être suprême, la volonté seule est une puissance *active*, l'entendement ne peut être une faculté active, parce qu'il faudroit qu'il produisît ses propres idées. Or l'idée est la représentation d'un être. Il faut donc, pour faire cette représentation, connoître les attributs qui le constituent, & avoir l'idée de ce qui forme son essence. Donc si l'entendement produisoit ses idées, il en auroit avant d'en avoir. Le sentiment que l'être suprême a de son existence, de son bonheur, n'est pas non plus un acte dont il soit la cause productrice. Donc dans Dieu la puissance active est la volonté seule. Donc puissance de produire, & puissance de vouloir sont en lui la même chose. Donc elles le sont aussi dans tous les êtres capables de vouloir. Cette identité est toujours sur l'essence immuable de la chose. Ainsi par-tout où se trouvera faculté de

vouloir, on verra, néceſſairement, puiſſance de produire. Voilà le premier point.

Pour le ſecond, il faut prouver que cette puiſſance active ne peut être néceſſitée. Le terme *néceſſiter* exprime l'acte de la volonté de l'être néceſſitant ; & celui *d'être néceſſité*, deſigne dans l'être qui eſt neceſſité, l'état qui le rend, *ſans qu'il veuille*, le terme & le ſujet de l'action de la cauſe néceſſitante & de l'effet qu'elle produit Ces mots *ſans qu'il veuille* ne ſont pas inutiles, parce qu'il peut arriver, que conſéquemment à une volonté antécedente, un être ſoit le ſujet & le terme de l'effet qu'il reçoit. Ainſi quoique la vue des objets ſoit une impreſſion néceſſitante, étant produite en nous par une cauſe différente de nous, & qu'on ne puiſſe s'empêcher de les voir, ſi les yeux reſtent ouverts; néanmoins on n'eſt pas néceſſité à recevoir cette impreſſion, & l'on peut regarder la

Il remarque encore que, dans l'être suprême, la volonté seule est une puissance *active*, l'entendement ne peut être une faculté active, parce qu'il faudroit qu'il produisît ses propres idées. Or l'idée est la représentation d'un être. Il faut donc, pour faire cette représentation, connoître les attributs qui le constituent, & avoir l'idée de ce qui forme son essence. Donc si l'entendement produisoit ses idées, il en auroit avant de les avoir. Le sentiment que l'être suprême a de [illegible] suffisance, de bonheur [illegible] pas non plus acte de [illegible] la cause pre- trice [illegible] lieu la pre- [illegible] ne sçu-

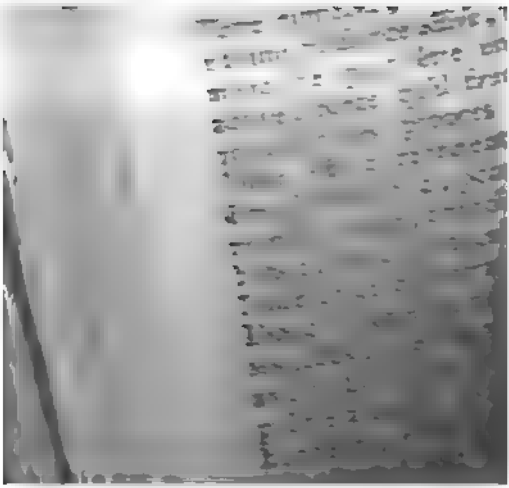

vue d'un objet, comme un effet de la volonté, si on ne voit que parce qu'on a voulu voir.

Il s'agit donc seulement de prouver, qu'une puissance active ne peut recevoir ses propres actions d'une cause efficiente qui ne soit pas elle. Mais cela n'est il pas évident? Peut-on recevoir d'un autre la même chose numérique que l'on se donne, que l'on reçoit de soi-même? Une cause peut elle avoir ses propres actions autrement qu'en se les donnant, qu'en les faisant? L'action d'une cause active est la *volition*; donc cette cause ne pourroit être nécessitée qu'en recevant, *sans vouloir*, sa propre volition, c'est-à-dire, qu'en voulant sans vouloir, ce qui est absurde. Un être ne peut devenir cause efficiente que de la façon dont la premiere cause le devient; & celle-ci ne peut le devenir autrement qu'en se donnant ses propres actions.

De ce second point résulte, par

une conséquence nécessaire, le troisieme, savoir que la faculté qui ne peut être nécessitée est la liberté même, ou la puissance de *vouloir* & *nouloir* L'Auteur tire delà d'autres conséquences; par exemple que tout volontaire est libre, & qu'on a tort de confondre le *spontané* & le volontaire, parce que le spontané n'est qu'un mouvement indélibéré vers *le bien*, dont l'avant goût, indépendamment de la volonté, agissant sur la faculté de sentir, pousse simplement l'ame à s'en procurer la jouissance, & qu'il ne peut devenir volontaire, que lorsque l'ame, réflexion faite, content à l'impression prévenante, & l'approuve. Que la volonté finie agit, comme cause seconde, d'après une *prémotion* produite dans elle par la premiere cause, & qu'elle n'agiroit pas sans cette prémotion; mais quant à l'acte qu'elle tire de sa propre puissance, & qu'elle

se peut produire, elle est véritablement cause premiere. D'où il suit qu'il n'y a point de cause seconde, pas même les corps, leur action n'étant que celle de la cause premiere, exercée par la création. Qu'il n'y a aucun être qui ait besoin à agir d'être conservé, ou dont l'indépendance soit grande, bien que quelques Philosophes l'ayent posé à l'égard de la cause premiere & les Athées, au sujet de l'activité que déploie la matiere, & qu'ils regardent comme étant une partie de l'existence. Le mouvement d'un être n'est pas d'être, mais de pouvoir agir.

Le dernier Livre generalise des propositions précédentes est que l'homme est réellement doué de la faculté de vouloir, ou qu'il est libre, vérité de sentiment, pour laquelle on entasseroit vainement mille raisons contre un adversaire de mauvaise-foi, mais que l'Auteur ne laisse pas de développer encore, en

faisant appercevoir tout ce qu'atteste le sens intime. Si l'homme n'avoit pas cette faculté de vouloir, pourquoi ne sentiroit-il pas qu'elle lui manque, plutôt que de sentir qu'il en est doué? Ne sent-il pas aussi vivement en lui la faculté de vouloir que celle *d'appercevoir*; & si celle-ci est réelle, pourquoi l'autre ne le seroit elle pas? Pourquoi sentiroit-il même la différence qu'il y a entre ces deux facultés? Car il sent que l'une est passive, & l'autre active. D'ailleurs peut-on nier que Dieu ne puisse créer des esprits, & leur donner toutes les facultés de l'esprit, & par conséquent celle de vouloir. Or s'il vouloit convaincre ces esprits qu'ils ont la faculté de vouloir, pourroit il, tout puissant qu'il est, le faire autrement qu'en leur donnant le sentiment de cette faculté? l'peut-il même la faire sentir à des êtres, s'ils ne l'ont pas réellement, c'est-à-dire, faire appet-

[illegible] comme une réalité [illegible], qui [illegible] nous a donné la faculté de vouloir, il résulte nécessairement de cette faculté chez nous est réelle.

On prétend que l'homme croit se sentir libre parce qu'il ne se sent pas nécessité. Mais le sentiment de la liberté est-il négatif? N'est-il pas aussi positif, aussi sensible, aussi distinct, que quelque autre qu'on puisse avoir? « Sent-on » mieux, je ne dis pas la douleur, » mais qu'on a de la douleur? » On peut être nécessité sans sentir l'action de l'être nécessitant, autrement que par la réception du mode qu'il produit dans nous, sans nous. Mais on ne peut être nécessité, sans sentir au moins qu'on l'est. Aussi n'a-t-on jamais regardé comme libres, ni les mouvemens naturels & indélibérés de notre corps, ni plusieurs modes de notre ame, telles que les sen-

sations, les pensées, les desirs, qui sont dans nous, souvent malgré nous,

De ces considérations l'Auteur passe à l'examen du système des *prédéterminans*, qui pour avoir, dit-il, mal pris le sens de ces paroles, *Deus operatur in nobis velle & perficere*; soutiennent que Dieu, comme premie e cause, opere dans l'homme, cause seconde, le vouloir & le faire, c'est à-dire, non-seulement *l'action* & *l'effet*, mais encore la *volition*, acte élicite de la volonté, dont l'action & l'effet sont la suite. Par *l'action* on entend le mouvement que la volonté commande aux pieds, aux mains, en general aux facultés famulantes du corps d'exécuter. *L'effet* est la modification que les facultés famulantes produisent, par l'ordre de la volonté, dans les êtres qui nous environnent. M. Fontaine convient que Dieu produit l'action & l'effet, parce

qu'ils n'existent que par le mouvement, & qu'il n'y a que Dieu seul qui puisse être la cause efficiente du mouvement. Mais il soutient qu'on ne peut admettre que Dieu opere en nous le vouloir par une prédétermination, ou premotion efficace par sa nature, sans admettre en même tems les plus affreuses conséquences.

La premiere est que Dieu seroit la cause efficiente de tous les crimes que l'homme commet. Dans toute action, bonne ou mauvaise, on distingue le *matériel* & le *formel*. Ce n'est pas le matériel du péché, qui fait le péché, nul objet physique n'étant par lui-même, ni bon, ni mauvais moralement; c'est le formel seulement. Or c'est la volition seule, la determination à faire une action criminelle, qui est le vrai formel du crime. Donc si Dieu opere la volition, &c. En vain dit-on que le péché est un *pur néant*, une pure negation dont la

créature, qui seule peut faillir, est responsable, en ce qu'elle rend défectueuse la volition prédéterminée. Est-il donc en son pouvoir de la rendre bonne ? La volition d'une chose défendue n'est-elle pas essentiellement mauvaise, comme la volition d'une chose commandée est bonne par son essence ? L'une n'est-elle pas, par sa nature, aussi *positive* que l'autre ? Il n'est donc pas vrai que le péché soit un *pur néant*, &c.

Mais, dit-on encore ; l'homme tenté de faire un crime, un vol par exemple, a la puissance de s'en abstenir : & s'il ne s'en abstient pas, c'est lui qui fait le mal. L'Auteur prouve donc que l'homme, tenté de voler la bourse de son voisin, n'a point de véritable puissance de la *vouloir*, ni quand il est prému efficacement à la *vouloir*, ni même avant cette prémotion. Selon la plupart des prédéterminans, nos volitions & nos nolitions

sont des réalités, qui, pour exister, exigent l'action d'une cause assez puissante pour les *créer*, c'est leur expression, & ils la prennent dans le sens rigoureux. Il est donc aussi impossible à l'homme tenté de la bourse, de faire la nolition de la prendre, qu'il lui est impossible d'être créateur. A quoi se réduit donc cette prétendue puissance? A une puissance passive; c'est-à-dire, à la capacité de recevoir la nolition de voler, si Dieu la lui donne en la créant en lui. D'ailleurs cette puissance fut-elle active, elle devient nulle, dans le système du prédéterminant. Qu'est-ce qu'une puissance qui manque de la force qui lui est nécessaire pour agir? A t on la force de soulever un poids de cent livres, quand on ne peut le soulever qu'avec le secours d'un bras étranger? Or n'a t on pas besoin du secours d'une prémotion efficace, pour *nouloir* la bourse? Donc avant même de la vouloir

vouloir, en vertu de cette prédétermination, on n'a ni la force ni la puiſſance de la *nouloir*. Dieu auroit-il une vraie puiſſance de vouloir, s'il avoit beſoin de ſecours pour vouloir ? Donc toute puiſſance, qui a beſoin de ſecours pour agir, eſt abſolument nulle par rapport à l'acte qu'elle ne peut produire ſans ce ſecours. L'Auteur convient que l'homme a beſoin d'une *prémotion*, ſans laquelle ſa volonté ne s'exerceroit jamais. Mais ce ſecours n'influe que ſur *la faculté de ſentir*, & l'impreſſion qu'il y produit n'eſt pas celle de *vouloir* & *nouloir*. Dans le ſyſtême du prédéterminant, la prémotion tombe directement ſur la faculté de vouloir & nouloir ; c'eſt elle qu'elle affecte, qu'elle aide ; & même elle fait plus, puiſqu'elle y opere le vouloir & nouloir.

Mais ſi l'homme n'a pas une véritable puiſſance de nouloir la bourſe, avant la prémotion, il

l'aura bien moins encore au moment qu'il ſera prédéterminé à la vouloir. Nous ne ſuivrons pas l'Auteur dans ſes obſervations ſur ce ſujet.

La ſeconde conſéquence, qui dérive de la premiere, eſt que Dieu ne pourroit, ſans la plus cruelle injuſtice, punir l'homme pécheur : la troiſieme en découle auſſi néceſſairement. C'eſt que ſi Dieu opere en nous le vouloir & le faire, pourquoi nous invite-t-il de faire le bien, pourquoi nous promet-il les plus grandes récompenſes ſi nous le faiſons; pourquoi nous menace-t-il des plus grands châtimens ſi nous lui déſobeiſſons ? Ces menaces, ces invitations, ces promeſſes ne ſont qu'un jeu, qu'une illuſion, on diroit même une inſulte, ſi l'homme a beſoin d'un ſecours prédéterminant, qu'il ne tient qu'à Dieu de lui donner, & qu'il ne dépend pas de l'homme d'avoir.

Mais, a-t-on dit, l'homme a toujours pour le bien une prémotion *juffifante*, qui, comme celle de la priere, ne lui manque jamais. Or c'eſt en réſiſtant à cette prémotion qu'il ſe rend coupable, parce que s'il n'y réſiſtoit pas, il recevroit la prémotion efficace qui lui feroit accomplir ſon devoir. Ce n'eſt-là, ſelon M. F., qu'un vain échappatoire : c'eſt vouloir jeter de la poudre aux yeux. Eſt ce que *réſiſter* n'eſt pas agir ; & l'homme fait-il quelque choſe ſans prémotion efficace, ſuivant les prédéterminans ? A quoi revient donc le langage qu'on tient ? A dire que ſi, par une prémotion efficace, Dieu n'opéroit pas cette *réſiſtence*, il opéreroit, par une autre prémotion, l'accompliſſement du précepte. En propoſant la loi, l'intention de Dieu eſt que l'homme l'obſerve, pourquoi donc lui donneroit-il la prémotion qui le rend prévaricateur, au lieu de celle qui

le rendroit fidele? D'ailleurs on a vu précédemment ce que c'eſt que cette puiſſance prétendue de réſiſter.

L'Auteur tire, pour quatrieme conſéquence, que ſi Dieu opere dans l'homme le vouloir & le faire, l'homme eſt néceſſité dans tout ce qu'il fait, il eſt purement paſſif dans toutes ſes volitions. Notre volonté les reçoit alors de la cauſe qui les produit en elle, de même que notre entendement reçoit ſes idées de la cauſe de ſes perceptions. Ces conſéquences ſuivent néceſſairement de tout ſyſtême, qui ſuppoſera une promotion, *adjuvante*, ou *prédéterminante*, laquelle agira directement & phyſiquement ſur la volonté. On ne concevra jamais d'ailleurs, que la *volition*, qui eſt l'acte élicite de notre volonté, acte ſimple & indiviſible, ſoit en même tems produite par deux cauſes efficientes, dont l'une ſoit diſtinguée de nous-mêmes. Mais

la liberté humaine paroît ſe concilier ſans peine avec une prémotion, un preſſentiment, qui n'influant que ſur la faculté de ſentir, laiſſe celle de vouloir maîtreſſe de toutes ſes déterminations. A cet égard la théorie de l'Auteur peut paſſer pour neuve, ou du moins elle n'avoit pas été développée avec tant de force & de clarté. Car il ne ſeroit peut être pas ſi difficile de montrer que le fond en eſt très-ancien. Il s'agiroit maintenant de préſenter au moins les principales objections que M. F. ſe fait, & la maniere dont il les réſout. Mais nous ſommes forcés de renvoyer ce détail à un autre Extrait.

[*Extrait de M. Dupuy.*]

De la Monarchie Françoise, ou de ses Loix.

Il auroit fallut que... j'eusse suivi tous les changemens insensibles qui... ont formé le grand corps de notre Jurisprudence Françoise; mais j'aurois mis un grand Ouvrage dans un grand Ouvrage.
MONTESQ. De l'Esprit des Loix, Liv. 28, Chap. 45.

Par Pierre Chabrit, Conseiller au Conseil Souverain de Bouillon, & Avocat au Parlement de Paris. Tome I. A Bouillon, à la Société Typographique, 1753. In 8°. 268, pages & les préliminaires 22.

» LES compilations Romaines, » dit l'Auteur, ont produit » une infinité de loix; les diverses » coutumes des Barbares établis » dans la Gaule ont produit une » infinité de loix; la Religion a » produit une infinité de loix; le » Système Féodal a produit une » infinité de loix; la ruine du Sys-

» tême Féodal a produit une infi-
» nité de loix.

» Les diverſes Légiſlations, ſans
» ſe détruire, ſe ſont affoiblies &
» obſcurcies mutuellement.

» Les uſages, qui ſont nés de
» la foibleſſe & de l'obſcurité des
» loix, en ont fait négliger la
» connoiſſance; & les loix ont fait
» diſputer ſur les uſages.

» Nos recueils formés des uſages
» & des loix ſe contrediſent & ſe
» répètent ſans ceſſe, de gros vo-
» lumes analyſés ne ſont que des
» pages, ou des pages éclaircies
» & développés, feroient des vo-
» lumes.

» Et voilà pourtant l'hiſtoire
» effrayante qu'il nous faudra ſui-
» vre & digérer, juſqu'à ce que,
» bien perſuadés que l'eſſentiel
» n'eſt pas de conſulter, ou d'étu-
» dier, mais d'agir, nous ſoyons
» ſortis de l'eſpèce de barbarie
» dans laquelle nous ſommes plon-
» gés avec le reſte de l'Europe ».

Une Législation est mauvaise, dit encore M. Chabrit, dès que les loix demandent pour être entendues, plus qu'une intelligence & une application ordinaires ; puisque tout le monde doit observer les loix, tout le monde doit les entendre & les connoître. Les loix sont ou doivent être, selon les expressions de l'Auteur, *le Catéchisme de la Patrie ;* dans les Gouvernemens où les loix sont ignorées, il ne peut y avoir, selon lui, d'éducation civile ni de veritable amour de la Patrie.

Tous les Historiens lui paroissent avoir trop négligé l'histoire des Législations, qui est celle de la raison & de la sagesse des hommes, celle des progrès de la civilisation ; c'est l'Histoire complette de nos Loix qu'il entreprend, ouvrage également nécessaire & au Citoyen qui voudroit les invoquer ou leur obeir, & au Législateur qui chercheroit à les maintenir ou à les *réformer.*

Il s'arrête sur chacune des Législations qui ont été en vigueur en France depuis que les Romains y furent soumis par les Barbares.

Sur chaque Législation, & même sur chaque loi, il cherche quelle révolution & quelle Puissance l'avoient introduite, quel code l'avoit transmise, quel territoire & quels hommes y avoient été soumis, quelles peines & quels Juges en avoient assuré l'exécution, de quelle maniere elle avoit perdu ou conservé son empire; car cet ouvrage n'est pas l'histoire des seules loix qui gouvernent actuellement la France, mais celle des loix qui l'ont gouvernée successivement dans les divers tems depuis la chûte de l'Empire Romain. Les grandes époques fournissent les divisions principales, & chaque article importa t les subdivisions.

Ce premier volume ne contient que les huit premiers livres, & en voici les sujets: le premier est un

précis très-substantiel de la Législation Romaine dans la Gaule, au tems de l'établissement des Barbares; ceux-ci, comme on sait, trouverent les Loix Romaines généralement etablies dans la Gaule, quand ils y porterent leurs coutumes, & elles n'y furent pas entierement abrogées par ces coutumes. Les 91 pages consacrées à ce premier objet, sont le résultat d'une multitude de volumes.

Lorsqu'au commencement du cinquieme siecle, les Barbares ravageoient la Gaule, que les Romains défendoient mal, quelques Cantons Gaulois chasserent les Magistrats Romains, se défendirent eux-mêmes contre les Barbares, & se donnèrent un Gouvernement : telle fut entr'autres la République des Armoriques, qui eut moins d'un siecle d'existence; elle se forma en 408; en 435 elle combattoit pour sa liberté; en 501 elle étoit soumise à Clovis.

La Grande Bretagne, (ou du moins le pays qu'on a depuis appelé ainſi) étant tyranniſée par les Saxons qu'elle avoit appelés pour ſa défenſe, une Colonie de Bretons repaſſa en France, d'où on croit que ces Bretons d'Angleterre ou d'Albion étoient originairement partis, ils s'établirent ſur la côte ſeptentrionale des Armoriques, à laquelle ils donnerent le nom de Bretagne qu'elle conſerve encore aujourd'hui. Les Armoricains n'étoient que des Gaulois ſoulevés; les Bretons n'étoient que des ſujets de l'Empire, ſauvés du ravage de leur pays; la loi des Armoricains & des Bretons ne fut donc que la Loi Romaine. Ainſi, la Legiſlation de ces deux peuples ne meritoit pas trop de faire un livre à part; auſſi ce livre n'a-t il que trois chapitres, qui tous enſemble ne font que deux pages.

Le troiſieme livre, qui contient l'Hiſtoire de l'Etabliſſement des

Barbares dans la Gaule, & où l'on observe sur-tout le peu que leurs conquêtes présentent de relatif à leurs loix civiles, n'est guère plus étendu que le précédent.

Le quatrieme livre, qui ne parle des Alains & des Saxons que pour dire qu'on n'en dira rien, est encore plus court. Les loix de ces deux peuples si promptement incorporés avec d'autres, n'eurent pas le tems de s'établir, & se perdirent dès leur naissance dans d'autres loix barbares.

La Législation Bourguignone est l'objet du cinquieme livre; la Législation Visigothe du sixieme; ces deux articles sont traités avec plus d'étendue, quoique toujours avec beaucoup de précision. La Loi Gombette ou le Code Gondebaud est analysée avec soin dans ses articles importans.

Dans toute Législation, la Jurisprudence Criminelle est ce qu'il y a de plus intéressant. Voici l'exa-

men que l'Auteur fait à charge & à décharge de celle des Bourguignons.

« Elle avoit prévu tous les crimes qui pouvoient être commis » par un peuple barbare, avec les » circonſtances les plus minutieuſes, avec des détails ſi petits qu'il » ſembloit que la juſtice à force » d'exactitude, eût perdu quelque » choſe de ſa dignité : prendre un » homme aux cheveux d'une main » ou le prendre des deux mains, » étoient deux crimes différens & » différemment punis.

» Les grands crimes au nombre » deſquels on mettoit le vol, » étoient publics, (c'eſt-à-dire » que la vengeance en appartenoit » à tout le monde.) On ne pouvoit » prêter aux coupables le moindre » ſecours, ſans participer à leur » injuſtice, & chacun étoit autoriſé non-ſeulement à les dénoncer, mais à les pourſuivre & à » les ſaiſir : s'ils étoient convaincus,

» leurs biens appartenoient au dé-
» nonciateur; s'ils ne l'étoient pas,
» des soupçons raisonnables suffi-
» soient pour mettre le dénoncia-
» teur en sûreté, & l'accusation
» de calomnie n'avoit point lieu.

» Mais au sujet des dénoncia-
» tions, je trouve dans le Code
» Bourguignon une loi bien atroce:
» la femme d'un voleur qui n'a-
» voit pas couru le dénoncer étoit
» réduite en esclavage; il en étoit
» de même des enfans de quinze
» ans qui n'avoient pas dénoncé
» leur pere. Il n'y a pas de briган-
» dage qui légitime une pareille
» violence.

» Du reste, la loi des Bourgui-
» gnons n'avoit pas l'injustice de
» quelques autres loix barbares;
» elle bornoit à la personne & aux
» biens du coupable, même dans
» l'homicide, la vengeance de ce-
» lui qui avoit reçu l'injure, ou
» celle de sa famille.

» La loi criminelle des Visigoths

» n'eſt ni courte, ni minutieuſe
» comme celles des autres Peuples
» Germains. Elle ne déſigne gueres
» que de grands crimes, & elle en
» déſigne de tous les genres. Cette
» extrême corruption dut prendre
» ſa ſource dans les injuſtices du
» Gouvernement, dans les conſpi-
» rations & dans les vengeances
» qu'elles entraînerent. Les Légiſ-
» lateurs, qui ne ſurent pas arrê-
» ter, changer le caractere de leur
» nation, voulurent le ſuivre. Il
» fut permis à qui que ce fût d'ac-
» cuſer les grands criminels, & les
» meres ne furent pas à l'abri de la
» pourſuite de leurs propres enfans.
» La loi alla plus loin, s'il eſt vrai
» qu'elle pût ordonner quelque
» choſe de plus odieux; elle fixa
» des prix à toutes les délations,
» & dans quelques circonſtances,
» elle oſa confier ſon glaive ſacré
» à des mains qui n'en avoient pas
» beſoin pour ſe défendre, mais
» pour jouir ſur le champ de leur
» propre vengeance.

» Il me vient à ce sujet une idée » sur ces malheureux esclaves : le » maître qui les avoit tués n'avoit » autre chose à faire qu'à jurer de- » vant le Juge qu'il en avoit eu de » bonnes raisons : avec un règle- » ment de cette espece, il y avoit » assûrément bien des maîtres qui » ne ménageoient leurs esclaves » que comme on ménage une vile » bête de somme, pour s'en servir » ou pour la vendre. »

Alaric, Roi des Visigoths, ou plutôt Anien, son Referendaire, fit faire par le Comte Goaric, un extrait des Loix Romaines, dans lequel il entra un abrégé du Code Theodosien, & des Novelles, ainsi que des Institutions de Caius, des Sentences de Paul, des Codes Grégorien & Hermogénien, & des Livres de Papinien ; c'est ce qu'on appelle ici *le Code Alaric*. L'Auteur paroit penser que ce Code n'étoit que pour les Romains de la domination Visigothe. Au milieu du

ſeptieme ſiecle les Viſigoths ne voulurent plus ſouffrir la diverſité des Loix. Chindaſuinde en rendit une qui défendit de citer le Droit Romain & les Loix étrangeres dans les Tribunaux de ſon Royaume. Récéſuinde, qui renouvella cette Loi de ſon prédéceſſeur, en fit une autre pour ôter la différence qu'on avoit laiſſé ſubſiſter juſqu'alors entre ſes divers ſujets; il permet les mariages entre les Viſigoths & les Romains qui dès lors ne formerent plus qu'un peuple.

Ces ſix premiers livres compoſent la premiere partie de l'Ouvrage total. La ſeconde partie commence avec le ſeptieme livre qui traite de la Légiſlation Françoiſe juſqu'à l'établiſſement des Coutumes. La Loi Salique, les Capitulaires de nos Rois, tous les Réglemens relatifs au régime féodal forment cette Légiſlation, & en marquent les progrès ou la décadence.

Dans le huitieme livre, qui termine ce premier volume, l'Auteur remonte aux sources des Coutumes. « Quand on ne connoît les » Loix, dit il, que par l'habitude » où l'on est de les observer, on » ne fait proprement que la cou- » tume, & plus on les ignore, » plus la coutume prend d'empire: » on n'a, pour juger, d'autre regle » que l'exemple, & comme on » n'est pas toujours à portée de » s'en procurer, & que d'ailleurs » il est facile de s'écarter de l'e- » xemple, c'est un caractere par- » ticulier de l'usage, de produire » sans cesse de nouveaux usages. »

Il ne se conserva presque rien de nos Loix générales anciennes au milieu des coutumes particulieres; pour peu qu'on rapproche les Capitulaires de la seconde race des Coutumes de la troisieme, on s'apperçoit que ces Coutumes ont plus souvent pris leur source dans des conventions particulieres que

dans les Loix. Ce fut le grand inconvénient de la féodalité que la balance de la juſtice ſe trouva ſouvent remiſe dans des mains qui la dirigerent, non pas ſuivant les Loix, alors tombées dans l'oubli, mais ſuivant des lumieres, des intérêts & des motifs particuliers. Ainſi ſe formerent des Coutumes ſans nombre & ſans principes.

« Lecteurs, je ne finis pas, je » m'arrête pour prendre haleine, » dit l'Auteur à la fin de ce premier » volume; » en effet l'eſpace qui lui reſte à parcourir n'eſt pas le moins conſidérable. L'exécution de cette premiere partie de ſon Ouvrage en fera certainement deſirer la ſuite, & l'importance d'un pareil livre, relativement à l'utilité, n'échappera ſans doute à perſonne. L'Auteur juge les Loix en même tems qu'il les rapporte, & s'il fournit des matériaux pour une Légiſlation nouvelle, il offre auſſi des vues pour l'emploi & le

choix de ces matériaux. Il paroît avoir pris M. de Montesquieu pour modele, moins encore à l'égard des idées & des opinions, que sur la forme qu'il a donnée à son Ouvrage; comme l'Auteur de l'Esprit des Loix, il divise beaucoup & traite à part chaque article dans un chapitre ordinairement très-court mais très-plein, & qui fait penser. On ne pouvoit trop éviter la confusion des matieres, & c'est à quoi cette methode de diviser beaucoup est très-propre. Ses chapitres, comme ceux de M. de Montesquieu, sont le precis de lectures immenses & le resultat de réflexions profondes. Son stile en général est tel qu'il faut qu'il soit pour instruire, on n'y peut relever que de legers défauts. Peut-être l'Auteur a-t-il un peu trop affecté de donner une terminaison moderne & françoise à des noms anciens; par exemple, il dit toujours Honoré pour Honorius,

Arcade pour Arcadius, &c. Dans les choſes indifférentes, ſuivre l'uſage doit être la loi conſtante.

Le ſecond tome de cet Ouvrage a paru deux ans après le premier. L'Auteur y rapporte le jugement qu'a porté de ſon Ouvrage un homme d'un grand talent & d'un goût toujours raiſonné. Il répond à quelques critiques mêlées dans ce jugement à beaucoup d'éloges. On lui reproche de la confuſion dans le plan, il croit ce reproche injuſte, mais il nous paroît qu'il le merite encore plus dans ce ſecond volume, où l'on deſire ſouvent plus de netteté ſoit dans ce plan ſoit dans l'expreſſion. En général on ne ſent pas toujours la raiſon de l'ordre dans lequel ſe préſentent ces différentes matieres, & les différens chapitres; une nouvelle introduction qu'on trouve à la tête de ce nouveau volume, indique quelques changemens faits au plan originaire, & il manque toujours

un peu de clarté à ces expreſſions.

Après cette nouvelle introduction ſuit un bon & ſavant diſcours ſur la domination Romaine dans la Gaule. Tout ce que nous venons d'indiquer n'appartient encore qu'aux préliminaires de ce ſecond volume. Enfin l'Auteur rentre dans le texte de ſon Ouvrage, & le reprend au neuvieme livre, qui traite ainſi que trois autres ſuivans *de la Légiſlation Françoiſe juſqu'au regne de Louis XVI.* L'Ouvrage reſte imparfait par la mort de l'Auteur. Nous ignorons s'il ſera continué, il le mérite malgré quelques défauts. L'Auteur met quelquefois des épigraphes à quelques-uns de ſes chapitres; il en met une par exemple au chapitre qui traite du Droit Ecrit, & cette épigraphe eſt : *opus deſperatum*, nous ſouhaitons qu'il n'en ſoit pas ainſi du ſien.

[*Extrait de M. Gaillard*].

Mémoires de l'Académie des Sciences de Suede, Juillet, Août & Septembre 1781.

SECOND EXTRAIT.

TROISIE MEMÉMOIRE;

Sur la maniere de ſécher la poudre à canon par la vapeur de l'eau, éprouvée en Angleterre à la Manufacture Royale de Londres; par M. David-Louis Meyer Gerhardſon.

PARTIE I.

Des Bâtimens.

LA maniere ordinaire de ſécher la poudre en des ſalles échauffées par le feu étant ſujette à de grands accidens, l'Auteur de ce Mémoire a imaginé d'y ſubſtituer la vapeur de l'eau chaude.

Il établit deux bâtimens ſéparés,

dont l'un contient un réservoir de plomb de 7 pieds anglois (1) de longueur, 2 pieds de profondeur, & 3 pieds 2 pouces de largeur.

Un tuyau de plomb placé un peu au-dessus du fond est destiné à conduire l'eau dans une cuve de 5 pieds de diametre, & 2 pieds de profondeur. Ce tuyau adapté par une extrémité au reservoir est soudé par l'autre à un tuyau de cuivre coudé qui se plonge dans la cuve & dont l'extrémité porte une boule de cuivre de 5 pouces de diametre : cette boule qui surnage ouvre le tuyau, lorsqu'il est besoin d'eau dans la cuve, & le ferme quand elle est presque pleine. L'ouverture du tuyau a 6 lig. de diametre : il faut la nétoyer & l'huiler souvent. Le fond de la cuve est à 1 p. 4 p. de la grille du four-

(1) Le pied de Londre est au pied de France comme 1027 à 1094.

neau,

neau, & la grille a la même dimenſion en largeur.

Un cou ou partie de tuyau d'environ 5 p. 11 p. de long eſt adapté à la cuve par ſon extrémité la plus large qui eſt d'environ 12 pouces de diametre, & ſe joint par l'autre à un canal qui communique dans l'autre bâtiment deſtiné à ſervir de ſéchoir, & a 11 pouces de chaque côté. Le canal eſt enduit en dedans d'un mortier compoſé d'une partie de cendres de charbon de pierre, & de deux parties de chaux. Il aboutit dans le ſéchoir, au réſervoir des vapeurs, ſous un plateau compoſé de 7 plaques de cuivre bien jointes enſemble, qui ont une telle épaiſſeur que chaque pied quarré peſe 2 livres $\frac{1}{2}$ (2). Le cuivre eſt préférable pour cet uſage. La poudre le corrode un peu; mais l'étain & le plomb

(2) La livre de Suede eſt à la livre de France comme 1 à 1, 2.

n'auroient pas la solidité nécessaire. La longueur du plateau est de 21 p. 5 p. $\frac{1}{2}$, & sa largeur de 5 p. 6 p.

Les murs du réservoir doivent être en brique & le fond en tuile. Il en est ainsi du troisieme mur qui traverse le réservoir suivant sa longueur, & soutient le plateau. Tous ces murs, ainsi que le fond, doivent être enduits d'un mortier de cendres dont on a parlé, & dans lequel on mêle du crin.

Le fond du réservoir va en pente douce depuis l'extrémité qui communique avec la cuve jusqu'à l'extremité opposée, où l'on pratique une ouverture ou canal qui a onze pouces de chaque côté, environ 7 pieds $\frac{1}{2}$ de longueur, & une porte qu'on peut ouvrir & fermer par l'intérieur du séchoir : ce canal est destiné à conduire au dehors les vapeurs & les eaux qui en proviennent. Près du canal de communication avec la cuve & de l'autre côté du mur

mitoyen qui soutient le plateau, il y a une autre ouverture de 1 p. 6 p. de haut, & de 1 p. 3 p. de largeur, garnie d'une porte qui tourne sur son axe & peut, au moyen d'un lévier placé à l'intérieur du séchoir, être plus ou moins ouverte ou fermée au gré de celui qui dirige le travail. Au reste le réservoir est de même longueur & largeur que le plateau. Il a, près du canal de communication avec la cuve, 2 p. 5 p. $\frac{1}{2}$, près du canal opposé, 2 p. 7 p. $\frac{1}{4}$, & près de la troisieme ouverture voisine du canal de communication, 2 p. 9 p. $\frac{1}{2}$. Il faut observer que le mur mitoyen qui soutient le plateau est coupé à son extrémité opposée au canal de communication avec la cuve, de sorte que les vapeurs circulent autour de ce mur : sa crête forme un angle, afin que le plateau reçoive partout la chaleur.

Comme le métal se tourmen-

teroit, lorſqu'il eſt dilaté par la chaleur, s'il n'avoit point aſſez de place pour s'étendre, il faut mettre ſur les murs qui ſoutiennent le plateau un chaſſis de même longueur, haut de 8 pouces & large de 5. On place le plateau dans un renfoncement de 3 pouces, de ſorte que ſes côtés n'en touchent pas le fond. On les joint à des plaques de cuivre qui viennent recouvrir les bords du chaſſis & & empêchent la ſortie des vapeurs ainſi que la chute des grains de poudre entre le plateau & les bords du chaſſis.

Pour mieux ſoutenir le plateau, on le met ſur 15 traverſes de bois, de 3 pouces d'équariſſage, poſées ſur l'angle, & portées par les trois murs qui forment le réſervoir. On adapte au plateau trois verſoirs faits de plaques de cuivre. Ils ont 11 pouces de largeur à la partie qui touche le plateau, 5 pouces à l'autre extrémité, & 1

pouce 6 lignes de longueur. Deux de ces verto.rs ſont placés près du canal de communication avec la cuve, un de chaque côté ; le troiſieme eſt à l'autre extrémité du plateau. Il eſt bon de leur donner un poſition inc'inée. Ils ſervent à ôter la poudre de deſſus le plateau ; opération que l'on fait avec des balais & rateaux plus ou moins grands.

Les bâtimens qui renferment la cuve & le plateau peuvent être conſtruits à volonté. Si on les bâtit expres on y fera pluſieurs grandes fenêtres & pluſieurs portes pour la commodité des ouvriers ; on pratiquera dans le toit pluſieurs ouvertures pour le renouvellement de l'air avec des volets qui ſe puiſſent ouvrir & fermer à volonté ; on pratiquera au toit quelques ſoupiraux ; on placera des réverberes dans les bâtimens, &, ſi le plancher eſt en tuiles ou en

pierres, on le couvrira de nattes peintes à l'huile.

Le charbon de pierre ſera tenu ſur un pavé de tuiles, à l'air libre, afin qu'il ſoit mouillé par la pluie, afin que les petits grains ſabloneux ſe lient enſemble, & ne tombent pas à travers les barreaux de la grille avant de s'enflammer.

PARTIE II.

Des vapeurs & de la chaleur qu'elles communiquent au plateau.

Les vapeurs qui s'élevent de la cuve paſſent par le canal de communication dans le réſervoir, y circulent autour du mur mitoyen, ſortent par l'ouverture voiſine du canal, échauffent le plateau, & ſechent la poudre qu'on a mis deſſus.

L'Auteur a fait pendant cette opération les remarques ſuivantes.

Lorſque l'eau eſt à 12 pouces de

hauteur dans la cuve, c'eſt-à-dire qu'elle y a la plus grande ſurface, c'eſt alors qu'elle donne le plus de vapeurs : quand elle bout fortement, 11,319 gallons d'eau (ou 45,3 pintes de Paris) par heure ſont réduits en vapeurs, & le plateau reçoit alors la plus grande chaleur. Ainſi en employant une cuve quarrée de 5 pieds de longueur ſur 4 pieds de largeur, & 1 pied de profondeur, on auroit plus de vapeurs dans le même tems & plus de chaleur, puiſque la ſuperficie de l'eau ſeroit plus grande, & toujours la même ; avantage que l'on n'a point avec une cuve ronde.

Environ une heure après que le feu a été allumé ſous la cuve, le plateau eſt encore froid. Une demi heure après, la chaleur eſt ſenſible au-deſſus du canal de communication. Mais après deux heures, & lorſque l'ébullition eſt dans toute ſa force, tout le plateau s'échauffe

preſque ſubitement, de ſorte que le thermometre de Fahrenheit, quand la boule eſt en contact avec le plateau, monte à 160 degrés, &, s'il eſt recouvert de poudre, à 185, (ce qui répond à environ 57, & 68 degrés de Réaumur.) Une goutte d'eau étendue avec le doigt ſur le plateau s'évapore à l'inſtant, & il eſt ſi chaud qu'on ne peut y tenir la main.

Si on éteint le feu, les vapeurs continuent pendant quelques heures, & le plateau ne perd pas facilement ſa chaleur ſur-tout lorſque le réſervoir eſt tenu fermé : elle diminue peu à peu, & il ne devient abſolument froid que dans 24 heures. Mais, quand on ouvre toutes les iſſues aux vapeurs, la chaleur diminue dans une heure du 160e degré (57 de Réaumur) au 90e (26).

Lorſque le plateau ſert tous les jours, on trouve au thermometre que ſa chaleur diminue. On a cru

d'abord que le fourneau étant mal nétoyé tiroit moins, & que l'ébullition étant plus foible, les vapeurs étoient moins chaudes. Mais on a reconnu que cette diminution de chaleur avoit une autre cauſe. Le plateau eſt toujours plus froid que les vapeurs qui l'échauffent : ainſi elles ſe condenſent près de ſa ſurface inférieure & s'y attachent en gouttes qui groſſiſſent tellement en trois ou quatre jours qu'elles empêchent les vapeurs de communiquer immédiatement leur chaleur au plateau. On peut remédier à cet inconvénient en donnant au plateau une légere inclinaiſon qui procureroit l'écoulement de ces gouttes.

PARTIE III.

Maniere de reconnoître ſi la poudre a été bien ſéchée.

Lorſque la poudre frottée entre

les mains paroît dure comme du sable, qu'elle jette une poussiere légere, quand on la remue, & qu'elle a une couleur pâle, les ouvriers disent qu'elle est seche. Mais ces marques ne donnent point une détermination exacte des différens degrés de sécheresse.

La poudre dont la composition & la facture sont les mêmes, & dont par conséquent les grains sont également durs & compactes, donnent après un dessêchement complet plus de poussiere que lorsque le dessêchement est imparfait.

La balance fait connoître assez exactement si la poudre est bien ou mal séchée. Il faut la peser avant & après le dessechement : la diminution du poids montrera combien elle a perdu d'humidité, &, si on la pese encore après en avoir ôté la poussiere, on trouvera qu'elle est la quantité que le dessêchement en a donné.

Il ne faut pas différer long-tems cette épreuve, parce que la poudre attire l'humidité de l'air. Une demie livre de poudre (*avoir du pois* = 7 $\frac{5}{7}$ onces de Paris) a tiré de l'atmosphere 9 grains d'eau dans une nuit (11,85 grains de Paris.) Onze cents livres de poudre desséchée ont tiré dans le même espace de tems deux livres d'eau.

La poudre encore humide & froide est plus pesante que lorsqu'elle est chaude, parce que l'humide pese plus que l'eau chaude. Au contraire, la poudre desséchée & chaude pese plus que lorsqu'elle est froide; ainsi le véritable moment pour l'épreuve est celui où la poudre qui vient d'être séchée est entiérement refroidie.

Les expériences multipliées faites avec les mortiers & les éprouvettes, démontrent que l'air humide ou sec, & le dessèchement complet ou incomplet ne sont pas les seules causes qui augmentent

ou diminuant la force de la poudre. Il faut en chercher une autre plus puissante & plus commune dans l'inégalité des melanges de ses parties constitutives. L'opération la plus difficile de la préparation de la poudre est celle du mélange parfait de ses parties. Dans la Manufacture Royale d'Angleterre on se sert de cilindres de pierre calcaire ou de fer, & les pilons y sont défendus. Dans celle d'Eulone on a abandonné l'usage des cilindres. En Suede on emploie les uns & les autres, & cette méthode paroît la meilleure. On croit dans ce pays que les cilindres font le mélange le plus grossier beaucoup plus vite que les pilons, & que ceux-là font dans une heure autant d'effet sur une petite quantité que ceux-ci en huit heures. On a aussi observé que lorsqu'on emploie les pilons pour le plus grossier mélange, les sept premieres heures sont le tems du plus grand danger.

Ainſi en convenant que, lorſque les parties conſtitutives de la poudre ont acquis quelque fineſſe, le mélange s'en fait plus parfaitement avec les pilons qu'avec les cilindres, on croit pouvoir conclure que, lorſque la poudre eſt mélée d'abord ſous les cilindres & enſuite ſous les pilons, le mélange en eſt plus prompt, plus parfait, & le danger diminué.

Les mortiers & les éprouvettes ſont de peu d'uſage, lorſqu'on veut ſavoir ſi la poudre eſt bien ou mal ſechée. Ce n'eſt point ici le lieu d'examiner ſi les plaques d'épreuve le font mieux connoître; mais on obſervera que leur uſage a fait voir que la poudre ſéchée par le moyen des vapeurs eſt ordinairement plus pure que celle qui l'a été par la méthode ordinaire, ſur-tout lorſqu'on nettoie avec ſoin le plateau, les murs, & le pavé du bâtiment.

PARTIE IV.

De la concrétion de la poudre, surtout pendant le deſſéchement.

La poudre eſt ſuſceptible de deux eſpeces de concrétions. Dans l'une elle devient ſi dure qu'on peut à peine la briſer entre les doigts, & dans l'autre ſi friable que le moindre attouchement diviſe les grains. La premiere a pour cauſe une grande quantité d'eau jointe à la poudre ; qui, tandis qu'elle eſt humide, la rend auſſi molle qu'une couleur préparée à l'huile, & diſſout le ſalpetre qu'elle contient. Lorſqu'elle ſeche en cet état, le ſalpêtre lie enſemble les grains de poudre comme le ciment lie les pierres ou les tuiles d'un mur, & le ſoufre & le charbon reſtent ſeuls : cette eſpece de poudre a perdu toute ſa force.

La concrétion friable eſt cauſée

par l'eau, quand elle eſt en ſi petite quantité qu'elle ne peut ni diſſoudre le ſalpêtre ni pénetrer les grains : alors elle humecte les petites parties de ſalpêtre qui ſont à la ſurface des grains & qui les uniſſent. Comme il n'en réſulte ni ſolution ni changement dans la compoſition des grains, ils ſe ſéparent, ſe deſſechent, & cette poudre conſerve toute ſa force.

Lorſque la poudre eſt miſe à ſécher ſur le plateau, elle éprouve ordinairement la concrétion friable. Tandis qu'elle eſt tres-humide, une legere chaleur en fait ſortir beaucoup d'eau qui humecte & unit les ſurfaces des grains. Lorſque le thermometre de Fahrenheit monte dans une ſeule heure de 86 à 115 degrés, (24 à 34 de Réaumur), cette poudre perd 19 grains d'eau par demi livre, ou 8 onces 300 grains par quintal. Elle doit donc éprouver quelque concrétion pendant le deſſechement;

ainſi il eſt bon qu'avant que la plus grande partie de l'eau s'évapore, le plateau ſoit tenu à un moindre degré de chaleur : alors l'eau ne ſe raſſemble pas, & la concrétion friable n'a pas lieu. Il eſt tems d'augmenter la chaleur autant qu'il eſt poſſible, lorſque la poudre commence à paroître plus ſeche. Quand les ouvriers n'ont point de thermometre, ils doivent, tant que la poudre eſt encore humide au toucher, ne pas échauffer le plateau plus qu'il ne faut pour faire évaporer lentement quelques gouttes d'eau répandues à ſa ſurface.

La poudre éprouve la concrétion friable par un tems couvert & humide, même lorſqu'elle eſt ſur le plateau, & même pendant ce tems on ne la prépare pas ſous les rouleaux, & autres inſtrumens auſſi facilement que par un tems ſec. Il faut donc alors fermer toutes les portes & les fenêtres du ſechoir, & les ſoupiraux pratiqués

au toit suffiront pour la sortie des vapeurs qui s'élevent de la poudre.

Un air sec hâte le dessèchement, prévient la concrétion en grande partie, & a beaucoup d'effet sur la poudre humide, ainsi que la chaleur directe du soleil. Une demi livre de poudre séchée sur le plateau, & ensuite exposée à l'humidité fut mise à dix heures, par une belle matinée du mois d'Août, dans un lieu où elle pouvoit éprouver toute l'action du soleil; elle perdit 12 grains $\frac{1}{2}$ en trois heures. La même quantité séchée par le moyen des vapeurs perdit 13 grains en deux heures. Ainsi, le tems sec & le soleil d'Août ayant à peu près le même effet que le plateau, il est bon que les portes & fenêtres du séchoir soient tenues ouvertes, lorsque l'état de l'atmosphere le permet.

Quoique la concrétion friable ne diminue point la force de la poudre, elle nuit à d'autres égards,

Il faut donc y remédier, autant qu'on le peut pendant le deſſéchement, en remuant pluſieurs fois la poudre avec un rateau. Cette opération détruiſant la concrétion procure à l'eau une libre évaporation. Il faut que les dents du rateau ayent entr'elles 2 pouces ½ de diſtance : autrement elle ne coule pas entre ces dents, lorſque la couche de poudre étendue ſur le plateau a quelque épaiſſeur.

M. Antoni parle dans ſon examen de la poudre d'une autre eſpece de concrétion. Il dit que, lorſque la poudre eſt miſe dans les tonnes & barils avec la chaleur qu'elle a, lorſqu'elle vient d'être ſéchée, elle y éprouve cette concrétion ; & il penſe que la chaleur qu'elle conſerve fond le ſoufre, qui unit alors les grains comme une colle. Mais toute la chaleur que le plateau reçoit ne fond pas un grain de ſoufre. M. Hielm croit que l'eau qui ne s'eſt point éva-

porée, ne trouvant aucun iſſue, eſt condenſée par la fraicheur de l'atmoſphere & cauſe cette concrétion. Lorſque la poudre a été ſuffiſamment ſechée, il n'eſt pas néceſſaire de la mettre froide dans les tonnes, pour éviter cette concrétion friable, & encore moins quand le deſſéchement par le moyen des vapeurs a été bien conduit.

[*Extrait de M. de Keralio.*]

CONSIDÉRATIONS ſur l'eſprit militaire des Francs & des François, depuis les commencemens du regne de Clovis en 482, juſqu'à la fin de celui de Henri IV en 1610, eſpace d'environ 1128 ans, précédées des mêmes recherches ſur les Gaulois & ſur les Germains. Premiere partie, contenant la dynaſtie des Mérovingiens; par M. de Sigrais, ancien Capitaine de Cavalerie, Chevalier de l'Ordre Royale & Militaire de S. Louis,

de l'Académie royale des Inscriptions & Belles-Lettres.

. . . . . *Francis calamitas maxima est vita iners, & felicitatis apex bella tempora sunt. . . . His atque Amœna nix & flores. . . . Quietem otiumque fugiens morbum.* Libanius, Orat. 3 & 10.

A Paris, de l'Imprimerie de *Monsieur*, 1736, & se trouve chez Mérigot le jeune, Libraire, quai des Augustins: Didot, fils aîné, Libraire pour le Génie & l'Artillerie, rue Dauphine. Avec Approbation & Privilege du Roi. Un volume in-12 de 252 pag.

EN 1774 M. de Sigrais a publié des Considérations sur l'esprit militaire des Gaulois, & en 1781 d'autres Considérations sur l'esprit militaire des Germains; chacun de ces Ouvrages forme un volume considérable; celui que nous annonçons en est la suite, mais il ne contient, comme on le voit par

le titre, que la premiere partie de ce qui doit suivre, ce qui, avec les deux précédens, deviendra un Recueil intéressant sur le caractere & les mœurs de nos ancêtres les Gaulois & les Germains.

M. de Sigrais ne se propose pas de recueillir l'histoire de leurs guerres, leur discipline, leur tactique, &c., mais seulement de faire connoître leurs passions & leurs qualités guerrieres, le genre particulier de leur courage, en un mot leur esprit militaire suivi d'époques en époques, pour constater dans ses variations mêmes, les formes essentielles & indelébiles qui lui appartiennent spécialement. Le savant Académicien a entrepris ce grand travail, parce qu'une étude approfondie de ce caractere national doit être le meilleur & le plus sûr moyen de rectifier & de perfectionner notre législation militaire. « C'est, dit-il, » le desir d'y contribuer un jour

» en quelque chose qui me jette » dans des routes peu battues & » qui ne sont pas les plus attrayan- » tes de notre Litterature d'aujour- » d'hui. » A présent l'adresse & la force des corps sont subordonnées à l'usage actuel des armes à feu, la disparité des gouvernemens, des climats sur-tout, par conséquent des tempéramens, des passions, ne nous permettent plus d'imiter que d'une maniere imparfaite & éloignée les Grecs & les Romains. Quand autrefois les Gaulois & les Germains vainquirent si souvent ces Grecs & ces Romains, ils savoient remplacer par des avantages naturels les arts de la guerre qu'ils ignoroient ou qu'ils dedaignoient. Il faut donc conformer à notre caractere les loix de notre milice, si l'on veut leur donner une vraie base, « en atten- » dant que des sages, comme ils » se nomment, ou des sophistes » qui ordonnent imperieusement

» aux Rois & aux Peuples de poſer » à jamais les armes, aient amené » ſur la terre l'innocence & la paix » univerſelle de l'âge d'or. Mais » leur pretendue philoſophie ſe » réduit à une vieille fable. »

Ces nouveaux Mémoires ſont écrits comme les précédens, avec brieveté & une ſage critique; l'Auteur traite les François non en panégyriſte ou en patriote prévenu, mais avec le même reſpect du vrai, avec la même impartialité qu'il a montrée à l'egard des Gaulois & des Germains.

Des raiſons de ſanté n'ont point permis à M. de Sigrais de finir entiérement la dynaſtie des Carlovingiens qu'il devoit joindre à celle qu'il publie, mais il eſpere qu'il pourra la reprendre & la faire ſuivre par celle des Capetiens qui devient beaucoup plus étendue que les deux autres.

Ce volume renferme quatre Mémoires, ce qui comprend tous

les évenemens depuis Clovis jusqu'à la fin de la premiere race. Dans les premiers tems, c'est-à-dire, depuis Clovis jusqu'à la fin de Clotaire I, en 561, M. de Sigrais expose toutes les differentes guerres & expéditions des Francs en divers endroits, mais il observe qu'on n'y rencontre pas, aussi souvent qu'on le desireroit, des traits bien prononcés du caractere militaire de la Nation. Cependant les faits qu'il a exposés parlent, & il en résulte que les vainqueurs de tant de peuples très-valeureux & très-guerriers étoient supérieurement braves, qu'ils avoient des principes de tactique, qu'ils connoissoient la poliorcetique & les machines de guerres usitées alors, que s'ils n'étoient pas à cet égard aussi habiles que les Romains, ils y suppléoient par ce courage national, à la fois fureur impétueuse & constance opiniâtre.

Appuyé du témoignage des Auteurs

teurs qu'il cite par-tout exactement, M. de Sigrais ſuit ainſi de près les faits qu'il expoſe, tout ce qui peut nous faire connoître l'eſprit de la nation; comme tous ces événemens nous ſont connus, nous ne les indiquons pas ici & nous nous bornons aux réſultats qui ſont le point de vue ſous lequel l'Auteur les préſente & les enviſage.

Le ſecond Mémoire eſt terminé au regne de Clotaire II, en 613. On ne voit pour ainſi dire alors que des guerres entre des freres, des oncles, des neveux, les Généraux n'ambitionnant que des dignités & la fortune, les Soldats indiſciplinés, la Nation armée contre elle-même, ne put ſe livrer plus ſouvent ni auſſi vivement qu'elle l'auroit ſouhaité à des guerres externes; mais il réſulta de ce déſordre un autre avantage. Des hommes de toutes les conditions chercherent la tranquillité

dans des asyles, dans des Monasteres : ceux-ci défricherent ou feconderent des terres que la guerre avoit rendues stériles, & dont elle respecta presque toujours les moissons. D'autres cultiverent surtout la Littérature autant qu'ils le pouvoient dans sa décadence.

Le troisieme Mémoire, qui est plus court que les autres, ne présente dans l'espace de soixante ans, dit l'Auteur, que l'insipide tableau de la langueur du courage des François sous de foibles Rois, mais on verra bientôt cet esprit militaire recouvrer par degrés son ancienne vigueur.

On voit dans les deux premiers Mémoires le courage national des Francs s'accroître avec leur Empire : dans le troisieme s'affoiblir ; dans le quatrieme une famille d'ambitieux Ministres produire consécutivement des hommes d'un mérite supérieur qui par l'eclat de leur héroïsme acheverent d'étein-

dre la foible lueur que le nom du grand Clovis jettoit encore sur sa postérité avilie, & rendre à la Nation son caractere belliqueux & toute sa vigueur primitive. La Nation qui fut presque continuellement sous les armes, recouvra d'anciennes possessions, étendit ses frontieres & fit de grandes conquêtes.

La lecture de ces quatre Mémoires qui concernent la premiere race, fait desirer que M. de S rais continue de rassembler nos anc ens monumens, d'y joindre ses réflexions, & de nous présenter le tableau du courage & de l'esprit militaire de la Nation. Un pareil Ouvrage ne peut être que très-utile, sur-tout lorsqu'il est fait comme celui-ci par un Militaire sage & instruit.

[*Extrait de M. de Guignes.*]

& la sageſſe de leur gouvernement détermina des Toſcans & des Venetes, anciens habitans du pays, à ſe joindre à eux, & tous enſemble formerent une petite Répub ique. On croit que la fondation de Mantoue precede de 300 ans celle de Rome. Lorſque les Gaulois firent une irruption en Italie, ils s'emparerent de Mantoue, enſuite cette ville tomba ſous le pouvoir des Romains; elle fut envahie par les Goths, puis par les Lombards, & enfin ſoumiſe à Charlemagne: alors elle devint un Vicariat de l'Empire, & enſuite les Empereurs d'Allemagne lui laiſſerent, comme à pluſieurs autres villes d'Italie, la liberté de ſe gouverner ſelon ſes loix particulieres, ſans cependant ceſſer de reconnoître le pouvoir Impérial. Au reſte cette partie de l'Hiſtoire de Mantoue eſt aſſez obſcure juſqu'en 1273 qu'il y eut une ſédition dans cette ville; les habitans y

établirent le gouvernement républicain : elle passa ensuite dans la Maison de Gonzague, & enfin en 1708 l'Empereur garda ce Duché qu'il annexa à celui de Milan. Cette Histoire n'est pas fort étendue parce que le sujet ne l'exige point.

Il n'en est pas de même de celle de la République de Venise ; son ancienneté, la maniere dont elle s'est formée, les changemens arrivés dans la forme de son gouvernement, les guerres qu'elle a eues à soutenir, ses conquêtes, le rang qu'elle a tenu parmi les Puissances de l'Europe, & qu'elle tient encore parmi les Etats d'Italie, l'ancienne étendue de son commerce, sa durée au milieu des révolutions arrivées pendant plus de treize siecles, présentent des détails propres à piquer la curiosité du lecteur ; mais les Auteurs Anglois sont fâchés que les bornes qu'ils se sont prescrites ne leur permettent pas de donner à cette Histoire

toute l'etendue dont elle eſt ſuſceptible. Elle occupe cependant preſque tout le volume 49, le ſuivant tout entier, & la plus grande partie du 51e.

Dans la premiere ſection on traite de l'origine des Vénitiens, de leur gouvernement primitif, de leur nobleſſe, du gouvernement actuel, du commerce, & des Etats qu'ils poſſedent.

Les Vénitiens ſont un très-ancien Peuple nommé *Venete*, que quelques-uns croient être une Colonie de Gaulois; d'autres les font ſortir de la Paphlagonie. On ignore en quel tems & comment les Venetes furent ſoumis aux Romains. L'irruption des Goths en Italie obligea pluſieurs d'entr'eux de ſe réfugier dans les Iſles du Golphe. Preſque tous les Ecrivains prétendent que depuis cette époque juſqu'à l'arrivée d'Attila en Italie, cette Colonie fut gouvernée par des Conſuls que la ville de Padoue

y envoyoit ; d'autres prétendent que ce gouvernement eſt une pure chimere & que les premiers Venetes réfugiés dans ces Iſles furent gouvernés par des Tribuns. Mais en géneral il faut deſcendre juſqu'à l'irruption d'Attila pour trouver la véritable origine de Venise. Ce fut alors que la plupart des Iſles furent habitées & que les habitans s'aſſocierent pour ne former qu'un ſeul corps, & chaque Iſle eut ſon Tribun. Quelques autres ſoutiennent que ces Iſles formoient autant de Républiques ſéparées & indépendantes, à peu près comme les Cantons Suiſſes ; d'autres que tous les Tribuns étoient comptables de leur adminiſtration à l'Aſſemblée générale de la Nation.

Cette forme de gouvernement ſubſiſta juſqu'en 697 de J. C., lès querelles ſurvenues entre les différens Tribuns, les incurſions des Lombards ſur les frontieres du pays furent cauſe que dans une Aſſem-

blée générale de la Nation à Héraclée on élut un Duc ou Doge auquel on donna le pouvoir d'assembler le Conseil. On n'est pas d'accord sur le degré d'autorité dont ces Ducs jouirent jusques dans le douzieme siecle, mais il est constant qu'ils s'efforcerent de devenir maîtres absolus & que la Nation étoit attentive à les contenir.

Vers la fin du douzieme siecle le Doge ayant été assassiné par la populace, on chercha les moyens d'empêcher les tumultes dans les Assemblees générales du Peuple. On nomma douze Electeurs chargés de choisir parmi tous les Citoyens quatre cents soixante-dix personnes pour en former un corps appellé le *Grand Conseil*, qui déterminoit toutes les affaires qui auparavant étoient portées à l'Assemblée générale. On nomma encore onze Electeurs parmi les plus qualifiés de l'Etat pour choisir le

Doge, & de plus ſix Conſeillers ſans leſquels il ne pourroit rien faire. Il ne reſta au Peuple que le droit d'élire les membres du Grand-Conſeil, mais il le perdit en 1299. Ces places devinrent héréditaires dans les familles qui les poſſédoient alors. Le Peuple fut dépouillé de toute autorité & le Gouvernement devint ariſtocratique, c'eſt celui qui ſubſiſte à préſent & qui eſt très-compliqué ; on en donne une idée ainſi que des familles nobles : on parle de ſes forces militaires, de ſon commerce, de ſon domaine, & après ces détails préliminaires on paſſe à l'Hiſtoire de cette République ſous chaque Doge que l'on conduit juſqu'en 1740.

L'Hiſtoire de Florence n'eſt pas moins étendue que celle de Veniſe. Ce morceau eſt précédé d'une Généalogie de la Maiſon des Médicis ; elle étoit néceſſaire pour ne pas confondre enſemble plu-

sieurs personnages de cette famille dont il est question dans cette Histoire, & leurs degrés de parenté.

On n'est pas d'accord sur les premiers tems & l'origine de cette illustre famille. Plusieurs croyent qu'elle descend d'un Jacques de Médicis qui, en 1030, étoit Chef du Conseil d'Orvietre; d'autres, d'un Antelme qui defendit Alexandrie en 1162 contre l'Empereur Frédéric I; mais la succession de cette Maison ne paroît bien établie que depuis Philipe de Médicis que l'on doit regarder comme la souche. Ce personnage demeuroit en 1250 à Fioriano, dans le pays de Mugello. Sa prudence le rendit recommandable, & lorsque les Guelfes de Florence vouloient faire quelques entreprises contre les Gibelins ils venoient le consulter, en sorte que satisfaits de ses conseils ils l'emmenerent avec *toute* sa famille dans leur ville,

reçurent ſes enfans comme Citoyens & les admirent aux premieres Charges de la République.

Apres ce préliminaire on donne une deſcription de la Toſcane, enſuite on remonte à l'ancienne Hiſtoire de ce pays, c'eſt-à dire, au tems de la décadence de l'Empire Romain, parce qu'au delà de cette époque l'Hiſtoire de Florence eſt confondue dans celle de Rome. C'eſt ce qui a déterminé les Auteurs à ne la commencer qu'au cinquieme ſiecle, c'eſt-à-dire, aux irruptions des Barbares en Italie. Ces Peuples, venus du Nord comme on l'obſerve ici, étoient au fond moins barbares que les Italiens eux-mêmes; les reſtes d'antiquité qui ſe trouvent encore à Florence, prouvent qu'elle n'a pas été entiérement ruinée, & il n'y a aucune apparence qu'elle ait été dépeuplée. « Les Loix des Barbares, ainſi qu'on les appelle, » & celles des Lombards en parti-

» culiers, étoient plus sages &
» plus humaines que celles de tous
» les autres Peuples, & elles favo-
» risoient plutôt la population
» qu'elles n'y étoient contraires,
» & les ravages qu'ils furent obli-
» gés de faire, devoient être moins
» attribués à leur cruauté qu'à la
» trahison, la folie & l'ingratitude
» de la Cour Impériale & de ses
» Officiers. »

Apres que Charlemagne eut été couronné Roi d'Italie, en 774, les divers Etats de ce pays commencerent à prendre quelque consistence. Les familles originaires d'Italie & les descendans des differentes tribus de Barbares qui s'y étoient établis étoient confondus ensemble & formoient un seul Peuple gouverné par les Loix féodales; Charlemagne exigea seulement certaines redevances de ceux qui gouvernoient le pays. L'Empereur Fréderic II soumit entiérement cette ville, mais à sa mort

arrivée en 1250, les Florentins, fatigués de sa tyrannie, se formerent en République qui fut long-tems agitée de troubles causes soit par des divisions intérieures, soit par différentes gueires avec ses voisins Ce sont ces détails exposés avec ordre & précision qui servent, apres l'Histoire de Venise, à former les volumes que nous annonçons.

[*Extrait de M. de Guignes.*]

LETTRE adressée à MM. les Auteurs du Journal des Sçavans.

Le 6 Janvier 1787.

MESSIEURS,

Dans votre Journal du mois de Novembre 1786, pag. 731, colonne premiere, dans l'extrait du tome V de la *Théorie des Matieres Feodales & Censuelles, par M. Hervé,*

Avocat au Parlement, on lit ce qui suit : « on trouve dans cet Ouvrage entre autres des extraits » d'un *Ouvrage que personne n'a*» *voit avant lui ni connu ni con*» *sulté.* C'est le Polyptique de » l'Abbaye S. Germain des Prés, » Regiſtre qui fut dreſſé sous » Charlemagne, &c. »

Cette maniere de s'exprimer doit naturellement faire penser qu'avant M. *Hervé*, le Polyptique de S. Germain des Prés redigé sous Charlemagne n'avoit été consulté, ni même connu de personne. Ce seroit une erreur qui ne doit pas subsiſter dans un Journal qui s'est toujours distingué par le merite de l'exactitude.

M. Hervé lui même, dans une note de la page 25 du tome V de son Ouvrage, reconnoît *qu'on lui a communiqué ce Polyptique avec la plus grande honnêteté.* Ce manuscrit étoit donc connu de ceux qui le lui ont communiqué. MM.

les Bibliothécaires de S. Germain-des Prés ſont en état de nommer nombre de Gens de Lettres à qui ſemblable communication avoit été faite avant l'Ouvrage de M. Hervé. Ce n'eſt au plus qu'en 1784 que ce ſavant Auteur a conſulté ce Polyptique, & il en avoit déjà été fait mention dans les Conférences ſur la Diplomatique & ſur l'ancien Droit Public du Royaume, tenues ſous les yeux de M. le Garde des Sceaux. On y avoit délibéré de le faire imprimer ou dans la nouvelle édition des Capitulaires de Baluze, ou à la ſuite des Chartes du regne de Charlemagne dans la grande collection des Diplômes & Chartes du Royaume, dont le premier volume eſt actuellement ſous preſſe. Non-ſeulement le Polyptique de S. Germain-des-Prés a été depuis long-tems connu & conſulté, mais de plus il a été cité & employé par beaucoup de Savans dans le ſiecle dernier & dans le nôtre.

Jacques du Breuil a donné l'édition d'Aimoin qui porte la date de 1603, le texte fait mention du Regiſtre des revenus de Saint-Germain-des Prés, rédigé par les ſoins de l'Abbé Irminon, & Jacques du Breuil a écrit quelques notes à la tête du Regiſtre original qui ſubſiſte encore.

D. Mabillon, dans ſa Diplomatique imprimée en 1681, p. 235, en parlant des *Livres de Cens* ou *Polyptiques*, qui ont précédé l'uſage des Cartulaires, dit que l'Abbaye de S. Germain poſſédoit celui de l'Abbé *Irminon : Penès nos eſt liber cenſualis Irminonis S. Germani apud Pariſios Abbatis, regnante Carolo Magno.*

D. Michel Germain, Auteur du Traité des anciens Palais de nos Rois, qui forme le quatrieme Livre de la Diplomatique de D. Mabillon, parle, à l'article de *Palatiolum* (*Palaiſeau*) du Livre Cenſuel de l'Abbé Irminon ; il en

rapporte même un texte concernant *Palaiseau*.

Dans le tome II des Annales de Mabillon, imprimé en 1702, p. 397, on lit d'après le Livre Centuel de l'Abbé Irminon, le détail des augmentations que cet Abbé avoit faites dans les Domaines de l'Abbaye pendant son administration.

On voit la même chose p. 23 de l'Histoire de l'Abbaye S. Germain-des-Prés de Jacques Bruillart, imprimée en 1724, & cet Auteur a donné des extraits du Polyptique d'Irminon dans les pieces justificatives de son Histoire, pages 4, 10 & 11 concernant les Donations de S. Germain, Evêque de Paris, & les Domaines que cette Abbaye possedoit à Palaiseau & dans la Forêt Yveline.

Le Glossaire de du Cange de 1733—1736, cite souvent le Livre de Cens ou Polyptique de l'Abbé Irminon. Au tome II, col. 492,

sous le mot *Liber Censualis*, on dit que le Livre de Cens le plus ancien que l'on connoisse est celui de l'Abbé Irminon ; & au tome IV, sous le mot *Polypticha*, pris dans l'acception de *Registre des Revenus*, les Auteurs du Glossaire nomment celui de S. Germain-des-Prés, & ils ajoutent : *unde plura in hocce Glossario exscripsimus.*

Dans le tome VII du *Gallia Christiana* imprimé en 1744, col. 414, il est fait mention de l'Abbé Irminon, de son Livre de Cens & des augmentations qu'il avoit faites dans les Domaines de l'Abbaye.

L'Abbé le Bœuf a fait usage de ce Polyptique dans *son Histoire de la Ville & du Diocèse de Paris*, en 15 volumes in-12, 1754—1758, pour tous les lieux de ce Diocèse dont il est fait mention dans ce Registre. Dans le Catalogue des Manuscrits qui lui ont servi à composer son Histoire & qui est à la tête du premier volume, il cite *le*

Codex Irminonis Abbatis S. Germani a Pratis jub Carolo Magno, qui continet, dit-il, *les Biens du Monaſtere pour ce tems-là.*

Ce Polyptique eſt encore cité dans le Supplement au Gloſſaire de du Cange par D. Carpentier, imprimé en 1766, tome IV, page 78 de *l'Appendix*; dans une note de la page 25 du Diſcours de M. l'Abbé de *Gourcy*, ſur l'État des Perſonnes en France ſous la premiere & la ſeconde race de nos Rois, couronné par l'Académie des Belles-Lettres en 1768, & imprimé en 1769; dans le Dictionnaire Diplomatique de D. Vaynes imprimé en 1774, tome II, p. 186, au mot *Polyptique*, & dans d'autres Ouvrages tant imprimés que manuſcrits, dont les Auteurs n'ont pas pu connoître le Polyptique de S. Germain-des-Prés par le Livre de M. *Herve*.

Non ſeulement nombre d'Auteurs avoient connu & conſulté

NOTICE sur la Vie de M. Poivre, Chevalier de l'Ordre du Roi, ancien Intendant des Isles de France & de Bourbon.

Erat enim modestus, prudens, gravis; temporibus sapienter utens: animo magno & æquo: veritatis diligens, ut ne joco quidem mentiretur: continens, clemens, patiensque: commissa celans; studiosus audiendi, & agricola solers & reipublicæ peritus & probabilis orator.
CORNEL. NEP.

Philadelphie, & se trouve à Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, de Madame, & de Madame la Comtesse d'Artois, rue des Mathurins, Hôtel de Chuny, 1786. 78 pages in-8°.

CE titre modeste couvre un Eloge intéressant & écrit d'une maniere agréable & piquante.

M. Poivre, qui en est le sujet, étoit

étoit né à Lyon en 1719. Après ſes premieres études, il s'étoit conſacre aux Miſſions Etrangeres, dont les Superieurs l'envoyerent à la Chine & lui preſcrivirent de paſſer à la Cochinchine, quoiqu'il ne fut pas encore engagé dans les ordres ſacrés. Il ſuivit les inſtructions qu'il avoit reçues & ſe conduiſit à la Chine de maniere à gagner la confiance du Vice-Roi de Canton, & à rendre des ſervices importans à la Nation Françoiſe. L'idée qu'il s'étoit formée des Chinois, au milieu deſquels il a vécu dans l'intérieur du pays & qu'il a bien étudiés, ne reſſemble pas à celle qu'en veulent donner nos Commerçans, qui n'ont traité qu'avec des Revendeurs & par le miniſtere de Courtiers avides dans un port de mer, éloigné du centre de l'Empire. « Des Chinois, » dit avec raiſon l'Auteur de la » Notice, qui arriv roient en Eu» rope, qui n'y ſéjourneroient

» pas plus long tems, & qui n'y » pénétreroient pas plus avant que » ne le font nos Navigateurs à la » Chine, pourroient remporter » une idée très-mauvaise, très» exagérée, très-injuste de nos usa» ges, de nos mœurs, de nos loix » & même de notre administra» tion. »

En 1745, le vaisseau, qui ramenoit M. Poivre en France, fut attaqué dans le détroit de Banca par un Anglois supérieur en force; M. Poivre pendant le combat se portoit sur la galerie, sur le tillac, sur le gaillard, par-tout où il se croyoit le plus utile, aidant à la manœuvre, exhortant les soldats & les matelots, & sur-tout secourant les blessés. Un boulet de canon lui emporta le poignet: le premier mot qu'il prononça fut: *je ne pourrai plus peindre.* C'étoit pour lui un amusement devenu une espece de passion. La peinture est d'une grande utilité pour un Missionnaire,

exposé à séjourner long-tems dans un vaisseau, où un goût decidé pour quelque occupation manuelle évite beaucoup d'ennui.

La perte d'un bras ne fut pas la seule que fit M. Poivre dans le combat; le vaisseau ayant été pris il perdit le journal de tout ce qu'il avoit remarqué à la Chine, à la Cochinchine, à Macao, avec un grand nombre de dessins précieux. « Peut-être ces manuscrits intéressans sont-ils encore entre les » mains des Anglois; & l'on espere » que si quelqu'un de cette grande » & généreuse Nation en avoit » connoissance, il voudroit bien » les faire remettre à la famille » de M. Poivre. Le vaisseau dans » lequel il fut pris s'appelloit *le* » *Dauphin*; le Commandant de » l'Escadre Angloise étoit l'Amiral » Barnet qui montoit le *Deptford* » il y a quarante & un an. »

Les Anglois conduisirent leurs prisonniers à Batavia. M. Poivre

prit dans cette Capuale des Etabliſſemens Hollandois, des connoiſſances réfléchies ſur la culture des épiceries fines, qu'ils poſſédoient excluſivement, & ſur les Iſles où elles ſont indigènes. Dès-lors il fo ma le projet d'en enrichir un jour ſon pays. De Batavia il paſſa à Siam & de-là à Pondichéry, où il arriva à l'epoque de l'expédition de Madras & des querelles trop f.neſtes de MM. du Pleix & de la Bourdonnois, qu'il tâcha en vain de concilier. Il ſuivit ce dernier à l'Iſle de France : l'Eſcadre qui les ramenoit fit pluſieu.s relâches à la Côte d'Afrique & une derniere à la Martinique, où elle fut retenue par la guerre. M. Poivre gagna dans un canot l'Iſl. S. Euſtache où il s'embarqua pour l'Europe ſur un bâti ent Hollandois. A l'entrée de la Manche un Corſaire de S. Malo prit ce bâtiment qui quatre jours après, fut repris par une Frégate Angloiſe &

conduit à Guernesey ; enfin apres avoir été a nû le jouet de la mer & de la guerre, M. Poivre, à la signature de la paix, fut rendu à la France. Privé d'un bras, il se vit forcé de quitter les Missions-Etrangeres. L'accident qui le lui enleva, fut la source de tout le bien qu'il fit & de tout le bonheur qu'il éprouva. Il rapportoit de l'Asie de curieuses observations & de grandes vues ; il parloit bien le Chinois, le Cochinchinois, le Malais ; ce qui fixa sur lui l'attention de la Compagnie des Indes. Elle le choisit en 1749, pour aller en qualité de Ministre du Roi, à la Cochinchine, fonder sur des liaisons d'amitié une nouvelle branche de commerce. Il montra dans ce voyage des talens supérieurs, une probité delicate, une étonnante activité, une dignité sage, il y eut tout le succès qu'on pouvoit desirer. Malheureusement on n'en profita pas.

« M. Poivre, de retour à l'Isle » de France, deposa dans les ma» gasins de la Compagnie jusques » aux présens particuliers qu'il » avoit reçus de ce Souverain. Un » trait peindra son désintéresse» ment ingénu. Il écrivoit à la » Compagnie des Indes : *Je vous* » *ai remplacé*, telle chose, *de mon* » *argent, parce que je m'étais laissé* » *voler par ma faute ; & il n'est pas* » *juste que vous supportiez cette perte.* » On peut demander aux trois Com» pagnies Angloise, Hollandoise & » Françoise, combien, depuis » qu'elles existent, elles ont eu de » pareils serviteurs. »

Si le commerce n'a pas sçu tirer avantage des instructions que M. P. avoit prises à la Cochinchine, l'agriculture au moins a gagné quelque chose à son voyage. Occupé de tout ce qui pouvoit être utile, il avoit tourné ses vues vers les arbres de ce pays, qu'on pourroit introduire & naturaliser à l'Isle de

France. Il y avoit apporté le Poivrier, le Cannellier, plusieurs arbres de teinture, de résine & de vernis, plusieurs arbres fruitiers.

Le plus beau présent, qu'il avoit voulu lui faire, c'étoit le *riz sec*, qui se cultive à la Cochinchine sur les montagnes, n'a besoin que d'une chaleur modérée, & ne demande point d'irrigation. On en fit quelques récoltes à l'Isle de France; mais après le départ de M. Poivre, cette culture ayant été abandonnée à des Negres ignorans qui l'arroserent comme d'autre riz, l'espece en fut détruite. Il faut lire la Notice, pour voir avec quelle force l'Auteur s'éleve contre l'indifférence avec laquelle on supporta cette perte: « Depuis vingt » ans, dit-il, que ce fait a pris de » la publicité, on dit qu'*il faudra* » *retourner chercher le riz sec à la* » *Cochinchine.*

» Pendant deux siecles l'Europe » a dépensé aux Indes des milliards;

» elle y a massacré des millions » d'hommes ; elle y a envoyé & » entretenu un nombre consi léra- » ble de profonds Politiques, d'ha- » biles Généraux, de saints Mis- » sionnaires, d'industrieux Com- » merçans, de héros intrépides. » Un seul Sage s'étoit trouvé : il » avoit rapporté une plante plus » utile même que le bled, & qui » auroit pu compenser tout le mal » qu'ont fait tant de grands hom- » mes. A peine y a-t-on pris garde : » on l'a laissé perdre. Et lorsque » chez des Nations savantes, dans » un siecle éclairé, on a eu con- » noissance de ce trésor & de sa » perte, quelques gens d'esprit » ont dit froidement : *c'est dom-* » *mage* ; puis l'on a continué à » commercer, à intriguer, à se » battre, sans songer seulement à » combien peu de frais ce dom- » mage pourroit être reparé. »

Lorsque M. Poivre fut revenu de la Cochinchine, la Compagnie

des Indes l'envoya à Manille avec une miſſion ſecrete, qui avoit pour objet principal d'acquérir & de naturaliſer à l'Iſle de France les épiceries fines. Cette commiſſion étoit bien ſelon le cœur de M. Poivre, puiſqu'elle favoriſoit un projet qu'il avoit formé depuis longtems, de procurer à la France ces arbres intéreſſans. Le ſecret qu'on lui avoit recommandé, même pour les employés de la Compagnie, lui ſuſcita des traverſes & des obſtacles de leur part, qui l'empêchèrent de remplir exactement ſa miſſion. Mais il avoit acquis d'excellens amis parmi les naturels des différens pays qu'il avoit parcourus. Il rapportoit cinq plants enracinés de Muſcadiers, & un aſſez grand nombre de Noix Muſcades propres à la germination. C'étoit aux Moluques qu'il falloit aller chercher les Gérofliers. M. Poivre eſperoit que la Compagnie auroit à cœur de continuer une entrepriſe qui pou-

des liaiſons d'amitié avec le Roi Indien & le gouverneur Portugais de cette Iſle, qui lui procurerent quelques plants de Muſcadiers, une grande quantité de Noix Muſcades & de baies de Géroſle mûres & dans l'état où on les ſeme, mais trop vieilles pour germer. C'étoit au moins conſtater la poſſibilité d'en avoir de propres à être cultivées.

Les plants de Muſcadiers que M. Poivre avoit laiſſé à l'Iſle de France l'année précédente étoient morts. Pluſieurs circonſtances ont fait croire que cette mort n'avoit pas été naturelle. Nous deſirerions pour l'honneur de l'humanité que ce ſoupçon fut mal fondé.

La famille de M. Poivre publiera quelque jour les journaux des voyages qu'il a faits depuis ſa priſe par les Anglois; on y verra des détails précieux, des obſervations ſur toutes ſortes d'objets, & particuliérement ſur des objets

utiles. Sa modeſtie ne lui a pas permis de les publier de ſon vivant.

Revenu en France, il s'étoit établi près de Lyon dans une campagne agréable. L'Académie des Sciences de Paris l'avoit depuis long-tems choiſi pour Correſpondant. L'Académie de Lyon l'accueillit avec empreſſement. Il y lut deux Mémoires intitulés : *Obſervations ſur les Mœurs & les Arts des Peuples de l'Afrique & de l'Aſie*, qui ont été imprimés & auxquels les Libraires étrangers ont ajouté, à l'inſçu de l'Auteur, le titre de *Voyages d'un Philoſophe*, titre qu'il n'eut point adopté, parce qu'il étoit trop Philoſophe pour en prendre le nom. « Cet Ouvrage » intéreſſant, précis, nerveux, » contient plus de choſes que de » mots, on y voit par-tout en » traits de lumiere comment dans » l'Univers entier, la félicité, la » population, la puiſſance des

» Etats ſont en raiſon de l'agricul-
» ture & de la liberté, & à quel
» point la main du deſpotiſme,
» celle de l'anarchie, & celle de
» la ſuperſtition, rendent inutile
» la fécondité du ſol le plus favo-
» riſé du Ciel. »

M. Poivre, ſur le point de ſe marier, croyoit vivre tranquille dans ſa retraite, lorſque la réputation fit croire qu'il n'y avoit que lui capable de réparer aux Iſles de France & de Bourbon, les fautes d'une adminiſtration, qui avoit toujours été malheureuſe, depuis qu'elle étoit ſortie des mains de M. de la Bourdonnaye. Le Gouvernement le preſſa de partir; il obéit aux ordres du Roi & les juſtifia par les plus grands ſuccès.

Il trouva les Iſles de France & de Bourbon dans un anéantiſſement total; la culture, le commerce, les fortifications, tout avoit été négligé. Ses premiers ſoins furent de chercher à y pro-

curer des comeſtibles ; il y introduiſit de Madagaſcar, du Cap de Bonne-Eſpérance & de l'Inde, des animaux domeſtiques & toutes les productions néceſſaires pour les habitans & pour les navigateurs, que ces Iſles approviſionnent à leur paſſage. En 1770, dix mille hommes amenés par une Eſcadre, & manquant de tout, y trouveverent des vivres & des agrets, que ſes reſſources & ſa prévoyance avoient ſçu procurer.

Pendant ſon adminiſtration en qualité d'Intendant, il fit une Ordonnance pleine d'humanité, qui fixoit le poids, au-delà duquel on ne pouvoit charger un Negre ou une Négreſſe ; il s'attacha M. Commerſon, Botaniſte, qui avoit fait le tour du monde avec M de Bougainville, & l'engagea à faire l'Hiſtoire-Naturelle de l'Iſle de France ; la mort en enlevant M. Commerſon pendant qu'il etoit à l'Iſle de France, nous a privé d'une grande partie des

recherches curieuses qu'il a pu faire dans cette Colonie.

M. Poivre ne s'attachoit qu'aux plantes utiles. Parmi celles qu'il a fait connoître à l'Isle de France, & qu'il a cultivées lui-même, il faut d'abord nommer le *Rima*, ou arbre à pain, qui s'y est beaucoup multiplié, & dont les Colons commencent à faire usage, & qui sera bientôt un de leurs principaux alimens. Transporté aux Antilles, il assurera un jour la subsistance des Blancs & des Negres. Nous avons l'espérance que cet arbre ne tardera pas à être porté à S. Domingue, ainsi qu'un grand nombre d'autres productions de la Chine, de l'Inde & de l'Afrique, déjà acclimatées & cultivées au Jardin du Roi de l'Isle de France. Le Ministre de la Marine, qui a senti combien ces transplantations pouvoient être utiles à nos Colonies d'Amérique, & qu'elles pouvoient dans la suite passer delà en Corse

& dans nos Provinces du Midi, n'a pas hésité de donner les ordres & les moyens nécessaires C'est une obligation que lui aura l'agriculture, dont l'objet est de multiplier la subsistance des hommes & celles des animaux, & de fournir aux Arts les matériaux propres à les alimenter.

Nous ne ferons pas l'énumération de tous les arbres dont l'Isle de France est redevable à la sagesse éclairée de M. Poivre, & nous reviendrons aux soins qu'il prenoit depuis 25 ans pour apporter des Moluques à cette Isle des plants de Muscadiers & de Girofliers, en quantité suffisante pour en assurer la naturalisation.

En 1769 il fit partir deux bâtimens de l'Isle de France, l'un commandé par M. *de Tremigon*, & l'autre par M. d'*Etchevery*. M. *Prevost*, ancien Ecrivain de Vaisseau, qu'il avoit instruit des détails & qui parloit la langue Malaise,

étoit sur un des bâtimens. Ces trois personnes, étant dans la plus grande intelligence, ne manquerent pas de réussir. Ils obtinrent des Rois de Gebi & de Patani, Souverains indépendans des Hollandois, un grand nombre de plants des deux arbres, & un plus grand nombre de Noix & de baïes. Ainsi se termina cette entreprise, si difficile à exécuter, tant combattue, qui devoit faire participer la France à une nouvelle source de richesses, pourvoir l'Europe à meilleur marché d'une denrée qu'elle recherche, & ôter à l'oppression les malheureux habitans des Moluques qu'on laissera tranquilles quand on n'aura plus d'intérêt à les tourmenter.

Quoique cette premiere expédition eut rapporté 400 plants de Muscadiers, 1 000 Noix Muscades toutes germées ou prêtes à germer, une caisse de baïes de Girofle, dont quelques-unes ger-

mées & hors de terre, M. Poivre, qui craignoit avec raison les accidens physiques & moraux, ne se borna pas là ; il voulut en faire faire une seconde. Il renvoya, en 1771, dans les Moluques, M. Prevost, sur un Vaisseau aux ordres de M. *de Coëtivi*, accompagné d'un autre, commandé par M. *Cordè*. Ils firent un nouveau voyage à Gebi & en rapporterent une quantité bien plus considérable de plants, de baies & de noix. Ils furent de retour en 1772. Cette seconde expédition fut encore plus heureuse que la premiere.

Un jardin acheté par M. Poivre, & situé dans un lieu nommé *Montplaisir*, a été le berceau où se sont élevés les jeunes plants d'epicerie. C'étoit-là où M. Poivre « passoit » tout le tems que les devoirs de » l'Administration pouvoient lui » laisser libre ; car propre, comme » Caton, à influer sur les mœurs » & sur les affaires publiques, M.

» Poivre avoit encore avec ce » grand homme le rapport d'aimer » à diriger tous les détails des tra- » vaux champêtres, & il y étoit » d'une grande habileté. » Ce Jardin eſt confié depuis long-tems aux ſoins de M. Céré, homme plein de zele, de lumieres & d'amour pour l'utilité publique, dont le nom ne doit pas être plus oublié que celui de M. Poivre, ſon illuſtre ami.

L'hiſtoire du Muſcadier & du Géroflier, que nous nous propoſons de décrire inceſſamment, apprendra quels ont été les progrès de ces arbres, année par année, depuis leur importation à l'Iſle de France, leur état actuel, la qualité de leurs produits comparés avec ceux des Moluques; enfin les eſpérances qu'on en peut concevoir.

M. Poivre eut bien voulu rejoindre une ſeconde fois le *riz ſec*, qu'il regardoit comme plus pré-

cieux que les épiceries, parce qu'en effet une plante alimentaire eſt préférable à celle qui ne donne que de l'aſſaiſonnement. Mais pluſieurs circonſtances s'oppoſerent à l'accompliſſement de ſon deſir à cet égard.

L'agriculture ne fut pas le ſeul objet dont M. Poivre s'occupa pendant ſon Adminiſtration à l'Iſle de France. Le Port Louis étoit à peu près comblé ; les vaiſſeaux de guerre étoient obligés de mouiller à une demie lieue, expoſés à la fureur des ouragans & des vents du large; M. Poivre entreprit d'en faire un nouveau, qui put mettre un nombre ſuffiſant de vaiſſeaux en ſûreté. M. de *Tromelin*, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, en avoit conçu le projet. M. de *Coſſigny* Correſpondant de l'Academie des Sciences & Ingénieur de la Colonie, s'en occupa. Les meſures étoient priſes pour faire ce Port en quatre ans ; des circonſtances

en ont prolongé l'exécution. Le travail se continue, & la Colonie en aura l'obligation au Ministre qui le protege, & à ces trois zelés Citoyens.

M. Poivre a quitté l'Isle de France en 1773, laissant sa memoire en vénération dans les deux Colonies confiées à ses soins. En arrivant à Versailles il y trouva l'apparence d'une disgrace. L'Auteur de la Notice en explique la cause, qu'il attribue à la maxime, où l'on étoit de diviser les Intendans & les Commandans des Colonies, de les soutenir alternativement l'un contre l'autre, & de ne les rappeller que l'un après l'autre, quand la division étoit bien établie entre eux. Cette maxime n'est plus suivie. On rendit justice à M. Poivre deux ans après. Une pension du Roi fut ajoutée au Cordon de S. Michel, qu'il avoit reçu. Il alla ensuite couler ses jours au sein d'une famille aimable, dans sa maison de

la Freta, sur les bords de la Saône, où il recevoit des visites des Voyageurs curieux de voir un homme qui avoit eu beaucoup de part dans l'amélioration d'une de nos plus importantes Colonies, qui avoit bien mérité de la patrie par les présens qu'il lui avoit faits, d'un homme enfin dont la conversation étoit simple, sage & instructive. Il est mort le 6 Janvier 1785.

Nous avons cité assez de passages de cette Notice pour faire connoître le style, les talens, les vues & les pensées profondes de son Auteur, qui nous paroît être le même que celui *des Idées sur les secours à donner aux pauvres malades dans une grande Ville*. Nous regrettons qu'il ne se soit pas nommé.

[*Extrait de M. l'Abbé Tessier.*]

EXTRAIT des Observations météorologiques faites à Laon, par ordre du Roi, pendant le mois d'Août 1786, par le R. P. Cotte, Correspondant de l'Acad. Royale des Sciences.

LA température de ce mois a été froide & assez humide ; la récolte des grains a finie avec le mois, elle rendra peu tant en grains qu'en paille ; le raisin qui tournoit le 15, mûrit difficilement. Le 2 on servoit les cerneaux, & le 10 les pêches.

Températures correspondantes aux différens points lunaires. Le 1er., (*apogée*) couvert, pluie, froid. Le 2, (*P. Q.*) nuages, pluie, froid. Le 4, (*lunist. aust*) nuages, doux *changement marqué*. Le 5, (4e. *jour avant la P. L.*) beau, vent, doux. Le 9, (*P. L.*) beau, chaud. Le 11, (*equinoxe ascend.*) *Idem*. Le 13, (4e. *jour après la P.*

P. L.) couvert, pluie, froid, *changement marqué.* Le 14, (*perigée*) couvert, pluie, froid, tonnere. Le 16, (*D. Q.*) *Idem.* Le 18, (*luniſtice boréal*), couvert; brouillard, froid. Le 19, 4e. *jour avant la N. L.*) nuages, brouillard, doux. Le 23, (*N. L.*) nuages, chaud. Le 24, (*équinoxe deſcendant*) couvert, doux, pluie, grele. Le 27, (4e. *jours après la N. L.*) couvert, pluie, doux. Le 31, (*P. Q*) couvert, pluie, froid.

Températures de ce mois dans les années de la période lunaire, correſpondantes à celle-ci. Quantité de pluie. En 1710, 37 lig $\frac{1}{2}$. En 1729, 28 $\frac{1}{2}$ lig. En 1748, 32 lig. $\frac{1}{2}$. En 1767, *vent dominant* S. O. *Plus grande chaleur*, 26 d. $\frac{1}{2}$ les 6 & 11. *Moindre*, 10 d. les 18, 20 & 21. *Moyenne*, 16, 1 d. *Plus grande élévation du baromètre*, 28 po. 1 lig. les 26 & 27. *Moindre*, 27 po. 6 lig. le 20. *Moyenne*, 27 po. 9, 9 lig.

Nombre des jours de pluie, 7. *Température*, froide & seche.
En 1786, *vents dominants* le Nords, Sud-Oueſt & Oueſt.

Plus grande chaleur, 18, 4 d., le 12 à 2 heures ſoir, le vent S., & le ciel couvert. *Moindre*, 9, 2 d., les 3 & 31 à 5 h. matin, le vent O. & le ciel en partie couv. *Différence*, 9, 2 d. *Moyenne*, au *matin*, 11, 3 d.; à *midi*, 15, 2 d.; au *ſoir*, 13, 1 d.; du *jour*, 13, 2 d.

Plus grande élévation du baromètre, 27 po. 10, 21 lig. le 25 à 8 h. ſoir, le vent Nord & le ciel couvert. *Moindre*, 27 po. 2, 42 lig. le 14 à 8 h. ſoir, le vent S. O. & le ciel couv. *Différence*, 7, 79 lig. *Moyenne* au *matin*, 27 po. 7, 03 lig.; à *midi*, 27 po. 6, 95 lig.; au *ſoir*, 27 po. 7, 13 lig. Du *jour*, 27 po. 7, 04 lig.

Marche du baromètre. Le 1 er. à 1 h. du matin 27 po. 5, 96 lig.

Du 1.er au 3, *monté* de 2, 10 lig.
Du 3 au 5, *baiſſé* de 2, 99 lig.
Du 5 au 7, *monté* de 4, 14 lig.
Du 7 au 14, *baiſſé* de 6, 82 lig.
Du 14 au 18, *monté* de 5, 95 lig.
Du 18 au 21, *baiſſé* de 2, 15 lig.
Du 21 au 25, *monté* de 3, 85 lig.
Du 25 au 28, *baiſſé* de 2, 42 lig.
Du 28 au 30, *monté* de 1, 33 lig.
Du 30 au 31, *baiſſé* de 0, 72 lig.
Le 31, à 8 h. ſoir, 27 po. 7, 40 lig.
En général le mercure a peu varié, excepté en *montant*, les 2, 6, 7, 16 & 17, & en *deſcendant*, les 4, 11 & 19.

Hygromètre de M. Buiſſart. Plus grande élevation, 30, 3 d. le 5. *Moindre*, 13, 9 d. le 2. *Moyenne*, 20, 2 d.

Il eſt tombé de la *pluie* les 1, 2, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 20, 24, 27, 28, 29, 30 & 31; & de la grele le 24. La pluie a fourni 28, 11 lig. d'eau. Il en eſt tombé 24 lig. en trois jours. L'*évaporation* a été de 19 lig.

Le *tonnerre* s'eſt fait entendre de loin les 12, 14 & 16.

L'*aurore boréale* a paru le 18; elle étoit tranquille.

Le nombre des petites véroles diminue: la coqueluche eſt aſſez commune chez les enfans.

Obſervations Météorologiques faites pendant le mois de Sept. 1786.

Ce mois a été froid, ſec juſqu'au 23, enſuite humide & venteux. Le raiſin avoit de la peine à mûrir; ce tems a été favorable à la préparation des terres & aux ſemailles.

Températures correſpondantes aux différens points lunaire. Le 1er, (*apogée & luniſtice auſtral*) nuages, froid. Le 4, (4e. *jour avant la P. L.*) nuages, pluie, froid. Le 8, (*P. L. & équinoxe aſcend.*) nuages, doux. Le 10, (*périgée*) beau, froid. Le 12, (4.e *jour après la P. L.*) nuages, vent, froid. Le 14, (*D. Q. & luniſtice boreal*) nuages, grand

vent, pluie, doux. Le 18, (4.e *jour avant la N. L.*) nuages, vent, pluie, doux. Le 21, (*équinoxe descend.*) beau, froid. Le 22, (*N. L.*) beau, vent, froid. Le 25, (*apogée*) couvert, froid Le 26, (4.e *jour après la N. L.*) couvert, pluie, grand vent, froid. Le 29, (*lunist. austr.*) couvert, pluie, vent, froid. Le 30, (*P. Q.*) couvert, pluie, froid.

Température de ce mois dans les années de la période lunaire, correspondantes à celle-ci. Quantité de pluie. En 1710, 15 lig. $\frac{1}{2}$ En 1729, 20, lig. En 1748, 22 lig. $\frac{1}{2}$. En 1767, *vents dominans*, N. E & S. O. *Plus grande chaleur*, 24 d. - les 4 & 5. *Moindre*, 6 d. le 30. *Moyenne*, 13, 4 d. *Plus grande élévation du Baromètre*, 28 po. 2 lig. $\frac{1}{2}$ le 20. *Moindre*, 27 po. 0 lig. le 9. *Moyenne*, 27 po. 10, 7 lig. *Nombre des jours de pluie*, 5. *Température*, froide & seche.

En 1786, *vent dominant* S. O.

Il fut violent les 3, 9, 14, 17, 18, 26 & 29.

Plus grande chaleur, 16, 5 d. le 18 à 2 h. soir, le vent O. & violent, & le ciel couvert. *Moindre*, 3, 5 d le 27 à 6 h. matin, le vent N. O. & le ciel en partie serein *Moyenne*, au *matin*, 8, 5 d; à *midi*, 12, 3 d; au *soir*, 10, 5 d; du *jour*, 10, 4 d.

Plus grande élévation du Barometre, 28 po. 0, 10 lig. le 20 à 8 h. matin, le vent S. E. & le ciel en partie serein, avec brouillard. *Moindre*, 26 po. 10, 03 lig. le 29 à 2 h. soir, le vent S. O. violent, & le ciel couvert avec pluie. *Différence*, 13, 97 lig. *Moyenne*, au *matin*, 27 po. 6, 34 lig.; à *midi*, 27 po. 6, 34 lig.; au *soir*, 27 po. 6, 69 lig.; du *jour*, 27 po. 6, 47 lig.

Marche du barometre. Le 1.er, à 5 h. ½ matin, 27 po. 7, 87 lig.
Du 1er. au, *baissé* de 3, 50 lig.
Du 3 au 6, *monté* de 5, 63 lig.
Du 6 au 9, *baissé* de 7, 25 lig.

Du 9 au 11, *monté* de 5, 87 lig.
Du 11 au 14, *baissé* de 8, 17 lig.
Du 14 au 20, *monté* de 11, 25 lig.
Du 20 au 22, *baissé* de 4, 20 lig.
Le 22, *monté* de 1, 35 lignes.
Du 22 au 26, *baissé* de 6, 65 lig.
Du 26 au 27, *monté* de 2, 75 lig.
Du 27 au 28, *baissé* de 5, 60 lig.
Le 28, *monté* de 2, 46 lignes.
Du 28 au 29, *baissé* de 4, 18 lig.
Du 29 au 30, *monté* de 5, 28 lig.
Le 30, à 8 h. soir, 27 po. 4, 31 lig.
On voit qu'il a beaucoup varié, sur-tout en *montant*, les 15, 27, 28, 29 & 30; & en *descendant*, les 3, 7, 8, 9, 14, 21, 26, 28 & 29.

Hygromètre de M. Buissart. Plus grande élévation, 28, 9 d. le 8. *Moindre*, 7, 5 d. le 29. *Moyenne*, 17, 6 d.

Il est tombé de la *pluie* les 2, 3, 4, 9, 11, 14, 17, 18, 23, 24, 26, 27, 28, 29 & 30. Elle a fournie 27, 10 lig. d'eau dont 16,

6 lig. sont tombées du 26 au 30. *L'évaporation* a été de 18 lig.

L'aurore boréale a paru le 19 à 10 h soir avec jets lumineux & ondulations.

La plupart des enfans étoient attaqués de la coqueluche. Il y avoit beaucoup de fievres tierces.

Résultats des trois mois d'Eté, *Vent dominant* N. & S. O. *Plus grande chaleur*, 18, 4 d. *Moindre*, 3, 5 d. *Moyenne* au *matin* 10, 3 d.; à *midi*, 14, 4 d.; au *soir* & du *jour*, 12, 4 d. *Plus grande élévation du barometre*, 28 po. 0, 00 lig. *Moindre*, 26 po. 10, 03 lig. *Moyenne*, au *matin*, 27 po. 7, 24 lig.; à *midi*, 27 po. 7, 13 lig.; au *soir*, 27 po. 7, 39 lig. Du *jour*, 27 po. 7, 25 lig. *Plus grande élévation de l'Hygromètre*, 30, 3 d.; *Moindre*, 7, 5 d. *Moyenne*, 19, 5 d. *Quantité de pluie*, 6 po. 3, 2 lig.; *évaporation*, 5 po. 7 lig. *Nombre des jours beaux* 21, *couverts*, 29, de *nuages*, 41, de *vent* 22, de

pluie 45, de *grele* 2, de *tonnerre* 4, de *brouillard* 17, *d'aurore boréale* 3. *Température* froide & seche. *Production de la terre ;* la récolte des foins & des *mars* est abondante, celle des grains ne l'est pas autant. Ils sont cariés en partie. Il y a eu peu de fruits de toute espece, excepté les cerises. *Maladies*, petite vérole, coqueluche.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ASIE.

DE BAGDAD.

M. DE BEUCHAMP, Vicaire Général de Babylone, & & Correspondant de l'Académie Royale des Sciences, à qui M. le Maréchal de Castries vient d'accorder de nouveaux instrumens, a fait bâtir un petit Observatoire à

Bagdad, & il y a mis l'inſcription ſuivante gravée par lui-même ſur un marbre blanc.

Obſervatorium
in Bagdad conſtructum
poſt Caldeos Arabeſque renovatum,
ex munificentia Regis Chriſtianiſſimi ejuſque Miniſtri de Caſtries,
variis inſtrumentis ornatum
divæ Uraniæ ipſiuſque amantis acerſſimo de la Lande,
dedicavit anno 1786.
P. J. DE BEAUCHAMP, *Babiloniæ Vicarius Generalis.*

Il eſt glorieux pour la France d'avoir pu réſuſciter l'Aſtronomie & établir un nouveau cours d'obſervations dans le même endroit où les anciens Caldéens jetterent les premiers fondemens de l'Aſtronomie, & où les Caldées Arabes en procurerent le renouvellement. Déjà M. de Beauchamp a envoyé à

l'Académie des observations intéressantes, & qu'on n'avoit pu faire en France, comme celle de l'entrée de Mercure sur le Soleil le 4 Mai 1786, une Carte du Tygre & de l'Euphrate, & plusieurs autres Mémoires intéressans. Il se disposoit à partir pour aller déterminer la position de la partie méridionale de la Mer Caspienne, sur laquelle il y a du doute parmi les Géographes.

SUEDE.

D'ABO.

Specimen Academicum de invenienda sectione conica circa focum datum, per data tria punsta transeunte. Quod consensu ampl. fac. philos. Aboënsi, præside Mag. Johanne Henrico Lindqvist, Math. Profess. Reg. & ord. nec non Reg. Acad. Scient. Suec. Membro publicæ Censuræ submittit Jacobus Wegelius,

oſtrobotnienſis, in auditorio minori die 17 Junii 1786. H. A. M. C. Aboæ, Typis Frenckellianis, 14 p. in-4°.

Pour déterminer l'orbite d'une planete par trois obſervations, Halley propoſa en 1676, & réſolut ce problème qui conſiſte à faire paſſer une ſection conique par trois points qui ſont donnés outre le foyer. La Hire en donna une ſolution plus facile dans ſes ſections coniques, & Newton dans ſon fameux Livre des Principes. Keill y appliqua le calcul trigonométrique, & Nicolle, dans les Mémoires de l'Académie pour 1746, prit une route différente, ainſi que M. Proſperin dans le 3e. volume des nouveaux Mémoires d'Upſal. M. Linuquiſt, habile Profeſſeur de Mathématique à Abo en Finlande, eſt parvenu à une méthode encore plus ſimple pour l'uſage, & il en donne l'application à un

exemple tiré de la planete de Hertchel.

Nous obſerverons cependant que dans la pratique de l'Aſtronomie l'on n'a preſque jamais les rayons vecteurs d'une orbite, & par conſéquent il eſt plus commode de la déterminer par la comparaiſon du mouvement moyen au mouvement vrai obſervé comme M. de la Lande l'a fait dans ſon Aſtronomie.

Diſſertatio Mathematica de quadratura parabolae. Quam conſ. ampl. fac. Philoſ. Aboenſ. Præſide mag Joanne Henrico Lindquiſt, Math. Profeſſ. Reg. & Ord. nec non Reg. Acad. Scient. Succ, membro pro laurea publice examinandam ſiſtit Jacobus Joannes Lageſtom, Satacandenſis. In auditorio majori die 3 Decem. 1786. Horiſanta Meridiem conſuetis. Aboce, Typis viduæ R. Acad. Typogr. J. C. Frenckell. 21 pages in-4°. avec une Planche.

Archimede avoit trouvé la quadrature de la parabole, par des principes de mécanique & enſuite par des ſommations de progreſſions géométriques. Depuis ce tems on y a employé un grand nombre de méthodes ; il y en a vingt ſept dans un ſeul Traité de Toricelli, & quand on y emploie les infiniemens petits il ne faut qu'une ligne de calcul. Cependant comme la Géométrie ancienne mérite bien d'être cultivée par ſon élégance & par ſon évidence, M. Lindquiſt y applique ici une propriété particuliere de la parabole qui donne la quadrature d'une maniere directe, commode & remarquable.

Il nous eſt parvenu une autre theſe du même Profeſſeur, ſur la réduction à l'horiſon des angles meſurés ſur des plans inclinés ; il y donne par une formule commode des quantités qu'on trouveroit moins exactement & beaucoup plus longuement par des ré-

ſolutions de triangles ; c'eſt ſur-tout dans les grandes opérations de la figure de la terre que l'on auroit reconnu l'utilité de ſemblables méthodes.

Diſſertatio Aſtronomica, de parallaxi annua planetarum primariorum ac cometarum, à Johanne Henrico Lindquiſt, Math. Profeſ. Aboæ 1786. 16 pages in-4°.

Dans cette theſe le ſavant Profeſſeur donne une méthode particuliere pour trouver le lieu d'une planete vue de la terre lorſqu'on connoît ſon lieu vu du ſoleil ainſi que ſa latitude & ſa diſtance. Cette méthode eſt ſimple & directe ; elle prouve de plus en plus le talent de M. Lindquiſt pour l'Aſtronomie.

Nous avons reçu auſſi une theſe ſoutenue par M. Tammelander, ſous la préſidence de M. Lindquiſt, ſur la maniere de trouver le tems vrai par des hauteurs correſpondantes de différentes étoiles. M.

Kohler habile Aſtronome de Dreſde, avoit traité cette matiere dans les Ephémérides de Berlin pour 1784, mais il étoit obligé d'introduire dans le calcul la hauteur obſervée. M. Lindquiſt préfere d'y employer la hauteur du pole afin de ne pas ſuppoſer que l'inſtrument avec lequel on a pris les hauteurs correſpondantes ſoit rigoureuſement exact, & il réſout d'une maniere élégante le problême ſuivant : ayant obſervé des hauteurs égales de deux étoiles avec l'intervalle de tems entre les obſervations & connoiſſant d'ailleurs leurs aſcenſions droites, leurs déclinaiſons avec la hauteur du pole, & l'aſcenſion droite du ſoleil à midi, trouver le tems vrai de chaque obſervation, & la vraie hauteur des étoiles. En employant trois étoiles il ſuppléeà la latitude du lieu. Au reſte dans l'uſage de l'Aſtronomie une ſeule étoile & une ſeule hauteur ſuffiſent, parce qu'on

connoît toujours la latitude, & la marche de l'horloge d'un jour à l'autre.

D'UPSAL.

Oratio in memoriam viri, dum vixit, celeberrimi, Domini Petri Wargentin, Regiæ Academiæ Scientiarum Stockolm, Secretarii & equitis aurati de ſtella Polari, nomine nationis Jemtlando-Medelpadicæ, ſcripta à Petro Djupenſtrom, Med. Licent. & Provin. Juncon. Medico Vicario & in auditorio Gaſtriana majori D. 25 Maii 1785. Publico recitata Upſaliæ, apud Johan. Edman, Dr. & Reg. Acad. Typ. 40 pages in-4°.

Ce Diſcours eſt un hommage rendu à M. Wargentin par ſa patrie & en particulier par la Nation de l'Univerſité d'Upſal, dont il étoit le chef. On y trouve des détails ſur ſa vie qui n'étoient pas connus de l'Hiſtorien de l'Académie des

Séiences lorſqu'il en a prononcé l'Eloge. On y voit qu'une éclipſe de lune de 1729, en excitant fortement l'attention du jeune Wargentin, quoi qu'il n'eut pas douze ans, annonça & décida ſa vocation pour l'Aſtronomie. C'eſt ainſi que Tycho-Brahé étoit devenu Aſtronome à la vue d'une eclipſe de ſoleil.

M. Wargentin s'étoit occupé de l'littérature Grecque & Orientale avec autant de ſuccès que s'il n'eut pas été un Aſtronome du premier ordre. Ce fut Celſius qui l'engagea de s'occuper de la théorie des Satellites de Jupiter, & qui fit imprimer ſes premieres Tables dans les Mémoires de l'Académie d'Upſal. Dans ce tems-là Wargentin étoit obligé d'inſtruire des enfans, cependant il découvrit la Comete de 1742; il continua de s'occuper d'Aſtronomie juſqu'à ce que par une place plus convenable à ſon mérite & à ſon goût, il eut la

facilité de s'y livrer entiérement, & l'on sait avec combien de succès.

DANNEMARCK.

DE COPENHAGUE.

Il y a à vendre dans cette ville une collection très-curieuse de cinquante-six figures de huit pouces de hauteur, chacune, représentant tous les habillemens en usage dans la Norwege & dans la Finlande, & tous les travaux particuliers à ces deux pays. On y a joint un modele de maison de construction Norvégienne, dans laquelle une Fête de Nôce est représentée. C'est la seconde Collection de ce genre : le Roi de Dannemarck en a une pareille. On offre celle-ci au prix de vingt-cinq louis, & on pourroit en diminuer quelque chose. Si quelqu'un vouloit en faire l'acquisition, il peut

s'adresser au sieur Lagrange, Libraire, rue S. Honore, vis-à-vis le Lycée.

PORTUGAL.

DE LISBONNE.

Depuis l'établissement de l'Académie des Sciences de Lisbonne, qui date de 1779, on a bâti un Observatoire sur la Tour Orientale du Château de S. Georges, qui est l'endroit le plus élevé de Lisbonne, & d'où l'on découvre parfaitement tout l'horizon. On vient de s'en servir pour la première fois le 3 de Janvier; on y a observé l'éclipse totale de lune qui a eu lieu ce jour-là; commencement de l'éclipse à 9 h 22′ 15″, tems vrai; immersion totale, 10 h 21′ 54″; commencement de l'émersion, minuit & 13″; fin de l'éclipse, minuit 57′ 18″; fin de la penombre, 1 h. 1′ 40″.

Il faut ajouter 45′ 37″ à ces termes d'observations, d'après l'éclipse de 1753, pour les réduire au méridien de Paris où l'éclipse de 1787 n'a pu être observée; quand on aura reçu des observations d'autres pays, on pourra se servir de celle de Lisbonne pour en connoître mieux la longitude; mais les éclipses de soleil & d'étoiles seroient bien plus propres à cet objet.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

Hermesianax, sive conjecturæ in Athenæum atque aliquot Poetarum Græcorum loca, quæ cum corriguntur & explicantur, tum carmine donantur. Auctore Stephano Weston, S. T. B., Collegii Exoniensis in Academia Oxoniensi Socio, & Ecclesiæ Mamhead in agro Devoniensi Rectore.

O Laertiade, quicquid dicam aut erit aut non,

Les dix planches de cette premiere partie contiennent cent trente Médailles distribuées en trois classes. La premiere comprend des Médailles des Villes de la Grande Grece, de Sicile, de Thrace, de Macedoine, d'Illyrie, de Grece, des Isles, de l'Asie, de l'Asie-Mineure, de l'Afrique. La seconde des Médailles de Rois, la troisieme des Médailles Romaines. Cet Ouvrage sera continué.

DE LEIPSICK.

In optica quædam Boerhavii & Halleri, commentatur Abraham Gotthelf Kaestner, Math. & Phys. P. P. Gottingens. Lipsiæ apud Joh. Gottl. Immanu. Breitkoph, 1785. 44 pag in-12.

Kepler fit voir dès 1611, dans sa Dioptrique, que nous voyons les objets en vertu d'une image formée sur la retine. Mais Boerhaave pense que l'on ne voit distinctement

tinctement que le point de l'objet qui eſt dans l'arc optique, & qu'il faut un petit mouvement de l'œil pour voir une autre partie de l'objet. M. Kaeſtner prouve dans cette diſſertation, que l'œil voit l'étendue entiere de l'objet dont l'image s'eſt formée. Il juſtifie auſſi Walther d'une erreur que lui attribuoit Haller ſur la réfraction de l'œil, il en tire une conſéquence ſur l'utilité qu'il y a pour les Médecins d'étudier les Mathématiques, & à cette occaſion il releve une erreur qui lui paroît s'être gliſſée dans la deſcription du récipiangle de M. Carangeot, & dans la criſtallographie de M. Romé de Liſle. M. Kaeſtner rappelle en finiſſant que Boyle regrettoit malgré ſon génie & ſes connoiſſances phyſiques, de n'avoir pas donné plus de tems & plus de ſoin à la Géométrie & aux calculs. Aulugelle parle de ceux à qui le Philoſophe Taurus reprochoit qu'ils ne vouloient rien ap-

affinité ; les équations linéaires à une seule variable ne sont pas comme on le croit communément deux variables.

M. Nicolai se propose de donner un second volume ; lorsque nous l'annoncerons nous serons à portée d'indiquer à nos lecteurs la sensation que ses idées nouvelles auront faite parmi les Géometres. En attendant nous croyons pouvoir dire que cette espece de metaphysique de l'algebre n'intéresse pas assez le fond de la science pour qu'on puisse craindre des erreurs de doctrine dans cet Ouvrage, & l'on doit savoir gré au savant Professeur d'avoir discuté avec autant de sagacité & de soin tous les principes de l'algebre.

DE NAPLES.

De' saggi politichi, di Francesco Mario Pagano, volume II. *Del ci-*

vile corso delle nazioni in Napoli 1785. *Presso Vincenzo flauto con licenza de' Superiori.* 275 p. in-8°.

Ce second volume d'un Ouvrage estimé en Italie, traite des progres de la civilisation & de la décadence d'une Nation qui est parvenue au plus haut période de splendeur. C'est la philosophie de l'histoire où l'Auteur a placé ses réflexions sur la législation, sur l'agriculture, sur les arts, sur la liberté, sur les gouvernemens, sur les loix, le commerce, les finances, le luxe. Il finit par comparer l'état d'abaissement & d'anarchie où étoit tombé le Royaume de Naples sous la tyrannie des Vice-Rois Espagnols, lorsque Dom Carlos s'en étant emparé en 1734, il commença à y rétablir l'ordre & à s'occuper du soin de faire fleurir de nouveau ces belles provinces, si célebres, si riches, si cultivées; le ministere de M. Tanucci a pro-

duit une partie de la révolution, celui de M. le Marquis de Caraccioli eſt digne de l'achever.

DE VÉRONE.

Serie di Aneddoti, numéro II. Verona 1786. *Per l'Erede merlo alla ſtella.* 112 pag. grand in-4°., avec le portrait de l'Auteur, M. le Chanoine Marquis Dioniſi.

Le deſir de diminuer l'abus des Recueils de Vers appellés en Italie *le Racolte*, a engagé M. Dioniſi à y ſubſtituer des Anecdotes; cette méthode doit être plus agréable & plus utile. L'objet de ce volume eſt de découvrir une erreur accréditée d'un prétendu fils du Dante, erreur qui a été admiſe par les Auteurs les plus célebres qui ont commenté les Ouvrages du Dante ou qui ont écrit ſa Vie, l'Académie même de la Cruſca s'y eſt trompée. M. Dioniſi rapporte le com-

mencement du Commentaire célebre qui se trouve dans plusieurs Bibliotheques d'Italie, & dont l'Auteur se dit lui-même Pierre fils du Dante. En faisant la critique de cet Ouvrage avec autant de sagacité que d'érudition, M. Dionisi prouve que l'Auteur n'étoit point fils du Dante, & qu'il n'a point compris les endroits les plus curieux de son Ouvrage. Il y a lieu de douter s'il étoit Florentin, c'est à-dire, s'il étoit du pays du Dante, même s'il étoit Toscan. M. Dionisi discute les différentes Leçons de son Auteur dans les endroits où le Commentateur paroît n'avoir pas été bien instruit; il explique l'allégorie du Dante & justifie son honnêteté contre le prétendu Pierre. Enfin il observe qu'il est vraisemblable qu'on a ajouté après coup au commencement de ce Commentaire quelques paroles qui indiquent la filiation,

& l'on peut fort bien ne pas mettre cette impoſture ſur le compte de l'Auteur du Commentaire, qui d'ailleurs étoit rempli de piété & avoit de l'érudition.

Les quinzes dernieres pages ſont emp'oyees à tracer le plan d'une nouvelle édition de ce Poëte divin, édition dont M. Dioniſi fait voir la néceſſité, & pour laquelle il donne grand nombre de conſeils utiles & dignes de ce ſavant & illuſtre Commentateur.

FRANCE.

DE MARSEILLE.

M. Bernard, Aſtronome de l'Académie de Marſeille, a fait ſur le cinquieme Satellite de Saturne des obſervations curieuſes depuis le 23 Novembre juſqu'au 21 de Décembre; il en réſulte que ce Satellite a été en conjonction le

16 Novembre 1786 à 15 heures, c'eſt-à-dire, deux jours plus tard que ſuivant les Tables de M. Caſſini. Mais comme depuis 1714 on n'avoit point fait d'obſervations ſur les Satellites de Saturne, & qu'on ne connoît point leurs inégalités, il n'eſt pas ſurprenant qu'on connoiſſe ſi mal leurs révolutions. M. Bernard ſe propoſe de reprendre ces obſervations lorſque Saturne paroîtra le matin apres ſa conjonction, & que la ſaiſon ſera plus favorable pour des obſervations auſſi difficiles.

M. de la Lande, dans un Mémoire lu à la rentree publique de l'Académie le 13 Novembre 1786, a fait voir que le nœud de ce Satellite doit avoir rétrogradé de pluſieurs degrés, par l'attraction du Soleil. Les obſervations de M. Bernard paroiſſent déjà favorables à ce réſultat. Ces obſervations.

précieuſes devoient être annoncées dans notre Journal où le grand Caſſini publia en 1677 la découverte de cette nouvelle Planete.

DE NANCY.

Etat des Etoiles fixes au ſecond ſiecle, par Claude Ptolemée, comparé à la poſition des mêmes Etoiles en 1786, avec le texte Grec & la traduction Françoiſe; par M. l'Abbé Montignot, Chanoine de Toul, de la Société Royale des Sciences & Belles-Lettres de Nancy. A Nancy, chez C. S. Lamort, Imprimeur de M. le Premier Préſident du Parlement, près des RR. PP. Dominicains, n°. 239, 1786. 200 pages in-4°.

Le Catalogue de 1022 Etoiles dreſſé par Hipparque 128 ans avant l'Ere vulgaire, nous a été conſervé dans l'Almageſte de Ptolemée; c'eſt le monument le plus

précieux d'Aſtronomie qui nous ſont reſté des Anciens. Quoiqu'il ait été réimprimé ſept fois en Grec ou en Latin, il eſt encore difficile à trouver, & c'eſt une choſe utile qu'a faite M. l'Abbe Montignot que de faire réimprimer le texte Grec avec la traduction Françoiſe; il y a même donné tous les Chapitres de Ptolemée qui concernent les Etoiles, dans l'eſquels l'Auteur prouve qu'elles conſervent entr'elles les mêmes poſitions que leur mouvement ſe fait le long de l'écliptique, & cela par le moyen des obſervations d'Ariſtille, de Timocharis, d'Agrippa, & de Menelaüs.

M. Montignot a repris une ſeconde fois le Catalogue de Ptolemée par conſtellations, en indiquant par nombres chacune d'elles, en les rapportant aux caracteres Grecs de Bayer, & aux nombres du Catalogue de Flamſteed; puis

il a ajouté par colonnes la longitude & la latitude des Etoiles qu'il a réduites à l'année 1786 d'après les Ephémérides de M. de la Lande, & sur les longitudes de Flamsteed pour l'an 1690.

Il eut été à souhaiter que M. Montignot eut consulté l'édition Grecque de ce Catalogue donnée par Halley dans la Collection intitulée : *Géographi minores*, celle que Flamsteed a donnée avec le Catalogue Britannique, & même l'édition Latine faite en 1515 d'après l'Arabe, & il y auroit trouvé des variantes ou plutôt des corrections à faire dans le texte ; mais on sera toujours à portée de faire cette collation, le principal étoit une édition nouvelle dont les Astronomes auront obligation à cet Académicien. On a lieu d'être surpris qu'on ait pu exécuter un pareil Ouvrage dans une ville de province, mais cela fait honneur à

l'émulation qu'entretient en Lorraine l'Académie de Nancy.

DE PARIS.

Comete de 1786.

Mis Caroline Herſchel a découvert le premier Août 1786, une petite Comete que l'on a obſervée juſqu'au 28 Oct., dans les conſtellations du Bouvier & d'Hercule ; c'eſt la 73e dont l'orbite ſoit connue : elle n'a point été viſible à la vue ſimple, & elle nous auroit infailliblement échappé ſans le courage & les ſoins de cette nouvelle Obſervatrice. Son frere, M. Herſchel, à qui nous devons la découverte d'une nouvelle Planete, & la conſtruction des Téleſcopes les plus forts que l'on ait jamais faits, méritoit bien de découvrir des Cometes. Mais occupé d'obſervations pénibles & difficiles, il a délégué

à sa sœur, compagne de ses observations, la recherche des Cometes; elle a trouvé celle-ci dans le tems même que son frere étoit en Allemagne, ainsi il ne partagera point l'honneur de cette observation qui restera à Mlle Herschel Puisse cette circonstance servir d'objet d'émulation pour son sexe à qui l'on a toujours envié les moyens de se distinguer dans les sciences, & qui cependant a prouvé plus d'une fois, même en Astronomie, & des dispositions & du courage, comme on le voit dans l'Astronomie des Dames publiée en 1786 par M. de la Lande dans la Bibliotheque Universelle des Dames.

M. Mechain, à qui nous devons la découverte de plusieurs Cometes, a observé celle-ci avec autant d'assiduité que si c'eut été une des siennes, & il a trouvé les elemens de son orbite de la maniere suivante.

Longitude du nœud ascendant, 6 ♋ 14° 22′ 40″, comptée de l'équinoxe moyen.

Inclinaison de l'orbite, 50° 54′ 28″.

Lieu du périhélie sur l'orbite, 5 ♌ 9° 25′ 36″, compté de l'équinoxe moyen.

Distance périhélie, 0,410099;

Son logarithme, 9,612889.

Passage au périhélie, 7 Juillet à 22 h 0′ 12″, tems moyen à Paris.

Sens du mouvement..... direct.

M. Méchain a observé cette Comete depuis le 13 Août jusqu'au 23 Octobre, & les observations s'accordent fort bien avec ces élémens.

Le 13 Août, dist. au soleil, 0,9657.

Distance à la terre, 1,2611.

Le 23 Oct. dist. au soleil, 2,1505.

Distance à la terre, 2,4755.

Plusieurs des Etoiles auxquelles la Comete a été comparée, ne se trouvant pas dans les Catalogues, M. Mechain les a empruntées des

obſervations de M. le Paute d'Agelet, dont les Regiſtres originaux ſont entre les mains de M. de la Lande, en attendant le retour de M. d'Agelet qui s'eſt embarqué pour faire le tour du Monde.

Le Conſeil de l'Ecole Royale Militaire a acquis le 20 Novembre, par ordre de M. de Ségur, au prix de 14000 livres le quart de cercle mural de 8 pieds de rayons, que M. Bergeret avoit confié à M. d'Agelet, & on va le placer dans le nouvel Obſervatoire que l'on bâtit à l'Ecole Militaire.

Le Téleſcope dont le miroir eſt de platine, & que M. l'Abbé Rochon a fait faire pour le Cabinet du Roi à la Muette, a été comparé à l'Obſervatoire Royal avec un Téleſcope de même longueur, c'eſt-à-dire, de ſix pieds fait en Angleterre par Dollond, & il a été reconnu meilleur par tous les

Aſtronomes qui ont obſervé avec l'un & l'autre. La platine fondue par l'arſenic & melée avec de l'étain prend un poli ſurprenant.

Le métal le plus parfait qu'on eut trouvé pour les Teleſcopes étoit celui de M. Edwards (Nautical Almanac 1787), compoſé de 32 parties de cuivre rouge, 15 d'étain, une de cuivre jaune, une d'argent & une d'arſenic; mais ces ſortes de compoſitions ſe ternifſent facilement à l'air, au-lieu que la platine qui eſt beaucoup plus compacte & plus dure conſervera ſon poli bien plus long-tems, & c'eſt une choſe précieuſe pour l'Aſtronomie.

M. Herſchel a fini au mois de Janvier 1787, ſon Téleſcope de 40 pieds de longueur qui a quatre pieds & quelques pouces de diametre; la table de tole & le miroir peſent quatre mille. Il a imaginé de ſupprimer le petit miroir, en

inclinant un peu le grand miroir pour amener les rayons sur le côté vers les oculaires : cela augmente la lumiere & formera désormais une nouvelle perfection des Téleſcopes, que l'on devra ainſi que tant d'autres à M. Herſchel, qui a laiſſé ſi loin derriere lui tous ceux qui s'étoient exercés dans ce genre.

Le Guide Celeſte, Etrennes aſtronomiques pour l'Année commune 1787 ; par M. Perny de Villeneuve. A Paris, chez Cailleau, Imprimeur Libraire, rue Gallande, n°. 64 ; 115 pages in-18. M. de Villeneuve, un des Aſtronomes attachés à l'Obſervatoire Royal, offre à ſes confreres un petit almanach trés portatif, où il a raſſemblé en racourci les obſervations les plus importantes dont les Aſtronomes doivent être avertis ; le paſſage de la Lune au Méridien, la diſtance de l'Equinoxe

au Soleil, les Eclipſes des Satellites & des Etoiles, les poſitions principales des Planetes. Il y a joint une notice élémentaire des mouvemens céleſtes, la découverte de la Planete d'Herſchel, la notice des Catalogues & des figures d'Etoiles, donnés par divers Auteurs; enfin un Abrégé de Géographie qui n'occupe que 30 pages, où l'on trouve l'étendue de différens pays & leurs villes principales. Dans un tems où l'on prodigue les petits Almanachs de toute eſpece, il étoit naturel que les Aſtronomes euſſent le leur, & les Amateurs d'Aſtronomie en auront obligation à M. de Villeneuve. C'eſt lui dont nous avons déjà annoncé une Ephéméride de la Planete d'Herſchel pour 1786, fait dans un tems où l'on n'avoit pas encore donné les poſitions de ce nouvel Aſtre dans aucune Ephéméride Aſtronomique.

Collection des meilleurs Auteurs Anglois, en Anglois; propoſée par ſouſcription à un prix plus modique que ne coûtent les Livres Anglois à Londres. A Paris, chez Piſſot, Libraire, quai des Auguſtins.

PROSPECTUS.

La Langue Angloiſe eſt tellement répandue en France depuis pluſieurs années, qu'elle eſt devenue aujourd'hui une partie de l'education de la jeuneſſe.

Le prix exhorbitant des Livres Anglois pouvant empêcher beaucoup de perſonnes de ſe livrer à l'étude de cette Langue, le ſieur Piſſot, afin de mettre le Public à portée de ſe les procurer à peu de frais, offre aux Amateurs de la Littérature Angloiſe une Collection de leurs meilleurs Ouvrages, à un prix plus modique qu'ils ne coûtent à Londres, puiſque cha-

que volume de cette intéreſſante Collection ne reviendra à MM. les Abonnés qu'à raiſon de 2 liv. 10 ſ. le volume in-12 broché (1).

Les bons Auteurs Anglois ſont trop connus pour entrer dans le detail de leurs Ouvrages ; mais pour que l'on puiſſe juger du choix de ceux qui formeront cette Collection, on trouvera à la fin de ce Proſpectus une liſte des différens

(1) On ſe convaincra facilement de la différence du prix, par le tableau ſuivant. Le volume in-12 coûte à Londres 2 ſchellings 6 den. broché, ce qui fait 3 l. de France. —— Le volume in-8°. de 5 à 6 ſchellings broché, ce qui fait 6 à 7 liv. 4 ſols. —— Le volume in-4°. une guiné, broché en carton, ce qui vaut un louis. D'ailleurs une grande partie des meilleurs Ouvrages Anglois ne ſont imprimés que ſur format in-4°. & in-8°, ce qui augmente neceſſairement le prix des éditions.

» de la Collection des Auteurs An-
» glois, & de payer la somme de
» 2 liv. 10 s., par chaque volume
» in-12 broché & étiqueté, à me-
» sure que les volumes paroîtront.
» A ce 1787.

Afin de mettre de la variété dans la livraison des Ouvrages, on donnera successivement des volumes différens de chaque Auteur, pour que MM. les Abonnés soient à portée de jouir plutôt des différens articles.

On ne peut point fixer l'époque des livraisons, dont chacune sera composé au moins de deux volumes, vu l'exactitude que l'on desire apporter à la correction des Ouvrages; mais on aura soin de prévenir MM. les Abonnés du jour des publications.

D'après ce plan, il résultera pour MM. les Abonnés un avantage réel, de ne payer que 2 liv. 10 s. chaque volume, & de se procurer

à

à peu de frais, & ſans s'être apperçu de la dépenſe, une Collection des meilleurs Auteurs Anglois.

Il faut avoir ſoin de donner liſiblement ſon nom & ſa demeure, ainſi que d'affranchir les lettres & le port de l'argent.

Liſte des Ouvrages qui compoſeront la Collection des Auteurs Anglois en Anglois.

	vol.
* Hume's Hiſtory of England,	15
— Eſſays,	4
* Ferguſon's Hiſtory of the Roman Republic,	6
* Gibbon's Hiſtory of the decline and fall of the Roman Empire,	9
* Robertſon's Hiſtory of Scotland,	3
* — Hiſtory of Charles V,	6
* — Hiſtory of America,	4

* Bolingbrocke's Letters on the Study and uſe of Hiſtory, 1
* — Watſon's Hiſtory of the Philip the ſecond, 3
* — Hiſtory of Philip the Third, 2
Lyttleton's Hiſtory of England, 2
Strech's Beauties of Hiſtory, 2
* Sheridan's Hiſtory of the late revolution in Sweden, 1
* Delolme's Conſtitution of England, 2
* Johnſon's Lives of the English Poets, 6
* Ferguſon's Eſſay on the Hiſtory of Civil Society, 1
The Spectator, 8
The Mirror, 3
The Speaker, 1
* Smith's Inquiry into the nature and cauſes of Wealth of Nations, 4
* — Theory of moral ſentiments, 1
* Locke's Eſſay concerning Human Underſtanding, 4

* — On Government, 1
— Some Thougts concerning Education, 1
Goldſmith's Beauties of the Engliſh Poeſy, 2
Milton's Paradiſe Loſt, 1
Thomſon's Seaſons, 1
Prior's Works, 2
Pope's Works, 6
Youngs Night-Thoughts, 1
Gulliver's Travels, 2
Robinſon Cruſoe, 2
Richarſon's Clariſſa, 8
— Grandiſon, 7
— Pamela, 4
Fielding's Tom Jones, 4
— Joſeph Andrews, 2
Goldſmith's Vicar of Wakefield, 1
Makenſie's Man of Feeling, 1
Catesby's Letters, 1
Miſs Burney's Cecilia, 4
— Evelina, 2
Telemachus, 1
Cyrus's Travels, 1

Chesterfield's Letters, 4
Sterne's Tristram Shandy's Life, 3
— Sentimental Journey, 1
Milady Worthey Montague's Letters, 1
Gay's Fables, 1
* Blair's Lectures on Rhetoric and Belles-Lettres, 5
* Blakstone's Commentaries on the Laws of England, 6

Nota. Tous les articles marqués d'une * ne sont imprimés que sur format in-4°. & in-8°., & non sur format in-12, ce qui augmente nécessairement le prix des livres de plus du double.

On tâchera autant qu'il sera possible de ne pas multiplier les volumes, c'est-à-dire, qu'un volume in-8°. formera un volume in-12, pourvu toutefois qu'il ne soit pas trop considérable; mais comme il est impossible de fixer exactement le nombre des volumes, on prévient qu'il se trouvera peut-être

un volume de plus ou un de moins pour certains Ouvrages.

Le Muſeum de Florence, ou Collection des Pierres gravées, Médailles, Statues & Peintures qui ſe trouvent à Florence, principalement dans le Cabinet du grand Duc de Toſcane. Dédié à *Monſieur*, frere du Roi. Gravées par F. A. David, Graveur de la Chambre & du Cabinet de *Monſieur*, Membre de l'Académie Royale des Beaux-Arts de Berlin, &c &c., avec leurs explications françoiſes. Six vol. in-4°.

PROSPECTUS.

Le Muſæum Florentinum, exécuté par le célebre Gori & par d'autres ſavans, qui préſente les Pierres gravées, les Camées, les Médailles, les Statues, avec les Portraits des plus grands Peintres

qui s'étoient peints eux-mêmes, richeſſes qu'on trouve à Florence, principalement dans le Cabinet du Grand Duc de Toſcane, eſt d'un prix auquel peu de perſonnes peuvent atteindre.

« Pour l'avantage des Sciences » & des Arts, ainſi que de ceux » qui les cultivent, nous avons » donc cru, diſent les Auteurs du » Proſpectus, pouvoir tenter de » reproduire cet utile Ouvrage: » en changeant ſon format, en » diminuant le faſte de l'édition, » il nous ſera facile d'en faire baiſ- » ſer le prix; l'accueil favorable » que le Public a fait à nos *Anti-* » *quités d'Herculanum* & à nos *An-* » *tiquités Etrusques*, nous a déter- » minés à cette entrepriſe. Nous » nous eſtimerons heureux s'il » daigne encore approuver ce nou- » veau projet. Par expérience, il » peut juger de l'exactitude avec » laquelle nous tiendrons nos en-

» gagemens, & du zele que nous » mettrons à traiter ſoigneuſement » cet Ouvrage. Nous nous flattons » que les Gravures en ſeront plus » terminées, & qu'on pourra re- » courir à lui comme à l'original » même dont nous conſerverons le » beau ſtyle qui le caractériſe. Alors » on étudiera dans l'un ainſi que » dans l'autre ces formes ſéveres » & belles que l'on ſemble négli- » ger de nos jours, pour s'attacher » à un fini qui trop ſouvent ſert de » maſque à l'ignorance.

» M. Mulot, Chanoine Régulier » de l'Abbaye Royale de S. Victor, » chargé de la rédaction du texte » qu'il nous a paru préférable de » donner en François, ne s'aſtrein- » dra cependant pas à une traduc- » tion littérale : quelquefois il » abrégera : quelquefois il ſe per- » mettra d'ajouter des Notes ou de » propoſer de nouvelles conjectu- » res; mais jamais il ne le fera ſans

» autorités & toujours avec les » égards dûs aux Savans, qu'il » oſera contredire.

» Chaque volume contient 100 » Planches, & il paroît tous les » mois avec exactitude un N°. » compoſé de 8 Planches & Expli- » cations. Prix, 6 liv. in 4°.

» Il n'y a que 25 exemplaires, » premieres épreuves imprimés au » *b.ſtre-ſanguin-anglois*, ſur papier » velin, prix chaque N°., 9 liv.

» La ſeconde livraiſon s'eſt faite » au premier Avril, & ainſi de » ſuite tous les mois.

» Il n'y a point de ſouſcription, » & l'inſcription qu'on propoſe ne » ſera point un engagement.

» Toutes les Planches ſont im- » primées ſur le plus beau papier, » par M. Sergent, dont l'intelli- » gence dans ſon Art mérite des » éloges.

» On invite seulement à raison » de la distribution des Epreuves, » de se faire inscrire, à Paris, chez » M. David, rue des Cordeliers, » au coin de celle de l'Observance, » & chez les principaux Libraires » de l'Europe. »

L'Ami du Barreau, ou *Traité des manieres vicieuses d'y défendre les Causes;* Ouvrage composé & dédié à Benoît XIV d'heureuse mémoire; par M. Joseph Aurele de Gennaro, Conseiller du Roi des Deux Siciles; precédé d'une Préface sur l'origine & les progrès de la profession d'Avocat, par M. Jean Antoine Sergio, traduit de l'Italien par M. R. D., Avocat.

Quod autem Bonum, id certè utile; ita quidquid honestum, id utile.

Cic de off. Lib. 3, Cap. 8.

A Orléans, de l'Imprimerie de R r v

Couret de Villeneuve, Imprimeur du Roi, & se trouve à Paris, chez Nyon l'aîné, rue du Jardinet; Méquignon le jeune, au Palais, au Pavillon de S. Barthelemy; Onfroy, rue du Hurepoix, au bas du Pont S. Michel. Un vol. in-12 de plus de 400 pages in-4°. Avec Approbation & Privilege du Roi.

On donnera incessamment l'extrait de cet Ouvrage qui, à l'inspection, nous a paru contenir d'excellentes vues & devoir être utile au Barreau.

Plaidoyers sur plusieurs Questions importantes de Droit Canonique & Civil, avec la note des Arrêts rendus dans les Procès où elles ont été agitées. Par M. Guyton de Morveau, Avocat-Général honoraire au Parlement de Bourgogne. A Dijon, chez Mailly, Libraire, Place S. Fiacre; à Paris, chez Barrois le jeune, Libraire, quai des Augus-

tins, 1785, avec approbation & privilege du Roi. Un vol. in-4°. de plus de 800 pages.

Nous nous proposons de donner le plutôt possible un extrait de cet important Ouvrage.

Manuel des Huissiers, ou *Nouvelles Instructions*; par M. Ouin, ancien Huissier à Cheval au Châtelet de Paris. Nouvelle édition, revue, corrigée & augmentée considérablement par le Sr Brayer, Huissier audiencier au Bailliage de S. Martin des Champs.

Experientia docet.

A Paris, chez Michel Sorin, Libraire, quai des Augustins, près la rue Gît-le-Cœur, 1786, avec approbation & privilege du Roi. Un volume in-12 de 334 pages.

Nota. Le même Libraire vend, imprimés séparément, tous les

actes qui ſont renfermés dans ce volume.

Traité des Droits, Franchiſes, Exemptions, Prerogatives & Privileges annexés en France à chaque Dignité, à chaque Office & à chaque Etat, ſoit Civil, ſoit Militaire, ſoit Eccléſiaſtique; Ouvrage compoſé par pluſieurs Juriſconſultes & Gens de Lettres, & publié par M. Guyot, Ecuyer, ancien Magiſtrat. Tome II in-4°., à Paris, chez Viſſe, Libraire, rue de la Harpe, près la rue Serpente 1787, avec approbation & privilege du Roi.

Lettre ſur les Economiſtes, ſeconde édition.

Cette Lettre, qui a 115 pages, paroît écrite d'un ſtyle honête, quoi qu'elle paroiſſe deſtinée à ſervir de réponſe & de réfutation à un Ouvrage de M. Mallet du

Pan contre le ſyſtême & les idées des Economiſtes.

Fables nouvelles ; par M. Gobet, Etudiant en l'Univerſité de Paris. Prix, 12 ſols. A Amſterdam, & à Paris, chez les Marchands de Nouveautés, 1786. In-8°. 14 pages.

Clariſſe Harlove, Drame en trois actes & en proſe ; à Paris, de l'Imprimerie de *Monſieur*, & ſe trouve chez Née de la Rochelle, Libraire, rue du Hurepoix, près du Pont S. Michel, n°. 13, 1786 : avec approbation & privilege du Roi. In-8°. 77 p., & les preliminaires 14, prix, 1 liv. 10 ſols.

Epitre ſur la mort du Prince Maximilien-Jules-Léopold de Brunſwick ; à Meaux, de l'Imprimerie d'Auguſtin-Ponce Courtois, Imprimeur du Roi, & ſe trouve chez Charle, Libraire, au Grand Boſ-

ſuet; & à Paris, chez Bailly, Libraire, rue S. Honoré, & Belin, Lib. rue S. Jacques. In-4°. 8 pag.

Obſervations ſur la Vie & les Ecrits de Madame de la Fayette; par M. de Landine, Correſpondant de l'Académie des Belles-Lettres & Inſcriptions. Petit in-12, 34 pages, ſans nom de Libraire ni lieu de l'impreſſion.

Chanſons Anacréontiques, &c., du Berger Sylvain; à Paris, chez l'Auteur, rue des Prêcheurs, n°. 29; chez l'Editeur, P. Remy, rue des Grands Auguſtins, & chez J. B. G. Muſier, Libraire, quai des Auguſtins; petit in-8°. 52 pages.

Il Congreſſo di Citera, del Conte Algarotti. Nuova edizione, corretta e accreſcicita, e di opportune note illuſtrata. Parigi, preſſo C. Molini, Librario, 1787.

Ce petit Ouvrage rempli d'esprit & d'agrémens, est si connu par lui-même, soit par la traduction estimable que nous en avons dans notre Langue, que nous pouvons nous épargner la peine d'en rien dire en annonçant cette nouvelle édition. Mais nous dirons un mot des Notes dont elle est accompagnée, & qui doivent la rendre plus agréable au commun des lecteurs.

Cet Ecrit du Comte Algarotti, est devenu un Ouvrage classique pour ceux qui veulent étudier la Langue Italienne, & comme on doit supposer que c'est dans le jeune âge qu'on se consacre à cette étude, les Notes qui doivent servir au lecteur sont proportionnées en général au peu de connoissances qu'on présume que le lecteur peut avoir soit dans la Langue Italienne, soit dans la Fable, soit dans l'Histoire; & cependant beaucoup

d'autres lecteurs y trouveront encore dequoi s'instruire ou aider leur mémoire. L'Editeur a soin de faire remarquer les néologismes tirés de notre Langue que l'Auteur a employés dans cet Ecrit, & il paroit ou les admettre ou les rejetter avec beaucoup de jugement. On voit qu'il possede parfaitement la Langue, & qu'il s'attache à en conserver toute la pureté. Il n'est pas moins zélé défenseur des bons Ecrivains, & des grands Poëtes qui l'ont illustrée, & ne sauroit même pardonner à M. de Voltaire d'avoir prétendu que Pétrarque devoit céder le pas à Quinaut. Quelquefois il rappelle fort à propos les imitations employées par l'Auteur, & lorsqu'on vient à lire cette Epitaphe d'un Chien fidele,

Lattò p'i ladri et per gli amanti tacque,
E fi a Messere, ed a Madonna piacque.

on est bien aise de retrouver dans

la Note l'original de ces vers qu'on doit à du Bellay, qui vivoit du tems de Ronsard,

Latratu fures excepi, mutus amantes,
Sic placui Domino, sic placui dominæ.

Journal de Médecine Militaire, publié par ordre du Roi; par M. Dehorne, Docteur en Medecine, premier Médecin consultant des Camps & Armées du Roi, de Madame Comtesse d'Artois, & de S. A. S. feu Mgr le Duc d'Orléans; de la Société Royale de Medecine, Censeur Royal; Médecin aux rapports pour la salubrité de Paris. Tome VI. A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1787.

Pharmacologie Chirurgicale, ou science des médicamens externes & internes, requis pour guérir les maladies chirurgicales; suivie d'un Traité de Pharmacie relatif à la pré-

paration & à la compoſition des médicamens. Par M. Plenck, Profeſſeur Royal de Chirurgie, d'Anatomie & de l'Art des Accouchemens, à Bude. A Paris, chez Théophile Barrois, le jeune, Libraire, quai des Auguſtins, n°. 18, 1786. Vol. in-8°. 536 pages.

Inſtruction ſommaire ſur le traitement des maladies vénériennes dans les campagnes; lue dans la ſéance tenue au Louvre par la Société Royale de Médecine le 12 ſeptembre 1786. Rédigée & publiée par ordre du Gouvernement. A Paris, de l'Imprimerie de Ph. D Pierres, premier Imprimeur ordinaire du Roi, de la Société Royale de Médecine, &c. 1786. Brochure in-12 48 pages.

Abrégé d'Hiſtoire-Naturelle pour l'inſtruction de la jeuneſſe; imité de l'Allemand de M. Raf; Profeſſeur

d'Hiſt. & de Géogr. à Goettingue. Par M. Perrault. Strasbourg, chez Amand Koenig, Libraire, & à Paris, chez Barrois jeune, 1786. Deux volumes in-8°. avec figures. Brochés, 10 liv.

Mémoire ſur les uſages de la Tourbe, & de ſes cendres, comme engrais ; lu à la Société Royale d'Agriculture de Paris, par M. Ribaucourt. A Paris, chez Buiſſon, Libraire, hôtel de Meſgrigny, rue des Poitevins, 1787. In-8°. 52 p.

Mémoire ſur l'amélioration de la Sologne ; par M. d'Autroche, Membre de la Société Royale d'Agriculture d'Orléans. A Orléans, chez Jacob aîné, Imprimeur-Libraire, rue & vis-à-vis S. Sauveur, & ſe trouve à Paris, chez la veuve Valade, Imprimeur-Libraire, rue des Noyers, 1787. Brochure de 82 pages.

Dissertation sur la nature des Eaux de la Seine, avec quelques observations relatives aux propriétés physiques & économiques de l'Eau en général ; par M. Parmentier. A Paris, chez Buisson, Libraire, hôtel de Mesgrigny, rue des Poitevins, 1787. Un volume in-8°. 176 pag.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS

dans le Journal du mois de Mai 1787.

RÉFUTATION de la Néceſſité & du Fataliſme, &c. 771

De la Monarchie Françoiſe, ou de ſes Loix, 798

Mémoires de l'Académie des Sciences de Suede, Juillet, Août & Septembre 1781, 815

Conſidérations ſur l'eſprit militiare des Francs & des François, &c. 835

Hiſtoire univerſelle depuis le commen-

cement du Monde juſqu'à préſent, &c. 844

Lettre adreſſée à Meſſieurs les Auteurs du Journal des Sçavans, 855

Notice ſur la Vie de M. Poivre, &c. 864

Obſervations Météorologiques, 888

Nouvelles Littéraires, 897

Fin de la Table.

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXXVII.

JUIN. *Premier Volume.*

A PARIS;

Au Bureau du Journal de Paris, rue Plâtriere N°. II, vis-à-vis l'Hôtel des Postes.

M. DCC. LXXXVII.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

AVIS.

On s'abonne pour le JOURNAL DES SÇAVANS *au Bureau du Journal de Paris, rue Plâtrière, No. 11; & c'eſt à l'adreſſe du Directeur de ce Journal qu'il faut envoyer les objets relatifs à celui des Sçavans. Le prix de la Souſcription de l'année eſt de 16 liv. pour Paris, & de 20 liv. 4 ſ. pour la Province, ſoit* in-12 *ou* in-4°. *Le* JOURNAL DES SÇAVANS *eſt compoſé de quatorze Cahiers; il en paroît un chaque mois, & deux en Juin & en Décembre.*

LE

JOURNAL DES SÇAVANS.

JUIN M. DCC. LXXXVII.

TRAITÉ de l'Aſtronomie Indienne & Orientale, Ouvrage qui peut ſervir de ſuite à l'Hiſtoire de l'Aſtronomie Ancienne ; par M. Bailly, Garde honoraire des Tableaux du Roi, l'un des quarante de l'Académie Françoiſe, de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, de celle des Sciences ; de l'Inſtitut

montrer que les Indiens ont eu dans cette Science des connoiſſances plus exactes que les Chaldéens, les Egyptiens & les Grecs, c'eſt mettre les Indiens au-deſſus de tous les Peuples inſtruits; montrer encore que leurs connoiſſances dans cette matiere ſont antérieures à celles de tous les autres Peuples, c'eſt donner à cette Nation le droit de primogéniture ſur toutes les autres, c'eſt reconnoître en ſa faveur des titres d'antériorité dont tous les Peuples ſont auſſi jaloux que les maiſons des grands.

En travaillant pour la gloire des Indiens, M Bailly a travaillé pour la ſienne, ce nouvel Ouvrage ne peut qu'y ajouter un nouveau luſtre. Il en eſt peu qui réuniſſe à la fois plus de connoiſſances, de ſagacité, de combinaiſons & de clarté; on peut dire encore que ce ſavant a donné à ſon travail & aux genres de preuves qu'il a employées tout le degré de vraiſem-

blance dont les choſes humaines ſont ſuſceptibles Ses preuves ſont de deux ſortes ; les unes particulierement fondées ſur des calculs aſtronomiques, & les autres ſur des calculs de chronologie. Parmi les premieres on ſera ſans doute frappé de voir la coincidence de quatre élémens aſtronomiques trouvés dans les Tables des Indiens, & qui ſe rapportent à une même époque à l'an 3102 avant notre Ere, qui eſt le commencement de l'âge du Caliougan. . . . Mais ce n'eſt point a nous à parler de la ſolidité de cette eſpece de preuve ; des ſavans juſtement eſtimés par leurs connoiſſances en ces metieres, ont été chargés par l'Académie d'examiner l'Ouvrage de M. Bailly ; nous croyons ne pouvoir rien faire de mieux que de rapporter ici le compte que ces Savans en ont rendu à leur Compagnie. Quant aux ſecondes preuves qui tiennent à l'examen de

l'histoire & de la chronologie, nous tâcherons de les présenter avec quelque détail dans un second Extrait.

Rapport des Commissaires nommés par l'Académie des Sciences, du 23 Decembre 1785.

L'Académie nous ayant chargés, MM. le Président de Saron, du Séjour, le Gentil, Cousin & moi, d'examiner un Ouvrage de M. Bailly, qui a pour titre : *Traité de l'Astronomie des Orientaux*; nous allons lui en rendre compte.

L'objet de cet Ouvrage est de recueillir tout ce qui nous reste de l'ancienne Astronomie Orientale, d'expliquer les méthodes astronomiques des Indiens, & de comparer entr'elles les différentes Tables dont ces Astronomes font usage. Celles que M. Bailly considere, les seules dont nous ayons jusqu'ici connoissance, sont 1°. les

Tables de Siam, que M. de la Loubere, Ambaſſadeur de France à Siam, rapporta ſur la fin du dernier ſiecle & dont Dominique de Caſſini a donné l'explication dans les anciens Mémoires de l'Académie; 2°. celles de Chriſnabouram, que le Pere Duchamp a recueillies; 3°.; celles de Narſapour, communiquées par le Pere Patouillet; 4°. enfin celles des Brames de Tirvaloux, que M. Legentil nous a fait connoître. Ces Tables ſont relatives aux mouvemens du Soleil & de la Lune. M. Bailli explique leur uſage dans le plus grand détail, & il fait voir qu'elles rentrent les unes dans les autres, ſurtout relativement aux époques & aux moyens mouvemens. La plus ancienne de ces époques eſt celle des Tables de Tirvaloux. Elle remonte à l'an 3102 avant notre Ere. Les époques des autres Tables ſont liées à celles-ci par les moyens mouvemens d'une ma-

niere si précise qu'il n'y a aucun doute qu'elles en ont été déduites par un simple calcul. Mais cette ancienne époque est elle un résultat d'observations ? ou les Indiens y sont-ils remontés par le calcul, en partant d'une époque moderne ? C'est un point que M. Bailly discute avec tout le soin dû à l'importance d'une observation qui se rapporteroit à un tems aussi éloigné. M. Bailly pense que l'époque de l'an 3102 avant notre Ere est fondée sur des observations voisines de cette époque. Il apuie son opinion sur les raisons suivantes.

De toutes les époques indiennes, l'ancienne époque est la seule dans le voisinage de laquelle il y a eu une Eclipse ; & comme il paroît que les Astronomes de l'Inde ont principalement fait usage de ces phénomenes dans la détermination des mouvemens du Soleil & de la Lune, on a déjà une raison de croire que cette époque est la

seule qui ait été fondée sur l'observation. Les lieux du Soleil & de la Lune, que les Astronomes Indiens assignent à la même époque, s'accordent si bien avec nos Tables, qu'il est difficile de n'y pas reconnoître un résultat d'observations Les Indiens doivent cette exactitude à eux-mêmes ; ni les Tables des Persans, des Chaldéens & des Astronomes d'Alexandrie, ni même les Tables plus modernes des Arabes, n'ont pu les y conduire. Les Brames de Tirvaloux ont un intervale de 1600984 jours pour lequel ils donnent le moyen mouvement de la Lune avec une telle précision que dans ce grand intervale il n'y a qu'une minute environ de différence entre ce mouvement & celui de M. de Cassini. Or si l'on considere que ce dernier mouvement a été déterminé par la comparaison des meilleures observations modernes avec les plus anciennes observa-

tions des Chaldéens, & qu'il a fallu pour atteindre à la même précision une très-longue suite de siecles à des Astronomes, qui n'ont eu ni des instrumens ni des théories aussi parfaites que les nôtres; si l'on observe de plus que le grand intervale dont nous venons de parler, n'embrasse point un nombre juste de périodes lunaires à l'égard des étoiles, des nœuds ou de l'apogée, on sera fort porté à croire qu'il est renfermé entre deux observations sur lesquelles les Indiens ont établi leur moyen mouvement de la Lune. En supposant l'une de ces observations faites dans le treizieme siecle, l'autre remonte à leur ancienne époque; nouvelle raison de penser que cette époque est fondée sur des observations. Enfin ce qui ajoute une grande vraisemblance à l'opinion de la haute antiquité des Tables Indiennes, est leur conformité avec les élémens de la théorie du Soleil, qui ont

eu lieu vers le tems où elles paroiſſent avoir été conſtruites. Nous ſavons aujourd'hui que les élémens de notre ſyſtême planetaire varient par des nuances imperceptibles durant un petit nombre d'annees, mais qui, en s'accumulant par la ſuite des ſiecles, y produiſent des altérations conſidérables. Tous les états paſſés & futurs de ce ſyſtême ſont liés à ſon état préſent par la loi de la peſanteur univerſelle. La découverte de cette grande loi de la nature nous a mis à portée de ſuivre les changemens ſucceſſifs qu'il a dû éprouver dans les âges antérieurs pour arriver juſqu'à nous tels que les obſervations nous le font connoître. Elle nous montre que l'équation du centre du Soleil, la durée de l'année tropique & l'inclinaiſon de l'écliptique ſur l'équateur ont été plus grandes autrefois que de nos jours. Les Tables Indiennes donnent à tous ces élémens de plus grandes

valeurs, que les obſervations modernes. En comparant ces valeurs aux formules que M. de la Grange a données d'après la théorie pour déterminer ces élémens, M. Bailly trouve qu'elles s'éloignent peu de ce qu'elles ont dû être ſuivant cette théorie, 3102 ans avant notre Ere; elles s'accorderoient même entiérement avec elle, ſi l'on ſuppoſoit qu'elles ont été fixées mille ou douze cents ans avant cette époque, cet accord atteſte avec d'autant plus de vraiſemblance la haute antiquité des déterminations aſtronomiques des Indiens, que la théorie qui nous y conduit leur a été inconnue. Maintenant ſi l'on regarde l'époque de l'an 3102 avant notre Ere, comme un reſultat de l'obſervation, elle devient très-importante pour la détermination des équations ſéculaires du Soleil & de la Lune, ſur leſquelles l'imperfection des obſervations anciennes &

la proximité des obſervations modernes laiſſent encore beaucoup d'incertitude. M. Bailly détermine les équations qui réſultent de l'époque indienne ; il trouve que l'équation ſéculaire de la Lune admiſe par Maier eſt un peu trop forte, & que le moyen mouvement du Soleil a beſoin d'une équation ſemblable, mais plus foible que pour la Lune ; &, ce qui eſt très-remarquable, les équations ſéculaires de ces deux aſtres auxquelles il parvient ſont à peu près dans le rapport que leur aſſigne l'hypothèſe de la tranſmiſſion ſucceſſive de la gravité, hypotheſe propoſée autrefois par l'un de nous (M. de la Place) pour expliquer l'équation ſéculaire de la Lune.

Puiſque les Tables Indiennes dérivent les unes des autres, on doit en conclure qu'elles ont été primitivement conſtruites dans un lieu où l'Aſtronomie a été très-

cultivée, & d'où elles se sont répandues dans le reste de l'Inde; c'est ce que confirment les Tables de Siam, qui établissent une différence de méridien de 1 h. 13'. M. Bailly observe que le méridien primitif de ces Tables s'éloigne peu de Benarès & peut appartenir à Helabas, Ville de l'Inde autrefois célebre & aujourd'hui encore le sanctuaire du Paganisme Indien, & dans laquelle on voit des vestiges qui prouvent qu'elle a été très-anciennement habitée.

M. Bailly considere ensuite l'Astronomie planetaire des Indiens. Elle est moins parfaite que celle du Soleil & de la Lune, parce que ces Astronomes ont eu dans l'observation & dans la prédiction des Eclipses des moyens & un grand intérêt de perfectionner les élémens de la théorie de ces deux Astres; mais en comparant leur théorie des Planetes avec celle des Astronomes d'Alexan-

drie, & en particulier de Ptolomée, M. Bailly la trouve supérieure à beaucoup d'égards, surtout parce qu'elle est incomparablement plus simple, parce que les Indiens semblent avoir admis le mouvement des Planetes inférieures autour du Soleil, & parce qu'ils ont reconnu le mouvement des aphebes des orbites planetaires Quelques-uns même de leurs élémens, tels que l'équation du centre de Saturne, sont parfaitement conformes aux modernes, en y faisant les corrections dues aux variations séculaires qu'ils ont éprouvées depuis la formation des Tables Indiennes; mais comme la plupart de leurs déterminations s'éloignent sensiblement de la vérité, on peut soupçonner qu'ils ne l'ont quelquefois rencontrée que par un effet du hasard.

Les Indiens ont un Zodiaque mobile auquel ils donnent un mouvement annuel de précession de

54 ″. Ce mouvement beaucoup plus précis que celui d'Hipparque & de Ptolemée est cependant trop considerable, si on le rapporte aux equinoxes, mais il est trop foible, si, comme il y a lieu de le croire, les Indiens le reportent à l'apogée du Soleil qu'ils supposent fixe dans leur Zodiaque.

On voit ainsi que l'Astronomie Indienne l'emporte sur celle de tous les anciens Peuples & qu'elle n'est inférieure qu'à notre Astronomie moderne. M. Bailly prouve par des raisons très-plausibles qu'elle a été connue des Perſans, des Chaldéens, & même des Grecs d'Alexandrie, & qu'Hipparque & Ptolémée ont fait un grand usage des périodes indiennes & qu'entr'autres la période lunaire de 126007 jours 1 heure dans laquelle se sont faits, suivant Hipparque, un nombre complet de révolutions à l'égard du Soleil & de l'apogée, & aussi à l'égard de

l'équinoxe moins 7° 30 a été empruntée des Indiens Nous ne pouvons pas dans ce rapport entrer dans le détail de toutes les preuves que M. Bailly a raſſemblées dans ſon Ouvrage & qui, par leur rapprochement, ſe prêtent un jour mutuel. Il nous ſuffira d'obſerver qu'il y établit d'une maniere extrêmement vraiſemblable que, long tems avant les Chaldéens, les Indiens avoient une grande maſſe de connoiſſances aſtronomiques fondée ſur une très longue ſuite d'obſervations & dont l'origine paroît avoir été au nord & à l'orient de l'Inde, d'où elles ſe ſont répandues dans le midi de l'Inde & à l'occident chez les Perſans, les Chaldéens & les Grecs. Cet Ouvrage préſentant dans le plus grand détail tout ce qui nous eſt parvenu de ces connoiſſances, toutes les comparaiſons que l'on en peut faire avec les Aſtronomies anciennes & mo-

dernes, toutes les conſéquences qui réſultent de ces rapprochemens, enfin la détermination de quelques élémens très-délicats de la théorie du Soleil & de la Lune, nous penſons qu'il doit intéreſſer les Philoſophes & les Aſtronomes, & qu'il mérite à tous égards l'Approbation de l'Académie & d'être imprimée ſous ſon Privilege.

A l'Académie le 23 Décembre 1785. *Signé*, LE PRÉSIDENT DE SARON, DU SÉJOUR, LE GENTIL, COUSIN ET LA PLACE.

Je certifie le préſent Extrait conforme à ſon Original & au jugement de l'Académie. A Paris, ce 28 Janvier 1786, LE MARQUIS DE CONDORCET.

Nous croyons devoir ajouter ici un extrait d'une Lettre de M. de la Place, célebre Géometre de l'Académie des Sciences, & l'un des Commiſſaires qui ont rendu compte de l'Ouvrage de M.

Bailly. On trouve dans cette lettre une confirmation des conclusions que M. Bailly a tirées de l'Astronomie Indienne, & une nouvelle preuve tant de la supériorité de cette Astronomie que de l'antiquité du Peuple Indien.

Nous devons dire d'abord que les Astronomes se sont apperçus depuis plus d'un siecle que le mouvement de Jupiter sembloit s'accélérer, & celui de Saturne se ralentir. Ce phénomene n'appartient ni à l'action des planetes les unes sur les autres, qui n'affecte point leur moyen mouvement comme MM. de la Grange & de la Place l'ont démontré, ni à la résistance du milieu qui ne peut produire qu'une variation insensible, dumoins jusqu'à présent dans le moyen mouvement de Jupiter & de Saturne. La retardation & l'accélération de ces deux planetes sembloient donc des phénomenes inexplicables. M. de la Place par

une très-belle découverte en a apperçu la cauſe. Il a reconnu que des quantités négligées comme trés-petites dans le calcul des perturbations de ces deux planetes, mais augmentées conſidérablement par l'intégration, produiſoient des équations très ſenſibles. Ces équations ſont la vraie & unique cauſe de ces phénomenes. Elles ont lieu dans une période de 877 ans, & pendant ce tems le moyen mouvement de ces deux planetes varie ſans ceſſe ; le mouvement de l'une paroît s'accélérer tandis que l'autre ſemble ſe rallentir *& vice verſa*. Il en réſulte que le moyen mouvement de ces deux planetes peut être très-different ſuivant l'époque où on le détermine, & ſuivant que cette époque tombe au commencement, au milieu ou à la fin de la période. Cela poſé, voici ce qu'écrit M. de la Place à M. Bailly.

22 Février 1787.

« J'ai été curieux de voir quels » étoient ſuivant ma théorie, les » moyens mouvemens apparens de » Jupiter & de Saturne à l'époque » Indienne de l'an 3102 avant » notre Ere. Vous ſavez que ces » mouvemens doivent paroître » plus grands ou plus petits que » les véritables ſuivant la partie de » la période de mes grandes équa- » tions dans laquelle on obſerve. » Les obſervations modernes ont » été faites dans la partie où le » mouvement de Saturne eſt plus » petit & celui de Jupiter plus » grand que le véritable, ce qui a » donné lieu de croire aux Aſtro- » nomes que le moyen mouve- » ment de Saturne ſe rallentiſſoit » & que celui de Jupiter s'accélé- » roit ſans ceſſe. Or je trouve par » ma théorie qu'à l'époque Indienne » de l'an 3102 avant notre Ere, le

» moyen mouvement apparent &
» annuel de Saturne étoit 12°
» 13′ 14″, & les Indiens le sup-
» posent dans leurs Tables de 12°
» 13′ 13″. Je trouve pareillement
» que le moyen mouvement annuel
» & apparent de Jupiter étoit à la
» même époque de 30° 20′ 42″,
» précisément comme les Indiens
» l'ont trouvé. J'ai cru que cette
» nouvelle confirmation de la réa-
» lité de votre époque Indienne
» pourroit vous faire quelque plai-
» sir. Une chose assez remarquable
» c'est qu'au tems de Ptolemée le
» moyen mouvement apparent de
» Saturne étoit d'environ 12° 13′
» 56″, tandis qu'il ne le suppose
» que de 12° 13′ 24″. Ce qui prou-
» ve la supériorité de l'Astronomie
» Indienne sur la sienne, &c.

« LA PLACE. »

[*Extrait de M. de Rochefort.*]

ATLAS

Atlas du Commerce, dédié au Roi; publié par M. Leclerc, Ecuyer, Chevalier de l'Ordre du Roi, membre de plusieurs Académies, &c.; & par M. Leclerc, fils, Ecuyer, Officier au Régiment de Durfort, Dragons.

Depressum resurgit.

A Paris, chez Froullé, Libraire, quai des Augustins, au coin de la rue Pavée, 1786. Avec Approb. & Priv. du Roi. Un vol. in-4°. de 510 pages.

M. Leclerc connu très-avantageusement par son Histoire de Russie en cinq volumes in-4°., se propose dans ce nouvel Ouvrage de donner le tableau développé du Commerce de ce même pays où il a demeuré long-tems. M. Leclerc le fils, qui suit les traces de son pere, & qui a acquis

par lui-même de grandes connoiſſances en Ruſſie, concourt au même travail.

On preſente le Commerce de la Ruſſie ſous ſes differentes époques, & ſelon les differens pays qui appartienennt à cet Empire ou qui en ſont voiſins tant en Aſie qu'en Europe, par terre ou par mer, & on donne des états des différens objets de commerce ſoit d'exportation ſoit d'importation. MM. Leclerc terminent cet Ouvrage par des obſervations ſur les différentes Cartes qu'ils ont publiées de l'Empire de Ruſſie, de ſes differentes mers, Cartes dont pluſieurs ont été attaquées, & ils ſe propoſent de répondre dans ces obſervations aux critiques qu'on en a faites. Mais avant toutes ces recherches curieuſes, MM. Leclerc tracent le tableau des richeſſes naturelles & des reſſources de la France adreſſé au Roi. Ce morceau très étendu occupe 156 pages dans leſquelles

l'Auteur développe toutes ſes idées ſur l'adminiſtration; mais cette partie pouvant être regardée comme étranger à l'Hiſtoire du Commerce de la Ruſſie, nous y renvoyons le lecteur pour nous borner à l'objet principal de cet Ouvrage.

Il étoit néceſſaire de faire connoître d'abord les meſures de toute eſpece & les monnoies de la Ruſſie comparées avec celles de France; c'eſt ce que MM. Leclerc font; enſuite dans une courte introduction ils ſe plaignent de ce qu'en 1777 on a donné un *Eſſai ſur le Commerce de Ruſſie*, qui n'eſt pour ainſi dire que la copie littérale d'un Mémoire que M. Leclerc le pere avoit remis au Miniſtre des Affaires Etrangeres le 25 Août 1775. L'Editeur n'y a ajouté que l'Hiſtoire des découvertes faites par les Ruſſes, des comptes ſimulés, &c. Ami de la paix, dit M Leclerc, & peu jaloux de mes productions, je ne réclamai pas

publiquement celle ci ; je me bornai à quelques plaintes sur l'impression d'un Ouvrage faite sans mon aveu.

Sous la premiere époque, c'est-à-dire, à l'origine de la Nation Russe, le commerce ne fut pas considérable & est peu connu, il n'en est pas de même sous la seconde. Après l'expulsion des Tartares, en 1553, on tenta de le porter jusqu'à la Chine, & depuis cette époque il s'étendit considérablement dans la Sibérie, sur la Baltique, sur la Mer Noire & par la Mer Caspienne en Perse.

Il y a en Russie une quantité prodigieuse de rivieres qui pendant six à sept mois sont gelées, qui dans les autres pays inter-

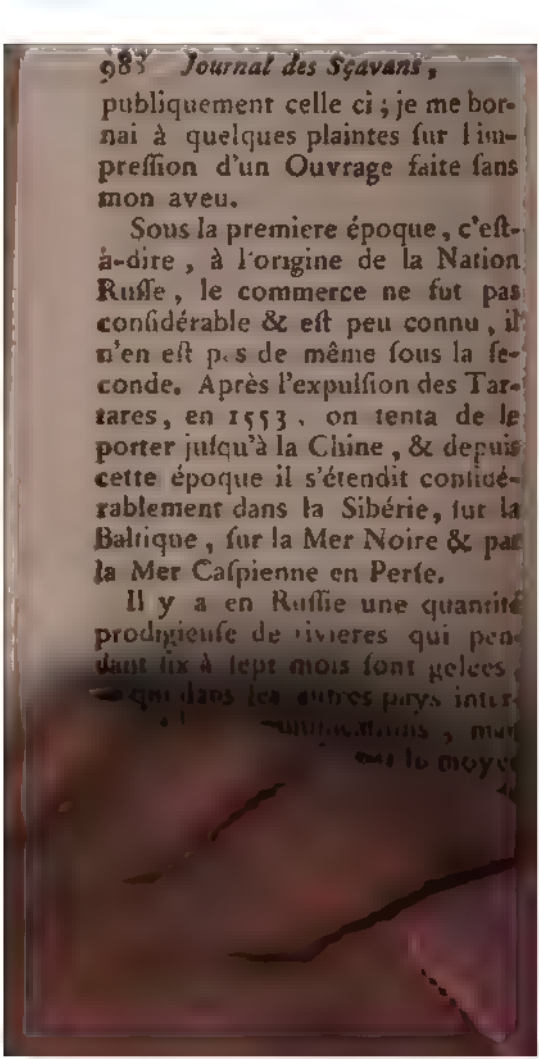

La Sibérie lui fournit des mines, des pelleteries, des sapins & du bois de chauffage ; Arkangel des goudrons, de la colle de poisson, des suifs & des bestiaux ; Kazan du caviar, des cuirs, de la cire, du miel, des fruits, des bois de construction ; Astrakhan des moutons & des fruits delicieux; Moscou & divers lieu de la Russie des blés, de la cire, du miel, des tabacs, du chanvre, du lin : l'Ucraine est le grenier de cet Empire. Mais ce commerce intérieur souffre de grandes difficultés qui ralentissent son progrès. Les loix défendent aux étrangers d'acheter les productions du pays & d'y débiter les marchandises qu'*ils apportent* ; l'un & l'autre *trafic* se fait par les [illegible] nds nationaux. [illegible] par le dérangement d'industrie & [illegible]

Etrangers. On n'a jamais pu tirer parti de ſes laines. L'Auteur fait connoître les moyens que le Gouvernement a employé pour remédier à pluſieurs de ces inconvéniens.

Quant au commerce extérieur, l'Auteur commence par celui de la Chine qui ſe fait par terre. Il remonte à l'an 1653, en ſuit les progrès & indique les conteſtations qui ſe ſont élevées à ce ſujet entre les deux Empires. Quoique la Ruſſie ait obtenu le droit d'envoyer une caravane tous les trois ans, on n'en compte cependant que ſix depuis 1728 juſqu'en 1755, & depuis cette derniere époque juſqu'en 1780, la Cour de Ruſſie n'a point envoyé de caravanne à Peking. Ce commerce ne ſe fait que par échange. Les Ruſſes portent à la Chine des fourrures de toute eſpece, de riches étoffes, des velours, des toiles groſſieres, du cuir de rouſſi, des peaux tan-

nées, des ouvrages de verre, des miroirs, de la chincaillerie, des couteaux, des ciseaux, des ferrures, de l'érain, du talc, des bêtes à cornes, des chameaux, des chevaux & des chiens. Ils tirent des Chinois des soies crues & travaillées, du coton cru, des thés, des porcelaines de toute espece, des boîtes du Japon, des tables & chaises vernissées, des peaux de tigre & de panthere, des rubis, des perles, du blanc de plomb, du vermillon & autres couleurs, &c., mais il est difficile de se procurer le véritable musc du Thibet & la rhubarbe. Le grand avantage de ce commerce avec la Chine est pour la Russie le débit de l'excédent de ses productions, & sur-tout de ses pelleteries qui venant des parties orientales de la Sibérie ne vallent pas les frais de transport en Russie.

Le commerce avec divers peuples de la Tartarie, tels que les

Kalmoucs, a auſſi ſes avantages pour la Ruſſie, mais il faudroit qu'elle fit des établiſſemens qui le favoriſaſſent; il devient plus conſidérable par la Mer Caſpienne avec la Perſe. Les ſoies des provinces du Schirouan, du Mazanderan & du Ghilan ſont les meilleures & les plus eſtimées de l'Orient. Pierre Ier. l'établit & fit un traité avec le Roi de Perſe, mais ce Prince convaincu de l'inſuffiſance des Ruſſes ſes ſujets à cet égard, employa les Anglois qui y voyoient un tres-grand avantage. Ce furent eux qui par la voie de la Ruſſie parurent les premiers des Européens ſur la Mer Caſpienne, mais les Ruſſes eux mêmes & les Perſans firent échouer ces tentatives, & en 1746 l'Imperatrice de Ruſſie interdit aux Anglois tout commerce ſur cette mer, les Ruſſes l'abandonnerent eux mêmes & ils ſont occupés à le rétablir. On développe dans cet Ouvrage

tout ce qui concerne ces tentatives, & on donne des détails sur les objets de commerce utiles à la Russie. Mais à présent que cette puissance a acquis quelques possessions dans le Ghilan, le Mazanderan & une isle de la Mer Caspienne, qu'elle y fait construire des places fortes, qu'elle a obtenu le commerce exclusif des provinces septentrionales de la Perse, & la navigation de la Mer Caspienne, il est probable, dit l'Auteur, qu'elle tirera avant peu le plus grand parti de ces petites possessions.

Nous renvoyons le lecteur à l'Ouvrage même sur ce qui concerne le commerce de la Russie sur la Mer Noire, avec la Turquie, avec la Maison d'Autriche, & avec divers autres Etats de l'Europe par la Baltique: on propose les moyens de le rendre plus utile à la France qu'il ne l'a été jusqu'à présent. Dans ce que l'on dit du Change

de la Ruſſie, on obſerve que dans tous les tems, les eſpeces y ont été rares parce que les mines d'or & d'argent y ſont d'un produit trop foible pour ſuffire à la fabrication néceſſaire, & parce que les naturels du pays ſont dans l'habitude d'enterrer ſecretement l'argent qu'ils amaſſent pour le ſouſtraire à l'avidité de leurs maîtres.

Dans ce que l'on rapporte des uſages du commerce de Ruſſie, on remarque qu'il ne reſſemble pas à celui des autres Nations. Il faut vaincre une foule de difficultés, en outre la navigation pour les ports de Ruſſie n'eſt ouverte que pendant quatre mois de l'année. Le négociant étranger ne peut vendre en détail ſes marchandiſes, à moins qu'il n'achette le droit de bourgeoiſie; il ne peut vendre en gros qu'à crédit, & on n'y reçoit pas les lettres de change, les droits y ſont exceſſifs. D'après ces inconvéniens, & pluſieurs

autres que nous ne rapportons pas, on peut juger de l'état du commerce. Ces recherches & ces observations curieuses sont terminées par un état des marchandises & des productions exportées de Russie, & d'un autre qui y ont été importées en 1786.

Les observations par lesquelles on termine ce volume ont rapport aux différentes Cartes qui doivent l'accompagner & qui forment toutes ensemble un Atlas à part qui consiste en 13 Cartes en très-grand papier.

1. Carte générale de l'Empire de Russie, en deux feuilles très-grand papier.

2. Carte réduite de la Mer Baltique, en deux feuilles, sur lesquelles on a placé un plan de Gothenbourg, une Carte du Sund & le port de Dantzick.

3. Carte Hydrographique du Golphe de Finland, en deux feuilles.

4. Carte d la Mer Caſpienne, en une feuille.

5. Carte de la Mer Noire, en une feuille.

6. Carte du confluent du Bog & du Dnepre, en une feuille.

7. Carte du cours du Danube depuis Vienne juſqu'à ſon embouchure, en une feuille.

8, 9 & 10. Plan & Carte du Détroit de Conſtantinople, ou du Détroit des Dardanelles, & des Côtes de la Grece, ſur une même grande feuille.

11. Carte de la Morée, une feuille.

12. Carte de l'Iſle de Candie, une feuille.

13. Carte de la Mer Méditerranée, deux feuilles.

Dans ces obſervations on rend compte des ſources où l'on a puiſé, on diſcute les diverſes opinions des ſavans ſur l'étendue & la configuration des Mers, ſur l'abbaiſſement des eaux & ſur les

différentes Cartes qui ont été publiées.

Les deux Cartes, celle de la Mer Baltique & du Golphe de Finland ont été attaquées dans un écrit imprimé à Paris, 1735, à l'Imprimerie Royale. M. Leclerc a entrepris d'y répondre dans un autre écrit intitulé : *Examen impartial de la critique sans nom d'Auteur des Cartes de la Mer Baltique & du Golphe de Finland, presentées à M. le Maréchal de Castries, Ministre & Secrétaire d'Etat de la Marine, par M. Leclerc, Ecuyer, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Membre de plusieurs Académies.*

Cur non palàm, si vera & si decenter.

Imprimé avec la sanction du Gouvernement ; à Paris, de l'Imprimerie de Clousier, Imprimeur du Roi, rue de Sorbonne, 1786. Brochure in-4°. de 75 pages.

On y voit sur deux colonnes la

critique qu'on a faite de ces Cartes & les réponſes de M. Leclerc. Il avoue qu'il y a une erreur commiſe par le Graveur dans le premier chifre des longitudes, ce qui eſt une faute très-importante & qui influe ſur toute la Carte. Dans le volume que nous annonçons M. Leclerc a rapporté de plus diverſes obſervations faites par des Marins inſtruits, ſur ces deux Cartes, & pour juger la critique il faut en rapprocher encore ces obſervations. M. Leclerc invite les ſavans à lire ſon Mémoire avec les Cartes ſous les yeux, c'eſt le ſeul moyen de s'inſtruire. Comme une pareille diſcuſſion ne peut entrer dans nos Extraits, nous renvoyons le lecteur & au volume & à la critique ainſi qu'aux réponſes. Mais on ne peut ſe diſſimuler que cet Ouvrage n'ait obligé MM. Leclerc de faire beaucoup de recherches & de dépenſes. Le Livre eſt imprimé en beaux caracteres & ſur de beau

papier ; les Planches ſont gravées par de très habiles Artiſtes, & cet Atlas forme un magnifique Recueil. C'eſt à ceux qui s'appliquent particuliérement à la Géographie à prononcer ſur ſon exactitude dans ſes différentes parties.

[*Extrait de M. de Guignes.*]

Précis de Matiere Médicale ; par M. Venel, Conſeiller Médecin ordinaire du Roi, Profeſſeur en Médecine dans l'Univerſité de Montpellier, de la Société Royale des Sciences de la même ville, Centeur Royal, Inſpecteur-Général des Eaux Minérales de la Province de Languedoc, chargé par le Roi de l'examen de toutes celles de la France; augmenté de Notes, Additions & Obſervations, par M. Carrere, Conſeiller-Médecin ordinaire du Roi, Profeſſeur Royal émérite en Médecine, ancien Inſpecteur-Général des Eaux

Minérales de la Province de Roussillon & du Comté de Foix, de la Société Royale de Médecine, de celle des Sciences de Montpellier, des Académies de Toulouse, des Curieux de la Nature, &c. Deux volumes in-8°. Paris, chez André Charles Cailleau, Libraire & Imprim., rue Galande, n°. 64.

CET Ouvrage est précédé de l'Eloge de M Venel, lu dans une seance publique de la Société Royale des Sciences de Montpellier, par M. de Ratte, Secrétaire perpétuel de cette Compagnie. Nous en emprunterons de quoi donner une idée des travaux d'un homme qui a joui de beaucoup de célébrité.

M. Venel, né dans le Diocèse de Beziers, & ayant pris le bonnet de Docteur en Médecine à Montpellier, vint à Paris étudier sous M. Rouëlle la Chymie, pour la-

quelle il avoit un goût particulier. Il fit bientôt des progres dans cette Science, qui s'étoit déjà affranchie des rêveries de l'alchimie. M. le Duc d'Orléans, que des exercices d'une auſtere piété n'empêchoient pas de s'y livrer, s'attacha M. Venel, qui fut par-là à portée de faire des eſſais en grand.

Sept ans paſſés à Paris & mis à profit, l'inſtruiſirent beaucoup. Il voyagea enſuite en Allemagne, d'où il rapporta l'analyſe des Eaux de Seltz dans l'Electorat de Treves. Cette analyſe lui fit bien de l'honneur, parce qu'il en tira l'occaſion de montrer le premier, que certaines Eaux Minérales contenoient en diſſolution une grande quantité d'air fixe, qui eſt le *gas ſilveſtre* de Vanhelmeont, l'air artificiel de Boyle, le fluide élaſtique de Hales. Il compoſa des Eaux analogues à celles de Seltz, en introduiſant dans de l'eau commune les principes qui ſe trouvent dans les eaux

de Seltz, & sur tout de l'air fixe, ce qui rendit son analyse complette & donna l'idée de faire des eaux minérales artificielles. Ce travail lui mérita que le Gouvernement le chargea de la commission d'examiner toutes les Eaux Minérales du Royaume.

On doit à M. Venel la maniere d'analyser les végétaux, sans craindre que le feu les détruise ou change leur nature; on lui doit un grand nombre d'excellens & savans articles de Chymie, Pharmacie, Physiologie & Médecine dans l'Encyclopédie ancienne.

En 1759 il devint Professeur en l'Université de Médecine de Montpellier, il contribua à en rendre les études conformes à la maniere moderne & plus philosophique des Académies. On croit qu'il fut le premier à proposer de mettre de l'huile de vitriol dans l'eau qu'on embarque, pour la préserver de corruption.

Reçu en qualité d'Adjoint d'abord & enſuite d'Aſſocié à la Société Royale de Montpellier, il a donné pluſieurs Memoires intéreſſans, dont il a trouvé les ſujets dans une maniere « de ſeparer » l'acide nitreux de ſa baſe par » l'intermede du ſoufre, & de » rendre ce ſoufre mou & flexible » comme du cuir; dans des vues » nouvelles ſur la formation du » nitre; dans les avantages de la » Chymie conſidérée par rapport » à l'agriculture; dans des obſer- » vations curieuſes ſur la couleur » verte des plantes, qui, ſelon » lui, doit être attribuée au fer, » métal répandu par-tout, & très- » ſuſceptible d'être diviſé; dans » l'examen des fumées qui s'élevent » des grands tas de tabac incendiés; » il prouve que ces fumées ne ſont » pas nuiſibles. » Un ouvrage plus important de M. Venel eſt une Inſtruction publiée par ordre des Etats de Languedoc, ſur l'uſage

de la houille, plus connue sous le nom impropre de *charbon de terre*, pour faire du feu, &c. Cet Ouvrage est très estimé.

M. Venel étoit occupé de son grand travail sur les Eaux Minérales, quand il lui survint a la jambe un mal que rien ne pût guerir. Il mourut âgé de 52 ans.

M. la Reita donne cette idée de l'esprit de M. Venel : « Un juste » & vif discernement, un coup- » d'œil prompt & rapide, mais » sûr, lui épargnoit souvent la » discussion ; il avoit vu & bien » vu. Il cultivoit assidument les » Belles-Lettres, & jugeoit très- » sainement d'un Ouvrage d'esprit. » La partie du style interesse mé- » diocrement dans ses écrits ; il avoit » ce mérite, que son style étoit » uniquement à lui La force & » l'énergie y dominent ; quelque- » fois pour être nerveux & concis » il devient dur ; mais des traits » saillans, que son imagination fait

» lui fournir à propos, rendent » ſouvent agréables cette dureté » même. ».

Geoffroy, pour ſa Matiere Médicale, a ſuivi les trois regnes de la nature. Il ne ſe contente pas de décrire la maniere de préparer les médicamens en employant les ſubſtances qu'il examine; mais il en donne l'analyſe chymique & l'hiſtoire naturelle. La matiere médicale, ainſi traitée, eſt auſſi étendue qu'elle peut l'être. Elle a tout à la fois de quoi fixer la curioſité du Naturaliſte, l'eſprit du Chymiſte & les vues du Médecin. C'eſt-là, à proprement parler, la matiere médicale en grand. M. Venel, comme beaucoup d'autres Auteurs, n'a point adopté la diviſion de M. Geoffroy, & il ne le pouvoit pas, puiſque ſa matiere médicale devoit être plus bornée; voulant en exclure l'hiſtoire naturelle des médicamens, il a diviſé ceux-ci d'abord en internes & en

externes, selon qu'ils sont introduits dans quelques parties du corps humain, ou qu'ils sont appliqués à sa urface.

Les uns & les autres ou servent à expulser une humeur par un organe excrétoire, ou à l'atténuer, la dénaturer, la disposer à être évacuée, en agissant sur les solides ou sur les fluides; ce qui a donné lieu a une seconde division en en remedes évacuans & en remedes altérans. Parmi les premiers on range les *émétiques*, les *purgatifs*, les *béchiques*, les *sudorifiques*, les *diurétiques*, les *emménagogues* & *aristolochiques*. Les autres sont les *émolliens*, les *délayans*, les *relâchans*, les *apéritifs*, les *incisifs*, les *fondans*, les *astringens*, &c. &c. M. Venel suit cette seconde division dans le cours de son Ouvrage, qui paroît destiné aux seuls Medecins. On y trouve beaucoup de vues nouvelles, des préceptes fondés sur la nature des médica-

mens & ſur l'expérience, des principes établis d'après des connoiſſances certaines ; le langage & l'aſſurance d'un homme profond, qui voit & développe les objets d'une maniere exacte, vraie, lumineuſe, & dépouillée des préjugés & de toute opinion haſardée.

Une matiere médicale n'eſt pas plus ſuſceptible d'être extrait qu'un Dictionnaire ; elle n'en differe que parce que les médicamens n'y ſont pas placés par lettres alphabétiques. Nous nous contenterons de rapporter l'article *gaiac*, pris au haſard, pour donner un exemple de la maniere dont M. Venel traite des différentes ſubſtances, employés pour guérir les hommes.

« *Gaiac.* Ce bois a été connu » en Europe à peu près dans le » même tems que la maladie vé- » nérienne. On nous aſſure que » dans les pays chauds, dans l'A-

» mérique Méridionale, par exem-
» ple, le gaiac eſt un ſpécifique
» auſſi éprouvé contre cette ma-
» ladie, que le mercure. Quoi-
» qu'il en ſoit, nous ne l'em-
» ployons que dans les maladies
» vénériennes légeres, ou parti-
» culiere à certains organes, dans
» celles qui ne ſont point cenſées
» avoir infecté la maſſe entiere
» des humeurs, ou tout au moins
» n'y avoir répandu qu'une petite
» quantité de virus, qui peut être
» évacué par les couloirs de la
» peau. C'eſt cette excrétion que le
» *gaiac* détermine particuliérement.

» Ce remede eſt un ſudorifique
» très-actif : il eſt la baſe ou le prin-
» cipal ingrédient des remedes ſu-
» dorifiques compoſés, que l'on
» emploie dans le traitement de
» diverſes maladies chroniques,
» comme dartres, humeurs froi-
» des, fleurs-blanches, rhuma-
» tiſmes, paralyſies, vieux ulceres
» humides & ſanieux. On le preſ-
» crit

» crit ordinairement ſous la forme
» de tiſanne dans ces derniers cas,
» auſſi bien que dans les maladies
» vénériennes.

» On le donne ſeul ou mêlé avec
» d'autres ſudorifiques, & même
» avec des purgatifs ; on le fait
» entrer dans les tiſannes compo-
» ſées, ou dans la décoction ſim-
» ple, depuis deux gros juſqu'à
» demi once par livre d'eau, &
» le malade, convenablement pré-
» paré, en prend trois ou quatre
» verres par jour.

» Le bois de *gaiac* eſt réſineux,
» & contient une fort petite quan-
» tité d'extrait, proprement dit :
» ce qui a fait croire à pluſieurs
» Chymiſte que l'eau ne pouvoit
» point ſe charger des parties mé-
» dicamenteuſes de ce corps, &
» qu'on le feroit bouillir envain
» dans ſes menſtrues aqueux. Cette
» prétention eſt démentie par l'ex-
» périence. Une courte ébulition
» ſuffit pour obtenir du *gaiac* par

» le moyen de l'eau une ſubſtance
» d'un goût vif & piquant, qui
» étant retirée par l'évaporation,
» ſéchée & pulvériſée, eſt ſternu-
» tatoire ſelon l'obſervation de
» Hoſmann. L'extrait de gaiac eſt
» d'une odeur balſamique & agréa-
» ble, d'une ſaveur vive & pi-
» quante. Il eſt en petite quanti é
» en comparaiſon de la réſine qu'on
» tire du gaiac par l'application
» qu'on tire de l'eſprit-de-vin. Car
» ce bois fournit à peine un ou
» deux gros d'extrait par livre,
» après des décoctions longues
» & répétées, aulieu qu'en même
» quantité, il fournit plus de deux
» onces de réſine. Cela n'empeche
» pas que la décoction & l'extrait
» *de gaiac* ne ſoient des remedes
» plus actifs que ſa réſine & ſa tein-
» ture. Le goût & la vertu ſternuta-
» toire de l'extrait décident en ſa
» faveur, auſſi bien que l'expé-
» rience. La reſine de gaiac eſt preſ-
» que inſipide; elle n'eſt point

» ſternutatoire ; elle a été regardée » cependant comme un ſpécifique » contre les maladies vénériennes. » On réduit le bois de *gaiac* en » rapure, lorſqu'on veut en faire » la décoction ou en tirer la tin» ture.

» On trouve encore dans les bou» tiques l'ecorce de gaiac, que » quelques-uns aſſurent avoir » les mêmes vertus, que le bois, » même portées à un plus haut » degré d'activité. Nous nous en » ſervons fort peu, quoique vrai» ſemblablement elle puiſſe très» bien ſuppléer au bois.

» On nous apporte auſſi une » réſine qui découle de l'arbre du » gaiac & qu'on appelle très-im» proprement dans les boutiques, » *gomme de gaiac*. Elle eſt brune » en dehors, quelquefois blanche, » tantôt rouſſâtre & tantôt verda» tre en dedans, d'un goût un peu » âcre & d'une odeur très-agréa» ble quand on la brule. Elle eſt

» analogue à celle qu'on retire du » gaiac par le moyen de l'esprit- » de-vin.

» L'extrait de gaiac entre dans » les *pilules de Becker*, & la resine » dans *la theriaque céleste*.

» Le gaiac donne, dans la distil- » lation, à la violence du feu, » un phlegme insipide, un esprit » qui fournit des marques d'acidi- » té & d'alcalicité; une huile re- » nue limpide, jaune, qui nage sur » l'eau, une huile noire, tres- » épaisse, plus pesante que l'eau, » une grande quantité d'air, & » une quantité considérable de » charbon dur & sonant. »

On attendoit depuis long-tems la publication de la matiere médicale de M. Venel. On commençoit à craindre d'en être privé, lorsque son manuscrit est tombé entre les mains de M. Carrere, son ami & son confrere. Ce Médecin a cru devoir le retoucher & y faire des additions, que la mort prématurée

de l'Auteur ne lui avoit pas permis de faire lui-même.

Les additions dont M. Carrere a enrichi le travail de M. Venel, tantôt tendent à éclaircir ou développer le texte, tantôt suppléent à des omissions, tantôt concernent des remedes nouveaux ou des découvertes modernes, faites depuis la mort de M. Venel. Un autre genre d'additions dont on lui est redevable, ce sont celles qui consistent à indiquer les sources où l'on peut puiser des instructions très-étendus sur les divers médicamens, les matieres médicales n'en donnant ordinairement que de succintes; car M. Carrere ajoute presqu'à tous les médicamens, la liste des ouvrages les plus importans qui ont été publiés sur chacun d'eux, & souvent il détermine ceux qui méritent le plus d'être consultés.

Il nous suffira de citer la note qu'il met au bas de l'article *gaiac*,

& une addition relative au *spigalia anthelmentica*.

« On a conseillé depuis long-
» tems la teinture du gaiac, com-
» me un remede utile contre la
» goutte. M. Eckoff est un de ceux
» qui s'en sont occupés avec plus
» de prudence & de discernement;
» il regarde cette teinture comme
» propre à dissoudre & à évacuer
» la matiere arthritique, âcre &
» tenace, & à fortifier en mêmes
» tems les premieres voies. Il rap-
» porte plusieurs observations de
» l'efficacité de ce remede, mais il
» prévient qu'on ne peut l'em-
» ployer indifféremment pour tous
» les malades, & qu'il faut s'en
» abstenir pour les personnes ple-
» thoriques, bilieuses, maigres,
» seches, & dont les fibres sont
» délicates & irritables. On peut
» consulter sa dissolution de *Tinc-*
» *turæ gayacinæ virtute ant arthri-*
» *ticâ*; Kiel 1783, in 4°.

» *Spigelia anthelmintica*; *spige-*

» *lia idianpink*. Cette plante culti-
» vée dans les jardins de la Jamaï-
» que, & qui croît naturellement
» dans toutes les parties de l'Amé-
» rique meridionale, étoit incon-
» nue en Europe. Nous en devons
» la connoissance à M. Browne,
» qui, témoin de ses bons effets
» dans les maladies vermineuses,
» n'hésite pas à prononcer que,
parmi les remedes simples, on au-
» roit de la peine à trouver un mé-
» dicament qui puisse le remplacer.
» M. Lining en avoit cependant
» donné la description avant lui,
» & avoit attribué à sa racine,
» donnée à la dose de douze grains,
» matin & soir, la propriété de
» tuer les vers chez les enfans. M.
» Von-Linné s'en est servi avec le
» même succès, & l'a prétenté
» comme un très-bon vermifuge.
» M. Bergius en parle aussi avec
» éloge.

» On donne ordinairement cette
» plante en décoction, dans l'eau.

» On y ajoute du ſucre & du ſuc » de limon. On y joint l'uſage des » purgatifs légers. La dose doit va- » rier ſuivant les circonſtances & » ſur-tout l'âge : nous avons déjà » dit que M. Linning donnoit douze grains de la racine, matin & » ſoir, aux enfans.

» Malgré les éloges qu'on donne à cette plante, on doit être très circonſpect dans ſon uſage : elle eſt très-dangereuſe, & peut » être regardé comme un poiſon. » On croit qu'elle entroit dans la » compoſition des poiſons de la » fameuſe Brainvilliers, auſſi lui a-t-on donné le nom de cette Empoiſonneuſe. Le témoignage des » Medecins qui en ont fait uſage, » confirme les craintes que nous » cherchons à inſpirer ſur cette » plante. *MM. Linné & Brocklesby* » aſſurent qu'à une certaine doſe, » elle jette dans un profond ſommeil, & cauſe des vertiges & » autres ſymptômes graves. M. *le*

» *Chevalier Rosen de Rosenstein* n'en » parle aussi que d'une maniere à » inspirer une juste méfiance. On » doit donc, si on l'emploie, en » ménager les doses, sur tout dans » le commencement & encore plus » pour les enfans, & en observer » de près les effets pour pouvoir » les arrêter sur le champ, s'ils » annonçoient quelque danger. »

Nous nous bornons à ces articles. On en trouve d'autres également intéressans, tels que ceux des *antivénériens*, des *antidotes*, des *astringens*, &c.

[*Extrait de M. l'Abbé Tessier.*]

ANECDOTES originales de Pierre-le Grand, recueillies par M. Stœhlin, Membre de l'Académie Impériale de Saint-Pétersbourg. Ouvrage traduit de l'Allemand. Strasbourg, Treuttel, 1787. In-8°. 347 pag. & se trouve à Paris, chez Durand neveu, rue Galande, & les principaux Libraires.

TOUTES les actions des grands hommes intéressent; mais leurs actions privées ont sur-tout un charme particulier, parce qu'elles peignent avec des traits plus vifs leur génie, leur caractere, & pour ainsi dire l'originalité de leur ame. Les Anecdotes contenues dans ce volume sont d'autant plus intéressantes qu'on peut compter sur leur authenticité. M. de Stœhlin, qui les a recueillies, a passé plus de vingt ans en Russie dans la société de M. Linar, Envoyé

Extraordinaire du Roi auguſte, dans l'emploi de Précepteur du Grand Duc Pierre Feodorowitſch, & dans celui de Bibliothécaire de ce Prince. Il a eu de fréquentes occaſions de voir pluſieurs perſonnes d'un rang diſtingué qui avoient ſervi dans les armées, ſur les flottes, ou dans les emplois civils ſous Pierre-le-Grand, & qui avoient été témoins oculaires de ſa vie privée : c'eſt à elles qu'il doit les récits qu'il a recueillis & publiés, & ſes ſoins à cet égard méritent beaucoup de reconnoiſſance : ſans eux pluſieurs de ces Anecdotes qu'on ne pourra lire qu'avec un grand intérêt, ſeroient enſevelies avec ceux qui les lui ont racontées, la plupart ne vivent plus, mais leurs familles exiſtent encore & ſe reſſouviennent d'en avoir entendu ſouvent le récit. M. de Stœhlin cite à la fin de chaque Anecdote le nom & les titres de celui duquel il la tient. Son ſty-

est convenable à ce genre d'ouvrage : le traducteur en a conservé toute la simplicité ; & , quoiqu'on y rencontre çà & là quelques inéxactitudes , elles ne sont point assez fréquentes pour nuire à l'intérêt de ce Recueil. Toute cette traduction n'est pas d'un seul Auteur. Les trente-cinq premieres Anecdotes sont d'une main , & moins bien rendues : toutes les autres & la préface sont dus à M. L. J. Richou, Avocat. Nous allons en extraire celles qui nous ont paru les plus intéressantes.

Pierre-le-Grand, attentif à former dans ses Etats des établissemens utiles, alloit fréquemment à Tula voir les forges de *Mutter*. Il se faisoit un amusement, non-seulement de tout voir & examiner, mais de mettre la main à l'œuvre. Il y forgea lui seul dix-huit pouds ou 720 livres de fer, & marqua chaque barre de son empreinte. Les Seigneurs de sa suite, mettoient les

soufflets en mouvement, attisoient le fer, portoient le charbon.

Pierre loua beaucoup l'établissement de *Muller*, & lui demanda combien il donnoit pour le poid de fer forgé « Un altine, répondit le maître Eh bien, reprit le Tchar, j'ai donc gagné mes dix-huit altines. » Muller ouvrit son bureau, en tira dix-huit ducats, & les compta devant le Prince en disant : « c'est bien le moins que l'on puisse payer un ouvrier comme Votre Majesté. » « Reprends tes ducats, dit l'Empereur ; je n'ai pas mieux travaillé que les autres ouvriers : paye moi le prix accoutumé ; j'en acheterai des souliers neufs ; j'en ai grand besoin. » En même tems il montra que ceux qu'il portoit avoient déjà eu un ressemelage, & étoient percés de nouveau. Il prit les dix-huit altines, alla à l'instant dans une boutique, & acheta une paire de souliers. Il les montroit ensuite ave

plaisir, & disoit : « je les ai bien gagnés moi-même, & du travail de mes mains, avec l'enclume & le marteau. »

Pierre Ier avoit cette intrépidité qui tire de tous les dangers & fait vaincre tous les obstacles. Une troupe de Strelitz, ayant à leur tête deux officiers nommés Sikel & Soukanin, formerent le complot de l'assassiner. Ils projetterent de mettre le feu pendant la nuit à deux maisons de Moscau ; &, comme l'Empereur ne manquoit jamais de se trouver un des premiers où étoit le feu, ils devoient profiter du tumulte pour l'entourer. Les conjurés se rassemblerent chez Soukanin & y resterent à boire jusqu'à la nuit. Mais deux d'entre eux, craignant les suites de cette action, sortirent de la maison, se rendirent à la résidence du Tchar, & lui révélerent tout le complot.

L'Empereur les fit garder, & envoya aussitôt à Lapouchin, Ca-

pitaine de ſes Gardes, un ordre par écrit d'aſſembler ſa compagnie, de ſe rendre à onze heures préciſes à la maiſon de Soukanin, de l'inveſtir, & d'arrêter tous ceux qui s'y trouveroient. L'ordre fut exécuté : cependant l'Empereur, croyant l'avoir donné pour dix heures, ſe rendit à cette maiſon vers dix & demie, & fut ſurpris de n'y pas trouver un ſeul de ſes gardes. Mais penſant qu'ils étoient diſtribués dans la cour & dans la maiſon même, il deſcend, entre avec un ſeul *denchtchik* ou page qu'il avoit pour toute ſuite, & trouve Soukanin & Sikel avec les conjurés. Tous ſe levent & donnent à leur maître les témoignages ordinaires de reſpect. Pierre les ſalue familiérement, & leur dit que voyant la maiſon éclairée, il lui avoit pris envie d'entrer pour boire avec la compagnie. Il fut aſſis long-tems au milieu des conjurés, qui, ſe tenant de bout, buvoient

à la ronde à sa santé, & il leur faisoit raison. Cependant un des strelitz fit un signe à Soukanin, en lui disant, *il est tems, frere.* Soukanin qui ne vouloit pas encore éclater, lui répondit *pas encore.* A l'instant le Tchar qui l'entendit, s'elance & lui donne un coup de poing au milieu du visage, en disant, *s'il n'est pas tems pour toi, fils de chien, il l'est pour moi; allons qu'on lie ces chiens là.* Onze heures sonnoient, & à l'instant même Lopouchin entra dans la salle avec sa compagnie en armes Les traitres se prosternerent & avouerent leur crime. Le Tchar leur ordonna de se lier les uns les autres, & se tournant vers le Capitaine de ses gardes, dans son premier mouvement il lui donna un soufflet, en lui reprochant d'avoir tardé une heure entiere Le Capitaine montra son ordre. L'Empereur voyant sa méprise, le baisa au front, & le reconnut hautement pour un fidele Officier.

Pierre s'occupoit non-seulement de l'utilité publique, mais des plaisirs de tous ceux qui lui etoient soumis. Lorsqu'il eut pris Reval en Estonie, il y fit faire un jardin pour l'agrément des habitans. Etant allé pour le voir, lorsqu'il fut achevé, il témoigna sa surprise de n'y voir personne, & en demanda la raison à une sentinelle. « C'est, répondit le soldat, que nous ne laissons pas entrer : comment, reprit vivement le Tchar ! & quel imbécille vous a donné cet ordre ? —Ce sont nos officiers.— Mais voyez quelle sottise ! Ces gens-là s'imaginent que j'ai fait faire une vaste promenade, à si grands frais, pour moi tout seul, & non pas pour tout le monde. »

Pierre Ier éprouva beaucoup d'obstacles pour la fondation de S. Péterbourg, sur-tout de la part des prêtres : mais son esprit, son activité & la fermeté dissipoient promptement les terreurs reli-

gieuſes du peuple. Tandis qu'il étoit abſent, une grande foule s'aſſembla dans une égliſe, ſur le bruit qu'une image de la Vierge y avoit verſé des larmes : on répandoit que la Mere de Dieu ſe voyoit avec chagrin dans cette contrée, & menaçoit la nouvelle ville de quelque grande cataſtrophe. Le Tchar, informé de cette rumeur, partit auſſitôt, courut toute la nuit, parut ſubitement à Péterbourg, & ſe rendit à l'égliſe. Il examina l'image avec attention, & crut voir dans les yeux de la Vierge quelque choſe de ſuſpect. Il donna ordre à un des popes de de deſcendre le tableau, & de le faire porter dans ſon Palais. Là, en préſence du Grand Chancelier, des principaux ſeigneurs de ſa Cour, & des popes qui avoient apporté l'image, il en examina toutes les parties & aperçut d'abord de très-petits trous dans les coins *des yeux*. Il retourna l'image, ôta

lui-même une toile qui la recouvroit par derriere, & découvrit une petite cavité pratiquée aux environs des yeux dans l'épaisseur du bois : on y voyoit encore quelques gouttes de l'huile qu'on y avoit mise. « Voici le trésor, s'écria-t-il, voici la source des larmes miraculeuses ! Vous la voyez tous, dit-il à l'assemblée ; publiez par-tout & faites connoître ce que vous avez vu de vos propres yeux ; détruisez l'effet du préstage insensé autant que méchant qu'on vouloit tirer de cette imposture, & qu'elle soit exposée à la dérision générale. »

Le Tchar étoit extrêmement vif & quelquefois trop sévere, mais il écoûtoit la raison, dès qu'on la lui présentoit. Etant venu au Sénat, & fatigué des plaintes portées contre un grand nombre de vols commis depuis peu ; « Par la mort, s'écria-t-il, je ferai cesser ces brigandages, & jettant les yeux sur le Procureur Général, Paul Iwano-

witsch, lui dit-il, écris sur le champ, *quiconque volera, fut-ce la chose de la moindre valeur, sera pendu à l'instant.* » Le Procureur Général prend la plume, puis s'arrête & dit : « *Pierre Alexiowitsch, pense aux suites de ton Ordonnance.* » « Ecris ce que j'ai ordonné, repliqua l'Empereur. » Le Magistrat n'écrivit point, mais répartit en riant : « Veux tu donc être Maître sans serviteurs, & Empereur sans sujets ? Ne volons nous pas tous, les uns plus, les autres moins, les uns en secret, les autres ouvertement ? Le Tchar, saisissant sa pensée, remit à rire & n'insista plus.

Lorsque le Tchar étoit à Varsovie, il y avoit dans cette ville une femme dont l'esprit & les graces rendoient la société infiniment agréable. Elle étoit d'une des plus anciennes familles du Royaume, alliée aux maisons les plus distinguées, & avoit beaucoup d'influence dans les affaires publiques.

Pierre I l'a voyoit ſouvent, & s'entretenoit avec elle de politique & de matieres d'Etat. Il lui dit un jour qu'il faiſoit venir un renfort de ſoldats & d'officiers ruſſes. « Faites-vous auſſi venir, lui demanda-t-elle, des Officiers étrangers ? » Non, répondit-il ; mes Officiers ſont maintenant aſſez inſtruits pour me former autant de bons ſoldats & de bons Officiers que j'en ai beſoin. » Elle lui repréſenta qu'il étoit dans l'erreur ; il diſputa long-tems & très-vivement, & perſiſta dans ſon opinion.

Quelques jours apres, l'Empereur, étant venu la revoir, lui demanda dans quel état étoit la muſique de ſa chapelle qu'il n'avoit pas entendue depuis long-tems. « J'en ſuis contente, dit-elle ; mais Votre Majeſté en jugera ce ſoir à ſouper. « Elle ordonna ſecretement de ne compoſer l'orcheſtre que de polonois, & d'en exclure ſur-tout le maître de cha-

ſans être aſſujetties à cet égard ni aux ſynodes ruſſes, ni aux colleges de Juſtice du pays. Cependant il employa toutes ſortes de moyens pour ramener aux dogmes de l'Egliſe Grecque les ſchiſmatiques. & ſur-tout les Roskolniki ou Séparatiſtes, qui ſe nomment anciens croyans. Il leur laiſſa leurs ſuperſtitions ſur quelques points de peu d'importance, mais à condition qu'ils porteroient derriere le dos un morceau d'étoffe, afin qu'ils fuſſent diſtingués des fideles. Il eſpéroit que cette diſtinction ſeroit humiliante pour eux, & les rameneroit à la religion dominante : mais ils perſiſterent dans leurs opinions.

Pierre, étant venu à la Bourſe, vit un grand nombre de ces Sectaires, occupés de leur commerce, vendant, achetant, échangeant. Il demanda s'ils étoient loyaux, bons, & actifs dans les affaires. » Oui, Sire, lui répondit un Officier

cier de la Douane. » « A la bonne heure, dit le Tchar, qu'ils croyent ce qu'ils voudront, & portent leur morceau d'étoffe. Ce que cette distinction humiliante, & la raison n'ont pu faire, les supplices ne le feroient pas ; ni l'honneur ni le bien de mon pays ne me permettent de les martyriser pour des sottises. »

Pierre-le-Grand fit traduire plusieurs livres étrangers, & entre autres l'Introduction à la connoissance des Etats de l'Europe par Puffendorf. Un moine qui en fut chargé alla peu de tems après lui présenter son travail. Le Tchar le prit, le feuilleta, s'arrêta à un chapitre en changeant de visage & regardant le moine d'un air indigné, « imbécille, lui dit-il, que t'ai-je ordonné ? est-ce là une traduction ? » Il lui montra un paragraphe où l'auteur parloit durement des Russes, & que le moine avoit omis « Va-t-en sur le champ,

continua-t-il, exécuter rigoureusement mes ordres. Ce n'eſt pas pour flatter mes ſujets que je fais traduire & imprimer ce livre, mais pour les inſtruire & les corriger. »

Ce grand homme ne pouvoit ſupporter le faſte. Il ne ſe faiſoit ſervir que par deux valets-de-chambre & cinq ou ſix pages : il n'avoit ni carroſſe ni voiture commode ; une méchante carriole lui ſuffiſoit. Il ordonnoit à ſes ambaſſadeurs & envoyés d'adreſſer ſimplement leurs lettres *à Pierre Alexiowitſch*. Lorſqu'il alla à Berlin, Frédéric I lui envoya ſix voitures richement ornées ; mais Pierre Alexiowitſch ſortit par une porte de derriere & ſe rendit à pied au palais.

Malgré la violence de ſon caractere il étoit humain & ſenſible. Il montra toujours beaucoup d'eſtime & de vénération pour Charles XII, &, lorſqu'il apprit ſa mort, des larmes coulerent de ſes

yeux. Il s'éloigna de sa suite pour les essuyer, & s'en rapprocha en disant : « Ah, mon cher Charles, combien je te plains ! »

Lorsqu'il perdit son fils Pierre Pétrowitsch, il s'enferma dans son cabinet, & y fut trois jours & trois nuits, sans vouloir ouvrir à qui que ce fut, pas même à l'Impératrice Catherine. Ce fut le Sénateur Polgoroukow qui le retira de cet abattement, en le frappant par un autre endroit encore plus sensible, l'intérêt de l'Etat. Il mena tout le Senat en corps devant la porte du cabinet du Prince, frappa fortement, & l'appellant à haute voix lui dit que tout le Sénat étoit là pour lui communiquer des affaires de la plus grande importance. Le Prince ouvrit & parut ému. « Qu'y a-t-il donc leur dit-il ? pourquoi venez-vous troubler mon repos ? Ton éloignement de nous, répondit Dolgoroukow, & ton chagrin sont trop longs ; le

désordre est dans l'Etat ; mille circonstances avantageuses sont perdues pour la patrie, le commerce languit, nos ennemis reprennent courage & menacent ton empire ». Ces représentations calmerent l'Empereur ; il promit de paroître le lendemain au Sénat, & de surmonter sa tristesse.

Dans un voyage que ce Prince fit à Lakta au mois de Novembre sur le golfe de Finlande, il apperçut en entrant dans ce port un canot portant des soldats & des matelots. Le tems étoit obscur, la mer agitée, le canot échoua sur des bas-fonds. Pierre envoya aussitôt une chaloupe au secours de ces malheureux ; mais voyant qu'on étoit trop long tems à les dégager au gré de son impatience, il y va lui-même, & la chaloupe ne pouvant en approcher, il se jette à l'eau, & arrive au canot. Sa présence, son exemple, ses ordres font redoubler les efforts ;

on dégage enfin le batiment, & ceux qu'il portoit sont tous sauvés ; mais cet acte d'humanité lui coûta la vie. Il avoit eu l'année précédente une rétention d'urine dont il n'étoit pas entiérement guéri. Le froid & l'humidité qu'il avoit éprouvées lui causerent dans la nuit un acces de fievre & une inflammation douloureuse au bas-ventre. Il fut rapporté à Peterbourg, & après deux mois de souffrance il mourut le 28 Janvier 1725 ancien stile. Boerhaave fut consulté sur sa maladie, mais il apprit sa mort avant d'avoir envoyé sa réponse, & s'écria : « Est-il possible que ce grand homme soit mort, tandis qu'un remede de la valeur de quelques sous auroit pu le sauver. »

N. B. On a annoncé dans l'Esprit des journaux (*Février*) une autre traduction des anecdotes de Pierre-le Grand, proposée par souscription, & on y dit que l'auteur de

cette traduction nouvelle a été prévenu par *l'avidité d'un libraire*. Nous ignorons quel eſt *ce libraire avide* qu'on a voulu déſigner. Ce n'eſt pas ſans doute M. Treuttel, qui en faiſant traduire cet ouvrage a rendu ſervice au public, & n'a fait que ſon métier de libraire. Il y a employé d'abord M. Perrault qui a traduit les trente-cinq premieres anecdotes, & a quitté enſuite Strasbourg en promettant d'achever cet Ouvrage ; mais, comme il n'a pas tenu ſes engagemens, M. Treuttel en a chargé M. Richou. Si la traduction propoſée par ſouſcription étoit de M. Perrault celle que M. Treuttel publie auroit des droits bien fondés à la préférence.

[*Extrait de M. de Keralio.*]

LETTRES à M. Bailly sur l'Hiſtoire primitive de la Grece, par M. Rabaut de Saint-Etienne. A Paris, chez Debure l'aîné, rue Serpente. 448 p. in 8°. 1787.

LA découverte ſinguliere de M. Dupuis que nous annonçames pour la premiere fois dans notre Journal de Janvier 1779, devoit produire un nouveau genre d'érudition & d'hiſtoire ancienne; les allégories aſtronomiques ſont ſi évidentes dans la mythologie, qu'on avoit lieu d'eſpérer qu'il en réſulteroit plus d'un ouvrage. M. de S. Etienne eſt le premier qui ait entrepris de ſoumettre à l'examen d'une critique éclairée & vraiment philoſophique l'hiſtoire primitive de la Grèce, pour en ſéparer tout ce que l'ignorance & le goût du merveilleux ont emprunté des ſiecles allégoriques & des anciennes fables coſmiques;

pour composer les premieres annales de ces peuples, & créer des époques chronologiques. Ce travail est neuf & intéressant ; il présente une foule de vérités qui répandent la lumiere sur l'antiquité, & nous offrent le véritable tableau du génie des premiers hommes, & à sa suite celui des méprises des siecles d'ignorance qui, en réalisant tout, ont tout dénaturé.

L'Auteur de ces recherches, pour ne pas leur donner la forme fastidieuse d'une dissertation critique, nous présente ses réflexions judicieuses sous la forme de lettres adressées à M. Bailly, qui, comme M. de St. Etienne, a sçu rendre la science agréable en la décorant de tous les charmes de la diction.

M. de St. Etienne commence sa premiere lettre par émettre des doutes sur la vérité des origines grecques, & sur la certitude des époques chronologiques qui sont

établies sur ces faits au moins très-incertains. Il annonce l'examen qu'il va faire des évenemens que nous appellons héroïques, en déterminant une bonne fois leur nature, & en décidant la grande question de savoir si le fond en est au moins historique, ou si il n'y a rien qui puisse appartenir à l'histoire. Il se décide pour cette derniere opinion dans tout le cours de son Ouvrage; & quand on l'a lû, on sent qu'il n'y a que l'habitude d'avoir vu jusqu'ici les choses autrement, qui puisse lui faire trouver des contradicteurs.

Pour mieux nous faire reconnoître nos erreurs, M. de St. Etienne remonte d'abord vers leur source, & croit la trouver dans les écrits & le langage d'un peuple antérieur, ou plutôt des peuples antérieurs dont les monumens & les écrits n'ont point été entendus par leur postérité ignorante Cette idée nous paroît vraie, lorsqu'on

l'applique non pas à un seul peuple antédiluvien, mais à tous les peuples de la haute antiquité, qui n'avoient, sur-tout en Orient, d'autre langage que l'allégorie, ni d'autre écriture que l'écriture pittoresque, dont le sens se perdit, à mesure que l'écriture alphabétique devint d'un usage plus commun, & que d'autres tems amenerent d'autres formes.

Ici commencent les recherches de M de St Etienne sur l'origine de cette écriture & de ce langage; sur la nature & sur ses usages; il nous montre l'application qu'on en fit à l'expression des idées, des connoissances, des sciences, du discours, & de tout ce qui fait l'objet des réflexions des hommes; il nous en montre l'origine dans le besoin de l'homme, & dans les impressions fortes que son ame encore neuve recevoit de la nature aussi neuve que lui; tout cet endroit est écrit avec energie, & d'un style brillant.

Dans sa seconde lettre, M. de St. Etienne examine dans quel tems & chez quels peuples l'écriture figurée a dû naître, & il la fait naître du besoin des Nations Agricoles. Il nous fait voir les hommes donnant du corps à leurs idées, représentant les objets physiques par la peinture même de ces objets, & les choses abstraites par des figures significatives qui servoient à les faire reconnoître; parlant souvent de ces figures représentatives comme si elles avoient une existence réelle animant & personnifiant toute la nature. La coutume de parler de tous ces êtres allégoriques, comme s'ils eussent existé réellement, fit que les siecles postérieurs tombèrent dans des erreurs religieuses & dans des erreurs historiques qui ont ensuite tout confondu. Ainsi, les hommes ayant personnifié les montagnes, les rochers, les fleuves, les villes & les pays, ceux des

âges ſuivans ont pris ces perſonnages figurés pour des êtres réels, & les ont fait entrer dans l'Hiſtoire. L'Auteur donne beaucoup d'exemples de ces mépriſes, à la vraiſemblance deſquels il eſt difficile de ſe refuſer ; & il conclud que c'eſt à tort que l'on a prétendu juſqu'à nos jours que des vérités hiſtoriques formoient le noyau de cette enveloppe mythologique, & que la fable n'en étoit que la parure : c'eſt cette erreur générale que l'Auteur attaque dans les lettres ſuivantes.

Dans la troiſieme, M. de St. Etienne continuant de donner des exemples du langage & de l'écriture figurée, & des mépriſes qui en ont été la ſuite, explique d'après ces principes la fable de Niobé. Il nous donne auſſi un exemple de la maniere dont les premieres Hiſtoires Grecques furent compoſées, en compoſant lui-même une hiſtoire généalogique des

Princes & Princeſſes d'Arcadie ſur la géographie du pays, & cette hiſtoire factice a tous les caracteres des premieres hiſtoires de la Grèce. Les accords ſont ſi multipliés, & les traits de reſſemblance ſi frappans, qu'on eſt tenté de croire que les choſes qu'il ſuppoſe ſe ſont paſſées effectivement. Ainſi, d'apres cela, il veut, que pour que nous ayons enfin une hiſtoire faite pour des hommes, on retranche des anciennes annales ces héros romaneſques qui n'ont rien de plus réel que leurs avantures, & qu'on les relégue dans les pays des fictions & des allégories poëtiques ſur la nature. Tout ſera mieux, quand chaque choſe aura ſa place, & l'hiſtoire ne peut que gagner en écartant ce qui la dénature. Pour faire cette ſéparation, M. de St. Etienne établit les regles de la plus ſaine critique, d'apres leſquelles on doit juger ces hiſtoires, qui ne ſont point des hiſtoires, & ſur

mitive dans l'âge où on allégorisa ; & ses récits, quoique sous la forme historique, ne doivent jamais se prendre à la lettre, ni ses tableaux pour des êtres réels.

La Grece, qui avoit reçu ses lumieres de l'Orient, eut aussi une histoire toute astronomique. La Religion y passa avec ses fables, qui se perpétuerent d'âge en âge sans être toujours comprises, mais qu'il est aisé de reconnoître avec un peu d'attention. Les hymnes les plus anciennes attribuées à à Homere & à Orphée sont adressées aux différentes parties de la nature, & sur-tout au Ciel & aux astres, soit fixes soit errans ; les Idoles astronomiques de l'Orient y passerent, & dépouillant leur forme savante, en prirent souvent une plus élégante Tous les premiers poëmes furent astronomiques : c'est le navire Argo qui voyage dans le Ciel : c'est Hercule qui remporte des victoires sur les

monſtres du Ciel : c'eſt Bacchus ou le Soleil, qui, voyageant en Orient, ſoumet la partie de l'Univers qu'il éclaire de ſes premiers feux. Tous les Animaux du Zodiaque fourniſſent la matiere de differens combats, ou les formes de diverſes metamorphoſes. L'Auteur nous donne l'exquiſſe abrégé de ces differentes allégories auxquelles le Ciel donna lieu par les apparences de levers, de couchers, d'oppoſitions ou de conjonctions, ſur leſquelles rouloient toutes les fables, ſuivant le témoignage des plus ſçavans Prêtres de l'Egypte, dont il cite l'autorité dans ſa premiere lettre.

Dans la cinquieme, M. de St. Etienne fait l'application de ſes principes à des fables particulieres, telles que celles d'Orion, des pléiades, des hyades & de Phaéton; il prouve que l'hiſtoire allégorique des phénomenes d'une Conſtellation fut une Biographie,

que l'ignorance des âges suivans place dans les annales des Peuples, & fit servir à fixer des époques chronologiques : c'est ici que l'Auteur attaque d'une maniere victorieuse l'opinion de l'Abbé Banier & de tous ceux qui, comme lui, ont voulu trouver un fond historique dans les fables anciennes, en faisant voir que la liberté qu'ils se donnent de retrancher ou d'ajouter à leur gré dans les avantures merveilleuses de ces prétendus Heros, pour en faire sortir une histoire plus vraisemblable, est entierement abusive & gratuite dans ses suppositions, & conséquemment inadmissible. Peut-être que quelques personnes trouveront que l'Auteur étend un peu loin l'application de ses principes, en retranchant de l'histoire tout ce qui faisoit la matiere des Poëmes Cycliques, qu'on peut envisager comme autant de chants sur les Cycles & sur les Révolutions. Nous laisse-

rons au tems & à de nouvelles lumieres à fixer les limites du Regne mythologique ; nous admettrons ses principes sans en déterminer encore l'etendue, afin d'éviter l'un & l'autre excès ; il faut ramener par degres les hommes à la verité. Au reste, son opinion sur l'Iliade & l'Odyssée n'est pas un paradoxe : on lit dans Photius que ces deux Poëmes avoient été traduits de l'Egyptien par Homere, & que ces chants étoient connus avant lui.

Dans sa sixieme lettre, l'Auteur continue de nous donner des exemples d'allégories astronomiques qui ont passé dans l'histoire, & qu'on nous a données pour des faits authentiques. Telle est l'histoire de Persée fils d'Inachus, Descendant des Rois d'Argos, qui n'est qu'un personnage astronomique dont les apparences ont été décrites sous la forme & sous le nom d'avantures héroïques. Il fait voir

que non-seulement Persée, mais que chacune des Constellations a fourni la matiere d'un grand nombre d'histoires, & il nous donne la raison de cette mépriſe.

M. de S. Etienne comparant ensuite sa méthode avec celle des Auteurs qui rappellent tout à l'histoire, nous fait observer la différence qu'il y a entre lui & eux; c'est que ces Ecrivains, pour donner la vraisemblance à ces fables, & les expliquer, sont obligés de tout changer, sans que rien autorise leurs suppositions toutes gratuites; au lieu que lui, pour les expliquer, a besoin de tout conserver, jusqu'aux circonstances qui paroitroient souvent indifférentes. Il faut convenir que c'est un avantage décisif en faveur de sa méthode, & un de ces caracteres les plus marqués de la vérité.

M. de S. Etienne semble admettre trois espèces d'allégories principales, les unes purement

géographiques, les autres purement aſtronomiques ; & d'autres qu'on pourroit appeler mixtes, dans leſquelles l'Aſtronomie & la Géographie entrèrent.

Il y en ajoute une quatrième, tirée de la Métaphyſique, dont les abſtractions furent perſonifiées, & passèrent enſuite comme des êtres réels dans les différentes Théologies. Ainſi, l'intelligence & la ſageſſe divine furent perſonifiées ; ainſi le furent les différens actes de ſa toute puiſſance. Tel eſt le caractere, principalement de la Théologie Indienne, encore aujourd'hui. L'Occident, en commerçant plus facilement avec l'Orient, fit paſſer ces êtres abſtraits dans les Dogmes Theologiques. Cette derniere remarque eſt auſſi vraie, qu'importante à faire dans l'analyſe des erreurs religieuſes, dont on trouve la ſource dans l'Aſtrologie & dans la Métaphiſique des anciens Allégoriſtes.

La septiéme lettre nous présente l'origine de la Poësie, née du caractere même du langage primitif, qui, fortement accentué, étoit naturellement musical & chantant. L'Auteur observe avec raison que l'on fit en l'honneur des planetes des hymnes, que l'on chanta leurs cours, leurs influences sur la nature; que l'on chantât aussi les exploits astronomiques des Constellations; que l'on fit des Poëmes Epiques relatifs aux fonctions qu'on leur attribuoit. Il en donne pour exemple le Poëme de la Conquête de la Toison d'or, relatif à l'arrivée du Soleil au point équinoxial de Printems. L'Auteur nous donne un apperçu de cette fable cosmique, que mal à propos on a classé dans l'Histoire, & qui a fixé même une époque chronologique. L'explication qu'en donne l'Auteur, quoique vraie pour le fonds, est susceptible de quelque réforme dans les détails, & peut

faire l'objet d'une dissertation particuliere, qui en rectifiant quelques explications partielles demontrera la verité de la methode que l'Auteur applique à la totalité.

Dans la huitieme lettre, M. de S. Etienne suit les rapports des differentes parties de cette même fable non plus avec le Ciel, mais avec la Terre & avec la Géographie, & décompose le récit poétique de ce prétendu voyage moitié céleste, moitié terrestre dans ses allusions. Il fait voir comment les pays, & les fleuves personnifiés devinrent des Princes & des Princesses, avec lesquels les Argonautes eurent différentes avantures.

L'Auteur conclud, d'après tous les exemples qu'il nous a donnés de ces divers genres d'allégorie, que tout le corps de la Mythologie n'est que la Physique céleste & terrestre, mise en tableaux & en récits allegoriques. Que ce que l'on

a pris jusqu'à nos jours pour de l'histoire, n'en est pas, & que la chronologie qui s'appuie sur de pareils fondemens est fausse, au moins pour cette partie.

Il fait ensuite une petite digression sur les grands phénomenes que la terre offroit aux premiers hommes, tels que les affreuses tempêtes, & les volcans, que le langage poétique des premiers âges peignoit sous la forme de Geants monstrueux, que la Terre élevoit de son sein contre le Ciel.

M. de S. Etienne termine cette lettre, qui est la derniere, par une courte récapitulation des vérités qu'il a développées dans tout son Ouvrage. « Enfin, dit-il à M. » Bailly, j'ai rempli, Monsieur, » la tâche bornée que je m'étois » imposée. J'ai tenté de prouver » que les origines Grecques sont » absolumens fausses; & que ces » Héros tant célebrés dans nos » Histoires n'ont jamais existé. » J'

» j'ai tâché de remonter à la cauſe
» de l'erreur, & de montrer com-
» ment l'origine de l'Alphabet
» forma jadis une grande révolu-
» tion dans les eſprits, & fit ou-
» blier le génie allégorique qui
» l'avoit précédé ; époque plus
» remarquable encore que celle
» de l'impreſſion qui a renouvellé
» la face de l'Europe. »

L'opinion de M. de S. Etienne ſur le peu de fondement que l'on doit faire ſur les premieres Hiſtoires Grecques, eſt celle du ſage Plutarque ; qui relegue dans les pays des monſtres & des fictions, ces avantures merveilleuſes ; l'Hiſtoire de ces tems anciens, dit Plutarque n'a ni certitude ni fondement ; malgré cela cette opinion quoique ancienne, paroîtra nouvelle ; & peut-être par-là même fauſſe ; quoi que l'un ne ſoit pas cependant une conſéquence de l'autre ; mais les vieux préjugés ſont de vieux amis qu'on aban-

EXTRAIT des Observations météorologiques faites à Laon, par ordre du Roi, pendant le mois d'Octob. 1786, par le R. P. Cotte, Correſpondant de l'Acad. Royale des Sciences.

CE mois a preſque toujours été froid, ſur-tout à la fin; la gelée du 30 a été auſſi forte qu'en Janvier, & elle a été ſuivie de neiges abondantes pour la ſaiſon. La température a été pluvieuſe & venteuſe juſqu'au 12, & enſuite très-ſeche. La vendenge a commencé le 5, la récolte a été médiocre, mais on eſpere que le vin aura de la qualité. Le tems a été favorable aux ſemailles.

Températures correſpondantes aux différens points lunaires. Le 3, (4e. *jour avant la P. L.*) beau, vent, doux. Le 5, (*equinoxe aſcendent*) nuages, vent froid, pluie, grele. Le 7, (*P. L.*) couvert,

pluie, vent doux. Le 8, (*périgée*) couvert, pluie, vent doux, tonnere. Le 11, (4e. *jour après la P. L. & lunistice boréal*), couvert, vent doux, pluie, grele, tonnerre. Le 14, (*D. Q.*) beau, brouillard, froid, *changement marqué*. Le 18, (4e. *jour avant la N. L. & équinoxe descendant*) beau, brouillard, froid. Le 22, (*N. L.*) couvert, doux, *changement marqué*. Le 23, (*apogée*) beau, brouillard, doux. Le 26, (4e. *jours après la N. L. & lunist. austr.*) beau froid, *changement marqué* Le 30, (*P. Q.*) nuages, très-froid.

Températures de ce mois dans les années de la période lunaire, correspondantes à celle-ci. Quantité de pluie. En 1710, 11 lig $\frac{1}{4}$. En 1729, 13 lig $\frac{1}{2}$. En 1748, 21 lig. $\frac{5}{6}$. En 1767, *vent dominant* S. O. *Plus grande chaleur*, 16 d. le 26. *Moindre*, 1 d. le 16. *Moyenne*, 9, 3 d. *Plus grande élévation du baromètre*, 28 po. 2 lig. *Moindre*, 27 po. 3 lig.

Je n'ai point observé l'*Hygromètre* pendant ce mois.

Il est tombé de la *pluie* les 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 17 & 17; de la *grêle* les 5 & 11, & de la *neige* le 31. La pluie a fourni 23, 3 lig. d'eau, & la neige 1, 3 lig., en tout 24, 6 lig. Du 4 au 12 il en est tombé 22, 9 lig. L'*évaporation* a été de 13 lig.

L'*aurore boréale* a paru le 13 à 11 h. soir. elle étoit tranquille; le 17 à la même heure avec jets lumineux rouges; & je l'ai soupçonné le 20 à 8 h. soir.

Le *tonnerre* s'est fait entendre de loin le 8, & de près le 11.

On a vu beaucoup de fievres tierces; la coqueluche a encore tourmenté les enfans.

Observations Météorologiques faites pendant le mois de Nov. 1786.

La température de ce mois a eu beaucoup de ressemblance avec

celle du mois de Janvier. Du 1er au 15 la gelée n'a pas discontinuée & la terre a été couverte de neige. Le reste du mois a continué d'être froïd & humide. Je trouve dans mes Regîstres que la température du mois de Novembre 1782 a été parfaitement semblable à celle-ci; elle a été suivie en 1783 d'un hiver doux & humide & d'un beau printems. Les froids précoces & long que nous venons d'éprouver faisoient craindre pour les blés, il paroît cependant qu'ils n'ont point souffert.

Températures correspondantes aux différens points lunaire. Le 2, (*équinoxe ascend.* & 4.e *jour avant la P. L.*) couvert, froid, brouillard, neige. Le 6, (*périgée* & *P. L.*) couvert, froid. Le 8, (*luniſtice boreal*) *Idem.* Le 10, (4.e *jour après la P. L.*) *Idem.* Le 12, (*D. Q.*) nuages, froid. Le 14, (*équinoxe descend.*) couvert, froid, grele. Le 16, (4e. *jour avant N. L.*)

Moyenne, 27 po. 10, 2 lig. *Nombre des jours de pluie*, 14. *Température*, variable, humide.

En 1786, *vents dominants* le N. E. ceux de S. O. & d'Oueſt furent violents les 4, 6, 7, 8, 11 & 12. Le coup de vent du 4 ſur-tout fut terrible.

Plus grande chaleur, 13, 0 d.; le 3 à 2 heures ſoir, le vent N. E & le ciel en partie ſerein. *Moindre* 3, 5 d. de condenſation le 30 à 7 h. matin, le vent N. E. & le ciel ſerein. *Différence*, 5 d. *Moyenne* au *matin*, 16, 4, 5 d.; à *midi*, 7, 9 d.; au *ſoir*, & du *jour*, 6, 2 d.

Plus grande élévation du baromètre, 28 po. 0, 13 lig. le 26 à 2 h. ſoir, le vent Eſt & le ciel ſerein. *Moindre*, 27 po. 1, 55 lig. le 8 à 7 h. matin, le vent Sud violent, & le ciel couvert. *Différence*, 10,, 58 lig. *Moyenne* au *matin*, 27 po. 7, 8 lig.; a *midi*, 27 po. 7, 88 lig.; au *ſoir*, 27 po. 7, 98 lig. Du *jour*, 27 po. 7, 90 lig.

Marche du baromètre. Le 1.er à 7 h. du matin 27 po. 7, 21 lig.
Du 1.er au 2, *monté* de 2, 38 lig.
Du 2 au 4, *baissé* de 8, 19 lig.
Du 4 au 6, *monté* de 5, 10 lig.
Du 6 au 8, *baissé* de 4, 95 lig.
Du 8 au 9, *monté* de 6, 00 lig.
Du 9 au 10, *baissé* de 3, 55 lig.
Le 10, *monté* de 1 [illegible] 12 lignes.
Du 10 au 11, *baissé* de 0, 90 lig.
Du 11 au 14, *monté* de 4, 68 lig.
Du 14 au 17, *baissé* de 2, 71 lig.
Du 17 au 20, *monté* de 4, 20 lig.
Du 20 au 22, *baissé* de 2, 80 lig.
Du 22 au 27, *monté* de 5, 82 lig.
Du 27 au 31, *baissé* de 5, 97 lig.
Le 31, *monté* de 0, 55 lignes.
Le 31, à 8 h. soir, 27 po. 5, 96 lig.
On voit qu'il a beaucoup varié, du 1.er au 13, & fort peu du 13 au 31. Il a toujours été fort élevé pendant cette seconde époque. Ses plus grandes variations ont eu lieu en *montant*, les 1, 5, 9, 13 & 18, & en *descendant*, les 3, 4, 8 & 30.

couvert, brouillard pluie, doux, *changement marqué.* Le 20, (*N. L.*) couvert, brouillard, pluie, doux. Le 21, (*apogée*) couvert, pluie, froid, *changement marqué.* Le 22, (*luniſtice auſtral*) nuages, froid. Le 24, (4.e *jour après la N. L.*) couvert, froid. Le 28, (*P. Q.*) couvert, pluie, vent, doux. Le 29, (*équinoxe aſcendant*) couvert, pluie, vent, froid.

Température de ce mois dans les années de la période lunaire, correſpondantes à celle-ci. Quantité de pluie. En 1710, 21 lig. $\frac{1}{2}$ En 1729, 8, lig. $\frac{1}{4}$. En 1748, 20 lig. $\frac{5}{6}$. En 1767, *vent dominan*, S. O. *Plus grande chaleur*, 12 d. $\frac{1}{2}$ les 3, 9 & 10. *Moindre*, 2 d. de condenſation le 29. *Moyenne*, 5, 9 d. *Plus grande élévation du Baromètre*, 28 po. 3 lig. le 20. *Moindre*, 27 po. 3 lig. le 16. *Moyenne*, 27 po. 10, 5 lig. *Nombre des jours de pluie*, 13 *Température*, aſſez douce & humide.

En 1786, *vents dominants* N. E.,

le N., le S. E. & E. Celui d'Oueſt fut violent le 30.

Plus grande chaleur, 7, 9 d. le 28 à 2 h. ſoir, le vent S. & le ciel couvert. *Moindre*, 4, 4 d de condenſation le 14 à 7 h. matin, le vent E. & le ciel ſerein. *Différence*, 12; 3 d. *Moyenne*, au *matin*, 1, 0 d; à *midi*, 2, 4 d; au *ſoir*, & du *jour*, 1, 7 d.

Plus grande élévation du Baromètre, 27 po. 9, 37 lig. le 12 à 8 h. ſoir, le vent E. & le ciel en partie ſerein. *Moindre*, 26 po. 8, 30 lig. le 17 à 2 h. ſoir, le vent S. & le ciel en partie couvert. *Différence*, 13, 07 lig. *Moyenne*, au *matin*, 27 po., 4, 81 lig.; à *midi*, 27 po. 4, 57 lig.; au *ſoir*, 27 po. 5, 03 lig.; du *jour*, 27 po. 4, 80 lig.

Marche du baromètre. Le 1.er; à 7 h. matin, 27 po. 5, 46 lig. Le 1er., *monté* de 0, 67 lignes. Du 1er. au 2, *baiſſé* de 1, 83 lig. Du 2 au 4, *monté* de 2, 15 lig.

à Bagdad ; le contact intérieur de l'entrée est arrivé à 6 h. 0′ 5″ du matin ; le contact intérieur de la sortie à 11 h. 22′ 52″, & la sortie totale à 11 h. 26′ 48″. M. de Lambre en a conclu le tems vrai de la conjonction vraie 8 h. 4′, la latitude vraie 11′ 43″, & l'erreur des Tables de M. de la Lande 2′ 44″ sur la longitude géométrique ; tout cela est d'accord avec les résultats qu'il avoit tirés des observations de Pétersbourg & d'Upsal comparées avec celles de Paris. M. de Lambre a tenu compte dans ces calculs de l'aberration du Soleil & de celle de Mercure en longitude. Cette observation faite en Asie, a donné à ces résultats une certitude qu'on n'auroit pu espérer de celles d'Europe.

Il a envoyé à l'Académie des Sciences une nouvelle Carte de la Mésopotamie & du cours du Tygre & de l'Euphrate qu'il a dressée. Il se proposoit d'aller passer cet hiver

à Hiſpahan, & d'aller enſuite à la mer Caſpienne pour y déterminer les longitudes qui ſont encore très-mal connues.

PRUSSE.

DE BERLIN.

Nouveaux Mémoires de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres, année 1783, avec l'Hiſtoire pour la même année. A Berlin, chez George-Jacques Decker, Imp. du Roi, 626 pag. in-4°. avec figures. Prix 2 rild. 16 gr. d'Allemagne, ou 10 liv. de France.

On trouve dans ce nouveau volume de l'Académie de Berlin de ſavans Mémoires de M. de la Grange ſur les variations périodiques des mouvemens des planetes, ſur les équations ſéculaires, dont il démontre la non-exiſtence, ſur la maniere de rectifier les méthodes ordinaires d'approximation pour

l'intégration des équations des mouvemens des planetes, & une solution directe & générale des problêmes des cometes. Nous apprenons en même-tems que ce célèbre Geometre doit venir cet été se fixer à Paris, où le Roi lui accorde une pension, & où le climat sera plus analogue à celui du Piémont, où il a pris naissance.

C'est ce qu'avoit probablement oublié l'Auteur d'un éloge de M. Boscovich, qui a paru dans le Journal de Paris du 13 Mars, où il est appellé le plus grand Mathématicien d'Italie : comme Berlin étoit depuis long-tems le théâtre de la gloire de M. de la Grange, il étoit facile d'oublier qu'il étoit né à Turin.

Ce volume contient aussi des expériences de M. Achard, faites pour déterminer s'il y a production d'air lorsque différens fluides réduits en vapeurs élastiques, passent par des tuyaux échauffés jusqu'à

rougir, & pour trouver les circonſtances dans leſquels il ſe fait une production d'air, lorſque l'eau, ſoit comme fluide, ſoit comme vapeur élaſtique, eſt miſe en contact avec des corps de différente nature échauffés juſqu'à rougir.

La claſſe des Belles-Lettres contient un Mémoire ſur la population des Etats en général, & ſur celles des Etats Pruſſiens en particulier, par M. de Hertzberg; un Mémoire ſur Jacques-Auguſte de Thou, par M. Weguelin; un autre ſur l'origine de la Langue Allemande, par M. l'Abbé Dénina. Cela ſuffit pour indiquer à la curioſité publique un volume précieux pour les Sciences & pour les Lettres.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

The Nautical Almanach and aſtronomical ephemeris, for the year

1791. Published by order of the commissioners of longitude. London printed by William Richardson, printer and sold By Peter Elmsly in the Strand Bookseller tho' the said commissioners 1786.

Cet Almanach pour l'usage des Astronomes & des Navigateurs, qui a commencé en 1767, vient d'être publié pour 1791 & 1792, & cette avance est importante pour que le livre puisse se répandre dans toutes les parties du monde avant l'année où les Navigateurs s'en serviront. On y a joint un supplément pour l'année 1787, qui contient les lieux de la nouvelle planete de Herschel, qu'on appelle en Angleterre *Georgian Planet.* On y trouve ses longitudes & ses latitudes deux fois à chaque mois, la déclinaison & le passage au méridien.

Le volume de 1791 contient un avertissement de M. Maskelyne, Astronome Royal, sur la com-

de 1661, que l'on attend pour 1788 ou 1789. Comme il pourroit arriver qu'elle parut beaucoup mieux dans les pays méridionaux qu'en Europe, il eſt important que les Navigateurs en ſoient prévenus pour s'y rendre attentifs.

On y trouve auſſi un avertiſſement au ſujet de la diſparition de l'anneau de Saturne, qui doit arriver en 1789 le 2 Mai & le 8 Octobre; ces calculs ont été faits en ſuppoſant le lieu du nœud de l'anneau tel que M. de la Lande l'a déduit de la diſparition de 1773, dans le troiſieme volume de ſon Aſtronomie.

Philoſophical Tranſactions, of London vol. LXXVI for the year 1786, part. II. London, 256 pag. in-4°. avec figures.

Cette ſeconde partie des tranſactions de 1786 a paru dès le commencement de l'année ſuivante, ce qui annonçe l'exactitude de

la regle que M. le Chevalier Banks actuellement Préſident de la Société Royale de Londres, a établi pour cette publication. On trouve dans ce volume-ci un catalogue de mille nouvelles nébuleuſes, ou amas d'étoiles, par M. Herſchel; avant lui on en connoiſſoit 100, il en a ajouté mille dans une ſeule partie du Ciel; & il n'avoit pas encore fait le Téleſcope de 40 pieds qu'il vient de terminer au commencement de 1787, & avec lequel on peut préſumer que la plupart de ces nebuleuſes ne paroîtront que des amas d'étoiles. Il y a auſſi dans ce volume un Mémoire de M. Herſchel ſur la cauſe de la confuſion dans la viſion, que l'on a attribuée à la petiteſſe des pinceaux de rayons. Perſonne n'eſt plus en état que lui d'eclaircir les difficultés de l'Optique.

M. Maſkelyne y donne un avertiſſement ſur la comete de 1661, dont on attend le retour l'année

prochaine ; il fait voir à quel endroit il faudra la chercher, en supposant que le passage à son périhélie arrive le premier Janvier 1789 ; ce seroit sur tout dans les Pays Méridionaux qu'on commenceroit à l'appercevoir. M. Pingré a donné des tables pareilles dans la connoissance des tems de 1789 qui a paru au mois de Mars 1787.

M. Maskelyne vient de publier aussi les observations de 1785, in-folio, qui font la suite du grand & précieux recueil qu'il a donné depuis 1765, & dont le prix total est de 60 liv.

HOLLANDE.

DE LEYDE.

AVERTISSEMENT.

M. Van-Santen, Lecteur en Droit à Leyde, qui acheva &

tent le danger de la rupture des voûtes, la longueur des voûtes en plates-bandes, la courbure des coupoles, & leur épaisseur ; il traite aussi de la charge qu'on peut leur faire supporter soit dans la partie supérieure, soit dans la totalité de leur surface. Il emploie dans ces recherches le calcul intégral, même les différences du second ordre. Cet Ouvrage annonce un Géometre habile, dans une ville peu considérable, mais dans laquelle nous avons eu occasion de faire remarquer déjà l'émulation & les talens de toute espece.

All' ornatissima Dama la Signora Contessa Paolina, sicco suardo Grismondi, *tra le arcadi lesbia cidonia, dell' Academia degli occulti di Roma, degli affidati di Pavia, degli agiati di Rovereto, degli inestricati di Bologna, di i Catinati, de Macerato, dell' Academia Fossanese, & degli occulati di Bergamo. Lorenzo Mascheroni.* 6 pages in-4°. 1786.

Ces

Ces vers sont du même Auteur que le savant Traité sur les voûtes publié à Bergame en 1785. Ils sont consacrés à la Comtesse Grismondi, célebre en Italie par son esprit comme par sa beauté. Nous avons eu occasion de rapporter le témoignage brillant que lui rendoit à ce double titre M. le Comte de Buffon lorsqu'il répondoit à l'envoi d'une traduction en vers Italiens de l'Epître de M. le Brun.

DE SICILE.

Elogio d'Ignazio paterno' castello Principe di Biscari, *recitato nell' Academia degli Ereino-Paladi de Giuseppe Costanzo Avvocato Catanese. In Catania*, 1780. 44 pages in-8°.

Le Prince de Biscari étoit célebre en Sicile par son gout & son zele pour les sciences, & tous les Voyageurs qui nous ont donné la description de ce pays si celebre,

lui ont rendu ce témoignage. On peut voir à ce sujet la description de M. Houel, le Voyage Pittoresque de M. l'Abbé de Saint-Non, & les Lettres de M. Rolland de la Platiere ; ce Prince fut sur-tout le restaurateur des monumens anciens de Catane : les Thermes, l'Amphithéâtre, le Colisée, les Acquéducs, les Arcs, les Naumachies sont sorties de l'oubli où plusieurs siécles les avoient ensevelis. Il avoit formé un Cabinet précieux d'Histoire-Naturelle, d'Antiquités & de Tableaux ; le Roi de Naples l'avoit nommé Sur-Intendant des Antiquités dans une partie de la Sicile, lorsqu'il destina des fonds à la restauration des monumens. Le Prince de B. éleva aux pieds du Mont Vésuve une très belle maison de campagne, il avoit entrepris la communication des eaux entre deux de ses terres par un vaste pont acquéduc, mais il a été renversé par les tremblemens de terre.

Il a publié plusieurs Ouvrages en vers & en prose, parmi lesquels on remarque sur-tout son Voyage de Sicile qui contient la notice des principaux monumens de cette isle.

Au reste on desireroit que cet Eloge fût moins pompeux en phrases & en exclamations, & qu'il contînt plus de faits à la gloire du Prince de Biscari. Mais le genre de nos Eloges Historiques n'est pas encore celui des Ecrivains de la Sicile, du moins de M. Costanzo.

FRANCE.

DE STRASBOURG.

Dissertatio de stupro, Auctor Carol. Ludov. Franc. Marx Veissenburgensis Argentorati. Typis Joh. Hen. Heitz, Univ. Typ. 1786, brochure in-4°. de 28 pag.

L. Apuleius, ter initiatus, Autor

Joannes-Jacobus Jaegle, Argentoratenſis Argentorati, 1786, brochure in-4°. de 3 pag. Typis Laurentii & Schuleris, Dirct. nobilis Typ.

De Subſtitutionibus fidei commiſſariis. Autor Franciſcus Daniel Oeſinger, Argentinenſis Argentorati; 1786, brochure in-4°. de 34 pag. Typis Joh. Henrici Heitz, Univ. Typogr.

De Atmoſphera electrica, & experimento kleiſtiano. Autor Jonas Boekel & Henricus Ottofoel, Argentorati; 1786, Typis P. J. Dannbachii, brochure in-4°. de 32 pag.

Animadverſiones ad nonnulla Voltairii de Chriſtianæ Religionis originibus aſſerta. Autor Carolus Maximilianus Fritz, 1786, *Argentorati*. Typis Dannbachii, brochure in-4°. de 58 pag.

Alſatia litterata ſub Germanis fa-

culo IX & X ; Autor Chriſtianus-Godofridus Frantz ; 1786, *Argentorati.* Typis Phil. Jac. Dannbach, brochure in-4°. de 71 pag.

Feudorum origines, Autor Johan. Frantz, 1786, *Argentorati.* Typis P. J. Dannbachi, brochure in 4°. de 46 pag.

Catalogue raiſonné des nouveaux Livres Allemands, Grecs & Latins de la Librairie Academique de Straſbourg. Contenant le titre, le prix, & un extrait des livres qui paroiſſent en Allemagne, en Suiſſe, en Pruſſe & dans le Nord, ſur la Phyſique, la Chymie, l'Hiſtoire Naturelle, l'Economie, les Mathématiques, la Médecine, la Chirurgie, la Philoſophie ancienne & moderne, les Arts utiles & agréables, les Belles-Lettres, l'Hiſtoire, la Géographie, les Voyages, l'Art Militaire. 1786, avec approbation & permiſſion : in 12 de 16 pag.

DE PARIS.

Prix Littéraire fondé dans l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres pour l'année 1764.

L'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettre propoſe, pour le ſujet du Prix qu'elle doit adjuger à la S. Martin 1788, de rechercher *Quelles ſont les notions que les Anciens nous ont laiſſées ſur l'Art de la Teinture ?*

Le Prix ſera une Médaille d'or, de la valeur de 500 liv.

Toutes perſonnes, de quelque pays & condition qu'elles ſoient, excepté celles qui compoſent l'Académie, ſeront admiſes à concourir pour le Prix; & leurs Mémoires pourront être écrits en Latin ou en François, à leur choix.

Les Auteurs mettront ſimplement une deviſe à leurs Ouvrages; mais ils y joindront un billet ca-

cheté, qui contiendra la même devise, avec leurs nom, demeure & qualités; & ce billet ne sera ouvert que dans le cas où la Piece aura remporté le Prix.

Les Ouvrages affranchis de tout port jusqu'à Paris, seront remis entre les mains du Secretaire perpétuel de l'Académie, avant le premier Juillet 1788 : ce terme est de rigueur.

Prix distribués & proposés par la Société Royale de Médecine, dans sa séance publique, tenue au Louvre le Mardi 26 Février 1787.

PRIX DISTRIBUÉS.

La Société Royale de Médecine a tenu, le 27 Février 1787, sa séance publique au Louvre dans l'ordre suivant; le Secrétaire a dit : la Société Royale de Médecine avoit proposé dans sa séance publique du 30 Août 1785, pour sujet

d'un prix de la valeur de 600 liv. fondé par le Roi, la queſtion ſuivante : *Déterminer dans quelles eſpeces, & dans quel tems des maladies chronique, la fievre peut être utile ou dangereuſe, & avec quelles precautions on doit l'exciter ou la moderer dans leur traitement.*

Ce ſujet a été traité par un grand nombre de concurrens. Trois Mémoires ont ſur-tout fixé l'attention de la Compagnie, qui leur a diſtribué des prix dans l'ordre ſuivant :

Elle a adjugé le premier Prix, conſiſtant en une Médaille d'or de la valeur de 300 livres, à M. Pujol, Docteur en Médecine de l'Univerſité de Montpellier, Médecin des Hôpitaux à Caſtres, Auteur du Memoire envoyé avec cette épigraphe :

Ipſa febris quod maximè mirum videri poteſt, ſæpe præſidio eſt, Celſ. de Med. lib. 2, cap. 8.

M. Pujol a déja été couronné plu-

fieurs fois dans nos Concours. Le ſecond prix conſiſtant en une Médaille d'or, de la valeur de 150 l., a été décerné à M. Dumas, Docteur en Médecine de l'Univerſité de Montpellier, réſident à Lyon, Auteur du Mémoire ayant pour épigraphe cetre phraſe de Bacon :

Multa pertranſilunt & ſcientia augetur,

Le Mémoire latin envoyé avec l'épigraphe ſuivante :

A duplici errore cavere oportet ; neque vires naturæ ſpernere, neque nimis religioſè colere ; Greg. in conſpect. Med.

a paru devoir mériter à ſon Auteur le troiſieme Prix ; mais à l'ouverture du cachet, la Société a trouvé que deux Médecins s'étoient réunis pour la rédaction de ces recherches ; cette circonſtance imprévue a donné lieu à une délibération d'après laquelle nous of-

frons à chacun d'eux, une Médaille d'or de la valeur de 100 l.; les deux Auteurs de ce Mémoire, ſont MM. Van-Leeuwen & Van-Der-Eem, Docteurs en Médecine à Amſterdam.

L'*Acceſſit* a été partagé entre M. Mezler, Docteur en Médecine, & Phyſicien de la Ville impériale de Gengenbach, près de Strasbourg, Auteur d'un Mémoire écrit en latin, avec cette épigraphe;

Morboſam materiam motam impedire, &c. Peccatum eſt; ſed ſopitam excerge facere Magiſtri eſt,

& M Moublet-Gras, Docteur en Medecine à Taraſcon en Provence, Auteur du Mémoire envoyé avec l'épigraphe ſuivante:

Conſule quid veterum ſcriptis inventa recentùm addiderint, &c. Anti-Lucr. lib. 8.

II.

La société avoit annoncé qu'elle distribueroit dans cette Séance des Prix, aux Auteurs des meilleurs Mémoires sur la Topographie Médicale des différens Cantons & Provinces ; parmi ceux qu'elle a reçus, elle en a distingué trois, aux Auteurs desquels elle a décerné des Prix de la valeur d'un Louis d'or, dans l'ordre suivant :

1°. A M. Garnier, Docteur en Médecine à Neuf Château, en Lorraine, Auteur d'un Mémoire sur la topographie Médicale de cette Ville, & sur les maladies qui y sont endémiques.

2°. A M. Ycard, Docteur en Médecine, à Bagnol, en Gévaudan, Auteur d'un Mémoire sur l'Histoire naturelle des lieux de Laudun, Orlan & Gandoulet.

3°. A M. Gerard, Docteur en Médecine, à Cotignac en Pro-

vence, qui nous a envoyé des recherches sur la Topographie médicale de cette Ville.

4°. A M. Daquin, Docteur en Médecine à Chambery, Auteur d'un Mémoire sur la Topographie médicale de cette Ville.

5°. A M. le Chevalier de la Coudraye, qui nous a présenté des observations sur l'Histoire naturelle des Sables d'Olonne.

6°. A M. Tudesc, Docteur en Médecine à Cette, Auteur d'un Mémoire sur la Topographie Médicale de cette Ville.

La Société regrette de n'avoir pas un plus grand nombre de Prix à distribuer, dans cette Séance, aux Médecins & Physiciens qui la secondent avec un grand zèle dans le projet qu'elle a formé d'après les ordres du Roi, de dresser un tableau Topographique & médical de toute la France.

La Compagnie ayant été très-satisfaite de plusieurs autres Mé-

moires, a cru devoir les citer avec éloge. Ces Mémoires contiennent la Topographie Médicale & la description des maladies endémiques ;

1°. De la Subdélégation de Lamballe, par M. Delavergne, Docteur en Médecine, résident à Lamballe en Bretagne.

2°. De la Ville de Clermont-Ferrand, & de quelques endroits de la Limagne d'Auvergne, par M. Delarbre, Docteur en Médecine, & Curé de la Cathédrale de Clermont-Ferrand.

3°. Du Puy de Dome & des environs, par le même.

4°. Du Bailliage de Mirecourt, par M. Didelot, Maître en Chirurgie, à Remiremont, en Lorraine.

5°. De Saint-Saturnin, Diocèse d'Apt, en Provence, par M. Empereur, Docteur en Médecine, résident dans cette Ville.

6°. De la Ville de Montauban.

par M. Mouſet, Docteur en Médecine, qui y réſide.

7°. Du Vol de Miége. par M. Beluchet, Maître en Chirurgie à Nozeroy, en Franche-Comté.

8°. De la Ville de Montaigu, & des Paroiſſes circonvoiſines, par M. Richard de la Vergne, Docteur en Médecine à Montaigu.

9°. De la Ville de Guebeviller, dans la haute Alſace, par M. Meglin, Docteur en Médecine, réſident à Soultz.

10°. De la Ville de Chaillé-les-Marais, & des Marais circonvoiſins, par M. Tillier, Maître en Chirurgie à Chaillé.

11° De la Ville de Saint-Malo & du Canton du Clos-Poulet, par M. Chifoliau, Docteur en Médecine à Saint-Malo.

12°. De la Ville de Caſtelnaudary & de ſes environs, par M. de Coſſoniere, Docteur en Médecine à Caſtelnaudary.

13°. De la Province du Cam-

brefis, & particulierement de la Ville de Cambray, par M. Trecourt, Docteur en Médecine, à Cambray.

La Société continuera de distribuer des Prix aux Auteurs des meilleurs Mémoires qui lui seront envoyés sur la Topographie Médicale.

III.

Parmi les Mémoires de Médecine pratique adressés depuis la derniere Séance publique, la Société Royale en a distingué deux, dont elle a arrêté qu'il seroit fait aujourd'hui une mention honorable. Ces Mémoires sont, l'un, de MM. Rebiere, Maître en Chirurgie à Brive, en bas Limousin, sur la Rage, avec un journal du traitement fait à dix-sept personnes mordues par un loup enragé; l'autre, de M. Pujol, Docteur en Médecine à Castres

sur une fievre puerpérale, suivie d'un épanchement laiteux dans l'epiploon, & d'un dépôt terminé par une fistule au nombril.

IV.

La Société informée que plusieurs Médecins ont fait, sur les maladies nerveuses, & en particulier, sur l'hystericiſme & l'hypocondriaciſme, qui ont été le sujet d'un de ses Prix, des recherches très-étendues, & qui n'ont point été achevées assez-tôt pour être envoyées au Concours, elle les invite à les lui faire parvenir, elle leur donnera, si elle en est satisfaite, des marques publiques de son estime.

PRIX PROPOSÉS.

I.

La Société propose, pour un

ſujet d'un Prix de la valeur de 600 livres fondé par le Roi, la queſtion ſuivante : « Déterminer, » 1°., S'il exiſte des maladies » vraiment héréditaires, & quelles » elles ſont ; 2°. S'il eſt au pouvoir » de la médecine d'en empêcher le » développement, ou de les guérir » après qu'elles ſe ſont déclarées. »

Ce Prix ſera diſtribué dans la Séance publique de la Fête de Saint-Louis 1788 ; les Mémoires ſeront remis avant le premier Mai de cette année : ce terme eſt de rigueur.

I I.

La Société propoſe, pour ſujet d'un ſecond Prix de la valeur de 600 liv., dû à la bienfaiſance d'une perſonne qui n'a pas voulu ſe faire connoître, la queſtion ſuivante : « Déterminer par l'ob- » ſervation quelles ſont les ma- » ladies qui réſultent des émana-

» tions des eaux ſtagnantes & des » païs marécageux, ſoit pour ceux » qui habitent dans les environs, » ſoit pour ceux qui travaillent » à leur deſſéchement, & quels » ſont les moyens de les prévenir » & d'y remédier. »

Pluſieurs claſſes de citoyens ſont néceſſairement expoſées aux exhalaiſons des eaux croupiſſantes & des païs marécageux, tels ſont, 1°. les ouvriers qui travaillent dans les ports, ou qu'on emploie pour nétoyer les égoûts; 2°. les Payſans qui doivent curer les rivieres, les canaux & les foſſés; 3°. ceux qui fauchent les prés ou qui font faner le foin; 4°. les Laboureurs ou Journaliers qui cultivent les terreins voiſins des marais ou des eaux dont le cours eſt lent, ou des rivieres qui débordent; 5°. les Habitans des païs marécageux. Les Concurrens s'appliqueront ſur-tout à rechercher quels ſont les moyens propres

à prévenir les fièvres intermittentes & les autres maladies qui naissent ordinairement dans de semblables circonstances.

Ce Prix sera distribué dans la Séance publique du Carême de 1789. Les Memoires seront envoyés avant le premier Janvier de cette année ; ce terme est de rigueur.

Les Mémoires qui concourront à ces Prix, seront adressés francs de port, à M. Vicq-d'Azyr, Secrétaire perpétuel de la Société Royale de Médecine, rue des Petits-Augustins, N°. 2, avec des Billets cachetés, contenant le nom de l'Auteur & la même épigraphe que le Mémoire.

III.

Le traitement & la description des Maladies épidémiques, & l'histoire de la constitution médicale de chaque année, étant le but

principal de notre Institution, & l'objet dont nous nous sommes le plus constamment occupés, nous invitons les Gens de l'art à nous informer des différentes Epidémies ou Epizooties régnantes, & à nous envoyer des Observations sur la constitution médicale des saisons. La Société distribuera des Prix d'encouragement aux Auteurs des meilleurs Mémoires ou Observations qui lui feront envoyés sur ces différens sujets, dont la connoissance lui est spécialement attribuée par l'Arrêt du Conseil de 1786.

IV.

La Société croit devoir rappeller ici la suite des recherches qu'elle a commencées; 1°. Sur la Météorologie; 2°. sur les Eaux minérales & médicales; 3°. sur les maladies des Artisans. Elle espere que les Médecins & les Physi-

diens Régnicoles & Etrangers voudront bien concourir à ces travaux utiles qui seront continués pendant un nombre d'années suffisant pour leur exécution. La Compagnie fera dans ses Séances publiques une mention honorable des observations qui auront été envoyées, & elle distribuera, comme elle a fait jusqu'ici, des Médailles de differentes valeurs aux Auteurs des meilleurs Mémoires qui lui seront envoyés sur ces matieres.

Ordre des lectures qui ont été faites dans la Séance publique de la Société Royale de Médecine du 27 Février 1787.

Après la distribution & l'annonce des Prix par le Secrétaire,

M. Crochet a lu une Notice des Essais faits d'après les ordres du Gouvernement à Moussaux, sur l'allaitement artificiel des enfans

feiller d'Etat, Bibliothécaire du Roi, Aſſocié libre de la Société Royale de Médecine, propoſé dans la Séance du 11 Mars 1783, & dont la diſtribution a été différée dans celle du 15 Février 1785. « Expoſer 1°. quelles ſont parmi » les maladies, ſoit aiguës, ſoit » chroniques, celles qu'on doit » regarder comme vraiment con- » tagieuſes, par quels moyens » chacun de ces maladies ſe com- » munique d'un individu à un » autre; 2°. quels ſont les pro- » cédés les plus sûrs pour arrêter » les progrès de ces différentes » contagions? » Les Mémoires ſeront envoyés avant le premier Mai 1787.

TROISIEME PROGRAMME.

Prix de 600 livres, fondé par le Roi, & propoſé dans la Séance du 7 Mars 1786. « Déterminer » quelles ſont les maladies dont » le

» le ſyſtême des vaiſſeaux lym-
» phatiques eſt le ſiège, c'eſt-à-
» dire, dans leſquelles les glandes,
» les vaiſſeaux lymphatiques &
» le fluide qu'ils contiennent ſont
» eſſentiellement affectés, quels
» ſont les ſymptômes qui les carac-
» tériſent, & les indications qu'elles
» offrent à remplir. » Les Mémoi-
res ſeront envoyés avant le pré-
mier Janvier 1789.

Quatrieme Programme.

Prix double de 1200 livres pro-
poſé dans la Séance du 7 Mars
1786. « Rechercher quelles ſont
» les cauſes de la maladie aphteuſe
» connue ſous les noms de *Mu-*
» *guet*, *Millet*, *Blanchet*, à laquel e
» les enfans ſont ſujets, ſur-tout
» lorſqu'ils ſont réunis dans les
» Hôpitaux, depuis le premier
» juſqu'au troiſieme ou quatrieme
» mois de leur naiſſance; quels
» en ſont les ſymptômes, quelle en

» eſt la nature, & quel doit en » être le traitement, ſoit préſer- » vatif, ſoit curatif. » Les Mémoire ſeront énvoyés avant le premier Mai 1787.

Cinquieme Programme.

Prix de 600 livres propoſé dans la Séance du 7 Mars 1786. « Dé- » terminer quelles ſont les cir- » conſtances les plus favorables » au developpement du vice ſcro- » phuleux, & rechercher quels » ſont les moyens, ſoit diététi- » ques, ſoit médicinaux, d'en retar- » der les progrès, d'en diminuer » l'intenſité, & de prevenir les » maladies ſecondaires dont ce » vice peut être la cauſe. » Les Mémoires ſeront remis avant le premier Janvier 1788.

Sixieme Programme.

Prix de 400 liv. propoſé dans

la Séance du 7 Mars 1786. « Dé-
» terminer quelles sont, relative-
» ment à la température de la
» saison & à la nature du climat,
» les précautions à prendre pour
» conserver la santé d'une Armée
» vers la fin de l'hiver, & dans
» les premiers mois de la cam-
» pagne; à quelles maladies les
» Troupes sont le plus exposées à
» cette époque, & quels sont les
» meilleurs moyens de traiter ou
» de prévenir ces maladies. » Les Mémoires seront reçus avant le premier mai 1787.

SEPTIEME PROGRAMME.

Prix double de 1200 liv. fondé par le Roi, proposé dans la Seance du 15 Février 1785, & dont la distribution a été différée dans celle du 29 Août 1786. « Dé-
» terminer, par l'examen com-
» paré des propriétés physiques &
» chimiques, la nature des Laits

» de femme, de vache, de chè-
» vre, d'ânesse, de brebis & de
» jument. » Les Mémoires seront envoyés avant le premier Janvier 1788.

Huitieme Programme.

Prix de 600 livres fondé par le Roi, & proposé dans la Séance du 27 Février 1787. « Déterminer » s'il existe des maladies vraiment » héréditaires, & quelles elles » sont; 2°. s'il est au pouvoir de » la Médecine d'en empêcher le » développement, ou de les gué-» rir après qu'elles se sont décla-» rées. » Les Mémoires seront envoyés avant le premier Mai 1788.

Neuvieme Programme.

Prix de 600 livres proposé dans la Séance du 27 Février 1787, & dû à la bienfaisance d'une personne qui n'a pas voulu se faire

connoître. « Déterminer par l'ob-
» ſervation quelles ſont les mala-
» dies qui réſultent des émanations
» des eaux ſtagnantes, & des pays
» marécageux, ſoit pour ceux qui
» habitent dans les environs, ſoit
» pour ceux qui travaillent à leur
» deſſéchement, & quels ſont les
» moyens de les prévenir, & d'y
» remédier. » Les Memoires ſeront envoyés avant le premier Janvier 1789.

Ceux qui enverront des Mémoires ou Obſervations pour concourir aux Prix d'émulation, relativement à la Conſtitution Médicale des ſaiſons, aux Epidémies & Epizooties, à la Topographie médicale, à l'analyſe & aux propriétés des Eaux minérales, & autres objets dépendans de la Correſpondance de la Société, les adreſſeront à M. VICQ-D'AZYR, par la voie de la Correſpondance, & ainſi qu'il eſt d'uſage depuis l'établiſſement de cette Compagnie, c'eſt-

à dire avec une double enveloppe, la premiere à l'adreſſe de M. VICQ-D'AZYR, la ſeconde ou celle extérieure à l'adreſſe de *Monſeigneur le Controleur Général des Finances à Paris* dans le département & ſous les auſpices duquel ſe fait cette Correſpondance.

Il eſt eſſentiel de détruire ici l'erreur où ſont quelques Médecins, Phiſiciens & Chirurgiens qui ne Correſpondent point avec la Société, parce qu'elle a déja des Aſſociés ou des correſpondances dans les lieux qu'ils habitent. La Compagnie eſt bien éloignée d'avoir adopté ce principe; elle deſireroit avoir tous les gens de l'Art pour Correſpondans: elle fera parvenir à tous ceux qui lui écriront les feuilles ou annonces qu'elle eſt chargée de diſtribuer.

Continuatio Prælectionum Theologicarum, Autore Matt. Joſ. Iacquier, Sacræ Theologiæ in Univerſitate Bi

suntinâ Professore Regio, &c. ; de Ecclesiâ Christi, opus utile non Alumnis modò, sed studiosis rerum Divinarum quibuslibet. Besançon, 1783 ; & se trouve à Paris, chez *Nyon aîné* Libraire, rue du Jardinet, 1 vol. in-12 relié, 3 liv. 12 s.

Le même Libraire vient de recevoir de Genève : Voyages dans les Alpes, précédés d'un Essai sur l'Histoire Naturelle des environs de Genève ; par *de Saussure.* Genève, 1786, in-4°., tome II, figures, relié 14 liv.

Le même Ouvrage in-8°, tom. 3 & 4, figures, relié 10 liv.

La Sainte-Bible traduite en François avec l'explication du sens littéral & du sens spirituel, tirée des Saints Peres & des Auteurs Ecclésiastiques. Nouvelle édition mise dans un meilleur ordre pour la distribution des volumes, & augmentée de plusieurs pieces nouvelles, notes & sommaires,

& d'une table générale des matieres contenues dans tout l'Ouvrage en forme de Dictionnaire. Tome XVI en deux parties, la premiere contenant les douze petits Prophetes; la deuxieme les Machabées. A Nîmes, chez Pierre, Imprimeur-Libraire, & se trouve à Paris, chez Guillaume Desprez, Imprimeur ordinaire du Roi & du Clergé de France, rue S. Jacques, 1786. Avec approbation & privilege du Roi. Deux vol. in-8°., le premier de 516, le second de 720 pages.

A la fin de cette seconde partie on a placé la concorde des Livres Prophétiques. Ces deux volumes sont imprimés avec autant de soin & d'exactitude que les précédens.

Ezechiel & *Daniel*, traduits en françois, avec l'explication du sens littéral & du sens spirituel, *tirée des SS. PP. & des Auteurs Ecclésiastiques*; nouvelle édition, mise dans un meilleur ordre pour la distribution des

volumes, & augmentée de pluſieurs Pieces nouvelles, notes & ſommaires, & d'une table générale des matieres contenues dans tout l'Ouvrage, en forme de Dictionnaire. Tome XV. A Nîmes, chez Pierre Beaume, Imprimeur-Libraire, & ſe trouve à Paris, chez Guillaume Deſprez, Imprimeur ordinaire du Roi & du Clergé de France, rue Saint-Jacques. 1786, avec approbation & privilége de Sa Majeſté, vol. in-8°. de 728 p.

Le Bhaguat-Geeta, ou *Dialogues de Kreeſhna & de d'Arjoon*; contenant un Précis de la religion & de la morale des Indiens; traduit du Samſcrit, la Langue Sacrée des Brahmes, en Anglois, par M. Charles Wilkins; & de l'anglois en françois, par M. Parraud, de l'Académie des Arcades de Rome. A Londres, & ſe trouve à Paris, chez Boiſſon, Libraire, Hôtel de Meſgrigny, rue des Poitevins n°.

onei avoit fait avoir le Prieuré de Chatonay en 1744, & en 1747 celui de Sauviat, à sept lieues de Clermont en Auvergne. On nous dit que cet Abbé compoſa en latin la vie de Jean-Foy-Vaillant, ainſi que pluſieurs ſermons très-beaux qui n'ont jamais été imprimés, & dont les manuſcrits originaux ont été mis en ordre autant que cela étoit poſſible; c'eſt donner à entendre que ces Sermons ſont en latin.

Fragment d'un Poëme ſur l'Aſtronomie, 8 pages in 4°.

Parmi les manuſcrits du célèbre Jean-Dominique Caſſini, qui ſe conſervent à l'Obſervatoire Royal, il exiſte un grand nombre de poeſies tant latines qu'italiennes, que ce grand homme, dont le génie étoit propre à tout, s'amuſoit à compoſer dans ſes momens de loiſir. On y trouve entr'autres pluſieurs fragmens conſidérables d'un

poëme sur l'Astronomie, que, sans doute, il n'a pas eu le tems d'achever. M. le Comte de Cassini, son arriere petit-fils, en a traduit une partie en vers françois; l'on y voit l'adresse à la Reine Christine, l'idée de la sphere en général & l'explication des réfractions, nous en citerons quelques vers sur l'attraction des mondes étoilés.

Chaque étoile, au milieu de l'immense etendue
Dans le fluide éther librement suspendue
Se soutient : c'est ainsi que la terre & ses eaux,
Ses pierres, ses forêts, l'homme, les animaux,
Habitans de son sein comme de sa surface,
Vers un centre commun tendent tous par leur masse,
Se pressent l'un sur l'autre; & d'invisibles nœuds
Les tenant réunis, ils composent entre eux,
Sous la forme arrondie, un grand tout de matiere,
Qui nage enveloppé du liquide atmosphere.

La Nature considérée sous ses différens aspects, ou *Journal d'Histoire Naturelle*, contenant : tout ce qui a rapport à la Science physique de l'homme, à l'Art Vétérinaire, à l'Histoire des différens animaux ; au regne Végétal, à la Botanique, au Jardinage & à l'Agriculture, au Regne minéral, à l'exploitation des Mines, aux Usages des différens Fossilles, & généralement à tous les Arts, Ouvrage dans lequel on trouve les principes élémentaires des Sciences, mis à la portée de tout le monde, & les découvertes qui se font dans les quatre parties du monde, avec des planches gravées en taille douce : par une Société de Gens-de-Lettres, & mis en ordre par M. l'Abbé Bertholon, Professeur de Physique expérimentale des Etats Generaux de Languedoc, des Académies des Sciences de Montpellier, Lyon, Bordeaux, Beziers, Dijon, Marseille, Nîmes, Rouen, Toulouse,

Valence, Madrid, Rome, Milan, Heſſe-Hombourg, Lauſanne, Florence, &c.; & par M. Boyer, tome premier, à Paris, chez Periſſe, Libraire, Pont St. Michel, au Soleil d'or; les deux premiers cahiers compoſent 112 pages in-8o avec deux planches en taille douce.

Le Journal d'Hiſtoire Naturelle que M. Buchoz a publié long-tems ſous le titre de la *Nature conſidérée* &c., ayant changé de main, s'éxécutera ſur un plan plus étendu; le nom de M. Bertholon, qui eſt un des principaux Rédacteurs, doit donner des eſperances ſur la bonté de ce Recueil, & les deux premiers cahiers renferment déjà pluſieurs articles intéreſſans: il en paroît un cahier de trois feuilles & demi, le 10 & le 25 de chaque mois. Le prix de la ſouſcription eſt de 27 liv., franc de port par tout le Royaume.

Cours complet d'Agriculture théo-

rique, pratique, économique, & de Médecine rurale & vétérinaire, suivi d'une Méthode pour étudier l'Agriculture par principes, ou *Dictionnaire Universel d'Agriculture*, par une Société d'Agriculteurs, & rédigée par M. l'Abbé Rozier, Prieur commendataire de Nanteuil-le-Haudouin, Seigneur de Chevreville, Membre de plusieurs Académies; tome 7, 760 pages in-8°, à Paris, rue & hôtel Serpente. Ce septieme volume de M. l'Abbé Rozier commence à l'article Mûrier, qui occupe 58 pages, & il finit par le mot plantain. Les articles noix, œufs, olives, oranges, ormes, pain, pansement, parc, pavot, pêches ou pêchers, peuplier, pigeons; pins, pisai, sont les articles les plus importans & les plus étendus de ce volume.

Les Libraires annoncent à cette occasion qu'ils sont chargés aussi de la distribution des Trimestres de la Société Royale d'Agriculture;

les deux premiers qui ſont pour l'année 1787 ont déjà paru. Prix, 4 liv. 16 ſ. Pour rendre les pratiques utiles d'Agriculture plus communes parmi les habitans de campagne, la Société fait auſſi publier tous les ans un petit volume où ſont renfermés les extraits de ce qui a paru de plus intéreſſant en économie rurale & domeſtique dans le courant de l'année. Cet Ouvrage publié pour la premiere fois en Janvier 1787, paroîtra dans la ſuite à la même époque, ſous le titre d'*Année Rurale*; le prix eſt 1 liv. 10 ſ., à Paris; & 1 liv. 16 ſ. rendu franc de port par la poſte.

La Société d'Agriculture de Bretagne eut la gloire, dès ſon établiſſement, de faire une eſpece de révolution par l'activité & l'émulation qu'elle mit dans l'Agriculture. Celle de Paris, ſoutenue avec zele par M. l'Intendant, & renfermant des Phyſiciens & des

Agriculteurs du plus grand mérite, pourra devenir encore plus utile.

Observations pratiques sur les betes à laine dans la Province du Berry, par M le Chevalier de Lamerville, Adioint de l'administration provinciale du Berry.

Hic labor, hinc laudem, forres sperate coloni.
GEORG. VIRG.

O, vous! heureux Bergers, veillez à
à leur besoin,
Leur toison & leur lait vous paieront de
vos soins.

Traduit par M. l'Abbé DE LILLE.

A paris, chez Buisson, rue des Poitevins, 265 pages in-8°. Prix 3 liv 5 s. broché, & 4 liv. relié, & 3 liv. 15 s. franc de port par la poste, broché.

Les bêtes à laine forment la branche la plus essentielle du commerce du Berry, elles offrent le plus puissant moyen d'améliorer son sol, elles constituent véritablement sa premiere richesse; c'est ce qui

a déterminé M. de Lamerville à écrire ce que dix années d'expérience & de réflexions lui ont appris sur l'éducation, la nourriture & le gouvernement des bêtes à laine. Il est persuadé que tant qu'il exaltera ces bergeries, sa maniere de les gouverner, éprouvée, paroîtra la meilleure, & il espere, qu'après la lecture attentive des détails où il est entré, tout homme pourra être bon berger en Berry, ou propriétaire instruit des bêtes à laine. L'Auteur fait voir qu'un lot de 90 brebis, coûtant 560 liv., peut donner un produit net de 4050 liv., ou 70 pour 100 chaque année, dont 35 pour le propriétaire & autant pour le Colon.

Œuvres diverses concernant les Arts, par M. Falconet, Statuaire du Roi, Adjoint à Recteur en l'Académie Royale de Peinture & Sculpture de Paris, Honoraire de

que je regardois comme des erreurs, & lorſqu'il les a reconnues, je les ai corrigées de ſon aveu ; enfin, éclaircir quelques phraſes, ſupprimer quelques longueurs, changer quelques expreſſions, & cela de concert avec l'Auteur, & en lui laiſſant toujours ſon ſtyle & ſa maniere, voilà ce que j'ai fait, c'eſt-à-dire, que j'ai acquis à l'Ouvrage de M. Falconet la part qu'un ami Homme de lettres, prend toujours aux Ouvrages d'un ami qui le conſulte, celle enfin que j'aurois deſiré qu'il eût prise aux miens, s'il avoit eu le loiſir de s'en occuper.

Eſſai ſur l'Art de nager, par l'Auteur des Préceptes publiés en 1783, ſous le nom de Nicolas Roger, Plongeur de profeſſion, & inſérés depuis dans l'Encyclopédie. A Londres, 1787, 64 pages in-8°.

A l'âge de ſeize ans, dit M. de

F, j'avois déjà sauvé la vie à cinq ou six de mes compagnons d'études : & j'ai négligé depuis de compter les hommes qui me doivent leur conservation ; avec de pareils succès, il étoit digne de donner des préceptes : il explique la maniere d'apprendre à nâger, & sa méthode nous paroît fort claire ; enfin, il donne un plan pour une école de nâge. En 1782, on publia un art de nâger attribué à Thévenot, & imprimé des 1696 ; ce fut alors que parut, sous le nom chimérique de Nicolas Roger, Plongeur de profession, une petite brochure intitulée Méthode sûre pour apprendre à nâger en peu de jours. Cette brochure fut goûtée, le Public s'apperçut que l'Auteur écrivoit au moins d'après l'expérience, des gens en place consulterent sur la forme qu'on pourroit donner à des écoles de nâge, des speculateurs le consulterent sur la possibilité d'en établir sans com-

promettre leur fortune ; c'eſt ce qui a determiné l'Auteur à donner de nouveau ſa méthode avec plus d'étendue.

On ne peut être bon nâgeur ſans être plongeur, & il eſt rare de trouver des perſonnes qui, ne s'étant exercés qu'à nâger, ne conſervent toute leur vie pour l'action de plonger une répugnance trop ſouvent funeſte, l'Auteur conſeille donc de commencer par-là, c'eſt le ſeul moyen de ſe familiariſer véritablement avec l'eau. Le plus beau nageur s'il ne ſait plonger n'eſt guere plus à l'abri des accidens que celui qui ne ſait rien du tout. Ayez les coudes au niveau des épaules & les mains au niveau des coudes, c'eſt le précepte le plus eſſentiel, c'eſt celui dont les commençans ſe reſſouviennent le moins dans l'action ; l'habitude où nous ſommes de porter les mains à terre pour nous retenir lorſque nous faiſons une chûte

chûte, paroît être la cauſe de ce méchaniſme, qui, à la moindre peur, diſpoſe les membres d'un écolier comme pour marcher à quatre pattes; je le répète donc, dit l'Auteur, ayez les coudes au niveau des épaules: toutes les perſonnes qui fréquentent les mers ou les rivieres doivent lire & étudier les utiles préceptes de M. de F. Le prix de cet Ouvrage eſt de 24 ſ.; l'Auteur ſe fera un plaiſir de l'adreſſer par la poſte franc de port aux perſonnes de province qui la lui demanderont; mais il faut, pour cela, que les demandes ſoient faites par écrit à l'Auteur, chez M. Biziaux, Maître Relieur, (à l'Angloiſe) rue du Foin S. Jacques n°. 32.

Memoire ſur les avantage que la Province de Languedoc peut retirer de ſes grains, conſidérés ſous leurs différens rapports avec l'Agriculture, le Commerce, la Meûnerie & la Bou-

Manuel des Gouteux & des Rhumatiſtes, ou l'Art de ſe traiter ſoi-même de la goutte, du Rhumatiſme, & de leur complication, avec la maniere de s'en preſerver, de s'en guérir & s'en éviter la récidive ; par M. Gachet, Maître en Chirurgie, Auteur de l'Elixir-Anti-Goutteux ; nouvelle édition, revue, corrigée & augmentée.

Una ſalus podagris ex hoc ſperare ſalutem.

Abjurant déſormais notre incrédulité,
Goutteux, d'un bon remède eſperez la ſanté.

A Paris chez M. Gachet, fils, quartier S. Denis, rue Beauregard, n°. 50, au premier. Le Boucher, Libraire, quai de Gèvres, à la Prudence, 1786. Un vol. in 12, 380 p.

Elémens de Médecine pratique de M. Cullen, traduits de l'Anglois ſur la quatrieme & derniere édition, avec des notes, dans leſquelles on a re-

fondu la Nosologie du même Auteur, décrit différentes espeees de maladies & ajoute un grand nombre d'observations qui peuvent donner une idée des progrès que la Médecine a faits de nos jours. Par M. Bosquillon, Ecuyer, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Lecteur du Roi, & Professeur de Langue Grecque au College Royal, & Associé honoraire de la Société de Médecine d'Edimbourg. A Paris, chez Théophile Barrois, le jeune, Libraire, quai des Augustins, n°. 18, & chez Méquignon l'aîné. Deux volumes in-8°. le premier de 532 pages, le second de 784, petit caractere.

La réputation de M. Cullen a fait entreprendre à la fois deux traductions de son Ouvrage, mais celle de M. Bosquillon n'est plus seulement l'Ouvrage de Cullen, puisque le savant Traducteur y a fait des notes qui surpassent le texte.

Elles comprennent des détails sur les signes qui peuvent faire reconnoître les differentes especes de maladies, sur les différens cas où l'on doit employer chaque remede. M. B. y a joint plusieurs traités, comme sur la fievre puerpérale, sur l'apoplexie, sur les maladies de l'estomac, sur l'hydropisie. Il fait voir qu'Hippocrate traitoit l'hydropisie en faisant boire ses malades; il y a un traité sur la pulmonie; les fievres y sont détaillées avec beaucoup d'étendue. On y trouve un traité sur l'eléphantiasis, & la lepre des Grecs, sur lesquelles il y a beaucoup de recherches tirées des Auteurs Grecs que ce savant Professeur est en possession d'expliquer au College Royal. Un traité sur la rage, & un sur la maladie vénérienne, à laquelle on attribue trop souvent des accidens qui proviennent d'autres causes. Il y a mis aussi une instruction sur la méthode

d'étudier la Médecine & sur les Auteurs à consulter, en partie d'après les leçons manuscrites de M. Cullen dont M. B. a eu communication. Le discours préliminaire contient un tableau des progrès que la Médecine a faits de nos jours ; & le livre finit par une table analytique de toutes les matieres contenues dans l'Ouvrage. Cette table est vaste & utile ; la plus grande partie de cet Ouvrage étant imprimée en petit texte, ces deux volumes renferment une très-grande abondance de recherches.

Nouvelle Histoire abrégée de l'Abbaye de Port Royal, depuis sa fondation jusqu'à sa destruction, accompagnée de Vies choisies & abrégées des Religieuses, & de quelques Dames bienfaitrices de la Maison, & des Messieurs qui ont été attachés à ce célebre Monastere. A Paris, chez Varin, Froullé,

Méquignon, Libraires, 1786. Avec Approbation & Privilege du Roi. Quatre volumes in-12.

Cette Maison célebre méritoit d'avoir des Historiens, & elle en a eu plusieurs. Dans le dernier siecle, le grand Racine avoit composé un *Abrégé de l'Histoire de Port-Royal*, qui n'a vu le jour que dans celui-ci. Les *Mémoires* de Fontaine *pour servir à l'Histoire de Port-Royal* furent imprimés en 1736. En 1740 parurent les *Mémoires* de du Fossé *pour servir à l'Histoire du Port-Royal*. En 1740 un *Recueil de plusieurs Pieces*, pour servir de supplément aux Mémoires de M. Fontaine. En 1755 & 1756 parurent des *Mémoires historiques & chronologiques sur l'Abbaye de Port-Royal des Champs*, en 7 vol. in-12. En 1755, 56, 57, une *Histoire generale de Port-Royal* depuis la réforme de l'Abbaye jusqu'à sa totale entiere destruction, 10 vol. in-12. L'année 1756 vit paroître les

Vies des quatre Evêques engagés dans la cauſe de Port-Royal, pour ſervir de ſupplément à *l'Hiſtoire de Port Royal en ſix volumes*, 2 v. in-12.

Ce n'eſt pas pour ceux qui ont lu ces différentes productions que l'Auteur, Mlle Poulain, a compoſé l'Ouvrage que nous annonçons, mais pour ceux qui ne connoiſſent pas Port Royal, ou qui le connoiſſent mal. Le premier volume contient une Hiſtoire abrégée de cette Abbaye, depuis l'an 1204 où elle fut fondée, juſqu'en 1711 où l'Egliſe de Port-Royal des Champs fut abattue. Le ſecond contient les *Vies choiſies* des Religieuſes, & les deux derniers les *Vies choiſies* de Meſſieurs du Port-Royal. Cet Abrégé doit plaire, autant par la maniere dont il eſt écrit, que par la varieté des objets qu'il préſente. En même tems qu'il pique & ſatisfait la curioſité, il inſtruit & édifie.

Roi, 1787. On souscrit à Paris, chez Merigot le jeune, Libraire, quai des Augustins; à Valenciennes, chez Giard, & chez les principaux Libraires des Villes du Royaume & de l'Europe.

Mémoires concernant l'histoire, les sciences, les arts, les mœurs, les usages des Chinois; par les Missionnaires de Pékin. Tome XII. A Paris, chez Nyon l'aîné, Libraire, rue du Jardinet, vis-à-vis la rue Mignon, près de l'Imprimeur du Parlement, 1786. Avec Approbation & Privilege du Roi. Volume in-4°. de 530 pages, orné de 18 gravures. Prix, 13 liv. 10 s. broc. & 15 liv. relié.

Conférence de la Coutume de Sens avec le Droit Romain, les Ordonnances du Royaume & les autres Coutumes; Ouvrage dans lequel on a rassemblé, sur chaque texte, les questions qui peuvent y avoir

rapport, le ſentiment des plus célebres Juriſconſultes, & les Sentences & Arrêts rendus dans le reſſort de la Coutume, qui en ont confirmé ou interprété les diſpoſitions. Dédié à M. le Noir, Conſeiller d'Etat ordinaire & au Conſeil Royal des Finances, & Bibliothéquaire du Roi; par M. Pelée de Chenouteau, Ecuyer, Conſeiller au Bailliage & Siege Préſidial de Sens. Suivi de détails hiſtoriques ſur le Bailliage de Sens, rédigés par M. T. D. S., Avocat en Parlement. A Sens, chez la veuve Tarbé, Imprimeur du Roi, grande rue, vis-à-vis l'Archevêché; & ſe trouve à Paris, chez Nee de la Rochelle, Libraire, quai des Auguſtins, pres le Pont S. Michel. Un vol. in-4°. de plus de 600 pages.

Traduction du Plaidoyer de Cicéron pour Ligarius, & de l'Exorde de la Miloniene, avec des remar-

ques ; par M. Dufruit, Procureur du R[illegible] au Bailliage de Montereau.

Non conveni ut interpres, sed ut orat[illegible].

CICER. de opt. gen. orat.

A Paris, chez Servieres, Libraire, rue Saint-Jean de Beauvais ; la veuve Valat, Libraire, au Palais. Brochure in-12, 1786. Avec Approbation & Privilege du Roi.

Le Lycée de la jeuneſſe, ou les études reparées ; nouveau cours d'inſtructions à l'uſage de l'un & de l'autre texe, & particuliérement de ceux dont les études ont été interrompues ou négligées, &c. Deux volumes in-12, reliés 6 liv.

Les avis d'une Mere infortunée à ſes Filles ; Ouvrage nouvellement traduit de l'Anglois, & intéreſſant pour les jeunes Demoiſelles deſtinées à entrer dans le

monde ; suivies de Fables morales aussi traduites de l'Anglois. Un volume in-12 broché, 1 liv. 10 s. A Paris, chez Serviere, Libraire, rue S. Jean de Beauvais.

Choix de nouvelles Causes célebres, avec les Jugemens qui les ont décidées, extraites du Journal des Causes célebres, depuis son origine, jusques & compris l'année 1782. Par M. des Essarts, Avocat, Membre de plusieurs Académies. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, de Madame, & de Madame Comtesse d'Artois, rue des Mathurins, hôtel de Cluny. Avec Approbation & Privilege du Roi. Tomes 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14.

Cette Collection précieuse tire à sa fin ; le quinzieme volume, qui doit être le dernier, est actuellement sous presse ; mais il faut joindre à ces quinze volumes les années du Journal des Causes cé-

lebres qui ont paru depuis 1782, & qu'on trouve au Bureau du Journal des Causes célebres, chez M. des Essarts, rue Dauphine, hôtel de Mouy.

Collections des meilleurs Ouvrages François composés par des Femmes, dédiée aux Femmes Françoises; par Mademoiselle de Kéralio. A Paris, chez l'Auteur, rue de Grammont, n°. 17, & Lagrange, Libraire, au Palais Royal, n°. 123, 1786. Deux volumes in-8°. d'environ 350 pages chacun.

Mélanges de Poésie & de Littérature; par M. de Florian, Capitaine de Dragons, & Gentilhomme de S. A. S. Mgr le Duc de Penthievre; des Académies de Madrid, de Florence, de Lyon, de Nîmes, d'Angers, &c. A Paris, de l'Imprimerie de Didot l'aîné, 1787. In-12, 24 pages.

Vies des Ecrivains étrangers, tant anciens que modernes ; accompagnées de divers morceaux de leurs Ouvrages, traduits par l'Auteur de leurs Vies.

Dante, suivi de la Chasteté de Joseph, scene Françoise ; par M. le Prevost d'Exmes ; Professeur Royal de l'Ecole de Chant, & de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Rouen. A Paris, chez la veuve Duchesne, rue Saint-Jacques, au Temple du Goût, & Bailly, rue Saint-Honoré, près la barriere des Sergens, 1787. Avec Approbation & Privilege du Roi. In-8°. 164 pages, & les préliminaires 12.

Histoire d'Elisabeth, Reine d'Angleterre, tirée des écrits originaux Anglois, d'Actes, Titres, Lettres & autres pieces manuscrites qui n'ont point encore paru. Par Mademoiselle de Keralio. A Paris,

chez l'Auteur, rue de Grammont, n°. 17, & Lagrange, Libraire, au Palais Royal, n°. 113, côté de la rue des Bons-Enfans, 1786. Avec Approbation & Privilege du Roi. Deux volumes in-8°. de 560 pages chacun.

On trouve aussi chez les Libraires les plus connus, à Paris, en Province & dans les Pays Etrangers.

Collection universelle des Mémoires particuliers relatifs à l'Histoire de France. Tome XXI & XXII, l'un terminant les Mémoires des du Bellay, l'autre commençant les Mémoires de Montluc. Plus le tome XXIII continuant les Mémoires de Montluc.

Annales de Tacite en Latin & en François, regne de Claude & de Néron; seconde édition, revue & corrigée par J. H. Dotteville, de l'Oratoire, Correspondant de l'A-

cadémie des Inſcriptions & Belles-Lettres. Deux volumes in-12 d'environ 500 pages chacun, 1786. Avec Approbation & Privilege du Roi A Paris, chez Moutard, Imprimeur Libraire de la Reine, de Madame, & de Madame Comteſſe d'Artois, hôtel de Cluny, rue des Mathurins.

Le mérite de cette traduction eſt connu & voilà ſon ſuccès prouvé. Complette, elle eſt en ſept volumes; mais on peut acheter ſéparément 1°. la Vie de Tacite, celle d'Agricola & les Mœurs des Germains, par M l'Abbé de la Bletterie, 1 volume.

2°. Tibere & Caius, 2 vol.

3. Claude & Neron, que voici, 2 vol.

4. Les Hiſtoires, 2 vol.

Ces ſix derniers volumes, au moyen des introductions & des ſupplémens, forment une ſuite non interrompue depuis la fin du regne d'Auguſte juſques ſous Veſpaſien.

Traduction nouvelle des Elégies de Sextus-Aurelius Properce, Chevalier Romain. A Amſterdam, & ſe trouve à Paris, chez Jombert, fils, rue Dauphine, & chez les Marchands de Nouveautés, 1784. In-12, 427 pages, & les préliminaires 24.

AVIS.

Plus d'une fois un Nouvelliſte anonyme a fait des ſorties ſur le Journal des Savans, & ſans doute il eſt bien étonné qu'on ſe ſoit tenu dans le ſilence. Mais s'il eſt des gens qui croient voir le janſéniſme par-tout, il devroit bien conſidérer d'abord, s'il ne feroit point du nombre de ceux qui n'apperçoivent que des phantômes de pélagianiſme ou de ſemi-pélagianiſme. D'ailleurs que répondre à un homme qui s'aviſe de cen-

furer ſans avoir les premieres notions des matieres dont il parle? En veut-on un exemple récent, entre mille autres?

Un Orateur avoit dit qu'un pécheur à qui manque la grace ſanctifiante, peut faire des actions louables & vertueuſes, même d'un ordre ſurnaturel, qui ne ſont pas abſolument inutiles au ſalut, mais qui relativement à l'eternité ſont infructueuſes, qui ne ſeront point récompenſées, enfin qui ſont mortes, & ne revivront jamais. L'Anonyme ne voit ici que du galimathias, & decide (1) que *les œuvres mortes ſont les péchés, & c'eſt pourquoi nous demandons à Dieu de purifier notre conſcience des œuvres mortes.* Cette propoſition eſt très-fauſſe. Ignore-t-il donc ce qu'un Théologien de deux jours n'ignore point? Il ne ſait pas qu'en Theologie on diſtingue

(1) N. E. 27 Fév. 1787.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS

dans le Journal du mois de Juin 1787.

TRAITÉ de l'Aſtronomie Indienne & Orientale, &c. 963
Atlas du Commerce, dédié au Roi, 985
Précis de Matiere Médicale, 999
Anecdotes originales de Pierre-le-Grand, 1018
Lettres à M. Bailly ſur l'Hiſtoire primitive de la Grece, 1039
Obſervations Météorologiques, 1060
Nouvelles Littéraires, 1069

Fin de la Table.

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXXVII.

JUIN. *Second Volume.*

A PARIS,

Au Bureau du Journal de Paris, rue Plâtriere, N°. II, vis-à-vis l'Hôtel des Postes.

M. DCC. LXXXVII.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

AVIS.

On s'abonne pour le JOURNAL DES SÇAVANS *au Bureau du Journal de Paris, rue Plâtrière, No. 11; & c'eſt à l'adreſſe du Directeur de ce Journal qu'il faut envoyer les objets relatifs à celui des Sçavans. Le prix de la Souſcription de l'année eſt de 16 liv. pour Paris, & de 20 liv. 4 ſ. pour la Province, ſoit* in-12 *ou* in-4°. *Le* JOURNAL DES SÇAVANS *eſt compoſé de quatorze Cahiers; il en paroît un chaque mois, & deux en Juin & en Décembre.*]

LE

JOURNAL DES SÇAVANS.

JUIN M. DCC. LXXXVII.

MÊLANGES de Littérature étrangere, tome IV. A Paris, chez Née de la Rochelle, rue du Hurepoix, 1786. In-12, 238. p.

LE premier morceau de Littérature étrangere, dans ce volume, eſt un Diſcours ſur la Poéſie des Hébreux, traduit d'un ouvrage de M. Blair intitulé : *Lectures on*

n'avoit éprouvé aucun mal, après des services longs & assidus rendus à un phtisique. Il peut se faire que la maladie, dont parle cet Orateur, ait été la pulmonie ; c'étoit du moins une affection *purulente*, il est vrai aussi, qu'on avoit averti le garde-malade, que plusieurs de ceux qui avoient soigné des gens attaqués du même mal, avoient péri, & que pour lui il avoit mieux aimé risquer sa vie que de laisser son ami sans secours. Mais On ne voit point qu'il ait prétendu démontrer la fausseté de l'opinion vulgaire ; son exemple seul ne pouvoit même être une démonstration ; puisqu'il n'est pas rare de voir des gens échapper à la contagion.

Fracastor est, à ce qu'on dit, le premier qui ait répandu l'opinion, que l'action du venin dont il s'agit s'étend jusqu'aux vêtemens, aux meubles, & aux murailles, tandis que la plupart des

Phyſiciens & des Médecins s'élevent contre la réalité de cette contagion. Léonardo Giacchini, célebre Profeſſeur à Piſe, mort en 1747, attaque l'erreur commune, & par des raiſons, & par ſa propre expérience, n'ayant jamais vu mourir perſonne de la contagion prétendue.

L'exiſtence de ce venin étant donc au moins incertaine, M. Cocchi juge qu'on peut prendre un milieu, & penſer que ces effluvions ne peuvent au plus nuire que quand elles ſont fraîches & répandues dans l'air ambiant, ou attachées légerement à la ſuperficie d'autres matiéres expoſées continuellement & de près au ſouffle & la reſpiration du malade. En conſéquence il preſcrit des regles, dont pluſieurs ſont utiles, non ſeulement à ceux qui gardent les malades, mais aux malades mêmes. Cependant, comme il dit qu'on pourroit entretenir, dans

maisons ne pourront donner congé aux malades, afin que le mal ne se répande pas, & que les malades ne risquent pas de manquer d'asyle. On renouvellera l'air de leur chambre, &c. Le Magistrat adopte les précautions indiquées par Cocchi, & se réserve le droit d'en prescrire d'autres selon le besoin.

Nous ne nous arrêterons pas à quatre *Dialogues des Courtisannes*, traduits du grec de Lucien, quoiqu'on nous prévienne qu'en ce genre les mœurs n'ont point changé depuis Lucien, & que « ce que » cet Auteur fait dire aux Courtisannes Athéniennes, convient » droit parfaitement aux Courtisanes de Paris. » Nous conseillons à nos lecteurs de s'en rapporter au traducteur qui apparemment est en état d'en juger. Nous voulons bien croire avec lui, qu'en offrant la peinture fidele des dangéreux artifices des Courtisannes, le philosophe Lucien ait

voulu nous inſpirer de l'horreur & du mépris pour ces femmes, & qu'il ait imité les Lacédémoniens qui faiſoient conſidérer à leurs enfans des eſclaves dans l'ivreſſe, afin de les prémunir contre ce vice; enfin que par un principe ſemblable le traducteur, comme il l'aſſure, ait mis en françois ces Dialogues de Lucien. Mais les vices dont il s'agit ont ſi peu de rapport, & ſont d'une nature ſi différente, que nous ne concevons pas comment la conduite des Spartiates a pu autoriſer celle de Lucien & de ſon traducteur. Il eſt des paſſions vicieuſes qui, loin de s'étouffer, s'enflâment par des images vives & fideles. D'ailleurs tracées par des Courtiſanes, ces *peintures fideles* ont quelque choſe de ſi petit, ſi vil, ſi dégoûtant, qu'elles ſemblent choquer également le goût & l'honnêteté.

Les Bibliographes verront avec plaiſir une *Diſſertation critique* de

M. Huet de Froberville, Secrétaire perpétuel de la Société Royale de Phyſique, d'Hiſtoire-Naturelle & des Arts d'Orléans, &c., ſur deux Ouvrages intitulés : *Chronique de Turpin*. On a toujours cru que l'un de ces Ouvrages imprimés en 1527 in-4°. gothique, l'autre en 1583 in-8°. en lettres rondes, étoient la traduction d'un même texte. On convient généralement que le Roman connu ſous le nom *de Chronique ou Hiſtoire de Charlemagne*, eſt fauſſement attribué à Tilpin ou Turpin, Archevêque de Reims, dont la mort précéda de quatorze ans celle de cet Empereur. Mais les ſentimens ſont partagés ſur le véritable Auteur : les uns penſent qu'il fut compoſé par un Moine vers la fin du XIe. ſiecle ; d'autres, apres de Marca, l'attribuent à un Eſpagnol du Xe. ſiecle, & c'eſt l'opinion qu'a fortifiée l'Abbé le Beuf par d'aſſez bonnes preuves tirées de l'Ou-

vrage même. Les conſéquences qu'il en déduit ne ſont pourtant pas toujours auſſi juſtes qu'il ſe l'imagine, parce que la plupart des manuſcrits qui nous reſtent de l'Ouvrage traduit, varient beaucoup, & que les modernes contiennent, ſelon toutes les apparences, le plus d'augmentations. M. Huet ſe contente d'en citer un exemple qui ne ſe trouve, ni dans les anciens manuſcrits, ni dans le texte latin publié à Francfort en 1566 dans le Recueil de Simon Schardius, & enſuite dans celui de Juſtus Reuberus en 1584.

Robert Gaguin avoit fait une traduction françoiſe de ce Roman par ordre de Charles VIII. Elle fut imprimée à Paris, in-4°., en lettres gothiques & ſans date. On dit qu'il ajouta au texte beaucoup de moralités & de miracles; mais M. Huet penſe qu'il les trouva dans les manuſcrits dont il fit uſage. Le manuſcrit dont parle

M. de la Curne (Tome VII des Mémoires de l'Acad. des Belles-Lettres) contient plusieurs choses omises par Gaguin, de même que celui de l'Empereur decrit par Lambécius. Ensuite parut l'édition de 1527, in-4°. gothique ; & ces deux éditions françoises précéderent celle du texte latin.

Quant à la Chronique de Turpin, imprimée à Lyon en 1583, in-8°., c'est un Ouvrage tout différent. Cependant les uns l'ont donné comme une troisieme édition de la traduction de Gaguin, les autres comme la version de Michel de Harnes, fils d'un Connétable de Flandres, qui, en 1214, fut blessé à la bataille de Bouvines. « Ce n'est, dit M. Huet, qu'un » vrai Roman d'amour, de Che» valerie & de Mythologie, qui » n'a de commun avec la Chro» nique de Turpin (dont on vient » de parler) que les deux premiers » mots du titre, sous lequel il a

» plu à l'Auteur de le mettre au » jour. Charlemagne n'y joue » qu'un rôle épisodique ; le vrai » héros est Renaud de Montauban, » qui au dénouement monte sur le » trône de Trébisonde. » Cet Ouvrage ne lui paroît pas avoir été écrit bien long-tems avant la date de son impression, & il pense que ce Charles Archiduc d'Autriche, introduit sur la scene par l'Auteur, n'est autre que Charles V né en 1500.

Pour mettre en évidence la disparité des deux Ouvrages, c'est-à-dire, de la traduction imprimée en 1527, in-4°., & de la prétendu version qui parut à Lyon en 1583 in 8°., M. Huet a fait une analyse de la premiere, & comme la seconde est beaucoup plus étendue, il a seulement transcrit la Table des Chapitres, ayant soin d'extraire ce qui lui a paru mériter d'être connu Ce parallele montre bien sensiblement que ces deux

Ouvrages ſont totalement différens. Celui de 1583 eſt compoſé de 54 Chapitres, dont on voit ici les titres ou ſommaires. L'édition de 1527 comprend 35 Chapitres; & M. Huet, en donnant le précis de ces Chapitres, n'oublie pas de marquer ce qui s'en trouve dans les Chroniques de S. Denys. On nous ſaura gré ſans doute de rapporter les titres des deux Ouvrages, tels que M. Huet les donne, en commençant par celui dont l'édition eſt la plus ancienne.

Chronique & Hiſtoire faicte & compoſée par Révérend Pere en Dieu Turpin, Archevêque de Reims, lung des Pairs de France, « contenant » les proueſſes & faictz d'armes » advenues en ſon temps du très- » magnanime Roi Charles le-Grant » autrement dit Charlemaigne, & » & de ſon neveu Roland, leſ- » quelles il rédigea comme Com- » pilateur dudit œuvre. Imprimé » à Paris pour Regnauld Chaul-

» diere Libraire, &c. » Et à la fin du Livre : « imprimé par Maiſtre » Pierre Vidove, pour honneſte » perſonne Regnault Chauldiere, » &c. » *Ce 8e jour de Juin 1527*, in-4°. got. Le Privilege eſt au verſo du titre.

La Chronique de Turpin, Archeveſque & Duc de Reims, & premier Pair de France, &c. « faiſant men- » tion de la Conqueſte du très- » puiſſant Empire de Trebizonde, » faite par le très-pieux Regnault » de Montauban, fils du Duc Ay- » mond d'Ardenne, où ſont com- » prinſes pluſieurs batailles, tant » par mer que par terre. »

Plus la Généalogie & trahyſon de Ganelon Comte de Mayence. A Lyon, par François Arnouſlet, 1533, in-8°.

[*Extrait de M. Dupuy.*]

OBSERVATIONS sur la Vie & les Ecrits de Madame de la Fayette; par M. de Landine, Correſpondant de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres.

MARIE-Madeleine Pioche de la Vergne, Comteſſe de la Fayette, naquit en 1633, d'Aymar, Seigneur de la Vergne, & de Marie de Péna. Son pere étoit Maréchal de Camp & Gouverneur du Havre. Sa mere étoit d'une ancienne famille de Provence, où à la gloire des armes s'étoit quelquefois uni le goût des lettres. Hugues de Péna, Secrétaire de Charles d'Anjou, Roi de Naples, avoit reçu la couronne de Premier Poete des mains de la Reine Béatrix, femme de Charles, vers la fin du XIIIe. ſiecle.

Mademoiſelle de la Vergne épouſa en 1655, François, Comte de la Fayette, frere de Mademoi-

selle de la Fayette, qui avoit été fille d'honneur de la Reine Anne d'Autriche, & qui avoit eu beaucoup de part à la confiance de Louis XIII, sans jamais en abuser. La Maison dans laquelle entroit Mademoiselle de la Vergne étoit depuis long-tems illustrée & avoit produit une foule de Guerriers célebres. Gilbert Motier, Seigneur de la Fayette, avoit été tué à la bataille de Poitiers, en voulant arracher son Roi des mains des Anglois. « Dès cet instant, dit l'Auteur, « jusqu'à celui où un » jeune héros arrachant l'Amérique à des chaines oppressives, » a rempli de son nom les deux » Continens & *les Mers*, *les Peres*, » y léguèrent à leurs enfans leurs » exploits à soutenir contre les » Anglois, & leur dévouement » patriotique. »

Gilbert de la Fayette, petit-fils de Gilbert tué à Poitiers, fut Maréchal de France & un des

reſtaura eurs du Royaume ſous Charles VII. Il avoit gagné en 1421, ſous le regne précédent, la bataille de Beaugé contre les Anglois, qu'il chaſſa depuis du Languedoc. Il fut fait priſonnier à la bataille de Vernenil.

Pluſieurs autres la Fayette périrent glorieuſement en ſervant l'Etat, aux journées de Saint-Quentin, de Coignac, de Montcontour, d'Etampes, &c.

Madame de la Fayette (Mademoiſelle de la Vergne), eſt cette amie de Madame de Sévigné, ſi ſouvent célebrée dans ſes Lettres, l'amie de Montauſier, de Voiture, de Ménage, du P. Rapin, de la Fontaine, de Callieres, de Segrais ſous le nom duquel elle mit ſon joli Roman *de Zaïde*, & auquel on a auſſi attribué celui de *la Princeſſe de Cleves*, « les premiers Ro» mans, dit M. de Voltaire, où » l'on ait vu les mœurs des hon» nêtes gens & des avantures na-

» turelles décrites avec grace. » Avant elle on écrivoit en ſtyle » empoulé des choſes peu vrai- » ſemblables. » C'eſt au ſujet de *Zaïde* que M. Huet a compoſé ſon Traité *de l'origine des Romans*. L'épiſope d'Alphonſe & Belaſire dans *Zaïde* a fourni à M. Bret le ſujet de ſa Comédie *du Jaloux*.

La Princeſſe de Montpenſier, Roman de Madame de la Fayette, très-ſouvent réimprimé & mal à propos inſéré parmi les œuvres de Madame de la Suze, avoit précédé *la Princeſſe de Cleves*. Ce dernier ouvrage eſt encore compté parmi les meilleurs Romans François. M. de Valincourt s'illuſtra par la critique qu'il en fit, ce qui prouve toujours une grande réputation dans l'ouvrage critiqué. On attribua cette critique au P. Bouhours, on y répondit, & la réponſe, (toujours grâce à l'ouvrage) fut auſſi très-célébre; elle fut attribuée à Barbier d'Aucour,

mais elle eſt de l'Abbé de Charnes.

Madame de la Fayette a donné à l'Hiſtoire tout l'intérêt du Roman dans ſon *Hiſtoire de Madame Henriette d'Angleterre*, premiere femme de Philippe de France, Duc d'Orléans. Combien elle attache aux moindres circonſtances de la vie & de la mort de cette Princeſſe !

Les Mémoires de la Cour de France pour les années 1688 & 1689, ont tout l'agrément dont les Mémoires ſont ſuſceptibles.

Tous les Mémoires du tems ſont très-favorables à Madame de la Fayette ; ils donnent une haute idée de ſon caractere & ſon eſprit eſt prouvé par ſes Ouvrages. Elle eſt cependant aſſez maltraitée dans les Mémoires de Madame de Maintenon, ſous prétexte qu'elle n'avoit pas elle-même trop bien traité Madame de Maintenon dans les ſiens. Elle eſt encore plus maltraitée dans une lettre écrite à Ma-

dame de Maintenon en 1686, par le Marquis de Lassay, qui fait des reproches graves & allégue des procédés malhonnêtes qu'on a de la peine à concilier avec les éloges donnés à Madame de la Fayette par tant de gens en état de la bien juger, sur-tout par Madame de Sévigné.

Ses envieux & ses ennemis l'appelloient la Déesse *Laverne*, parce qu'elle se nommoit *la Vergne*. C'est sur cette équivoque que roule une épigramme latine, dirigée bien plus contre Ménage que contre elle.

Lesbia nulla tibi, nulla est tibi dicta Corinna;
Carmine laudatur Cynthia nulla tuo:
Sed cùm doctorum compilet scrinia vatum,
Nil mirùm si sit culta Laverna tibi.

L'amitié de Mme. de la Fayette & de M. le Duc de la Rochefoucauld, l'Auteur du *Livre des Maximes*, fut une des plus longues

& des plus respectables dont les tems modernes aient fourni des exemples. M. de Lassay cherche en vain à répandre des nuages sur cette amitié, en insinuant qu'elle avoit été trahie par Madame de la Fayette. Ce n'est pas là l'idée qu'en donne Madame de Sévigné à qui les détails de cette union étoit bien connus.

Madame de la Fayette disoit de M. le Duc de la Rochefoucauld : *il a formé mon esprit, j'ai réformé son cœur.*

On a retenu d'elle plusieurs mots pleins de sens :

Quoi qu'elle fût d'une très-mauvaise santé, qui la privoit souvent des douceurs de la société, elle étoit attachée à la vie : *c'est assez que d'être*, disoit elle.

Sage & modeste, elle condamnoit hautement l'orgueil & les prétentions ; *celui*, disoit-elle, *qui se met au-dessus des autres*, [illegible] *quelque*

quelque esprit qu'il ait, se met au-dessous de son esprit.

Elle comparoît les mauvais traducteurs aux laquais sans esprit, qui transforment en sottises les complimens qu'on les charge de faire.

Elle vouloit qu'un Auteur corrigeât beaucoup ses ouvrages, & sur-tout qu'il en retranchât tout ce qu'il pourroit. *Une période retranchée d'un ouvrage*, disoit-elle, *vaut un louis, un mot même vaut vingt sols.*

Elle mourut en 1693.

Tel est à peu près le précis de l'ouvrage de M. de Landine, qui ne peut qu'être lu avec fruit & avec plaisir.

[*Extrait de M. Gaillard.*]

HISTOIRE universelle, depuis le commencement du Monde jusqu'à présent; composée en Anglois par une Société de Gens de Lettres; nouvellement traduite en François par une Société de Gens de Lettres; enrichie de Figures & de Cartes. Histoire moderne. Tomes LIII, LIV & LV. A Paris, chez Moutard, Imprimimeur-Libraire de la Reine, de Madame, & de Madame Comtesse d'Artois, rue des Mathurins, hôtel de Cluny, 1786. Avec Approbation & Priv. du Roi, 1786. Trois volumes *in*-8°., le 1er. de 552 p. le 2e. de 600, le 3e. de 560.

LE premier de ces trois volumes contient la suite de l'Histoire de Florence commencée dans le précédent. Ce fut en 1737 que mourut le dernier Grand Duc de Toscane de la Maison de Mé-

dicis, famille illuſtre qui de la ſimple profeſſion de Marchand s'éleva par degrés à la Souveraineté de ſa patrie & l'exerça glorieuſement pendant plus de 200 ans. La protection & l'encouragement que les Princes de ce nom ont accordées aux Lettres eſt ce qui les diſtingue le plus aux yeux de la poſtérité. Après la mort de ce Prince, François, Duc de Lorraine, & depuis Empereur, prit poſſeſſion de la Toſcane, comme on le ſcait.

A la ſuite de cette Hiſtoire de Florence on joint celle des Républiques de Lucques, de Piſe, de Sienne & de Saint-Marin, en commençant par la premiere. On ne reconnoît l'ancienne ſplendeur de Piſe que par ſa vaſte enceinte & par la beauté de quelques édifices particuliers. Elle fut autrefois la ſeconde Ville de la Toſcane, mais elle n'offre plus que les débris de ſa puiſſance. On ne s'accorde

pas sur l'époque de sa fondation que l'on fait remonter vers les tems de la prise de Troye. Les Pisans, regardés comme un des Peuples les plus belliqueux de l'Italie, rendirent de grands services aux Romains, ils firent dans la suite des tems la conquête de la Sardaigne & de la Corse, résistèrent aux Sarasins, furent très-puissans du tems de nos Croisades, & eurent des guerres considérables à soutenir contre leurs voisins. L'année 1509 fut le terme de leur grandeur & de leur prospérité, & ils tomberent enfin sous la puissance des Florentins.

La ville de Lucques est fort ancienne & étoit une place importante des les premiers tems des Romains. Son Histoire nous instruit des efforts que ses habitans ont faits pour conserver leurs privileges, leurs loix & leur liberté. Du reste elle n'occupe pas dans cet ouvrage une étendue considé-

rable ; il en eſt de même des Républiques de Sienne & de Saint-Marin. Celle-ci jouit de l'avantage d'avoir le plus heureux & le plus paiſible des Gouvernemens de l'Europe. Dans tous les tems ce Peuple a été regardé comme très-vertueux, il aime la juſtice, il eſt doux, humain, généreux & très-hoſpitalier. Il eſt plus paiſible & plus ſatisfait ſur la cime d'un rocher & au milieu des neiges que ne le ſont les Peuples qui habitent dans les contrées les plus fertiles. Un Maçon Dalmate, dit-on, eſt le fondateur de cette République : après avoir travaillé pendant trente ans à la maçonnerie à Rimini, il ſe retira ſur la montagne voiſine & réſolut d'y vivre en hermite. La ſainteté de ſa vie lui fit obtenir la propriété de cette montagne & attira auprès de lui une foule de gens qui conſtruiſirent des cabannes. Il leur donna des loix & en forma une

petite République ſage, laborieuſe & cultivatrice : elle compte plus de 1300 années de paix & de proſpérité.

Dans le tome ſuivant LIV & dans une partie du LV on donne l'Hiſtoire de Naples & de Sicile, depuis le commencement de l'Empire Romain juſqu'à préſent. On obſerve que de toutes les Nations modernes, il y en a fort peu dans l'Hiſtoire qui paroiſſe auſſi confuſe & auſſi épineuſe dans ſes commencemens que celle du Royaume des deux Siciles. Naples & la Sicile, après de fréquentes révolutions, n'ont été réunies d'une maniere permanente qu'en 1506; l'Hiſtoire de ces deux Etats ne peut être diviſée ni écrite ſéparément à cauſe du rapport continuel qu'ils n'ont ceſſé d'avoir entre eux, quoique ſoumis à différens maîtres avant le ſeizieme ſiecle.

Après quelques obſervations préliminaires ſur ce qui s'eſt paſſé

dans ce pays avant l'an 828, tems où les Sarasins firent des irruptions en Sicile dont ils s'emparerent ensuite : on parle de l'arrivée des Normands dans cette Isle vers l'an 1002 ou 1005. Les Sarasins faisoient alors le siege de Salerne. Gaimar qui en étoit le maître, accueillit Drogon, Gentilhomme & Chef de ces Normands : ceux-ci battirent les Sarasins & revinrent dans leur patrie comblés de gloire & de richesses. C'est à cette premiere expédition qu'on rapporte l'origine des conquêtes & de l'établissement des Normands en ce pays. Ils le posséderent pendant plus de 125 ans jusqu'à l'an 1195. Ce Royaume conquis & fondé par les descendans de Tancrede de Hauteville, passa des mains des Rois normands au pouvoir des Princes de la Maison de Souabe, en la personne de l'Empereur Henri VI, que l'on a appellé le Néron de la Sicile, en-

ſuite dans celle de Charles Comte d'Anjou : en 1269 & en 1282 la Sicile forma un Royaume particulier ſoumiſe aux Rois de la Maiſon d'Aragon ; ce ne fut qu'en 1442 que les deux Royaumes, Naples & Sicile, furent réunis dans cette Maiſon d'Aragon, & enfin en 1506 ſous la domination des Rois d'Eſpagne. C'eſt par cette époque que l'on commence le LVe volume.

On paſſe enſuite à l'Hiſtoire de la Suiſſe, en remontant juſqu'aux plus anciens tems, mais on remarque que l'origine des Suiſſes ou plutôt des Helvétiens eſt abſolument inconnue, & l'on n'a propoſé ſur ce ſujet que des conjectures peu vraiſemblables. Ce n'eſt pas, dit-on, chez les Suiſſes qu'on trouvera des éclairciſſemens au ſujet des anciens fondateurs de la Nation ; leurs ancêtres ſavoient combattre & défendre leur liberté, mais ils connoiſſoient peu la Littéra-

rature & l'Hiſtoire ; leurs archives les mieux conſervées ne remontent qu'à des époques fort récentes. Ils ont eu à la vérité quelques compilateurs de chroniques, mais ces Ecrivains ont ramaſſé ſans choix, ſans ordre quelques faits mémorables, quelques événemens extraordinaires, ſurchargés de monſtrueuſes fictions.

Si l'on veut remonter à l'origine de la Nation, on ne ſait que ce que les Romains en diſent ; ils regardoient les Helvétiens comme une Nation Celtique ou Gauloiſe. On ſuppoſe ici, mais ſans plus de preuves, que les Colonies qui vinrent habiter Marſeille ſe répandirent dans la Gaule Narbonnoiſe & que delà pluſieurs allerent enſuite s'établir dans l'Helvétie. On ſe fonde ſur quelques mots grecs que l'on croit appercevoir dans la langue des Helvétiens ; on copie enſuite ce que Céſar dit de ces Peuples. Après cette époque

l'Hiſtoire ne nous en apprend plus rien juſqu'au commencement du cinquieme ſiecle que l'Helvétie fut envahie par les Allemands & par les Bourguignons, & après la mort du dernier de leurs Rois de la race de Gaudicaire, elle paſſa ſous la domination de la France, & y reſta juſqu'au commencement du neuvieme ſiecle ; alors elle fut ſoumiſe aux Ducs de Souabe & en partie au nouveau Royaume de Bourgogne, enſuite réunie toute entiere à l'Empire d'Allemagne dans le douzieme ſiecle.

L'Hiſtoire de ce pays devient plus détaillée au tems de l'Empereur Rodolphe Ier., & on la continue juſqu'à l'époque de la liberté des Cantons de Schweitz, d'Uri & d'Underwald confédérés, & enfin juſqu'à l'an 1444. On trouvera la ſuite dans le volume LVI.

[*Extrait de M. de Guignes.*]

Collection de Déciſions nouvelles & de notions relatives à la Juriſprudence, donnée par M. Deniſart, Procureur au Châtelet; miſe dans un nouvel ordre, corrigée & augmentée, tome cinquieme. A Paris, chez la veuve Deſaint, rue du Foin S. Jacques, 1786. Avec Approb. & Privilege du Roi. Un volume in-4°. de près de 800 p.

Nous avons déja annoncé dans ſon commencement cet important ouvrage; mais comme il eſt en forme de dictionnaire & qu'il ne faiſoit que paroître, nous avons cru d'un côté qu'il étoit difficile de donner un extrait ſuivi & raiſonné d'un dictionnaire & de l'autre qu'il ſeroit mieux d'attendre ſa fin & ſa perfection. D'ailleurs tout le monde connoît l'ouvrage de M. Deniſart qui ſert de baſe a celui-ci, qui eſt corrigé &

beaucoup augmenté & qu'on a mis dans un nouvel ordre. On doit assurément beaucoup d'obligation à M. Denisart d'avoir fait son ouvrage ; il est rare & avantageux au public de trouver un Procureur au Châtelet assez ami du travail, assez instruit du droit & de la jurisprudence pour partager son tems entre les affaires de son cabinet & celles de l'étude des loix & assez courageux pour en ménager assez pour ecrire sur des matieres aussi difficiles & aussi importantes. Mais comme depuis l'ouvrage de M. Denisart il s'est présenté une infinité de questions nouvelles, une quantité très considérable de décisions du même genre & que d'aillieurs, quelque soin qu'un Auteur apporte à la composition d'un ouvrage, il n'est pas possible qu'il ne lui échappe quelques fautes ou qu'il n'ignore plusieurs décisions importantes. On doit avoir une obligations encor plus grande au sieur

Bayard, de s'être occupé de réformer & d'augmenter l'ouvrage de M. Denisart & du choix qu'il a fait de ses coopérateurs. Tous gens qui à la lecture des articles qu'ils ont donné paroissent très-instruits dans le droit de la jurisprudence, & ont mis beaucoup de méthode & de clarté dans la rédaction des articles.

On trouve à la tête du volume, que nous annonçons une Epître Dédicatoire à M. Séguier Avocat-Général du Parlement, dans laquelle M. Bayard rend en terme très choisis & très naïfs la Justice que tout le monde doit aux talens, à la science, & aux bons principes de ce grand Magistrat.

A la suite de cette Epître, on trouve un avertissement de l'Editeur très utile à lire quoi que très court, nous croyons devoir transcrire ici les deux premiers alinea de cet avertissement, ils feront connoître à nos lecteurs le stile de l'Au-

teur, ſes vues utiles & ſa modeſtie en apprenant au public les ſoins qu'il a pris & les recherches qu'il a faites pour lui donner un bon ouvrage « au tems des Cochin, « des Aubry, des le Normand, » un Juriſconſulte célebre, M. de » Lambon a fait un Journal des Au» diences exact, dans lequel ſe » trouve conſigné tout ce que les » tribunaux offroient de mémora» ble à l'époque du Barreau le plus » brillant. Il n'y a perſonne qui » ne ſente combien un pareil ou» vrage a du être utile à ſon Au» teur; on conçoit auſſi combien » il peut ſervir à l'inſtruction pu» blique. »

« C'eſt dans cette vue que le » manuſcrit original de M. de Lam» bon m'a été gratuitement offert » par Madame ſa veuve & par » M. le Begue de Preſle ſon exécu» teur teſtamentaire. Parmi les di» vers encouragemens que j'ai re» çus dans mes travaux, j'ai été

» d'autant plus ſenſible a celui-ci, » qu'il a été accompagné de tout » ce qui peut donner du prix à un » bienfait. Le recueil immenſe des » conteſtations de M. de Lambon » qui m'a été remis par les mêmes » perſonnes, eſt un ſecond préſent qui ne mérite pas moins de » reconnoiſſance que le premier. »

L'auteur après cela par reconnoiſſance pour ſes coopérateurs a l'attention de les nommer tous & de donner la notice des articles que chacun d'eux a compoſé pour ce dictionnaire, & c'eſt d'après la bonté que M. Séguier a bien voulu avoir, de leur communiquer tous ſes Plaidoyers, ce qui raſſemblé, annonce de la part de M. Bayard & de ſes coopérateurs le plus grand ſoin, & doit donner une idée très favorable de leurs travaux & de l'utilité de leur ouvrage.

Nous ne croyons pas, en ce moment devoir nous étendre davantage ſur cet ouvrage, qui

étant diviſé par ordre alphabétique eſt par conſéquent peu ſuſceptible d'extrait, nous nous contenterons d'inviter nos lecteurs a enchercher pluſieurs articles qui leur donneront une idée du luxe, par exemple ils trouveront au mot *crime* ſurtout & dans beaucoup d'autres, la preuve de la capacité & de la ſcience de ceux qui ont travaillé à ce grand ouvrage.

[*Extrait de M. Coqueley de Chauſſepierre.*]

MANUEL pour le service des Malades, ou Précis des connoissances necessaires aux personnes chargées du soin des Malades, femmes en couche, enfans nouveaux-nés, &c.; par M. Carrere, Conseiller-Médecin ordinaire du Roi, Professeur Royal émérite en Médecine, Censeur Royal, ancien Inspecteur-Général des Eaux Minérales du Roussillon & du Comté de Foix, ci-devant Directeur du Cabinet d'Histoire-Naturelle de l'Université de Perpignan, de la Société Royale de Médecine, des Académies de Toulouse, de Montpellier, des Curieux de la Nature, &c. Un volume in-12. A Paris.

SI la guérison des maladies dépend souvent des lumieres de l'homme de l'art qui les traite, on ne peu disconvenir qu'on en est aussi redevables quelquefois aux

ſoins particuliers & à l'intelligence des perſonnes qui approchent les malades, il faut que ces ſoins concourent avec l'application des remedes, s'ils manquent ils la rendent inutile & même dangereuſe. On a juſqu'ici négligé d'inſtruire les garde-malades, les infirmiers, ou les parens, ou les domeſtiques qui en tiennent lieu. M. Carrere s'eſt chargé de cette tâche & l'a remplie d'une maniere ſatisfaiſante dans ſon *manuel pour le ſervice des malades*. On ne doit point s'attendre en liſant ce livre à trouver un ouvrage profond, l'Auteur eut manqué ſon but; mais on y voit partout des préceptes ſimples, faciles à ſaiſir & à exécuter. M. May médecin Allemand, s'eſt occupé du même objet il y a quelques années. M. Carrere n'en a eu connoiſſance que depuis que ſon ouvrage a été préſenté à la ſociété de Médecine; néanmoins il en a retardé la publication, afin d'exa-

miner le travail de M. May & de s'assurer en quoi il différoit du sien. Après l'avoir parcouru attentivement, il a reconnu que les deux livres ne se ressembloient pas.

Après une courte introduction, dans laquelle M. Carrere fait voir les inconvéniens, qui resultent de l'impéritie des personnes chargées ordinairement de soigner les malades & les avantages qu'il y auroit à leur donner des instructions relatives à leurs fonctions, il entre en matiere & divise son ouvrage en sept chapitres dont la plupart sont subdivisés en articles & en paragraphes.

Dans le premier il traite des qualités nécessaires aux personnes, qui soignent les malades en égard à elles mêmes, aux malades, aux maladies, aux remedes & aux gens de l'Art. Afin de donner une idée de la maniere de s'exprimer de l'Auteur, je rapporterai ici ce qu'il dit des qualités nécessaires à

ces perſonnes eu égard a elles-mêmes & eu égard aux malades.

« La propreté & la tempérance » ſont les deux qualités les plus im» portantes ; la premiere plaît aux » malades, les prévient en faveur » des perſonnes chargées de les ſoi» gner, leur inſpire plus de con» fiance, leur donne l'eſpoir d'être » tenus proprement ; la derniere » prévient les fautes qui pourroient » être la ſuite des excès qui arri» vent quelquefois & dont on ne » ſauroit ſe garantir avec trop de » ſoin. »

» Il eſt important de gagner la » confiance des malades ; c'eſt le » moyen d'obtenir d'eux beaucoup » de choſes auxquelles ils ſe refu» ſent quelquefois : l'Art de les per» ſuader peut conduire à leur tran» quillité & à leur guériſon. »

» La maladie change ſouvent » ou altère leur caractere, leur » donne des momens d'humeur ou » de caprice, des mouvemens

» d'impatience même quelquefois » de brusquerie ; on ne doit leur » opposer que la douceur & la pa- » tience, la contrariété augmente- » roit leur agitation & aggraveroit » leurs maux. »

» La longueur ou la violence » du mal les jette quelquefois dans » le découragement. Il est néces- » saire de les ranimer, de les sou- » tenir, & on ne peut y parvenir » qu'en montrant soi-même du » courage, un visage tranquille & » assuré & une entiere confiance » aux remedes qui leur sont pres- » crits »

» Les personnes chargées de soi- » gner les malades, sont souvent » les témoins nécessaires des peti- » tes tracasseries intérieures, des di- » visions des familles, de circonf- » tances relatives aux affaires : » elles doivent s'accoutumer à gar- » der le silence le plus profond sur » tout ce qui se passe sous leurs » yeux, la discrétion leur est sur-

» tout néceſſaire dans les maladies
» ou accident particuliers qui peu-
» vent intéreſſer l'honneur des fa-
» milles ou des individus. »

» Je n'ai parlé juſqu'ici que des
» qualités morales ; il en eſt d'au-
» tres qui ne ſont pas moins impor-
» tantes ; telles ſont la vigilance,
» les ſoins particuliers, les atten-
» tions. »

» Une garde-malade doit veiller
» conſtamment à ce qui ſe paſſe de
» la part du malade, à tout ce qui
» ſurvient en égard à la malade &
» à ſes accidens ou ſymptômes, à
» tout ce qui eſt relatif à la prépa-
» ration, à l'adminiſtration & aux
» effets des remedes, enfin aux
» beſoins particuliers des ma-
» lades. »

» Elle doit toujours être prête
» à aller à leur ſecours, à préve-
» nir leurs beſoins, à les aider ou
» ſoulager dans leurs mouvemens.
» Les petits ſoins, les attentions
» particulieres les flattent & con-

» tribuent à leur tranquillité. Il ne » faut point cependant trop les » multiplier ; ils pourroient deve- » nir fatigans & incommodes. Il » eſt néceſſaire ici d'étudier le ca- » ractere des malades & de s'y » prêter avec adreſſe ; il en eſt » d'autres qui veulent être tran- » quilles, livrés à eux mêmes, & » qui ſeroient incommodés par des » ſoins trop empreſſés. Il faut ſa- » voir ſe conduire d'après la con- » noiſſance qu'on a de leur façon » de penſer, & varier l'eſpece & » l'étendue des ſoins eu égard aux » deſirs de chaque individu. »

» On peut rapporter ici l'adreſſe » & la dextérité néceſſaire à une » garde malade pour arranger les » malades dans leur lit, pour les » placer dans la ſituation qui leur » convient le plus, pour les aider » dans leurs beſoins. Ces deux » qualités contribuent beaucoup à » diminuer les fatigues que les » moindres mouvemens occaſion-

» nent dans les grandes maladies, » & à prouver aux malades un bien-» être momentané qui leur fait » plaisir & les soulages. »

Le second chapitre concerne la conduite des gardes-malades.

Le troisieme est relatif aux soins particuliers qu'on doit donner aux malades selon leur caractere & les différentes circonstances de leurs maladies, telles que sont le frisson, la soif, les nausées & vomissemens spontanés, les foiblesses & syncopes & les évacuations critiques. L'Auteur passe ensuite a ceux qui peuvent concourir à la tranquilité & au soulagement des malades, comme les évacuations alvines, le vomissement, les fantaisies, l'arrangement du lit, les moyens de diminuer le désagrément des remedes &c. Il expose principalement ceux qu'il faut donner aux femmes en couche & aux enfans nouveaux nés.

Le quatrieme chapitre contient

un tableau des objets, qui doivent fixer l'attention des personnes, qui sont auprès des malades pour diriger leur propre conduite & pour se mettre en état de rendre un compte exact aux gens de l'Art. On y trouve des préceptes courts & instructifs sur la maniere d'observer le pouls, ses variétés dans les diverses périodes, les évacuations, les symptômes de la maladie.

Le cinquieme traite de l'administration des médicamens, c'est-à-dire, de la maniere de les employer, des précautions qu'ils exigent eu égard à leur nature différente, à l'état des individus & aux circonstances de la maladie; des momens les plus favorables pour les donner & des cas où il faut en suspendre l'usage.

Le sixieme chapitre enseigne la maniere de préparer 1°. plusieurs especes de médicamens, tels que les tisanes, les apozêmes, les sucs

d'herbes, les potions, les juleps, le petit lait, les émulsions, le lait d'amandes, les fumigations, les embrocations, les cataplasmes, &c. 2°. Plusieurs sortes d'alimens destinés aux malades & aux convalescens, comme bouillons de viande, de pain, de poisson, de graine, farineuses, de grenouilles, d'écrevisses, de limaçons, de mou de veau, de vipere, de tortue, consommés, coulis, gelées, cremes, &c. Sans doute on trouve ces préparations dans beaucoup d'autres livres; mais il est commode de les voir réunies dans un manuel, où elles sont présentées clairement & à portée de tout le monde.

Le septieme chapitre indique les précautions qu'on peut prendre pour se garantir des maladies contagieuses. M. Carrere donne les moyens de purifier l'air de la chambre des malades, ceux de diminuer le nombre & l'activité des

miasmes putrides qui s'élevent de leurs corps & de leurs excrétions, & les préservatifs que les personnes qui approchent les malades peuvent employer pour elles-mêmes.

Les détails sont si multipliés & si variés dans cet ouvrage, que nous ne croyons pas devoir en rendre un compte plus étendu ; pour faire connoître ce que nous en pensons, nous rapporterons la conclusion des Commissaires de la Société de Médecine, qui l'ont approuvé. Cette conclusion est absolument le jugement que nous en portons. « Les détails, disent-» ils, y sont exacts, utiles, bien » présentés, exposés d'une ma-» niere claire & précise & à por-» tée de tout le monde. Ils paroî-» tront peut-être minutieux aux » gens de l'art ; mais ce n'est pas » pour eux que M. Carrere a » écrit : il ne s'est proposé que » d'instruire les particuliers qui se » chargent du soin des malades &

» pour lesquels les détails ne sau-
» roient être assez multipliés; il
» nous paroît qu'il a rempli ses
» vues d'une maniere satisfaisante.
» On ne peut que lui savoir gré
» du courage avec lequel il a sur-
» monté le dégoût que devoit lui
» offrir un sujet minutieux & peu
» agreable pour un homme de
» l'art, que les Médecins ont
» peut être trop négligé & qu'ils
» ont regardé comme au-dessous
» d'eux.

» En général cet ouvrage, qui
» nous manquoit jusqu'ici, ne
» peut qu'être très-utile, non-
» seulement aux garde-malades &
» infirmiers mais même aux sages-
» femmes & Curés des campagnes,
» aux Communautés Religieuses,
» aux Maisons où on peut être
» dans le cas de soigner des ma-
» lades, & à toutes les personnes
» dont la fortune modique oblige
» à porter de l'économie dans la
» préparation des médicamens qui
» leur sont nécessaires. »

Nous apprenons avec plaisir que le Gouvernement, qui a senti l'utilité du Livre de M. Carrere, l'a fait distribuer dans les différentes Généralités, & qu'il vient même d'en ordonner une seconde distribution.

[*Extrait de M. l'Abbé Tessier.*]

Sur l'Eau-de-Vie de Café; par M. le Febvre des Hayes, Correspondant du Cabinet du Roi, à Saint-Domingue.

MM. d'Arcet & M. Cadet ont été nommés par l'Académie des Sciences, pour examiner un manuscrit que M. le chevalier le Febvre avoit envoyé sur l'usage que l'on peut faire du café dans nos Isles, voici le compte qu'il en ont rendu le 5 Septembre 1780.

Ce mémoire ou plutôt cet ouvrage; (car c'en est un par son étendue & par la maniere dont M. le Febvre a traité de tout ce

qui peut intéreſſer cette fabrication) eſt diviſé en cinq chapitres. Il traite dans le premier de la préparation du café, lorſqu'il eſt arrivé a un point de maturité ſuffiſant pour parvenir à le faire ſécher. Dans le ſecond chapitre il s'agit de tous les différens procédés employés dans les eſſais qu'il a faits pour la fabrique de l'eau-de-vie de café.

Le troiſieme chapitre contient le projet & le plan d'un établiſſement en grand, pour une fabrication ou brûlerie d'eau-de-vie de café.

Dans le quatrieme l'Auteur parle des avantages qui doivent réſulter de l'établiſſement projetté, tant pour le propriétaire que pour le Public. Ici M. le Febvre n'a pas paſſé ſous ſilence ce qu'on pourroit lui oppoſer en faveur des eaux-de-vie de vin, & du commerce de la France; mais il y répond par un fait conſtant, c'eſt qu'il paſſe peu

d'eau-de-vie de France en Amérique & que cet établiſſement ne pourroit nuire qu'à la fabrication du tafia ; mais ſi comme il y a lieu de l'eſpérer, on parvient à faire criſtaliſer & convertir en ſucre une grande partie des ſyrops de baſſins, des gros ſyrops & des mélaſſes, il en réſultera une diminution conſidérable dans les matieres premieres qui alimentent ces brûleries, & dès lors il faudra tranſporter de France nos eaux-de vie, ou en fabriquer en Amérique avec d'autres ſruits, pour fournir à la grande conſommation qui s'y fait de liqueurs ſpiritueuſes.

Le cinquieme chapitre renferme des remarques & des obſervations ſur différens objets dont il eſt fait mention dans le mémoire.

L'arbre ou l'abriſſeau qu'on nomme cafier porte un fruit qui a aſſez l'apparence & la couleur d'une ceriſe ; auſſi M. le Febvre l'appelle-t-il ceriſe de café ; ce

fruit contient une baïe, ou graine cornée, connue sous le nom de café. Cette baie est enveloppée d'un parenchime charnu, muqueux, doux; mais l'enveloppe est un peu acerbe. La préparation du cafe consiste à mettre cette cerise en tas pour l'échauffer un peu avant de la passer au moulin. Ce moulin qui est à cylindre sert à séparer la graine du café de sa pulpe & de son enveloppe & cette pulpe se jette dans les fumiers; ensuite on porte la graine de café dans des especes de cuves pleines d'eau, on les frotte & on les froisse à la main pour les monder & emporter toute la pulpe qui adhere au parchemin ou seconde enveloppe du café.

C'est cette pulpe ainsi que le parenchime & la premiere enveloppe qu'on rejette & que M. le Febvre recueille pour la faire fermenter dans des cuves, comme nous faisons cuver nos vins; cette matiere

étendue d'eau & à laquelle il joint celle qui a servi à laver & à monder le café entre promptement en une fermentation très forte, enforte qu'au bout de six huit où dix jours il faut la porter dans l'alambic, sans quoi elle passeroit à l'aigre &. ne donneroit plus qu'une petite quantité d'eau-de-vie.

M. le Febvre observe que pour avoir une plus grande quantité d'eau de-vie, il faut mettre non-seulement le marc avec la liqueur à fermenter, mais encore ce qu'on appelle les vidanges, c'est-à-dire le résidu des précédentes distillations. Le vin de cerise de café, donne à peu près un vingtieme en eau-de-vie & cette eau-de-vie est de 22 à 25 degrés sur l'aréomètre de M. Baumé : celle qui nous a été remise s'est trouvé à 22 $\frac{1}{2}$; l'eau-de-vie foible du commerce est à 17, & l'esprit-de-vin rectifié à 45 du même aréomètre. Celui de Cartier marque 19 au lieu de 17, il

eſt d'accord à 30, comme on le peut voir dans les elémens de pharmacie de M. Beaumé.

Nous ne ſuivrons pas M. le Febvre dans les détails, ni de ſes eſſais ni de ſes opérations, il faudroit copier ſon mémoire, qui d'ailleurs eſt fait pour être imprimé; nous y avons trouvé un grand nombre d'obſervations très fines & un grand choix dans ſes moyens. Cet ouvrage toujours fondé ſur l'expérience en eſt d'autant plus précieux & nous a paru mériter d'être approuvé par l'Académie & d'être inſéré dans le recueil des Mémoires des ſçavans étrangers.

Additions de M. de la Lande.

M. le chevalier le Febvre des Hayes, que nous regrettons aujourd'hui étoit né à Saint-Malo en 1732, il avoit étudié à la Fleche; il avoit été curateur aux ſucceſſions vacantes, place de confiance

mais difficile à remplir. Il préféra une retraite tranquille, dans les déserts de Plimouth, à l'extrémité ouest de la Colonie de Saint-Domingue, & il donna le nom de *Tivoli* à son Habitation; il y fit des plantations utiles, & dès que son établissement fut formé il se livra à son goût d'observations & de recherches sur la physique. Il étoit rempli d'émulation & de zèle pour les sciences, entretenoit une correspondance exacte & suivie avec M. de Buffon & moi; il m'envoyoit chaque année depuis 1778 des observations météorologiques très détaillées, dont M. Cotte donnera l'extrait dans le second volume de sa météorologie; je reçus le 12 Août 1785 les six derniers mois de 1784, dans lesquels on voit avec étonnement qu'il étoit tombé 166 pouces d'eau au Sud de S. Domingue pendant l'année entiere & qu'il y avoit eu 200 jours de pluie; la quantité

d'eau qui tombe à Paris année moyenne eſt de 17 pouces.

Ces obſervations avoient commencé dès 1774 ; il y joignit en 1779 un mémoire intéreſſant intitulé *Coup d'œil ſur la Météorologie & ſur l'Agriculture de S. Domingue.* M. Cotte a donné l'extrait de ces obſervations dans le premier volume de la Société Royale de Médecine.

En 1781, il envoya à l'Académie un Mémoire ſur les Anemometres qui fut préſenté le 11 Décembre.

En 1783 il envoya un Eſſai ſur les eaux thermales de la grande Anſe ou des Yrois dans le quartier de Plymouth ; un Mémoire ſur les Albinos ou Negres blancs, qui fut remis le 9 Août. Ces Mémoires envoyés auſſi à la Société Royale de Médecine, lui mériterent une Médaille d'or, qui lui fut décernée dans l'aſſemblée du 15 Février 1785, comme on le

voit dans notre Journal de Mai 1785.

Il écrivit auſſi ſur un métal ou demi métal qu'il regardoit comme inconnu juſqu'ici & qu'il avoit découvert. Ce demi métal ne paroît aucunement dans l'état de mine, il eſt extrêmement attirable par l'aimant, même lorſqu'on le minéraliſe par le ſoufre ; il n'eſt point ſuſceptible de rouille, il a des facettes brillantes & d'un grand poli, il eſt aſſez friable dans ſon état naturel, quoique de difficile fuſion ; & les acides concentrés ne peuvent le diſſoudre ſenſiblement à froid.

M. le Febvre avoit beaucoup étudié les oiſeaux & leurs habitudes, il les peignoit avec vérité, & M. de Buffon a cité avec éloge ſes deſcriptions & ſes deſſins dans ſon Hiſtoire-Naturelle des Oiſeaux.

Il obſerva les Anemones de mer & M. l'Abbé Dicquemare a publié ſes obſervations dans le Journal.

les genres de connoiſſances, le font regarder par les habitans de la Colonie de Saint-Domingue comme celui qui peut être le plus utile aux ſciences.

[*Extrait de M. de la Lande.*]

SUITE de l'Eſſai d'une Nouvelle Méchanique des Mouvemens progreſſifs de l'Homme & des Animaux. Par M. *de Barthez*, Chancelier de l'Univerſité de Médecine de Montpellier, Médecin Conſultant du Roi, Membre de l'Académie Royale des Sciences de Paris, de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres; des Académies de Berlin, de Stockholm, de Lauſanne, &c. (*Voyez le Journal des Savans du mois de Mai 1787.*)

SIXIEME MÉMOIRE,

DU VOL DES OISEAUX.

I. JE commence par indiquer les principaux mouvements des ailes & de la queue, qui ont lieu dans le Vol des oiſeaux; & je ferai voir enſuite comment le Vol eſt produit par le moyen de ces mouvements.

L'oiſeau placé à terre, qui veut s'envoler, commence par faire un grand ſaut. Il eſt des oiſeaux (particulierement le vautour & les grands oiſeaux de proie), qui ne peuvent s'élever de terre pour prendre leur vol, qu'après s'être mis à courir : ſans doute parce que cette courſe leur eſt néceſſaire pour donner plus d'étendue à ce premier ſaut (1). D'autres oiſeaux paroiſſent ſe laiſſer tomber, & ſe relevent enſuite tout d'un coup pour prendre leur eſſor (2) : ce qui me paroît venir de ce qu'ils marchent difficilement, & ne peuvent que broncher dans la marche précipitée qui doit préparer leur ſaut.

II. Dans le Vol de l'oiſeau, chaque aile eſt d'abord portée en dehors, & relevée circulairement vers le col. Le mouvement combi-

(1) *Voyez Second Mém. Art. XVIII.*

(2) *Voyez le Dictionnaire des Animaux, Article des Oiſeaux.*

né dans ces deux sens est rendu d'autant plus facile, que l'humerus est situé en arrière, par la position de sa tête dans la cavité articulaire qui la contient (3). Ce mouvement est produit par l'action du releveur de l'aile ; muscle pectoral, dont on sait (depuis Fabrice d'Aquapendente) que le tendon passe dans une poulie placée entre l'omoplate & l'humerus.

Pendant que l'aile est ainsi relevée & portée en dehors par le mouvement de l'humerus ; les articulations de cet os, ainsi que celles des os du coude & du carpe, s'ouvrent incomplétement ; mais toujours de manière que les directions de ces os de l'aile sont en général à peu près dans un même plan, à chaque instant de leur ro-

(3) J'ai dit ci-dessus (*Prem. Mém. Art. XI, Note.*) que la station des oiseaux est assurée, en ce que leurs ailes sont jettées derrière la colonne vertébrale.

tation. Cela fait que les plumes ſont moins écartées dans cette élévation de l'aile ; & qu'elles préſentent à l'air, qui leur réſiſte alors ſans aucun avantage pour le Vol, le moins de ſurface poſſible. En outre l'aile étant plus ramaſſée, eſt relevée avec bien moins d'effort des muſcles, que ſi elle étoit fortement étendue.

Cette obſervation eſt preſque générale. Elle eſt ſeulement moins ſenſible dans des cas de Vol précipité & très violent, où l'oiſeau donne à ſes ailes des mouvemens ſi fréquents & ſi conſidérables, qu'ils ne diminuent que foiblement l'extenſion des ailes, lorſqu'ils les relevent.

III. L'aile eſt enſuite abaiſſée avec force, & dans le même mouvement (ainſi que Grew l'avoit déjà remarqué) elle eſt portée obliquement en arriere.

L'humerus qui eſt le principal inſtrument des mouvemens de

l'aile, eſt appuyé dans ſon jeu ſur un aſſemblage de trois os, qui tiennent lieu dans les oiſeaux d'omoplate & de clavicule. Ces os ſont l'omoplate proprement dite; l'os qu'on a appellé la fourchette ou la lunette; & un troiſieme os long, ſitué à l'avant de la poitrine, articulé avec l'omoplate, & ſolidement appuyé au ſternum. Ce troiſieme os ne fait point une partie de l'omoplate, comme l'avoient penſé Fabrice d'Aquapendente & Borelli (1). On voit que ce troiſieme os fait arc-

(1) L'idée d'un déplacement de l'omoplate ſe préſente beaucoup plus naturellement dans la taupe. Je remarque dans cet animal, qu'une véritable omoplate ſemble être placée entre l'humerus & les os du rayon & du coude: ce qui procure des attaches vaſtes & prochaines aux muſcles des pattes de devant, & leur donne cette force ſinguliere que la taupe a dans ces pattes pour fouir la terre.

bouter contre le ſternum même, les efforts de l'humerus, qu'il ſupporte dans les plus grands mouvemens de l'aile.

En même tems que l'aile eſt abaiſſée dans le Vol, elle eſt déployée plus ou moins; de maniere qu'il ſe fait un grand écartement de ſes pennes & de ſes vanneaux, qui ſe recourbent en dedans à leurs extrémités; & que les membranes antérieure & poſtérieure placées entre les os de l'aile ſe tendent avec beaucoup de force.

Ce déployement de l'aîle s'opère ſurtout par l'extenſion des différentes articulations de ſes os; dont la poſition eſt toujours telle que dans cette extenſion ils ſe trouvent ſitués dans un même plan: ce qui fait que l'aile, d'ailleurs un peu voûtée en deſſous (par le jeu de ſes plumes) acquiert l'étendue & l'uniformité les plus

avantageuſes pour la percuſſion de l'air.

Tel eſt l'ordre le plus commun de la ſucceſſion des mouvements des parties de l'aile, lorſqu'elle s'eleve & s'abaiſſe dans le Vol. Les muſcles qui operent ces divers mouvements ont été décrits d'abord par Stenon (1); & ils l'ont été récemment beaucoup mieux par M. Vicq-d'Azyr (2).

IV. Une partie eſſentielle de l'aile eſt une eſpece d'appendice (3) qui forme comme un doigt

(1) *Dans les Actes de l'Académie de Copenhague.*

(2) *Dans les Mém. de l'Acad. R. des Sciences.*

(3) M. Silberſchlag a déſigné cette appendice (que Willoughby avoit appellé *alula*, *ala ſpuria* par les noms *d'afterflugel*, & de *lenkfittig*) : & il eſt le premier qui en a obſervé les fonctions dans diverſes circonſtances du Vol. (V. le *N.* 20. de ſon Mémoire *Von dem Fluge der Vogel*, qui eſt au ſecond Tome des *Schriften der Berlinischen Geſellſchaft Natur-forſchender Freunde.*

garni de quelques plumes. Elle eſt placée à l'endroit de l'articulation des os du coude avec ceux du carpe ; articulation qui eſt la plus ſaillante de toutes dans les ailes, lorqu'elles ſont en repos dans leur poſition naturelle.

M. Silberſchlag a remarqué que cette appendice peut être mûe par ſes muſcles, de maniere à être diſpoſée dans le même ſens que l'aſſemblage des pennes, dont elle aide l'effort pour le Vol ; ou bien être fixée vers en bas dans une direction perpendiculaire à celle du vent ; ce qui en fait un centre autour duquel l'autre aile qui a ſon appendice repliée, tourne comme fait une aile de moulin. Ainſi cette partie ajoute beaucoup à la facilité qu'a l'oiſeau pour ſe tourner par les mouvemens de ſes ailes & de ſa queue. M. Silberſchlag a auſſi obſervé que ces appendices de l'une & de l'autre aile, en ſe redreſſant, relevent un peu

l'oiseau dans une descente impétueuse, dont la rapidité est affoiblie par ce moyen.

V. C'est principalement en rendant inégal le mouvement de ses deux ailes (ainsi qu'il sera expliqué dans la suite) que l'oiseau se tourne à droite ou à gauche. Mais sa queue lui sert beaucoup pour déterminer & assurer les differentes directions qu'il donne à son vol.

Borelli n'a pas été fondé à soutenir (4) que la queue peut diriger le Vol en haut & en bas, mais non pas à droite ou à gauche. M. Silberschlag a mieux connu les usages de la queue; & voici ce qui résulte en général de ses observations sur ce point.

Si les oiseaux ne se servent que de leurs ailes, & s'ils ne s'aident point de la queue; ils

(4) *Prop.* 198. *Part. I. de Motu Animalium.*

donnée du Nager des poiſſons (1), il eſt facile de voir que cette comparaiſon n'éclaircit rien. En effet chaque aile, qu'on veut regarder comme une rame, étant articulée par un de ſes bouts au corps de l'oiſeau; une puiſſance quelconque qui fait mouvoir cette aile (& par conſéquent la réaction même du reſſort de l'air) ne peut imprimer à cette aile ſuppoſée mobile dans ſon articulation, qu'un mouvement angulaire autour du tronc du corps (2). Il reſte donc à faire voir comment l'action des parties de l'aile dans un air qui lui réſiſte, imprime à l'oiſeau les mouvemens du Vol: c'eſt-à-dire que le Problême du Vol

(1) *Voyez le Cinquieme Mémoire, Art. III.*

(2) Je comprends de même ici l'impulſion que peut donner l'élaſticité des plumes de l'aile; impulſion foible, & dont je parlerai plus bas.

des oiseaux reste toujours à résoudre.

VII. Borelli compare l'oiseau qui s'élève par le moyen de ses ailes à un arc qui ressaute en arc-boutant contre un sol ferme (1). Il croit que la résistance de l'air, qui ne peut fuir aussi vite qu'il est chassé (2), repousse l'aile, & élève l'oiseau par un mouvement réfléchi: ce qui lui fait dire que le Vol est une suite de sauts (3).

Parent après avoir critiqué Borelli, a dit (4) que chaque point de l'aile qui s'abaisse dans le Vol, décrivant un arc de cercle, est *choqué* par l'air de la même maniere que si étant immobile l'air venoit le *choquer* en circulant en sens contraire. D'où il a conclu

(1) *Prop.* 191.
(2) *Prop.* 192.
(3) *Prop.* 183.
(4) *Essais de Mathématique*, *Tom. III. p.* 377, 380.

que ſi la viteſſe des aîles de l'oiſeau réduite au ſens vertical, eſt telle que leurs deux efforts ſoient ſupérieurs au poids de l'oiſeau, l'oiſeau s'élévera verticalement avec l'excès de cette viteſſe ſur celle qui rendroit ces efforts égaux au poids de l'oiſeau.

Mais Euler a rendu évidente la fauſſeté de cette hypotheſe, dont on déduit communément les principes de la réſiſtance des fluides: ſavoir que de même que dans le choc des corps ſolides, les particules d'un fluide frappent le corps qui ſe meut dans ce fluide. Il a fait voir que ce corps ne ſoutient point de choc de ce fluide, mais ſeulement une preſſion ſur ſa ſurface (5).

VIII. Un ſolide qui ſe meut dans un fluide élaſtique, éprouve

(5) Dans ſes *Dilucidationes de reſiſtentiâ fluidorum*. *Nov. Commentar. Acad. Petrop.* T. VIII.

ſans doute des chocs par le retour des parties de ce fluide qu'il ceſſe de comprimer. Mais il n'eſt point de théorie connue par laquelle on puiſſe déterminer la force de ces chocs, ſuivant la maſſe, la ſurface, & la viteſſe de ce ſolide; & ſuivant les degrés de l'élaſticité de ce fluide, de ſa denſité naturelle, & de ſa condenſation différente ſelon qu'il eſt libre ou renfermé dans un vaſe.

C'eſt par une théorie arbitraire & vicieuſe que M. Silberſchlag a cru pouvoir démontrer que les mouvements du Vol des oiſeaux ſont produits par la réaction du reſſort de l'air que les ailes ont frappé.

Un habile Mathématicien, qui a fait récemment ſur le Vol des oiſeaux, des calculs qui ſont très juſtes; a dit que l'oiſeau ne s'éleve qu'autant que ſon poids eſt ſurmonté par la réſiſtance ou réaction de l'air. Mais il eſt clair

qu'il a seulement mis en principe du calcul un énoncé du fait même; & qu'il n'a point eu pour objet d'assigner la cause du mouvement qui éleve l'oiseau dans le Vol.

Il est certain que pour donner un point d'appui au jeu des ailes qui soutient & qui fait avancer l'oiseau, la résistance de l'air doit être très grande; de même que la résistance que l'eau oppose au jeu de la queue du poisson dans le Nager. On a été porté à confondre la grande résistance que l'air doit faire alors, avec la réaction élastique qui ne fait qu'une partie de cette résistance: & d'après ces idées vagues, on a cru que cette réaction étoit suffisante pour produire la progression des oiseaux dans l'air.

Mais la résistance de l'air qui est nécessaire pour le Vol, dépend fort peu de la réaction élastique après qu'il a été condenté par les battemens des ailes. Les causes

principales de cette réſiſtance ſont analogues aux cauſes de celle qu'oppoſe dans le Nager l'eau qui eſt incompreſſible & non-élaſtique.

Les battements des ailes ne peuvent produire qu'une augmentation bien foible de la denſité ordinaire de l'air, & de ſon élaſticité qui croît proportionellement à ſa condenſation. En effet l'air n'étant point retenu dans un vaſe, & cédant de tous les côtés; cette condenſation fait en tout ſens des progrès ſucceſſifs, avec leſquels elle s'affoiblit extremement. Il faut ajouter que la couche d'air condenſé qui réagit ſur l'aile, trouvant moins de réſiſtance dans les couches d'air voiſines, y eſt trop foiblement appuyée pour exercer contre l'aile une grande force de reſſort.

J'obſerve encore que la réaction que le reſſort de l'air fait dans les intervalles des battements,

contre l'aile qui l'a comprimé, eſt fort diminuée par le reſſerrement de l'aile, & par la diſpoſition que prennent les plumes lorſqu'elles ſe relevent. L'aile echappe alors à cette réaction à meſure qu'elle devient plus étroite. (1). Mais de plus, les grandes plumes ſont toutes ſéparées les unes des autres, quand l'aile ſe relève; à cauſe de l'obliquité ſuivant laquelle elles ſont un peu tournées alors, & qui ſemble ouvrir autant de portes pour le paſſage de l'air (2)

IX. Les cauſes principales de la réſiſtance de l'air qui eſt néceſſaire pour le Vol, ſont les cauſes de la réſiſtance des fluides, communes à ceux qui ſont élaſtiques, & à

(1) Cette diminution de ſurface eſt d'un tiers, ſuivant l'eſtime de M. Silberſchlag.

(2) *V. les Anciens Mém. de l'Acad. R. Sciences, Tom. III. Part. II. p. 218.*

ceux qui ne le font pas. On peut se faire une idée générale de ces causes, en les rapportant à l'inertie de la masse du fluide qui doit être ébranlée suivant la force & la surface du solide mû dans ce fluide, & aux agitations nécessaires pour le déplacement de cette masse.

Ainsi Borelli qui a indiqué ces causes, a remarqué que la portion d'air qui est déplacée par l'évantail de l'aile, doit se mouvoir dans une grande étendue d'air qui reste sensiblement en repos; & qu'elle doit y exécuter des tournoyements, & éprouver des frottements qui causent une grande résistance (1).

On sait qu'il n'existe point encore de bonne théorie sur la résistance des fluides. La meilleure maniere de former cette théorie, paroît être d'appliquer le calcul

(1) *Loc. cit. Part. I. Prop.* 189 & 190.

à des faits-principes qu'on aura bien déterminé par l'expérience. C'eſt ce dont Euler a donné un eſſai (2) ; & ce que M. Lorgna s'eſt propoſé d'exécuter dans un travail qu'il a annoncé ſur ce ſujet.

J'ai propoſé ci-devant (3) un principe qui me ſemble pouvoir être un élément de la théorie de la réſiſtance des fluides. D'après ce principe, un corps ſolide qui ſe meut dans un fluide avec une viteſſe donnée, y éprouve plus ou moins de réſiſtance ; ſelon qu'il tranſporte en avant, ſans la diviſer, une maſſe plus ou moins grande de ce fluide : comme par exemple, ſuivant que la figure de la ſurface antérieure de ce ſolide eſt rentrante ou ſaillante.

(2) *V. l'Hiſt. de l'Acad. des Sciences pour l'an* 1778.

(3) *V. le Cinquieme Mém. Art. XIII. dans le Nom.*

On peut rapporter à ce principe l'utilité qu'ont pour le Vol, le bec affilé des oiseaux, & la forme concave du dessous de leurs ailes. La carène que forme la poitrine de l'oiseau a une utilité analogue : & de plus, en passant sur l'air avec vîtesse, elle y produit un sillon qui relève le corps de l'oiseau, &c.

X. Après avoir réfuté les opinions connues jusqu'à présent sur la cause du Vol des oiseaux ; je vais exposer ma théorie sur le méchanisme de ce mouvement progressif.

Je remarque d'abord en général que les mouvemens des ailes de l'oiseau pour le Vol sont singuliérement analogues à ceux qu'exécutent les bras de l'homme, lorsqu'il s'en sert pour nager. Cette analogie a été indiquée vaguement, & confusément avec d'autres, par Fabrice d'Aquapendente. Mais elle n'é-

clairoit rien, qu'autant que le Nager de l'homme produit par les mouvements de ſes bras, a été expliqué par la théorie que j'en ai donnée dans le dernier Mémoire.

Dans le Vol, l'aile eſt d'abord portée en haut & en avant, pour pouvoir parcourir un plus grand eſpace dans ſon abaiſſement, & trouver ainſi plus de réſiſtance dans l'air. Enſuite elle s'abaiſſe, & eſt portée en arriere, ſurtout par l'action du muſcle grand pectoral & du muſcle qui répond au grand dorſal. A proportion de ce que ces muſcles trouvent plus de réſiſtance dans l'air à ces mouvements qu'ils donnent à l'aile, leur contraction s'exerce réciproquement avec plus d'avantage à mouvoir le ſternum & le tronc vers leurs origines ou attaches à l'humerus; ou à tirer le corps de l'oiſeau dans des directions oppoſées à celles des mouvements de

l'aile, c'eſt-à-dire en haut & en avant.

Lorſque l'oiſeau vole des deux ailes, les mouvements que ces muſcles impriment dans l'une & l'autre aile au corps de l'oiſeau, le lancent en haut & en avant dans une direction moyenne.

XI. Dans le Vol ordinaire, c'eſt lorſque l'aile s'abaiſſe & eſt portée en arrière, que les articulations des os de l'aile ſont étendues. Ainſi les mouvements produits par les extenſeurs de ces articulations ſe combinent alors avec ceux que produiſent les muſcles abaiſſeurs de l'aile (1). Ces articu-

(1) Un Auteur récent a dit que les muſcles diſtribués ſur l'étendue des os de l'aile, par leurs mouvemens d'extenſion & de fléxion, ne concourent pas moins au Vol que les muſcles pectoraux. Mais après en avoir parlé fort vaguement, il en revient toujours à dire que l'aile agit comme une rame, qui par le moyen des pennes, frappant & refoulant l'air en

lations ſont alternatives; & par conſéquent l'action ſimultanée de leurs extenſeurs, dont chaque effort eſt rendu réciproque par la réſiſtance de l'air, doit imprimer dans chaque aile au corps de l'oiſeau, des mouvements de projection qui le chaſſent en haut & en avant. C'eſt dans ce ſens qu'on ſeroit fondé à dire que Borelli a avancé d'après ſa mauvaiſe théorie : que le Vol eſt un mouvement compoſé de ſauts fréquemment répétés (2).

bas & en arriere, donne à l'oiſeau une impulſion qui l'éleve & le porte en avant.

(2) L'extenſion des os de l'aile, plus ou moins complete, lorſqu'elle eſt ſoudaine & bruſque, ſe fait avec un certain bruit. C'eſt ce que Pline (*Lib. X, Cap.* 36), a tres-bien vû, quand il a dit : *Strepitus nonniſi ipſis alarum humeris elidituv*; (entendant par *humeris* les os de l'aile joints à l'endroit où ils font une ſaillie reſſemblante à une épaule). Loſſ-

XII. La réſiſtance que l'air oppoſe aux mouvements des pennes & des vanneaux, donne l'appui qui eſt néceſſaire à l'action réciproque des muſcles de l'aile. Sous cet aſpect, l'éventail de l'aile qui ſe déploye lateralement par rapport aux os de l'aile, pour donner le plus d'étendue poſſible à la maſſe d'air réſiſtant; peut être comparé à la main, que l'homme qui nage avec les bras, developpe dans un état de pronation, pour trouver dans l'eau une plus grande réſiſtance.

que ce déployement de l'aile n'eſt point uniforme & ſucceſſif, il arrive que les pennes s'embaraſſent entr'elles. Cela fait, comme Pline l'a dit (*ibidem*); que le pigeon qui ſe complait à produire ce battement bruyant de ſes ailes (*cui gloria quæritur ex volatu plaudere*), eſt alors facilement ſaiſi par l'épervier; tandis que ſon vol ſeroit beaucoup plus rapide, s'il n'étoit pas ainſi embaraſſé (*alioqui ſoluto volatu in multum velocior*). Ce paſſage de Pline n'a point été entendu par ſes Traducteurs & Commentateurs.

Mais de plus, le jeu de ces plumes principales de l'aile concourt directement à la progression de l'oiseau dans le Vol.

Borelli (1) a rapporté à la flexibilité des pennes, qui fait que le vent donne aux ailes une forme de coin ; l'impulsion oblique des ailes, qui pousse l'oiseau horizontalement en même tems qu'elle le soulève. Mais la théorie qu'il a donné la dessus est vicieuse de tout point ; & Parent l'a fort justement critiquée.

Lorsque l'aile est abaissée, les pennes & les vanneaux servent par leur flexibilité à prolonger l'effort de l'aile ; & ajoutent à la résistance de l'air, par celle de leur élasticité qu'il faut vaincre : d'où il résulte que l'aile étant plus longtems & plus fortement appuyée, ses muscles impriment au corps de l'oiseau des mouvements

(1) *L. c. Prop.* 197.

de projection d'autant plus considérables.

Quand l'abaissement de l'aile finit, & quand le corps de l'oiseau commence d'obéir aux mouvements de projection qui lui ont été imprimés ; les plumes principales de l'aile revenant par leur ressort donnent aux os de l'aile une impulsion en haut & en avant : d'autant qu'elles sont comme articulées dans une situation plus ou moins oblique par rapport à ces os, par le moyen de la membrane où elles s'attachent, & des muscles qui leur sont propres.

Cependant il ne faut pas croire (comme quelqu'un l'a pensé) ; que cet effet de la détente du ressort des pennes (qui n'est que foiblement appuyée par la résistance de l'air) soit fort puissant pour opérer la progression de l'oiseau. Outre que ces plumes sont assez molles dans plusieurs especes

d'oiſeaux ; leur élaſticité, lorſqu'elle eſt la plus forte, n'ajoute gueres aux cauſes de la progreſſion de l'oiſeau dans l'air : de même que l'élaſticité des rames n'aide que bien peu à la tranſlation du navire, lorſqu'elles ont été fléchies dans les grands efforts des rameurs (2).

XIII. Les mouvements des ailes qui ont été expliqués, impriment à l'oiſeau une force de progreſſion, qui peut le ſoutenir en l'air plus ou moins longtems. C'eſt par cette force qu'il peut planer ſans reproduire les mouvements néceſſaires au Vol, ou en ne s'aidant que de battemens des ailes qui ſont comme inſenſibles (3).

L'oiſeau peut détourner la direction de ſon Vol d'un côté ou

(2) *Cum remi lentantur in undâ* ; comme ont dit Virgile & d'autres Poetes Latins.

(3) C'eſt alors que l'oiſeau (comme dit Virgile) *radit iter liquidum, celeres neque commovet alas.*

d'un autre (sans le secours de sa queue) , suivant que l'une ou l'autre aile battant plus fortement s'aide d'une plus grande résistance de l'air. Cette aile frappant d'un coup sec, peut alors ou s'éloigner supérieurement, ou s'approcher inférieurement, d'un plan vertical qui seroit dirigé suivant la longueur du corps de l'oiseau. Dans le premier cas (qui est le plus ordinaire) l'oiseau est poussé vers le côté opposé à celui de l'aile qui se meut avec plus de force ; & dans le second cas, il peut être attiré du côté de cette même aile. Cela est analogue aux mouvements du Nageur, qui lorsqu'il veut se tourner sur la droite, ramasse l'eau de la main droite, ou la repousse de la main gauche (1).

(1) Lorsqu'on dit qu'un oiseau peut ne voler que d'une aile, on doit entendre qu'il peut se donner une faculté de continuer longtems son vol, sans répéter

XIV. La queue des oiſeaux aide & modifie par divers moyens les effets des mouvements des ailes dans le Vol.

Le premier de ces moyens eſt l'action réciproque des muſcles de la queue (1). Ces muſcles ayant leurs attaches aux pennes de la queue & au coccyx (formé de pluſieurs vertebres) aboutiſſent, les uns à l'os qui répond au ſacrum, les autres aux os pubis & iſchion de chaque côté

les battements de ſes ailes, pendant qu'il peut modifier ſa direction, en frappant des coups répétés d'une ſeule aile.

On a dit que le pigeon, lorſqu'il eſt fatigué du vol, peut le continuer en volant d'une ſeule aile, ce qui lui donne le moyen d'échapper à l'oiſeau de proie qui le pourſuit. Les Rabbins (cités par Bochart) diſent que c'eſt la raiſon pour laquelle David ſouhaitoit les ailes de la colombe, de préférence à celles des autres oiſeaux.

(1) Qui ont été bien décrits par Stenon dans ſa *Myologie de l'Aigle*.

antérieurement. On voit que les premiers fléchiſſent la queue vers en haut, & que les ſeconds la fléchiſſent vers en bas.

Il eſt clair que les muſcles qui relevent la queue, en même tems qu'elle eſt deployée, doivent trouver dans l'air une réſiſtance conſidérable ; par l'effet de laquelle leur action réciproque ſoulève la partie poſtérieure du tronc : & que les abaiſſeurs de la queue doivent abaiſſer ſemblablement la même partie du tronc. Cette partie du tronc doit être mûe d'un côté, quand les muſcles propres de la queue n'agiſſent que de ce côté. Mais quelle que puiſſe être la réſiſtance que l'air oppoſe à la queue élargie, ces mouvements réciproques de la partie poſtérieure du tronc ne peuvent guères entraîner notablement le reſte du tronc ; qui eſt beaucoup moins mobile à proportion, & qui eſt mû ou fixé par des forces

bien ſupérieures à celles des muſcles de la queue.

L'élaſticité des pennes de la queue paroît être un moyen plus puiſſant de l'impulſion qu'elle exerce ſur le corps de l'oiſeau, pour le faire tourner d'un côté ou d'un autre. En effet lorſque le mouvement plus fort d'une des ailes détermine un changement de direction, la queue ſe porte du côté de cette aile, & ſe meut d'une manière ſemblable. Mais dès que cette aile commence à tourner le corps, la détente des plumes élaſtiques de la queue rend cette converſion beaucoup plus rapide, & peut même faire que l'angle de la nouvelle direction avec la première ſoit aigu, lorſque les pennes de la queue ſont longues.

La queue étant déployée & abaiſſée, peut encore ſervir de voile pour élever l'oiſeau dans le vol, ou pour retarder ſa chute; ſurtout

ſurtout à l'aide du vent, comme il ſera dit plus bas. Elle ſoutient toujours l'arriere du corps de l'oiſeau, quand elle eſt deployée en même tems que les ailes.

XV. La queue agiſſant ainſi de pluſieurs manières pour diriger & ſoutenir le Vol; elle me paroît auſſi pouvoir faciliter & entretenir l'équilibre des forces motrices des ailes, en ſe portant davantage du côté de l'aile qui peut être plus foible, de ſorte que l'oiſeau ne puiſſe être renverſé ſur cette aile. Cet effet eſt ſurtout marqué quand le Vol commence; tems où les ailes peuvent être inégalement déployées par différentes cauſes (même dans un air abſolument tranquille) & être différemment inclinées ſur la ligne de direction que l'oiſeau veut ſuivre.

J'ai remarqué que l'oiſeau qui s'élève en volant, ouvre & tient écartées les plumes de la queue,

Elles forment alors des espèces de balancements peu sensibles, qui empêchent que l'oiseau ne chavire. Elles font aussi que son corps est mieux soutenu dans sa partie postérieure, qui pourroit s'abattre entre les ailes, à raison de la plus grande résistance que l'air oppose à l'avant du corps (1).

XVI. J'ai expliqué jusqu'ici comment le Vol doit être produit par l'action des muscles des ailes, & peut être dirigé en partie par le jeu des muscles de la queue. Mais de plus l'action de ces muscles doit être modifiée pour situer les ailes & la queue, de manière à leur faire recevoir

(1) On voit qu'il est d'autant plus important & plus difficile que le jeu de la queue procure l'équilibre dans les mouvements des ailes, que la masse du corps de l'oiseau est plus pesante. C'est pourquoi, comme Pline l'a observé (*Lib. X. cap.* 38.) *Vultur & feræ graviores cauda regunter.*

une impulsion favorable des courants d'air & du vent.

Le vent contraire, s'il n'est extrêmement violent, favorise le Vol; soit lorsque ce mouvement progressif est produit, en ce qu'il augmente la résistance de l'air aux battements des ailes; soit dans les intervalles de ces battements, en poussant devant lui les ailes & la queue qui ont été disposées comme des voiles.

M. Huber (1) a distingué les oiseaux de proye en deux genres; suivant que leurs ailes sont de deux différentes sortes, dont il appelle l'une *rameuse*, & l'autre *voilière*. Il dit que les passages d'une de ces formes d'ailes à l'autre ne se trouvent que dans les oiseaux non de proye, & qu'ils y sont variés à l'infini.

L'aile rameuse est d'une forme

(1) Dans *ses Observations sur le Vol des Oiseaux de proye*.

aiguë, étroite, & prolongée ; ayant des pennes très fermes, & dont les extrémités ne laiſſent point d'intervalles entr'elles. L'aile voilière a une forme large & émouſſée ; ayant des pennes plus molles, & dont les cinq principales ſont ſéparées par de grandes échancrures.

On voit en géneral que quoique tous les oiſeaux puiſſent ſe mouvoir en avant & en haut, ayant le vent contraire ; ceux dont l'aile eſt rameuſe ont beaucoup plus d'avantages pour voler vîte, & pour avancer contre le vent qu'ils percent ; & que ceux dont les aîles ſont voilières, ſe hauſſent avec beaucoup moins d'effort en les préſentant à l'action du vent qui les ſoulève.

XVII. Lorſque la queue fléchie modérément s'élargit & devient concave vers en bas, elle reçoit beaucoup d'air ; ce qui eſt utile pour la ſuſpenſion de l'oiſeau

(comme l'avoit déjà remarqué Fabrice d'Aquapendente) : & cet état de la queue ſe joint le plus ſouvent à l'expanſion des ailes.

Il eſt des oiſeaux, comme les hérons, dont la queue très courte ne peut aider le Vol ; qui eſt cependant élevé, long, & rapide. M. Mauduyt a obſervé que dans ces oiſeaux le défaut de la queue eſt compenſé par le prolongement des *couvertures* des ailes, & par des plumes placées tranſverſalement de chaque côté du corps au deſſous de l'aile. Il ajoute que ces plumes ſont pouſſées & relevées par l'air, lorſque l'oiſeau vole vent arrière, &c.

Si les ailes & la queue ſont épandues & voutées en deſſous, le vent retenu & réfléchi ſous ces voutes, les pouſſe & les élève en même tems. Si toutes ces voiles déployées à la fois, & portées par l'air, ne ſoutiennent pareillement l'avant & l'arrière du corps ;

l'une ou l'autre de ces parties descend ou s'abaisse relativement autour du centre de gravité de l'oiseau.

Ainsi (comme l'a observé M. Mauduyt) l'oiseau qui veut descendre, resserre ses ailes, & tient sa queue étendue ; ce qui fait tourner en bas l'avant du corps ; & ce n'est qu'au moment de se poser, qu'il plie & ferme la queue tout à coup ; ce qui fait que le corps reprend son équilibre (l'arrière étant moins soutenu), & que les piés se présentent au point de contact.

XVIII. Il est plusieurs cas, où la direction du mouvement de l'oiseau est changée d'une manière absolument passive, sans aucun nouveau battement des ailes, & sans aucune impulsion d'un courant d'air sensible. Ces changements de direction résultent des effets d'une nouvelle position que le déployement soudain des ailes donne au corps de l'oiseau.

Le premier de ces cas eſt la *reſſource*, qui eſt une remontée paſſive de l'oiſeau (dite ainſi de *reſurgere*). Un oiſeau rameur qui fond avec la plus grande vîteſſe pour ſaiſir un oiſeau voilier, lorſque celui-ci eſquive par un mouvement de côté, a la faculté de s'arrêter au plus fort de ſa deſcente, & de ſe reporter *ſans faire aucun effort* auſſi haut que le niveau d'où il eſt parti. M. Huber a obſervé (1) que pour produire cet effet, il ſuffit à l'oiſeau rameur de r'ouvrir tout à coup ſes ailes, qu'il tenoit ſerrées pendant ſa deſcente.

Il eſt clair qu'il faut conſiderer comme ſemblables aux reſſources, ces mouvements que M. Huber a appellés *pointes* (2); dans leſquels l'oiſeau rameur eſt elancé vers en haut, à la ſuite d'une carrière ou courſe parcourue avec la plus

(1) *Liv. cit. p 29.* (2) *Chap. X.*

grande véhémence (3). Je rapporte auſſi aux reſſources, le mouvement du ſaut plongeant de haut en bas, par l'effet duquel l'oiſeau ſe relève enſuite en ouvrant ſes ailes.

XIX. Je regarde tous ces mouvements déterminés par la réſiſtance de l'air qui eſt condenſé & élaſtique; comme entiérement analogues aux ricochets, que détermine la réſiſtance de l'eau qui n'eſt pas compreſſible ni élaſtique.

Dans tous ces changements de direction du Vol, l'expanſion ſoudaine des ailes qui étoient plus ou moins reſſerrées, en même tems qu'elle arrête la continuation du mouvement primitif de l'oiſeau; fait que la poſition de ſon corps eſt redreſſée, & que l'avant en

(3) M. Huber dit qu'il ſe fait alors une ſuppreſſion ſoudaine du mouvement qui a été imprimé avec une ſurabondance qui s'employe paſſivement (*ibid. p.* 44 & *Explic. de la Pl. V. fig.* 3).

eſt relevé avec beaucoup de force. Ainſi l'oiſeau heurte contre une nouvelle couche d'air, qui s'élève de bas en haut en faiſant angle avec celle qu'il frappoit auparavant. Le mouvement qu'il conſerve ſe décompoſe par rapport à cette nouvelle couche, ſur laquelle il eſt lancé obliquement; de même que le corps qui fait ricochet ſur l'eau, eſt lancé ſur l'éminence qui ſe forme à l'extrémité du ſillon de l'eau qu'il a refoulée devant lui, & du côté où il trouve le moins de réſiſtance.

XX. C'eſt d'une maniere analogue que ſont produits les cercles que le milan décrit dans les airs (où il peut ſe balancer plus longtems que tous les autres oiſeaux); en tenant ſes ailes toujours déployées, & faiſant ſeulement varier leur inclinaiſon reſpective.

Pour décrire ces cercles plus ou moins étendus, après s'être

donné par les battements de ſes ailes toute la proviſion de mouvement néceſſaire, il tient ſes ailes fort étendues, & enſuite il releve l'une plus que l'autre (1). Son corps doit être porté plus en haut ou plus en arrière du côté de l'aile qui vient à être relativement plus ſoutenue, de la gauche par exemple ; lorſque l'autre aile ou la droite s'éleve obliquement ſur le plan de première poſition. Le corps doit donc rencontrer une nouvelle couche d'air, qui fait angle avec ce premier plan, & qui eſt ſituée ſur la gauche Il eſt lancé obliquement ſur cette couche, & il continueroit à ſe mouvoir toujours dans cette nouvelle direction, ſi dans le moment ſuivant l'aile droite ne s'élevoit encore

(1) Comme l'a obſervé dans les oiſeaux qui reviennent, M. Silberſchlag (*Mem. Bil. n.* 41.) qui explique ce tournoyement par *l'impulſion* de l'air contre l'aile plus élevée.

un peu plus. Pendant que cette aile décrit ainſi un arc, dans ſon élévation toujours croiſſante ; les directions que prend ſucceſſivement le mouvement du corps de l'oiſeau, forment un polygone d'un très grand nombre de côtés, ou une courbe qui peut devenir rentrante & approcher plus ou moins de la circulaire.

Mais l'aile qui devient relativement plus ſoutenue, en même tems qu'elle détermine vers ſon côté le changement de poſition & de mouvement de l'oiſeau, tourneroit de plus en plus ſon corps ſur lui même, à raiſon de l'affoibliſſement relatif de l'autre aile (ce qui ameneroit des ſituations déſavantageuſes pour l'oiſeau) ; ſi la queue en ſe portant du côté de l'aile plus foible, n'aidoit à la réſiſtance que celle-ci fait à ce contournement du corps.

Les agitations de la queue ſer

vent auſſi à graduer & à modifier les mouvements latéraux, dont réſultent les cercles que l'oiſeau decrit. Elles doivent être encore variées, à raiſon des differentes réſiſtances que le vent ou courant ſenſible de l'air peut faire aux mouvements qu'affecte l'oiſeau dans les differentes parties de ces cercles (2).

Cet exemple ſuffit pour faire connoître les cauſes de tous les revirements que les oiſeaux peuvent exécuter pendant qu'ils planent, ſans donner à leurs ailes que les mouvements peu ſenſibles qui ont été indiqués.

XXI. Après avoir montré comment agiſſent les différentes forces qui meuvent l'oiſeau dans le Vol,

(2) Voyez ſur les mouvements de la queue dans le revirement, M. Silberſchlag (*ibid. n.* 32.) Ces mouvemens ont fait dire à Pline (*Lib. X, cap.* 10.) que les milans *videntur artem gubernandi accuiſſe caudæ flexibus.*

il me reſte à faire voir en quoi conſiſte l'équilibre néceſſaire des réſultantes ou compoſées de ces forces ; comment la direction du Vol eſt conſtante ou variable, ſuivant que les directions de ces réſultantes paſſent ou ne paſſent pas par le centre de gravité de l'oiſeau ; enfin quels ſont les moyens de déplacement de ce centre, qui font que le concours des directions de ces réſultantes y eſt plus facilement déterminé.

Dans chaque aile les pennes, les vanneaux, & les plumes de l'appendice, peuvent ſe mouvoir, & ſe meuvent très ſouvent dans des plans différents. Les impulſions produites par le reſſort de ces plumes, ont des directions différentes ; ſuivant la poſition des différents os de l'aile, ſur leſquels ces plumes s'attachent.

Dans chaque aile les forces des muſcles qui meuvent l'humerus en bas & en arrière, & les

forces des extenſeurs des os de l'aile, donnent au corps de l'oiſeau des impulſions dont les directions ſont différentes & dans des plans différents.

Toutes ces forces motrices de l'aile peuvent être reduites à deux qui en réſultent; dont l'une ſoit dirigée dans un plan vertical ſuivant l'axe ou la longueur du corps de l'oiſeau; & l'autre ſoit perpendiculaire à ce plan.

Cette réſultante des forces motrices d'une aile qui eſt perpendiculaire à la coupe verticale du corps de l'oiſeau ſuivant ſa longueur, tend à pouſſer ce corps contre la réſultante ſemblable des forces motrices de l'autre aile, ou bien autour de l'appui de celleci: c'eſt à dire autour du centre de rotation qui s'etablit vers l'extrémité de cette aile, à chaque moment de ſon effort. On voit que ſi ces forces réſultantes ne ſe font point équilibre, ou ſi elles ſont inégales entr'elles; le corps

de l'oiseau ne peut être soutenu, mais doit être renversé autour de l'appui de la résistance la plus foible.

Telle est la raison d'un fait connu & remarquable, dont on n'a point encore donné d'explication exacte. Un oiseau à qui on coupe des pennes d'une seule aile, ne peut voler au loin; & il vole d'autant moins que la mutilation est plus considérable. Il ne peut alors se tenir en équilibre, & il s'abat en tournant sur le côté de l'aile coupée. Mais si on lui coupe semblablement les mêmes pennes dans l'une & l'autre aile, il peut se tenir en équilibre & s'envoler au loin; quoique beaucoup plus lentement, & avec beaucoup plus d'effort qu'il ne faisoit avant ce retranchement (1).

XXII. Pour que les parties du

(1) *V. M. Silberschlag, Mém. cit. n.* 34.

corps de l'oiſeau qui vole ne tournent pas autour de ſon centre de gravité, il faut que les réſultantes des forces qui meuvent ces parties, ayent des directions qui paſſent & concourent dans ce centre de gravité (1).

De plus, pour peu que l'oiſeau ſoit tourné ſur ſon centre de gravité, auquel les forces motrices ne ſont point dirigées; il preſente inegalement ſes ſurfaces latérales à la réſiſtance de l'air : ce qui fait varier continuellement la direction de cette réſiſtance totale. Le corps de l'oiſeau eſt ainſi tranſporté de travers; en décrivant une courbe

(1) Si un corps reçoit une impulſion ſuivant une direction qui ne paſſe point par ſon centre de gravité, ce centre ſera mû ſuivant une direction parallele : mais en même tems les autres parties de ce corps tourneront autour de ce centre, comme s'il étoit fixé ou en repos. (*V. Bezout, Cours de Mathematique, quatrieme Partie, art. 322.*)

qui l'éloigne de plus en plus de sa première direction, à mesure que son impulsion primitive s'affoiblit.

L'oiseau pour assurer fixement son corps dans la direction primitive qu'il s'est donnée ; doit donc diriger au centre de gravité de son corps, les résultantes des forces d'action réciproque des muscles abaisseurs, ainsi que des extenseurs des os de chaque aile. Il doit aussi y diriger la résultante des forces motrices de sa queue, pendant qu'elle procure l'équilibre des mouvements opposés des ailes (comme il a été dit plus haut), & lorsque cet équilibre est établi.

L'effort machinal que fait l'oiseau pour diriger à son centre de gravité les résultantes des forces motrices de ses ailes, est favorisé par la position qu'ont les attaches des ailes relativement à ce centre. En effet, M. Mauduyt (2)

(2) *Dictionnaire Ornithologique*, pag. 356.

précédents, il eſt facile d'expliquer pourquoi certins oiſeaux tels que le hibou & la chauvefouris (2) volent toujours de travers ou de biais. L'inconvenient de leurs ailes attachées trop haut, & l'imperfection de leur queue, leur rendent extremement difficile de diriger les réſultantes de leurs forces motrices au centre de gravité : parce qu'ils ont le corps raccourci, ainſi que le col, & les pattes fort courtes.

Une raiſon ſemblable à celle qui fait que les chauvefouris volent de travers, fait que les papillons volent en culbutant. On a dit (3) que c'eſt parceque

(2) Pline dit (*Lib. X, c. 12.*) : *bubo volat nunquam quò libuit, ſed transverſus ut ſic tur.* MM. de Puffon & d'Aubenton ont obſervé que le vol de la chauvefouris n'eſt point direct, qu'il n'eſt ni rapide ni élevé, qu'il eſt imparfait, & ſe fait par des vibrations ſoudaines.

(3) M. Huber, *l.v. cit. p. 9.*

les ailes des papillons sont plates & non voutées de l'avant à l'arrière (quoiqu'elles le sont un peu). Mais la principale cause en est, qu'elles sont trop foibles, & attachées trop haut : de sorte que ces insectes font des efforts qui ne peuvent soutenir & mouvoir que pour peu de tems leur centre de gravité ; & ne peuvent diriger constamment les résultantes des forces de leurs ailes vers ce centre, autour duquel l'avant de leur corps doit se mouvoir ou culbuter.

On sait que la répétition nécessaire de leurs foibles efforts fait que les ailes de certains insectes (comme des cousins & des frélons) doivent se mouvoir avec une viteſſe & une fréquence qui cause un bruit ou bourdonnement très sensible.

XXV. Il est une classe d'insectes qu'on a distingués par le nom de *Halterata*, parcequ'ils ont des

haltères, c'eſt-à-dire des petits poids ou boutons portés par des tiges mobiles en tout ſens, qui ſont attachées au corps au deſſous de la partie poſterieure des ailes. On a toujours dit que ces haltères ſervent de balanciers; mais on n'a pas expliqué comment ils agiſſent. C'eſt ce qui a fait dire à M. Blumenbach, que leur uſage eſt encore indéterminé.

Derham a remarqué qu'on ne trouve ces haltères que dans les inſectes qui ont deux ailes, & non dans ceux dont les ailes ſont ou au nombre de quatre, ou renfermées dans des fourreaux (*elytræ*). Il a obſervé que ſi on coupe un de ces poids (de même que ſi on coupe une des petites ailes auxiliaires dans les inſectes qui ont quatre ailes), un côté du corps emporte l'équilibre ſur l'autre, & l'inſecte ne vole pas longtems ſans tomber à terre: & que ſi on coupe ces poids

des deux côtés, l'insecte vole de travers & nonchalamment.

Sans doute les haltères agissent, en même tems que les ailes, pour appuyer également de tous côtés le corps de l'insecte. Dans l'insecte à qui on a coupé un haltère, l'aile & l'haltère qui agissent d'un côté, font tourner & renversent le corps sur l'appui de l'autre aile qui n'est point soutenue.

Dans les insectes qui ont des haltères, la foiblesse des ailes & leur position relative trop éloignée du centre de gravité du corps, font que les résultantes de leurs forces ne peuvent être dirigées assez constamment sur ce centre; si ces haltères agissant comme des balanciers, ne portent ce centre successivement aux divers points de concours que prennent ces résultantes. Mais lorsque l'on a coupé ces haltères, aussitôt que les forces des ailes cessent de diriger sur

le centre de gravité, le corps de l'insecte est un peu tourné; & il vole de travers, parce que la résistance de l'air fait décrire à tout son corps une courbe qui l'éloigne de plus en plus de sa direction primitive.

On peut soupçonner que dans les insectes, les fourreaux des ailes dits *elytræ*, ont une utilité analogue à celle des petites ailes auxiliaires. On peut aussi conjecturer que dans plusieurs especes d'insectes, les antennes & les queues ont entr'autres usages, celui de transporter leur centre de gravité sur la ligne de l'impulsion primitive, & d'un ou d'autre côté de cette ligne.

XXVI. Je crois avoir donné completement la véritable théorie des causes du Vol des oiseaux. Il me reste à considerer un objet dont la discussion ne peut affoiblir cette théorie, mais dont l'éclaircissement me paroît en dépendre.

Cet

Cet objet eſt l'utilité de l'air reçu par la reſpiration, qui pénètre dans les os des oiſeaux.

M. Camper (1) a découvert le premier que dans les oiſeaux les os du bras (ou ſupérieurs des ailes), les clavicules, les os de la poitrine, les vertèbres du dos, les os des îles, ſont tout à fait creux, ſans moëlle; & reçoivent l'air dans leurs cavités par la reſpiration. Il a vu auſſi que l'air reſpiré pénètre dans les os des cuiſſes de certains oiſeaux qui volent très haut, comme de l'aigle & de la cicogne. Il a obſervé que ces os ſont percés extérieurement d'ouvertures conſidérables; par leſquelles paſſe l'air qui communique entre leurs cavités, & celles de la trachée artère ou des

(1) *Mém. Etr. pref. à l'Acad. des Sc. T. VII; & Premiere Partie de ſes Kleinere Schriften, Leipzig. 1784.*

veſſies aëriennes de la poitrine & du bas ventre.

Il a découvert des veſſies membraneuſes, & des tuyaux par leſquels ſe fait en pluſieurs endroits cette communication de l'air. Mais il n'a pas pouſſé ces recherches auſſi loin que M. Merrem, qui a injecté ces vaiſſeaux aëriens avec de la cire, tantôt du côté des cavités des os, & tantôt du côté de la trachée artere ; ce qui l'a mis en état de démontrer le ſyſtème de ces vaiſſeaux à l'Académie de Gottingue (1).

M. Camper a vu auſſi que dans les oiſeaux, le crane & la machoire inférieure reçoivent l'air des trompes d'Euſtachi ; & qu'il pénètre du nez entre les deux tables du front & du vomer.

Il eſt très probable que l'air

(1) *Leipſiger Magazin zur Naturkunde*, &c. 1783, *pag.* 201 & *ſuiv.*

remplit les tuyaux des plumes (qui ſont creux juſqu'au bout, dans les pennes de l'aigle & du héron). Mais on ignore comment l'air pénètre dans l'intérieur des plumes; & M. Camper l'a mis en problème encore récemment (2). Nous ne connoiſſons point les expériences que le célèbre & reſpectable M. Lorry avoit faites ſur cette pénétration: & nous n'avons là-deſſus que des conjectures qui paroiſſent plus ou moins fondées.

XXVII. M. Camper a penſé que l'air qui entre dans les cavités des os, & qui s'y renouvelle par la reſpiration, doit devenir néceſſairement plus léger par la grande chaleur qui eſt propre au corps des oiſeaux: ce qui fait que l'oiſeau peut ſe rendre ſpécifiquement plus léger par ce moyen, auſſi bien que par la dilatation de

(2) En 1781. *Kleinere Schrift. Pr. Part. p. 157.*

ſes veſſies aëriennes de la poitrine & du bas ventre. Il a donné comme le réſultat de ſes obſervations ; que dans les diverſes eſpèces d'oiſeaux, les os ſont vuides & remplis d'air, à proportion de ce que leur Vol eſt plus élevé & plus durable (3).

On eſt fondé à objecter avec M. Silberſchlag, contre cette opinion de M. Camper qui a été gé-

(3) M. Camper n'a point trouvé d'ouvertures qui reçoivent l'air dans les *humerus* de l'autruche ; ni dans ceux du pingoin, dont les ailes lui ſervent à nager & non à voler. Mais par les dernieres obſervations qu'il a faites d'après M. Hunter, il a trouvé de ſemblables ouvertures dans les fémurs de l'autruche poſtérieurement, dans ſes vertebres, ſes côtes, & dans tous ſes autres os, de même que dans les autres oiſeaux. Il a dit que cette pénétration de l'air dans les os de l'autruche étoit néceſſaire pour diminuer beaucoup la grande peſanteur de cet oiſeau, qui court extrémement vite, & qui vole pour ainſi dire ſur la terre.

néralement adoptée : que le gonflement des veſſies aëriennes, & la dilatation de l'air raréfié par la chaleur propre de l'oiſeau dans tous ſes vaiſſeaux aëriens, ne peuvent diminuer la peſanteur ſpécifique de l'oiſeau à tel point qu'elle ne ſoit toujours extremement conſidérable dans un élément auſſi léger que l'air. On peut ajouter que l'air intérieur étant fréquemment renouvellé par la reſpiration ; ſon excès de légereté par l'effet de la chaleur qui le raréfie, eſt auſſi ſouvent détruit par l'abord de l'air atmoſphérique.

M. Silberſchlag propoſe d'autres conjectures ſur les uſages de ces air intérieur. Ainſi après avoir dit (1) que l'air contenu dans les veſſies aëriennes, faiſant équilibre par ſon reſſort avec la preſſion de l'air extérieur, facilite la circulation du ſang dans l'habitude du

(1) *Mém. cit. n.* 10.

corps de l'oiſeau : il dit (1) que l'extenſion fixe des ailes dans le Vol, lorſqu'elle ſe continue très longtems (comme dans le Milan) ne paroît pas dépendre uniquement de l'action des muſcles pectoraux (qui en contracteroient de la roideur) ; mais peutêtre autant de l'action du courant d'air oppoſé, que l'oiſeau reçoit en inſpirant (2). Mais comment l'extenſion des ailes eſt-elle conſtamment ſoutenue, lorſque le courant

(1) *Ibid. n. 11.*

(2) Il rapporte (*n. 10.*) une obſervation de M. Bloch, qui a vu que les ailes de l'oiſeau s'étendent, lorſque l'air qu'on ſouffle par une ouverture faite au corps d'une vertèbre pénette dans les humerus. M. Bloch a dit auſſi (*Beſchaftigungen der Berlin. Geſellſch. Naturforſchender Freunde, Tome IV, pag.* 581.) que tout le corps des oiſeaux eſt plein de ſacs, que remplit l'air qu'on ſouffle par la trachée artère ; & que l'air ainſi ſouffié remplit de même, & éleve les os ſupérieurs des ailes.

d'air inſpiré eſt continuellement interrompu ou même rechaffé par les expirations alternatives?

XXVIII. En conſidérant tout ce qui a été dit juſqu'ici ſur l'utilité de l'air qui pénètre dans les os des oiſeaux; on voit que le même M. Silberſchlag a été fondé à reconnoître que la cauſe pour laquelle ces os ſont remplis d'air, ſe trouve être d'autant plus énigmatique, qu'on y réfléchit davantage (4).

Avant que d'établir mon opinion ſur l'uſage de l'air qui eſt contenu dans les diverſes parties du corps de l'oiſeau; il faut rechercher comment l'oiſeau peut à volonté charger ou vuider d'air ſes vaiſſeaux aëriens.

Je penſe que tous les vaiſſeaux aëriens du corps des oiſeaux qui

(4) *Deren endzweck immer rathſelhafter wird, je mehr man ihm nachſpurt.* Mém. cité p. 219.

ne ſont point contenus dans la poitrine, ſont principalement remplis d'air par une fonction particulière des organes de la reſpiration. Pour éclaircir cette fonction, je crois devoir expoſer ma théorie ſur le méchaniſme de la reſpiration des oiſeaux.

XXIX. Dans l'inſpiration des oiſeaux, il ſe fait une dilatation particulière du poumon, & une autre dilatation ſimultanée du reſte de la capacité de la poitrine. Le poumon eſt dilaté par les mouvements des muſcles qui portent en haut & en dehors les côtes proprement dites, qui jouent ſur les vertebres thorachiques avec leſquelles elles ſont articulées; & par le jeu combiné des muſcles du poumon que leur contraction redreſſe & applanit (1). Le reſte de

(1) Comme l'ont vu les Anatomiſtes de l'Acad des Sc. (*Anciens Mm. T. III. Seconde Part. p.* 166.) le diaphragme

la capacité de la poitrine eſt dilaté, tandis que la contraction des muſcles du poumon retient fixes les articulations des côtes proprement dites avec leurs appendices oſſeuſes ; par les fibres des muſcles du bas ventre qui s'attachent à ces appendices & au ſternum. Alors ces fibres portent en avant & un peu en bas les parties antérieures & inférieures de la poitrine : & elles procurent ainſi la dilatation des veſſies aëriennes thorachiques, en même tems qu'elles compriment les veſſies abdominales.

Dans l'expiration des oiſeaux, les releveurs des côtes ceſſant d'agir, & les muſcles du poumon ne fixant plus les articulations des côtes avec leurs appendices ; les côtes ſont reſſerrées & déprimées par les muſcles abdomi-

eſt remplacé dans les oiſeaux, par ces muſcles, & par les ſacs membraneux qui forment les veſſies aeriennes.

naux ; & par les muſcles dorſaux, dont les origines lombaires ſont d'autant plus fixes que les lombes des oiſeaux n'ont point de vertèbres.

XXX. L'inſpiration fait ſans doute entrer l'air avec force dans les véſicules du poumon, & dans les grandes veſſies aëriennes. Mais alors l'air ne peut guères pénétrer que d'une manière foible & lente dans les autres vaiſſeaux aeriens. Il ne peut être preſſé dans les creux des os avec cette force de condenſation, qui fait que ſi on caſſe en deux l'os d'une aile, l'air qui en ſort éteint une lumière placée à l'endroit de cette rupture (2).

Il paroît que dans les mouvements de l'inſpiration, & même dans des mouvemens ſemblables qui peuvent s'exécuter ſans une

(2) Suivant une expérience de M. Bloch, citée par M. Silberſchlag.

nouvelle attraction d'air, pendant que la glotte eſt tenue fermée; les vaiſſeaux aëriens de la poitrine qui ſe dilatent, doivent repomper l'air des cavités des os, & des autres parties du corps où il avoit été ſoufflé.

Dans l'expiration, l'air eſt chaſſé par la preſſion du poumon & des grandes veſſies aëriennes : & pour peu que cette preſſion ſoit forte, il ne peut s'échapper aſſez promptement par le larynx, & il doit pénétrer dans les autres vaiſſeaux aëriens. Mais c'eſt principalement lorſque pendant l'effort des organes qui tendent à produire l'expiration, elle eſt empêchée en tout ou en partie par le reſſerrement de la glotte; que l'air eſt néceſſairement refoulé avec force des vaiſſeaux aëriens de la poitrine dans ceux des os & des autres parties du corps. Cette force étant proportionnée à la difficulté d'expulſion de l'air, eſt graduée ar-

bitrairement, ou suivant le besoin & l'instinct de l'oiseau ; selon qu'il resserre la glotte, & fait agir en même tems les muscles expirateurs (1).

(1) Il faut bien distinguer, & dans l'homme & dans les animaux, ce cas de l'expiration empêchée en partie, malgré l'effort des organes expirateurs ; du cas (bien vu par M. de Haller) où il est dit communément qu'*on retient son haleine*. Dans celuici, l'expiration est arrêtée parceque la glotte est entièrement fermée, en même tems que le diaphragme & les releveurs des côtes agissent comme dans l'inspiration, & que les muscles abdominaux se contractent. L'effort qui est produit par ces actions combinées (& non par la reaction de l'air retenu, qui cependant peut servir à appuyer le diaphragme dans sa contraction) est sensiblement fort utile pour faire élever des fardeaux, &c.

J'ai donné le premier la théorie des effets de l'air retenu dans l'effort d'expiration imparfaitement empechée par le resserrement de la glotte. *V. ma Nova Doctrina de funct. Nat. Hum p. 29—30.*

XXXI. Les veſſies aëriennes de la poitrine & du bas ventre pourroient être dilatées par l'air à l'excès ; & cette dilatation pourroit forcer les côtes des oiſeaux de bas en haut, ſi elles n'étoient aſſujetties par des crochets oſſeux qui ſont placés à leurs bords inférieurs. Je ne ſache pas que perſonne ait indiqué l'uſage de ces crochets, qui contiennent les côtes ſur leſquelles ils chevauchent, ou qui empêchent l'inférieure de déborder la ſuperieure. Ils ſont d'autant plus néceſſaires pour prévenir le dérangement de la charpente oſſeuſe de la poitrine ; que dans les oiſeaux l'angle que font les deux parties de la côte (ou la côte proprement dite, & ſon appendice) eſt ſuſceptible d'une grande extenſion, & que les veſſies aëriennes de la poitrine & du bas ventre ſont extrèmement dilatables.

Dans les efforts d'expiration

imparfaitement empêchée, les oiſeaux ſemblent pouvoir d'autant mieux graduer la difficulté de l'expulſion de l'air; qu'ils ont deux glottes, l'une au haut, & l'autre au bas de la trachée artère.

Je regarde comme analogues aux glottes des oiſeaux, quant à cet uſage que j'indique; les valvules des trous du nez, que l'oiſeau peut ouvrir ou fermer à volonté (1). Lorſque ces valvules ſont fermées, l'air qui y aborde dans un effort d'expiration imparfaitement empêchée, doit être refoulé dans les os du crane & de la machoire inférieure, par les ouvertures qu'y ont obſervé MM. Hunter & Camper (2).

(1) Suivant la remarque de M. Silberſchlag, *Mem. cit. n.* 10.

(2) L'utilité de ces valvules pour le Vol, que je rapporte à ce qu'elles facilitent le refoulement de l'air dans les vaiſſeaux actiens des os, eſt rendue ſenſible par cette obſervation de Schnei-

XXXII. D'après cette expoſition des moyens par leſquels l'air peut être pouſſé dans les vaiſſeaux aëriens des os & des autres parties du corps de l'oiſeau ; je vais indiquer comment le Vol eſt aſſuré & entretenu par les effets de la réaction que cet air intérieur exerce ſur ces organes.

J'ai fait voir que les muſcles abaiſſeurs & les extenſeurs des ailes relèvent le corps & le meuvent en avant par leur action réciproque, que détermine la réſiſtance de l'air. Si ces muſcles agiſſoient avec une très grande énergie, quelque promptement que le corps obéît, il ſeroit lancé avec une grande force. Mais lorſque cette énergie eſt moyenne & telle qu'il convient pour un Vol durable ;

der : que les aigles ne peuvent plus s'élever fort haut dans leur Vol, lorſqu'on leur a élargi les trous des narines, & qu'ils reſtent plus ouverts que dans l'état naturel.

il faut qu'elle soit appliquée pendant un tems plus long pour que le corps soit projetté avec assez de force. Or elle ne peut être appliquée assez longtems, qu'autant que les ailes & le corps de l'oiseau opposent à ces muscles une resistance considérable par rapport à l'intensité de leur effort.

L'oiseau peut augmenter cette résistance relative, autant qu'il est nécessaire pour une longue durée d'un Vol qui n'est point excessivement rapide; lorsqu'il se donne pendant chaque battement des ailes, un effort arbitraire d'expiration imparfaitement empêchée; qui doit souffler l'air dans les vaisseaux aëriens de ses ailes & de son corps, & l'y faire réagir suivant des directions différentes de celle du Vol.

Ainsi l'impulsion de l'air intérieur augmente la résistance que les ailes font aux muscles qui agissent pour les abaisser obli-

quement; parce qu'elle relève les os supérieurs des ailes, ou les rapproche d'une direction perpendiculaire au plan vertical suivant la longueur du corps de l'oiseau (3).

De même lorsque l'oiseau souffle l'air intérieur de sa poitrine, dans les vaisseaux aëriens des os autres que ceux des ailes, & de différentes parties de son corps; le corps acquiert par les répulsions de cet air, une force de resistance en sens contraire à la direction du Vol, qui l'empêche d'obéir trop promptement & trop facilement à l'action réciproque des muscles des ailes.

(3) Il est une autre cause pour laquelle la mobilité respective des ailes doit aussi être modérée convenablement. Leur jeu trop brusque seroit desavantageux, en diminuant la résistance de l'air; de même qu'un mouvement trop rapide des bras dans le Nager, empêche de trouver dans l'eau toute la résistance qui seroit utile. *V. le Cinquieme Mém. Art. XIII.*

XXXIII. J'ai indiqué en parlant du Saut (1) un autre exemple, où la réſiſtance du corps eſt augmentée arbitrairement, pour prolonger & rendre ainſi plus efficace l'action des mucles qui produiſent le Saut. J'y ai obſervé que le poids du corps qui s'abaiſſe, en ſe combinant avec l'action graduée des muſcles, fléchit plus ou moins les articulations des extrémités inférieures; dont la détente doit par conſéquent durer davantage, & ſe faire avec plus d'effort. J'ai ajouté que c'eſt par la même raiſon, qu'on a trouvé utile pour augmenter la force du ſaut, de charger les mains de poids de plomb ou de fer, qu'on balançoit avant de prendre ſon eſſor pour ſauter.

On voit à préſent comment il faut concevoir ce qu'on a ſenti

(1) *Second Mémoire, Seconde Part. Art. XI.*

& exprimé de la maniere la plus vague; quand on a dit que les oiſeaux ont plus ou moins *de force de reins & d'haleine* (2).

On voit auſſi que les oiſeaux doivent leur force de ſtabilité dans l'eſpace (qu'on a deſignée vaguement par les noms de leur *leſt* ou de leur *point d'appui*), non ſeulement à leur poids abſolu, ou relatif aux dimenſions des ailes qui les ſoutiennent ; mais encore à la réaction de l'air intérieur, dont ils ſont varier les forces de repulſion dans leurs os & dans d'autres parties de leur corps.

(2) Fabrice d'Aquapendente a dit le premier, que l'oiſeau doit retenir ſon haleine dans le Vol vers en haut, qui eſt très laborieux.

DISSERTAZIONE di Angelo-Maria Bandini, &c. c'eſt-à-dire : *Diſſertation d'Ange-Marie Bandini, Bibliothécaire du Grand Duc de Toſcane, ſur un très-ancien Manuſcrit de la Bible, eſtimé du tems de Saint Grégoire le Grand, qui a paſſé de l'Abbaye de S. Sauveur du Mont Amiate, dans la Bibliothéque Royale à Florence.* Imprimée à Veniſe chez Coleti, en 1786; in-4°. de 98 pages.

LE Manuſcrit dont M. *Bandini* donne ici la Notice, eſt un grand in-folio écrit ſur vélin, contenant l'ancien & le nouveau Teſtament ſelon la Vulgate : il paſſe pour un des plus anciens que l'on connoiſſe ; les caractéres de l'écriture en ſont tous ſemblables à ceux des Ve & VIe ſiecles, dont nous ont donné des échantillons gravés Mabillon dans ſa Diplomatique & Joſ. Bianchini,

tant dans ſes *Vindiciæ divinar. Scripturarum*, que dans ſon *Evangeliarium quadruplex*. L'Abbaye de S. Sauveur du Mont Amiate, Diocèſe de Chiuſi, dans le Siennois, Ordre de Citeaux, ayant été ſupprimée, le Manuſcrit en queſtion que l'on y avoit toujours conſervé avec une ſorte de reſpect religieux, a été placé à la Bibliothéque du Grand-Duc; & comme il méritoit une attention particuliere, M. Bandini en a fait connoître le prix dans la Diſſertation que nous annonçons & dont nous préſenterons les objets principaux, en invitant les Bibliographes à lire en entier ce nouvel Ouvrage de M. Bandini, déja connu ſi avantageuſement par un grand nombre d'Ecrits concernans l'Hiſtoire Littéraire (1) & en particulier par le Ca-

(1) Nous nous contenterons d'indiquer ici ſon *Specimen Litteraturæ Florentinæ ſæculi decimi quinti*, 2 vol. in-8o. imprimés

talogue raisonné des Manuscrits du Grand-Duc, publié à Florence en 6 volumes in-folio de 1767 à 1778.

Depuis l'an 1036, une tradition constante vouloit que le manuscrit de la Bible d'Amiate eût été écrit de la main même du Pape S. Grégoire le Grand, qui occupa le siége de Rome de 590 à 604. M Bandini, d'après un examen attentif de ce volume, pense qu'il est plutôt l'ouvrage de Servand, Disciple de

à Florence en 1748 & 1751, où l'Auteur donne une Vie detaillée de Christophle Landino, en faisant connoître les Gens de Lettres du même siecle, le College de Florence, l'Histoire de l'Académie Platonique établie par le Grand Côme, &c. L'Abbé *Mehus* avoit publié, en 1747, à Florence, un Ouvrage sur l'Histoire Littéraire de Florence pour le 15e siecle, qu'il ne faut pas confondre avec celui de M. Bandini, dont les Gens de Lettres voyent avec plaisir, dans les Nouvelles Littéraires de Florence, différentes Notices de Livres rares, vraiment instructives.

S. Benoît, depuis Abbé de Saint-Sebaſtien, dans la Campagne de Rome, près d'Alatri & de Véroli; ſoit que cet Abbé l'ait écrit lui-même, ſoit qu'il l'ait fait écrire par un autre; & qu'il en fit préſent à S. Grégoire. Et qu'eſt-ce qui a donc donné lieu à l'attribution du Manuſcrit à S. Grégoire lui-même? C'eſt l'Acte de conſécration de l'Egliſe d'Amiate fait en l'an 1036. Cet Acte porte que, parmi les reliques conſervées dans la Sacriſtie de cette Egliſe, on voyoit une Bible écrite de la main du S. Pape; or ces derniers mots en ont impoſé & ont ſuffi pour établir la tradition ſur le Calligraphe ou Copiſte du Manuſcrit. Au reſte ce Manuſcrit eſt cité par le Pape Pie II, au livre 9e de ſes Mémoires, & ſucceſſivement par Ange Rocca & par le P. le Long, comme un des plus anciens de la Bible que l'on connoiſſe; auſſi voit-on par une Note écrite ſur ſa

couverture intérieure, qu'en 1587 il fut porté à Rome pour servir à la fameuse édition de la Vulgate publiée, en 1590, par ordre de Sixte V, & qu'il y resta pendant trois années entieres; puisqu'il ne fut rendu à l'Abbaye que le 19 Janvier de cette même année 1590.

En tête de ce précieux Manuscrit, on voit le Plan du Temple de Salomon dont M. Bandini présente les details (pag 29 & 30). Vient ensuite un Prologue dans lequel le Copiste (ou celui par ordre de qui il écrivoit) exhorte les Fidèles à la lecture des livres saints; Prologue que notre Auteur transcrit tout entier (pag. 32) & à la suite duquel se trouve une Table, sur deux colonnes, des Livres de l'Ecriture contenus dans le Manuscrit; sçavoir sur la premiere, ceux de l'ancien Testament, & sur la seconde, ceux du nouveau. Au bas de chaque colonne

lonne, on lit deux vers Léonins que voici :

Hieronyme interpres variis doctissime linguis ;
Te Bethleem celebrat, te totus personat orbis ;
Te quoque nostra tuis promet Bibliotheca libris
Qua nova cum priscis condis donaria gazis.

Le mot *Bibliotheca* du 3e vers signifie ici la Bible. M. Bandini qui en fait la remarque, observe que Durand explique ainsi ce mot, au chapitre 1er de son *Rationale divinor. Officiorum ;* que du Cange à l'art. *Bibliotheca* de son Glossaire, rapporte plusieurs exemples de l'emploi de ce mot dans le même sens ; & que c'est aussi dans ce sens qu'il faut entendre le passage d'une lettre de S. Pierre Damien (*Epist.* 13, *lib.* 7) où il dit qu'un Abbé *emit Bibliothecam*, c'est-à-dire *une Bible* que la pauvreté l'empêchoit de payer. Cette observation est encore confirmée par un acte daté de 1169,

que l'on voit dans la belle Bible manuscrite en cinq gros volumes in-folio sur vélin, des Chartreux de Pise, Acte dont on trouve ici une copie (pag. 13 & 14) & où la Bible est nommée *Bibliothecæ opus* & *Bibliotheca*. Revenons au Manuscrit d'Amiate.

A la suite de la Table des Livres de l'Ecriture, il présente une Peinture d'Esdras, exécutée dans le même style que les miniatures du Manuscrit Syriaque des quatre Evangélistes écrit en 587, & dont Evode Assemani publie les dessins, en 26 Planches gravées, dans son Catalogue des Manuscrits Orientaux de la Bibliothéque Laurentienne, imprimé à Florence en 1743, in-folio. Il faut voir dans notre Auteur, pag 35 & suiv., la description de cette image d'Esdras & de tous ses accessoires; entre autres de l'auréole, *nimbus*, qui entoure la tête du restaurateur des Livres Sacrés. Cette auréole est

e, dès le tems des Egyptiens,
tête de leurs Dieux ; les
ins la mirent auſſi aux leurs,
qu'à leurs Princes ; puis les
es chrétiens la donnerent à
Chriſt & aux Saints, avec
différence pourtant que les
& les Princes avoient une
le d'or ; au lieu que celle
erſonnes d'un rang inférieur
ent qu'en couleur ; ce qui
ouvé avec autant d'évidence
d'érudition par le Sénateur
rotti *Oſſervaz. ſopra fram-*
di vaſi di vitro, pag. 61, &
. Borgia dans ſon Livre *de*
Veliternâ, pag. 52 & ſuiv.
us ne ſuivrons pas M. Ban-
ans la deſcription qu'il don-
rticle par article, de chaque
de l'ancien & du nouveau
ment contenu dans ſon Ma-
; nous nous contenterons
quer les deux derniers para-
es de ſa Diſſertation, ſçavoir
, où il diſſerte ſçavamment

sur la Palæographie de ce volume dont il donne deux échantillons figurés d'après l'original ; & le 19e. où, après avoir observé, d'après un passage de la Préface de S. Jerôme sur Job, que les beaux Manuscrits sur vélin pourpré, en lettres onciales peintes en or & en couleur, ne sont pas toujours les plus corrects, il présente sur deux colonnes, plusieurs Variantes entre la Vulgate & le Manuscrit en question, Variantes qui ne relevent guères le mérite du Manuscrit, parce que son Copiste s'est moins occupé de la correction du texte, que de la propreté & de l'élégance de l'écriture (1).

(1) On ne sera pas fâché de trouver ici le fameux passage de la premiere Epître de S. Jean, Chap. 5, vers. 7 & 8, sur les trois Témoins. Le voici tel qu'il est dans le Manuscrit : *Quia tres sunt qui testimonium dant Spiritus & aqua & sanguis & tres unum sunt* ; où l'on voit que les mots *in cœlo Pater, Verbum & Spiritus*

Ainſi c'eſt une manie fort ancienne que celle qui, dans les livres, préfére les vains ornemens, à la pureté & à l'exactitude du texte; & l'on retrouve dans les Manuſcrits faits pour les Riches de l'Antiquité, cette recherche qui diſtingue certaines Editions modernes que la beauté du papier, l'élegance des caractéres, la délicateſſe des Eſtampes & tout le luxe Typographique font rechercher, quoiqu'elles ſoient, le plus ſouvent, moins correctes que les éditions vulgaires. Auſſi les Perſonnes en état de mettre beaucoup d'argent à de pareils livres, ne les ont-elles pas pour les lire. Mais qu'importe? Si la Bibliomanie eſt inutile au

S^ae, & hi tres unum ſunt du 7e. verſet de notre Vulgate, ne ſe trouvent pas dans cet ancien manuſcrit, qui au Livre 2, Chap. 12, vers. 46 des Machabées, porte *pro defunctis exorare ut a peccatis ſolvERENTUR*, au lieu de la Vulgate *ut a peccatis ſolvANTUR.*

progrès des Lettres & des Sciences, au moins ſert-elle à entretenir le goût des Arts; ſous ce point de vue, le plus ignorant Bibliomane mérite des ménagemens.

[*Article communiqué par M. l'Abbé de S. Léger.*]

OBSERVATION de la longitude héliocentrique du nœud aſcendant de Mars, faite en Décembre 1783; traduit du Suédois de M. Bugge (1), par Mme. Picardet.

§. I. LA Planette de Mars fut obſervée dans ſa culmination avec une lunette achromatique des paſſages, de 6 pieds, rapportée aux étoiles ♂ & ♉ dans les poiſſons. La hauteur méridienne fut priſe avec un quart de cercle mural de 6 pieds, & ſes aſcenſions droites

(1) Mém. de Stockholm, année 1785, quatrieme Trimeſtre.

& déclinaisons ainsi établies, on calcula ses longitudes & latitudes géocentriques. Les mêmes longitudes & latitudes furent ensuite déduites pour les tems de l'observation & de la culmination, suivant les Tables de Halley & de M. de la Lande, & la différence de ces Tables à l'observation, exprimée de maniere que le signe + indiquoit ce qu'il faudroit y ajouter, & le signe — ce qu'il en faudroit retrancher pour qu'elles fussent d'accord avec l'observation.

Ce tems qui est ici indiqué est le tems moyen pour l'Observatoire de Copenhague.

Jours ♂ 1783	Tems de la calmination.	♂ longitude géocent. observée.	♂ latitude géocent. observée.
Décembre, 1	7h 48′ 28″	0ˢ 8° 11′ 44″	0° 14′ 27″ A
2	7 45 41	0 8 31 39	0 12 1 A
4	7 40 16	0 9 13 1	0 7 32 A
15	7 12 3	0 13 28 40	0 14 19 B
27	6 44 26	0 18 51 36	0 32 49 B
31	6 35 40	0 20 47 22	0 38 12 B

Tables rapportées aux tems ci-dessus,

	de Halley. Longitude.	Latitude.	*de M. de la Lande.* Longitude.	Latitude.
			′ ″	′ ″
Décembre, 1	+ 3′ 48″	— 1′ 40″		
2	+ 3 35	— 1 44		
4	+ 3 31	— 1 39	— 1 52	— 0 16
15	+ 3 6	+ 1 34	— 1 46	+ 0 14
27	+ 2 32	+ 1 45		

§. II. Pour réduire maintenant cette longitude géocentrique observée à l'héliocentrique, il faut connoître l'angle = P fait à la planete ; mais cet angle ne peut être déterminé d'une maniere assez exacte par les Tables seules, car elles le donnent ou plus grand ou plus petit suivant les differens élémens de leur construction. Suivant les tables de Halley P, pour le tems de l'observation du 4 decembre est = 36°, 45′ 25″ ; suivant les tables de M. de la Lande P = 36°, 43′ 20″. Il en est de même pour le 15 Décembre, suivant les Tables de Halley P = 38° 34′ ; suivant celles de M. de la Lande = 38°, 32′ 21″, ce qui ne donneroit la longitude héliocentrique qu'à environ 2′ près.

Pour trouver cette réduction ou l'angle P, il vaut donc mieux s'y prendre d'une autre manière. Les Tables du soleil de Mayer sont si sûres qu'en s'en servant pour calculer la longitude du soleil, il ne

peut pas y avoir une erreur de plus de 5 à 10″. En prenant donc la longitude du soleil trouvée par ces Tables & la longitude geocentrique de la planete observée (laquelle doit d'abord être corrigée par rapport à l'aberration & à la nutation) on peut trouver l'angle à la terre (T) entre le soleil (S) & la planete P & cet angle (T) sera exact à 10 ou 15″ près.

Il faut ajouter que la forme de l'orbite des planetes est assez bien déterminée pour que les logarithmes des distances, dans les meilleures Tables ne different pas sensiblement les uns des autres. On peut conséquemment calculer avec assez d'exactitude langle P en prenant l'angle T, la distance du soleil à la terre = S T & la distance de la Plannete au soleil = SP. De cette maniere, on tire avec la distance SP, suivant les Tables de Halley, l'angle pour Décembre = 36°, 44′ 10″, & suivant celles

de M. de la Lande $= 36°, 44' 0''$, ce qui donne une difference beaucoup moindre que ſuivant la premiere méthode & même ſi peu conſidérable qu'on peut n'en pas tenir compte.

La latitude héliocentrique eſt tirée de la latitude géocentrique obſervée, de maniere que la tangente de la latitude héliocentrique $= \frac{\text{tang lat géocentr. sin S}}{\sin T}$, ſur quoi il faut remarquer que les angles S & T ne ſont pas pris des Tables, mais déterminés par l'obſervation de la maniere ci-deſſus indiquée.

1783.	Ainſi on a tems moyens à Copenh.	♂ Longit. hélioc. obſervée.	Latitude hélio-centrique.
1 Déc.	7h. 48′ 28″	1° 14ᵐ 16′ 41″	0§ 7′ 7″ A
2	7 45 41	1 14 50 11	0 5 55 A
4	7 40 16	1 15 57 11	0 3 47 A
15	7 12 3	1 22 1 47	0 8 0 B
27	7 44 26	1 28 31 48	0 20 29 B
31	7 35 40	2 0 39 56	0 24 41 B

§. III. Des deux longitudes héliocentriques de Mars, l'une avant l'autre après le passage par le nœud, ensemble d'une latitude héliocentrique & d'une autre boréale, on peut tirer la première distance de l'observation au nœud ascendant par la formule suivante : $= d \frac{\text{tg. long. latit. austr.}}{\text{lat. austr. lat. + bor}}$; mais on voit bientôt par-là que la plus petite erreur, & qui est inévitable dans les observations des latitudes, a une influence sensible sur la détermination du nœud ; & cette erreur peut être positive ou négative dans les deux latitudes ou positive dans l'une & négative dans l'autre. Si on la suppose $= d$ & qu'elle soit $+ d$ dans une latitude $- d$ dans l'autre, la plus grande erreur dans le lieu du nœud se raporte à celle qui devient $= x = + \frac{\text{tg. long.}}{\text{lat. lat.}}$.

Si on compare les observations du premier & du 31 Décembre, la

différence de la longitude héliocentrique $= 58995''$, la latitude australe du premier décembre $= 7' 2''$, la latitude boréale du 31 Décembre $= 24' 41''$, enfin suivant la nature des instrumens employés & l'aggrandissement, $d = 5''$, d'où on tire $x = -\frac{5'99}{193} = -155''$, & par conséquent l'espace incertain du nœud est $- 2' 35''$, sans qu'on puisse supposer dans les observations une erreur de plus de $5''$; mais comme les calculs suivant montrent que cela s'accorde beaucoup mieux dans le lieu trouvé pour le nœud, c'est une preuve de la bonté des observations & que l'erreur a été au-dessous de $5''$, ou du moins qu'elle n'excède pas.

1311

Juin 1787.

Observations comparées.	Long. héliocent. ♂ Longitude observée 1er jour.	Distance du nœud 1er jour.	Long. héliocent. du ♀♂
1 Déc. 15 Déc.	1° 14° 16′ 41″	3° 37′ 36″	1° 17° 54′ 17″
1 — 27	1 14 16 41 +	3 38 34	1 17 55 15
1 — 31	1 14 16 41,	3 38 2	1 17 54 43
2 — 15	1 14 50 11	3 3 29	1 17 53 40
2 — 27	1 14 50 11	3 4 8	1 17 54 19
2 — 31	1 14 50 11	3 3 38	1 17 53 49
4 — 15	1 15 57 11	1 57 4	1 17 54 15
4 — 27	1 15 57 11	1 57 39	1 17 54 50
4 — 31	1 15 57 11	1 57 19	1 17 54 30
	Terme moyen		1 17 54 24 2.

§. IV. Par les observations des 4 & 15 Décembre, on peut connoître le tems où mars étoit dans le nœud ascendant; car 6°, 4′ 36″ : 10 jours 23 h. 31′, 47″ :: 1°, 57″, 13″ : X; par où l'on voit que pour parcourir un arc de 1°. 57′ 13″ Mars exige 3 jours, 12 heures, 43′ 23″, & si on rapporte ce tems au tems des observations du 4 Décembre, savoir 7 heures 40′ 16″, on trouve que le passage par le nœud ascendant a eu lieu en 1783 le 7 Décembre 20 h. 23′, 39″, suivant le tems moyen de Copenhague. La longitude du nœud = 1ˢ, 17°, 54′ 24″.

Avant de finir, je rapporterai ici la longitude que donnent les meilleures Tables connues pour ☿ ♂ en Décembre 1783, savoir :

Suivant *Cassini*,

1ˢ 18° 4′ 59″ *erreur* 10′ 39″

Suivant *Halley*,

1ˢ 18° 17′ 51″ *erreur* 23′ 27″

Suivant *M. de la Lande*.

1ˢ 17° 59′ 1″ *erreur* — 4′ 37″.

De tout ceci ainſi que l'erreur rapportée §. I. pour les lieux géocentriques, il réſulte clairement que les Tables de M. de la Lande qui ſont fondées pour la plus grande partie ſur les Obſervations de Tychobrahé, ſont les meilleures, enſuite celles de Halley, & enfin celles de Caſſini.

Extrait des Obſervations météorologiques faites à Laon, par ordre du Roi, pendant le mois de Déc. 1786, par le R. P. Cotte, Correſpondant de l'Acad. Royale des Sciences.

LA température humide a été conſtante pendant ce mois, l'air a été aſſez doux juſqu'au 18; la gelée a commencé le 19, & a continuée juſqu'au 27. Les blés ſont en bon état. J'ai remarqué, en rendant compte des obſervations du mois de Novembre, que la température de ce mois avoit

été parfaitement semblable à celle qu'on a éprouvé en Novembre 1782 ; le mois de Décembre de cette même année fut froid depuis la N. L. jusqu'au P. Q., c'est-à-dire, du 4 au 13. Cette année-ci la gelée a eu lieu aussi à la même époque lunaire, c'est-à dire, du 19 au 27.

Températures correspondantes aux différens points lunaire. Le 1er, (4.e *jour avant la P. L.*) couvert, pluie, froid. Le 4, (*périgée*) couvert, pluie, doux. Le 9, (*P. L. lunistice boréal*) *Idem*, vent. Le 9, (4.e *jour après la P. L.*) *Idem.* Le 11, (*équinoxe descend.*) *Idem.* Le 12, (*D. Q.*) *Idem.* Le 16, (4e. *jour avant N. L.*) couvert, pluie, froid. Le 17, (*apogée*) couvert, froid, *changement marqué.* Le 19, (*lunistice austral*) beau, froid. Le Le 20, (*N. L.*) couvert, froid. Le 24, (4.e *jour après la N. L.*) beau, froid. Le 26, (*équinoxe ascendant*) couvert, froid, neige.

Le 28, (*P. Q.*) couvert, brouillard, pluie, doux, *changement marqué*. Le 30, , (4°. *jours avant la P. L.*), beau, doux. Le 31, (*périgée*) couvert, brouillard, brouillard, froid.

Température de ce mois dans les années de la période lunaire, correspondantes à celle-ci. Quantité de pluie. En 1710, 17 lig. En 1729, 12 lig. $\frac{1}{2}$. En 1748, 34 lig. $\frac{1}{2}$. En 1767, *vents dominants* le S. & le N. E. *Plus grande chaleur*, 8 d. le 19. *Moindre*, 12 d. de condensation le 31. *Moyenne*, 0, 1 d. de condensation. *Plus grande élévation du Baromètre*, 28 po. 2 lig. le 3. *Moindre*, 27 po. 3 lig. le 19. *Moyenne*, 27 po. 8, 7 lig. *Nombre des jours de pluie*, 8. *Température* froide & seche.

En 1786, *vents dominants* le Sud & l'Ouest. Ils furent violents les 3, 4, 5, 6, 12 & 13.

Plus grande chaleur, 8, 0 d., le 6 à 2 heures soir, le vent Sud & le ciel en partie couvert.

Moindre 5, 0 d. de condenſation le 25 à 8 h. matin, le vent Eſt & le ciel ſerein. *Difference*, 13 d. *Moyenne* au *matin*, 2, 1 d.; à *midi*, 3, 1 d.; au *ſoir*, 2, 3 d.; du *jour*, 2, 5 d.

Plus grande élévation du baromètre, 28 po. 2, 69 lig. le 31 à 8 h. ſoir, le vent N. O. & le ciel couvert avec brouillard. *Moindre*, 26 po. 9, 75 lig. le 5 à 8 h. matin, le vent S. O. & le ciel couvert. *Difference*, 16, 94 lignes. *Moyenne* au *matin*, 27 pouces 4, 50 lignes; à *midi*, 27 po. 4, 42 lig.; au *ſoir*, 27 po. 4, 70 lig. Du *jour*, 27 po. 4, 54 lig.

Marche du baromètre. Le 1.er, à 8 h. matin, 27 po. 4, 65 lig.
Le 1er., *baiſſé* de 0, 65 lignes.
Du 1er. au 2, *monté* de 3, 17 lig.
Du 2 au 5, *baiſſé* de 9, 42 lig.
Du 5 au 6, *monté* de 3, 00 lig.
Le 6, *baiſſé* de 1, 13 lignes.
Du 6 au 8, *monté* de 7, 71 lig.
Du 8 au 9, *baiſſé* de 1, 94 lig.

Du 9 au 10, *monté* de 1, 77 lig.
Du 10 au 11, *baissé* de 4, 32 lig.
Du 11 au 12, *monté* de 3, 03 lig.
Le 12, *baissé* de 4, 31 lignes.
Du 12 au 13, *monté* de 2, 59 lig.
Le 13, *baissé* de 1, 44 lignes.
Du 13 au 15, *monté* de 2, 92 lig.
Du 15 au 16, *baissé* de 5, 11 lig.
Du 16 au 17, *monté* de 2, 15 lig.
Du 17 au 18, *baissé* de 0, 26 lig.
Le 18, *monté* de 0, 16 lignes.
Du 18 au 19, *baissé* de 1, 61 lig.
Du 19 au 22, *monté* de 8, 23 lig.
Du 22 au 23, *baisse* de 2, 78 lig.
Du 23 au 24, *monté* de 0, 69 lig.
Du 24 au 26, *baissé* de 3, 26 lig.
Du 26 au 27, *monté* de 1, 79 lig.
Le 27, *baissé* de 0, 77 lignes.
Du 27 au 28, *monté* de 4, 92 lig.
Du 28 au 29, *baissé* de 2, 76 lig.
Du 29 au 31, *monté* de 8, 12 lig.
Le 31, à 8 h. soir, 28 po. 2, 69 lig.
On voit qu'il a prodigieusement varié, sur-tout en *montant*, les 2, 7, 9, 11, 13, 14, 21, 26, 28 & 30, & en *descendant*, les 3, 5, 11, 12, 13, 16, 25 & 29.

Hygromètre de M. Buiſſart. Plus grande élévation, 23, 2 d le 25. *Moindre*, 4, 3 d, le 29. *Moyenne*, 9, 0 d.

Il eſt tombé de la *pluie* les 1, 2, 3, 4, 5, 7, 9, 11, 12, 13, 15, 16, 28, 29 & 30; de la *neige* les 21, 22, 23 & 26; & de la *grele* le 14. La quantité d'eau a été de 25, 2 lig. *L'évaporation* a été de 13 lig.

Le *tonnerre* s'eſt fait entendre de loin le 14. Je n'ai point obſervé d'*aurore boréale*.

La mort a enlevé pluſieurs vieillards & quelques perſonnes attaquées de maladies chroniques.

Réſultats des trois mois d'Automne. Vent dominant N. E. *Plus grande chaleur*, 13, 0 d. *Moindre*, 5, 0 d. de condenſation. *Moyenne* au *matin* 2, 5 d.; à *midi*, 4, 5 d.; au *ſoir*, 3, 4 d.; du *jour*, 3, 5 d. *Plus grande élévation du barometre*, 28 po. 2, 69 lig. *Moindre*, 26 po. 8, 30 lig. *Moyenne*, au *matin*, 27 po. 5, 72 lig.; à *midi*, 27 po. 5,

62 lig.; au *soir*, 27 po. 5, 90 lig. Du *jour*, 27 po. 5, 75 lig. *Plus grande élévation de l'Hygromètre*, 23, 2 d. *Moindre*, 4, 3 d. *Moyenne*, 10, 1 d. *Quantité de pluie*, 5 po. 10, 2 lig.; *d'évaporation*, 3 po. 1 lig. *Nombre des jours beaux* 18, *couverts*, 54, de *nuages*, 21, de *vent* 21, de *pluie* 34, de *neige*, 8, de *grele* 4, de *tonnerre* 3, de *brouillard* 18, *d'aurore boréale* 3. *Température* froide & humide. *Production de la terre;* la récolte du vin a été médiocre, les blés ont été retardés par les froids prématurés d'Octobre & Novembre. *Maladies*, fievres tierces & coqueluche.

Extrait & réſultats des Obſervations Botanico-Météorologiques faites à Laon, par ordre du Roi, pendant l'année 1786.

Mois.	Thermomètre.			Barometre.			Hygromètre.		
	Plus grande chal.	Moindre Chal.	Chal. moyenne.	Plus grande élevat.	Moindre élevat.	Elevat. moyenne.	Plus grande élevat.	Moindre elevat.	Elevat. moyenne.
	Deg.	*Deg.*	*Deg.*	*pouc. lig.*	*pouc. lig.*	*pouc. lig.*	*Deg.*	*Deg.*	*Deg.*
Janvier	8,4	-7,4.	2,7.	28, 0,95.	26 8,14.	27, 5,31	20,3.	0,3	9,0
Février	6 8.	-6,0.	2 2.	2, 0,	27, 1 50.	7, 0	37,4.	5,0.	14, 3.
Mars	10,4.	-0 4	3,9.	27, 9,50.	26, 9 80.	4, 3.	23,3.	5,1.	14,6.
Avril	14,6.	-0,2.	8,2.	11, 2.	9,34	5,48.	31,6.	11,4.	21,5.
Mai.	18,2.	0,7.	10,4	11 30.	27, 0,71.	6,91.	33 7.	8,5.	23,4.
Juin.	19,7.	8,4.	14,1.	10 58.	3,20	6,88	36,2.	10,8.	21,7.
Juillet.	18 4.	8,5.	12,3.	11,71	3,71.	8,26	27,2.	12,0.	20,6.
Août	18,4.	9,2.	13 2.	10,21	2,42	7, 4	30,3	10,7.	20,2.
Septembre. . . .	16,5.	3,5.	10,4.	28, 0,00,	26,10,73.	6 47	29,9.	7 5.	17,6.
Octobre.	13,0.	-3,5.	6 2.	0,13.	27, 1,55.	7 90	. . .	. . .	. . .
Novembre. . . .	7,9.	-4,4.	1 7.	27, 9,17.	26, 8,30.	4,81	18,0	4,3.	11,2.
Decembre. . . .	8,0.	-1,0.	3,5.	28, 2,69.	27,5	5,6.			

Mois.	Quantité de pluie.	Quantité d'évaporation.	Vents dominans.	Température.
	pou. l. y.	pou. lig.		
Janvier	1,11, 8.	1, 0, 6.	S.	Douce, humide.
Février	1, 5, 0.	1, 2, 0	O. & E.	*Idem.*
Mars	1, 6, 3.	1, 2, 0.	N. O.	Froide & humide.
Avril	0,10, 0.	1, 5, 0.	N,	Assez froide, seche.
Mai	0, 6,10.	1, 5, 3.	N.	Assez fr., tres seche.
Juin	3, 6, 3	2, 1, 0	N.	Chaude, seche.
Juillet	1, 6, 5.	2, 6, 0.	N. & NO.	Froide, assez seche.
Août	2, 4, 0.	1, 7, 0.	N. SO. & O.	Froide, assez humide.
Septembre	2, 3,10.	1, 6, 0.	SO.	Froide & seche.
Octobre	1, 0, 6	1, 1, 0.	N E.	*Idem.*
Novembre	1, 8, 6.	0.11, 0.	NE. & E.	Froide, humide.
Decembre	2, 1, 2	1. 1, 0.	S. & O.	Assez douce, humide.
Résultats de l'année.	23,11, 4.	16 11, 3.	N.	Froide, seche.

Points Lunaires.	Chaleur moyenne.	Elévation moyenne du Barométre.	*Vents.*	*Température.*
	Deg.	*pou. lig.*		
Nouvelle Lune.	8, 1	27. 6, 72.	N.	Chaude & séche.
Pleine Lune.	7, 9	5, 98.	N.	*Idem.*
Ier. Quartier.	7, 1	4, 93.	O.	Froide & seche.
IIe. Quartier.	8, 1	6, 77.	S.	Douce & humide.
Apogée.	7, 5	6, 34.	S O.	Douce & seche.
Périgée.	7, 2	5, 43.	O.	Froide & seche.
Lunistice austral.	7, 6	3, 69.	N.	Tempérée.
Lunistice boréal.	7, 5	6, 19.	E.	Froide & seche.
Equinoxe ascendant.	6, 4	6, 15.	Variable.	*Idem.*
Equinoxe descendant.	6, 4	7, 27.	N.	*Idem.*
4e. jour avant la N. Lune	7, 5	6, 14.	O.	Chaude & seche.
——— après la N. Lune.	4, 9	7, 77.	Variable.	Froide & seche.
——— avant la P. Lune.	6, 5	4, 63.	N.	Froide & humide
——— après la P. Lune	8, 5	6, 18.	S O.	Douce, seche.
Réſultats moyens.	7, 2	27 6 7.	N.	Variable seche.

Il réſulte des obſervations faites en 1786, 1°. que la température de l'hiver a été aſſez douce & humide, celle du printems froide & très-ſèche, celle de l'été froide & ſeche, & celle de l'automne froide & humide L'année en général a été *froide & ſeche*, & en cela elle a reſſemblé à celle des années de la période lunaire des 19 ans ui lui correſpondent.

2°. Les vents de tempête ont eu lieu comme à l'ordinaire vers les équinoxes & vers le ſolſtice d'hiver.

3°. La chaleur moyenne n'a différé que de $\frac{1}{10}$ en plus de celle de l'année derniere.

4°. Le mercure du barometre a beaucoup varié en Janvier, Février, Mars, Septembre, Octobre & Décembre; ſes variations ont été médiocres dans les autres mois. L'élévation moyenne qui réſulte de l'année entiere a été au matin 27 po. 6, 18 lig.; à midi

27 po. 6, 08 lig.; au ſoir 27 po. 6, 41 lig.; du jour 27 po. 6, 22 lig.; moindre que celle de l'année derniere de 0, 44 lig. La moindre élévation du jour a ordinairement lieu à midi.

5°. L'élévation moyenne de l'hygrometre de M. *Buiſſart* a été de 2, 3 d. moindre que celle de l'année derniere. M. *Buiſſart* m'a envoyé un nouvel hygrometre qu'il a fait lui-même, dont les principes de conſtruction ſont plus parfaits que ceux qui ont ſervi de baſe à la conſtruction des premiers; j'obſerve l'ancien & le nouveau, & je rendrai compte déſormais des obſervations de l'un & de l'autre.

6°. Le plus grand écart de l'aiguille aimantée de variation de M. *Coulomb* a été de 9° 28′ vers l'oueſt le 6 Novembre de 6 h. matin à 3 h. ſoir; la moindre de 1° 12′ auſſi vers l'oueſt le 18 Juillet à h. ſoir. La variation moyenne

conclue de 3926 obſervations que j'ai faites cette année, a été de 5° 39′ 57″. La variation diurne a ſuivie l'ordre ſuivant : l'aiguille s'eſt éloigne du Nord depuis 9 h. matin juſqu'à 2 h ſoir, & elle s'en eſt rapprochée depuis 2 juſqu'à 10 h. ſoir. Il y a eu quelques anomalies à 6, 7 & 8 h. matin. Cette variation diurne périodique paroît conſtante par les obſervations de M. *Van-Swinden*, par celles de M. *Caſſini* & par les miennes.

L'aiguille aimantée de déclinaiſon de feu M. *Brander*, que je tiens de la munificence de l'Electeur Palatin, a éprouvé la plus grande déclinaiſon en Mars (21° 59′), & la moindre en Août (21° 18); la moyenne déclinaiſon a été au matin 21° 31′ 21″; à midi 321° 0′ 52″; au ſoir 21° 31′ 0″; du jour ou de l'année 21° 31′ 4″ : c'eſt le réſultat de plus de 800 obſervations.

7°. La quantité de pluie a été de 10, 2 lig. moindre que celle de l'année derniere. De Janvier à Mai il n'eſt tombé que 6 po. 3, 9 lig. d'eau ; & j'en ai meſuré 17 po. 7, 7 lig. de Juin à Decembre, dont 5 po. 6, 3 lig. tombées en Juin, qui a été le plus pluvieux ; celui de Mai a été le moins pluvieux. L'évaporation a été de 11 lignes moindre que l'année derniere.

8°. Le nombre des jours *beaux* a été de 92 ; *couverts* 147 ; de *nuages* 126 ; de *vent* 82 ; de *pluie* 137 ; de *neige* 27 ; de *grêle* 13 ; de *tonnerre* 18 ; de *brouillard* 61 ; d'*aurore boréale* 8.

9°. La récolte des blés a été médiocre ; ils ont encore été infectés de carie comme en 1784 & 1785. Celle du vin n'a pas été abondante, mais il aura plus de qualité que l'année derniere. Les avoines & les foins ont réuſſi ; il y a eu beaucoup de fruits à noyaux, mais peu de pommes & de poires.

10°. Les seules maladies régnantes ont été la petite vérole, la coqueluche & les fievres tierces.

11°. L'influence des points lunaires n'a pas été plus marquée que les années précédentes. La plus grande chaleur a concouru avec le 4e. jour après la P. L.; la moindre avec le 4e. jour après la N. L. La plus grande élévation du barometre avec le 4e. jour après la N. L., & la moindre avec le luniſtice auſtral.

12°. Dans les années ou les Lunes tomboient les mêmes jours qu'en 1786, la quantité de pluie a été en 1710, 15 po. 8 lig. $\frac{1}{2}$; en 1729, 17 po. 0 lig. $\frac{1}{3}$; en 1748; 17 po. 3 lig. $\frac{5}{6}$.

L'année 1786 correſpond à 1711, 1730, 1749 & 1768. Il réulte de l'examen que j'ai fait des températures de ces différentes années que l'année 1787 doit être en général *fr ide & kumide.*

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

HOLLANDE.

DE ROTTERDAM.

GER. *Nicolaï Heerkens Groningani Aves Frisicæ. Roterod.* Apud C. R. Hake 1787. In-8°. 298 p.

Les oiseaux, que décrit dans cet Ouvrage en vers M. Heerkens, sont l'Alouette, le Bec-croisé, la Pie, l'Hirondelle, l'Oie, le Roitelet, la Caille, l'Etourneau, la Grive & le Merle. Comme l'Auteur s'étoit déjà fait connoître par des productions de ce genre, on l'avoit blâmé, dans un Journal Hollandois, d'avoir écrit en vers latins plutôt qu'en prose. Il n'a pas de peine à se justifier sur ce point,

par des exemples anciens & modernes. Mais ce qui nous a paru plaisant, c'est qu'il a cru digne de son courage d'écrire en latin, pour engager, par l'utilité des matieres qu'il traite, à lire son Ouvrage les François qui méprisent, dit-il, ou même qui anéantissent presque cette langue : *Gallos linguæ latinæ contemptores, & maxime utilis linguæ destructores pæne, ad legendum latinum opus ex rebus prolatis cogere, dignus animo videbatur conatus.* Il a raison en un point : la matiere qu'il traite peut seule engager à le lire. Car il écrit à peu près aussi mal en prose qu'en vers. Les François qu'il accuse généralement & très faussement, de mépriser & de détruire la langue latine, en sauront toujours assez pour reconnoître combien elle lui est peu familiere, & quel dégoût pour elle sa prose & ses vers seroient capables d'inspirer.

Quant à la matiere qu'il traite, c'eſt à ceux qui ſont verſés dans la connoiſſance de l'hiſtoire naturelle à en juger, & nous les exhortons à lire cet ouvrage où entre autres choſes, l'Auteur ſoutient que l'hirondelle n'eſt point un oiſeau de paſſage comme on le croit, & que rien n'eſt plus vrai que ce qu'ont écrit Olaus Magnus, Aldovrand, & Kircher, ſavoir qu'en hiver ces oiſeaux reſtent, en Norvege, enſevelis ſans vie, dans des marais, & ailleurs, dans des puits, des citernes, des cavernes, des troncs d'arbres. &c.

FRANCE.

DE PARIS.

AVERTISSEMENT.

Nous avons eu communication d'une Lettre de M. l'Abbé de

Rochas, Chanoine de l'Eglise d'Orléans, à M l'Abbé de S. Léger, dans laquelle il dit, qu'après avoir desiré long-tems qu'on publiât à part les Notes Critiques du Pere Houbigant, sur la Bible, comme on a publié ses Prolegomènes & sa version latine de toute l'Ecriture, il apprit enfin que cette entreprise avoit été exécutée en Allemagne par Waventrapp, Libraire de Francfort sur le Mein, & que cet Ouvrage se débitoit a Paris en deux vol. in-4, prix 24 liv. en f. Mais en lisant il a été choqué de ne voir qu'une Compilation grossiere, informe, & pleine d'infidélités. On a retranché une foule de Notes du sçavant Oratorien, comme on le verra en jettant les yeux sur la Prophétie d'Ezéchiel, de Zacharie, &c &c. & mieux encore sur celle de Malachie, où l'on n'apperçoit aucune Note du P. Houbigant qui avoit éclairci plu-

fieurs endroits du texte. Cete compilation exécutée avec le plus mauvais papier, a été dédiee a Mgr. l'Archevêque Electeur de Mayence, Prélat diſtingué par ſes lumieres.

L'expédition de Cyrus, ou la Retraite des dix-mille; Ouvrage traduit du Grec de Xénophon, par M. le Comte de la Luzerne, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Gouverneur-Général des Iſles ſous le vent. Troiſieme édition, revue, corrigée & augmentée; à Paris, chez L. Cellot, Imprimeur Libraire: avec approbation & privilege du Roi, 1786. Deux vol. in-12.

Lorſque M. le Comte de la Luzerne donna, en 1777, la premiere édition de cette traduction, il avoit bien raiſon de dire que cet Ouvrage n'étoit pas connu de nos Militaires, ni même des Gens de

Lettres qui n'entendoient pas la langue de l'Auteur. La traduction qu'avoit faite des Ouvrages de Xénophon Pyrame de Candole, ou du moins qu'il avoit seulement pnbliée, puisqu'il y a des présomptions qu'elle étoit de Simon Goulard de Senlis, ne les avoit pas tirés de l'oubli, la vétusté du style ne pouvant que rebuter les lecteurs. Celle de d'Ablancourt qui n'avoit pas, comme la précédente, le mérite de l'exactitude, a eu plus de succès, quoique ce fût une imitation plutôt qu'une traduction. Célebre par ses talens littéraires, d'Ablancourt étoit un homme de Robe; mais un Militaire doit avoir en ce genre un avantage dont ne peut se flatter un simple homme de Lettres, quelque connoissance qu'il ait de la langue originale. D'ailleurs, outre des erreurs involontaires échappées à d'Ablancourt, on voit

qu'il s'eſt permis des licences qui défigurent l'original. Comme M. le Cointe, Capitaine de Cavalerie, qui donna, il y a quelques années, une nouvelle edition de cette traduction, avec d'amples commentaires, n'entendoit pas la langue de l'écrivain, il n'a pu relever les fautes de l'interprete, de ſorte que ſes réflexions portent ſouvent ſur la portion la plus infidele du texte qu'il commente. La traduction de M. le Comte de la Luzerne fut accueillie comme elle le méritoit, & à peine une année s'étoit écoulée, qu'il fallut en publier une nouvelle édition, pour répondre à l'empreſſement du public. Lorſqu'elle alloit ſortir de la preſſe, M. Larcher, de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres, publia une nouvelle traduction du même Ouvrage, & la fidelité de cet interprete, comme le reconnoit M. le Comte de la L.,

mérite des éloges, sans parler de la correction de plusieurs passages fournie par divers manuscrits. La fidélité n'est pas le seul mérite, ni le but unique que s'est proposé M. le C. de la L., c'est l'utilité des Militaires qui a été son principal objet. Il a voulu leur faire connoître ce qu'étoit l'Art de la Guerre du tems de Xenophon, & ce qu'il avoit été pendant les siecles précédens; de sorte qu'il les a mis à portée de comparer les connoissances, les vues, les méthodes, les procédés des anciens, à ce qui se pratique de nos jours, d'après les lumieres que nous avons acquises, & les progres que nous avons faits en ce genre. Sa modestie n'a pu que prévenir en sa faveur; & l'on suit, avec autant de plaisir que d'intérêt, un guide éclairé qui paroissant toujours se défier de ses connoissances, ne s'attache qu'à fournir les moyens de voir mieux que lui-même.

Nous ne doutons pas que cette troiſieme édition, plus châtiée encore que les précédentes, ne reçoive auſſi un accueil plus diſtingué.

Lettre de M. Euler à un Prince d'Allemagne, ſur différentes queſtions de Phyſique & de Philoſophie; nouvelle édition, avec des additions par MM. le Marquis de Condorcet, & de Lacroix, tome premier in-8°.; de l'Imprimerie de Didot, & ſe trouve chez Royez, Libraire, quai des Auguſtins, à la deſcente du Pont Neuf.

Cet Ouvrage comprendra 4 vol. du prix de 4 liv. 10 ſols chacun broché en carton. On paye 9 liv. en recevant le premier volume, le dernier ſera délivré grâtis.

La réputation de M. Euler doit faire recevoir avec empreſſement tous les Ouvrages qui ſont ſortis de ſa main, ſur-tout quand ils

ſont perfectionnés par un de ſes plus illuſtres ſucceſſeurs, M. le Marquis de Condorcet. Le nom de M. de Lacroix qu'il s'eſt aſſocié dans ce travail, annonce le mérite de ce jeune coopérateur, qui s'eſt déjà fait connoître à l'Académie des Sciences par des travaux eſtimables en Geométrie & en Aſtronomie, & qui après avoir été Profeſſeur de Mathématiques à Rochefort, vient d'être placé à l'Ecole Militaire & au Lycée de Paris.

Recherches hiſtoriques ſur les Maures, & hiſtoire de l'Empire de Maroc; par M. de Chénier, chargé des Affaires du Roi auprès de l'Empereur de Maroc. [A Paris, chez l'Auteur, rue des Coutures Saint-Gervais, n° 7. Bailly, rue Saint-Honnoré, près la Barriere des Sergens. Royer, quai des Auguſtins, & à l'Imprimerie Polytype,

rue Favart, 1787. Avec Approbation & Privilege du Roi. Trois volumes in-8°. le premier 424, le second 476, le troisieme 564 p. ornés de Cartes Géographique.

Le Sage dans la solitude, imité en partie de l'Ouvrage d'Young, qui porte le même titre, par M. l'Abbé Pey, Chanoine de l'Eglise de Paris. A Paris, chez Guillot Libr. de Monsieur rue S. Jacques, 1787. Avec App. & Permission. In-12, 175 p.

Cet Ouvrage contient douze Méditations, dont nous nous proposons de rendre compte.

Explication du Nouveau Testament, à l'usage principalement des Colléges. A Paris chez Barbou, 1785. Avec Appr. & Pr. de Roi. 8 petits volumes in-12.

L'Auteur jugeant que, dans les différens plans proposés depuis

quelques années pour réformer l'éducation, on n'avoit pas assez insisté sur l'article de la Religion, qu'oiqu'il doive faire une partie essentielle des méthodes d'instruction pour la jeunesse, a entrepris cet Ouvrage. C'est une traduction des livres du nouveau Testament, acompagnée du texte Latin, avec des Notes pour éclaircir le sens littéral, & pour développer les principes de la morale. Il a remarqué que les notes de M. de Sacy etoient un peu trop étendues pour des écoliers, & que celles de M. de Mesanguy ne l'étoient pas assez. Il a donc tenu un milieu, & en faisant usage des remarques de ces Auteurs & de ceux qui ont travaillé en ce genre, il les a remaniées, refondues, & se les est ainsi appropriées en y joignant quelques traits de morale. Ce sont, dit il, les richesses d'autrui qui m'ont enrichi. Si à la fin de chaque année on

voyoit des écoliers joindre l'explication du Nouveau Teſtament au compte qu'ils rendent de leurs études profanes, ce ſeroit, comme il le dit, une choſe intéreſſante pour les perſonnes de piété & de bon ſens. « Une demi-heure emploiée régulierement tous les jours » ſuffiroit pour cela »; cet exercice coûteroit peu aux Maîtres, puiſqu'ils auroient dans un ſeul livre des explications propres à former le cœur & l'eſprit.

L'ouvrage eſt précédé d'une *Hiſtoire Abrégée* de la Vie de N. S. J. C. ſuivie de quelques reflexions, & d'un *diſcours ſur la divinité de la Religion Chrétienne*. En parcourant cette production, nous n'y avons rien remarqué de contraire au jugement du Cenſeur, à qui il a paru que dirigée avec ſageſſe, écrite avec érudition, elle répondoit à l'intention de l'Auteur, qui eſt d'inſtruire la jeuneſſe, & d'édifier les familles.

Le Libraire l'a imprimée de maniere à pouvoir être distribuée par parties dans les Colleges ; S. Matthieu pour les commençans ; S. Marc pour les cinquiemes ; S. Luc pour les quatriemes ; S. Jean pour les troisiemes ; les Actes des Apôtres pour la seconde, & les Epîtres pour les classes supérieures.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS

dans le Journal du mois de Juin 1787.

MÉLANGES de Littérature étrangere, 1155

Observations sur la Vie & les Ecrits de Madame de la Fayette, 1170

Histoire universelle depuis le commencement du Monde jusqu'à présent, 1178

Collection de Décisions nouvelles & de notions relatives à la Jurisprudence, donnée par M. Denisart, Procureur au Châtelet, &c. 1187

Manuel pour le service des Malades,

1343

ou Précis des connoissances nécessaires aux personnes chargées du soin des Malades, femmes en couche, enfans nouveaux-nés; &c. 1193

Sur l'Eau-de-Vie de Café, 1205

Suite de l'Essai d'une Nouvelle Méchaniques des Mouvemens progressifs de l'Homme & des Animaux, &c. 1217

Dissertazione di Angelo-Maria Bandini, &c. 1292

Observation de la longitude héliocentrique du nœud ascendant de Mars, faite en Décembre 1783, 1302

observations Météorologiques, 1313

Nouvelles Littéraires, 1328

Fin de la Table

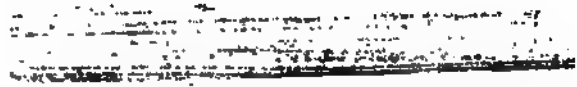

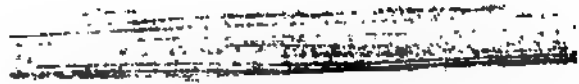

A 414901
UNIVERSITY OF MICHIG
3 9015 06224 4911